Les libéraux demandent l'annulation de l'élection de la Beauce

LE "SOLEIL"
est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Pronostics de la température
Vallée du Bas Saint-Laurent : vents modérés ou frais, beau et froid.
Lac-Saint-Jean : beau et froid, un peu plus doux par la suite.

64e ANNEE — No 285 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 5 DECEMBRE 1945 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. PRIX : TROIS CENTINS

Une discussion très vive sur le bill 15 à Ottawa

Truman pris à parti par des chefs ouvriers

Les chefs des grévistes de la General Motors sont mécontents de l'attitude du président Truman — Négociations préliminaires.

Détroit, 5. (P.A.) — La General Motors Corporation et les United Automobile Workers ont repris aujourd'hui des négociations limitées qui pourraient bien servir de prélude à un règlement de la grève qui affecte plus de 200,000 employés de la G-M.

La conférence a été convoquée à la suite de la proposition du président Truman de nommer une commission chargée d'établir les faits. Les deux parties espèrent que les services de cette commission ne seront pas nécessaires pour régler la dispute. Elle portera sur la discussion du "piquetage illégal" que la G-M veut faire discontinuer avant d'étudier la demande d'une augmentation de salaire de 30 pour cent de l'union.

Walter-P. Reuther, vice-président des U.A.W., a cependant blâmé l'intervention de M. Truman dans la grève de la General Motors. Il a déclaré hier soir que "nous avons besoin d'une entente collective et non pas de nouvelles lois."

"Pourquoi Truman n'applique-t-il pas la Loi nationale des relations ouvrières déjà existante?" a dit M. Reuther au cours d'un ralliement de 500 syndiqués qui huèrent le nom du président.

Plus de 200 délégués représentant les locaux de la G-M aux Etats-Unis se réuniront ici samedi pour préparer des recommandations sur la proposition du président de reprendre le travail en attendant un rapport de la commission chargée d'établir les faits.

C.-E. Wilson, président de la G-M, s'est abstenu jusqu'ici de commenter la proposition du président Truman, qui autoriserait la commission à consulter les livres de la compag[illegible] et de l'union et à assigner comme témoins des représentants des deux parties. La Corporation a refusé de laisser voir ses livres aux négociateurs de l'union ou de discuter "sa capacité de payer" en rapport avec les salaires.

Brigadiers à leur retraite

Ottawa, 5. (P.C.) — Le ministère de la Défense a annoncé aujourd'hui la retraite du brigadier W.-G. Colquhoun, M.C., ancien commandant de la brigade d'entrainement à Debert, N.-E., et du brigadier J.-P.-U. Archambault, D.S.O., M.C., ancien commandant de la 8e brigade d'infanterie canadienne outre-mer. Les deux brigadiers, âgés respectivement de 57 et de 55 ans, sont des vétérans des deux guerres. Le brigadier Archambault, natif de L'Assomption, Qué., fut officier commandant de la région militaire No 4 (Montréal) au début de la guerre, avant d'assumer le commandement de la 8e brigade d'infanterie, en 1940. Revenu au Canada en 1943, il devint président conjoint de la commission de sélection des officiers.

Les libéraux demandent d'annuler une élection

Saint-Joseph de Beauce, 5. (De notre envoyé spécial) — Par l'intermédiaire de ses procureurs, M. Henri Renault, candidat libéral à l'élection partielle de la Beauce, a présenté, ce matin, au juge Wilf. Laliberté, de la Cour Supérieure, une motion demandant le rejet des bulletins de vote donnés le 21 novembre dernier et l'annulation de cette élection partielle.

Mes Robert Vézina, P.-E. Baillargeon et M. Boisvert, C.R., représentaient M. Henri Renault en présence du juge Laliberté qui commence aujourd'hui un recomptage officiel des bulletins de vote enregistrés le 21 novembre. Dès le début de la séance de la Cour, la motion en annulation fut présentée. Elle demande au tribunal de déclarer illégaux et rejetés les bulletins de vote, de considérer l'élection comme n'ayant pas donné un vote prépondérant et d'ordonner une autre élection.

Mes Ant. Lacoursière, Ed. Asselin et Ed. Masson représentent le candidat de l'Union Nationale, M. Octave Poulin.

Au moment où nous allons sous presse, les avocats discutent la motion présentée.

Me J.-E. Grégoire, candidat du Crédit Social à cette élection, était le seul des trois candidats présent à la séance du tribunal.

La tension augmente entre les gouvernements russe et iranien

Téhéran, 5. (P.A.). — Les Russes ont refusé au gouvernement de l'Iran la permission d'envoyer de nouvelles troupes dans la province d'Aberbaijan où des troubles sont en cours. La note russe a été envoyée pendant qu'une situation tendue existe dans le monde politique de l'Iran où le premier ministre Hakimi a menacé de démissionner à moins que la situation dans la province d'Aberbaijan ne soit réglée par des négociations directes avec Moscou.

Les troupes iraniennes envoyées vers la frontière de la province étaient cantonnées hier à Sharifabed où les Russes leur ont ordonné de demeurer depuis le 20 novembre.

Les Russes sont installés dans Aberbaijan depuis 1941. Ils y entrèrent à ce moment pour protéger les sources d'approvisionnements de la Russie à un moment critique de la guerre. Les gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne ont envoyé des notes au gouvernement de Moscou à ce sujet, les Etats-Unis suggérant de retirer toutes les troupes alliées de l'Iran et l'Angleterre proposaant de donner toute liberté de mouvement aux troupes de l'Iran. Les Russes ont refusé la proposition de retirer les troupes alliées de ce pays.

Dans sa note au gouvernement de l'Iran, Moscou disait que si le gouvernement de Téhéran s'obstinait à vouloir envoyer des troupes fraîches dans Aberbaijan il se verrait obligé d'envoyer d'autres soldats russes pour protéger ceux qui s'y trouvent

(Suite à la page 17, 8e col.)

La responsabilité de Hirohito discutée publiquement à Tokio

Tokio, 5 (PA) — La question depuis longtemps sur toutes les lèvres: "L'empereur Hirohito a-t-il contribué à lancer le Japon dans la guerre?" — une question qui ne pouvait pas être posée publiquement au Japon il y a quelques mois — était à l'ordre du jour aujourd'hui.

Cette question sans précédent a été demandée hier, lors d'une session plénière du comité du budget de la Chambre des représentants. En réponse, le premier ministre Kijuro Shidehara a déclaré à la Chambre qu'il ne croyait personnellement pas que Hirohito ait quelque responsabilité dans la guerre et a ajouté que les autorités d'occupation n'ont pas discuté de cette question avec le gouvernement.

Aujourd'hui, un général japonais à sa retraite, Toshizo Nishio, a déclaré à la Presse Associée que Hirohito assista à une conférence secrète tenue au palias impérial, à la fin de novembre ou au début de décembre 1941, quelques jours avant la déclaration de la guerre dans le Pacifique. Nishio a déclaré que le mikado avait informé le conseil suprême de la Guerre que "le Japon pourrait bien avoir à combattre si les choses ne s'améliorent pas".

Nishio a ajouté cependant, comme l'on fait d'autres Japonais, que l'empereur ne fut pas informé qu'une attaque sournoise sur Pearl-Harbor déclencherait le conflit, le 7 décembre 1941.

De plus, on a appris que le prince Fumimaro Konoyé lorsqu'il a raconté récemment les circonstances d'une autre conférence secrète tenue au palais le 6 septembre 1941, a rapporté que Hirohito était présent. Konoyé y assistait comme premier ministre de même que Hideki Tojo, qui devait le remplacer par la suite comme premier ministre.

Insoumie Furuno, dont le nom a été ajouté à la liste des criminels de guerre à titre de président de l'agence Domei, a déclaré que la presse n'avait pas pu empêcher la guerre parce que les militaristes contrôlaient les sources de nouvelles.

M. Alcide de Gasperi formera un nouveau cabinet italien

Rome, 5. (P.A.). — M. Alcide de Gasperi, chef démocratique chrétien, est devenu premier ministre d'Italie hier. Le prince héritier Humbert, lieutenant-général du Royaume, l'a invité à former un nouveau cabinet. Le parti libéral a abandonné sa demande réclamant le portefeuille de l'intérieur, décidant de faire partie du gouvernement "à cause de sa grande estime pour de Gasperi". Ainsi prend fin une crise qui durait depuis neuf jours.

"Nous estimons", dit le secrétaire du parti, Leone Cattania, "qu'il est le meilleur homme en Italie dans le moment".

De Gasperi conservera probablement le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il détenait dans le cabinet du premier ministre Ferruccio Parri, qui démissionna lorsque son gouvernement de coalition fut renversé par la défection des libéraux et des démocrates chrétiens.

On dit que les libéraux ont demandé les ministères de l'Industrie du Trésor et des Travaux Publics, trois postes économiques de premier plan, comme prix de leur participation au nouveau gouvernement.

On croit savoir que Vittorio Emanuel Orlando, le vieux premier ministre de la première grande guerre, a été choisi comme vice-premier ministre, comme conséquence de la demande des libéraux à l'effet qu'une personne non affiliée avec aucun des six partis de la coalition fasse partie du cabinet.

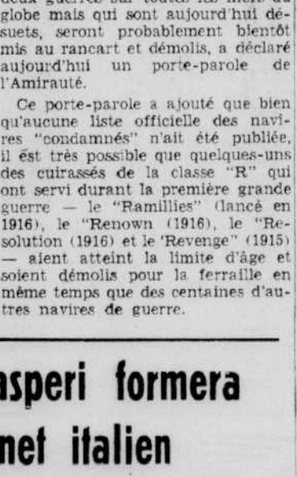

DECEDE: L'ancien archevêque de Canterbury, Cosmo-G. Lang, est décédé aujourd'hui au moment où on le transportait au Royal Hospital à Richmond après qu'il se fût affaissé dans une gare de chemin de fer, annonce une dépêche venant de Londres. Il était âgé de 81 ans.

Manifestations à Istanboul

Istanboul, 5. (Reuters) — La police turque enquête aujourd'hui sur les manifestations d'hier durant lesquelles 18,000 étudiants ont attaqué et détruit les bureaux et l'imprimerie de deux journaux de gauche et saccagé la librairie d'un marchand russe.

Dix personnes ont été blessées durant les manifestations, que l'on croit être le résultat d'une campagne lancée par les journaux conservateurs il y a quelques jours contre les journaux de gauche.

Les étudiants on tparadé dans les rues en criant "A bas les communistes" et en arborant des bannières portant des inscriptions comme "la nation est démocratique" et "nous ne sommes ni fascistes ni communistes."

Vieux navires de guerre mis au rancart par la Grande-Bretagne

Londres, 5. (Reuters) — Des cuirassés, croiseurs, destroyers et sous-marins britanniques, qui ont fait deux guerres sur toutes les mers du globe mais qui sont aujourd'hui désuets, seront probablement bientôt mis au rancart et démolis, a déclaré aujourd'hui un porte-parole de l'Amirauté.

Ce porte-parole a ajouté que bien qu'aucune liste officielle des navires "condamnés" n'ait été publiée, il est très possible que quelques-uns des cuirassés de la classe "R" qui ont servi durant la première grande guerre — le "Ramillies" (lancé en 1916), le "Renown (1916), le "Resolution (1916) et le 'Revenge" (1915) — aient atteint la limite d'âge et soient démolis pour la ferraille en même temps que des centaines d'autres navires de guerre.

Cinq des 15 cuirassés de la Grande-Bretagne ont été placés dans la réserve; deux d'entre eux serviront probablement de navires-casernes et un autre de navire d'entraînement. Le navire d'entrainement serait le vétéran "Warspite".

Les cuirassés "Queen Elizabeth" — lancé en 1913 et que l'on ne doit pas confondre avec le paquebot du même nom — et le Malaya (1915) sont candidats à l'amas de ferraille mais, comme l'a expliqué le porte-parole de l'Amirauté, quelques-uns des vieux navires seront probablement placés dans la réserve active, ce qui signifie qu'ils pourraient reprendre le service si nécessaire.

BASE NAVALE

Dans une nouvelle publiée sous un titre de sept colonnes, le "Daily Mail" a rapporté aujourd'hui que la Grande-Bretagne établira une nouvelle base navale sur la Clyde—peut-être à Greenock — ce qui signifie que sa stratégie navale se déplacera de l'est à l'ouest, si les plans présentement étudiés par le gouvernement et l'Amirauté sont acceptés.

Le journal ajoute que les détails du plan ont été révélés hier, dans le rapport du comité de l'estuaire de la Clyde, constitué en août 1944 pour étudier la situation dans la Clyde au point de vue du transport maritime.

Projet approuvé par le Sénat américain

Washington, 5. (P. A.) — Le sénat des Etats-Unis a approuvé hier un projet de loi permettant aux Etats-Unis de faire partie de l'Organisation des Nations-Unies. Le vote fut de 65 à 7 en faveur de cette proposition. On avait précédemment refusé d'approuver un amendement forçant le président à se présenter devant le Congrès chaque fois qu'il jugera nécessaire d'envoyer des troupes américaines en dehors du territoire américain. Le président reste cependant tenu de faire approuver par les représentants du peuple le "nombre et le genre" de troupes qu'il jugera nécessaire de dépêcher sur d'autres points du globe, à la requête du conseil de sécurité de l'UNO.

ELECTIONS PROCHAINES EN ESPAGNE : Des élections municipales doivent avoir lieu bientôt dans toute l'Espagne. A Madrid, les autorités municipales ont fait installer les listes électorales sur la place principale de la capitale. Les citoyens peuvent ainsi se rendre compte s'ils ont droit de vote et peuvent y choisir leurs candidats. Voici une vue de la place publique alors que de nombreux citoyens s'y pressent pour consulter les listes électorales. (Photo International News)

La perfidie de Goering à l'égard des Tchèques

Des documents établissent comment Hermann Goering subjugua la Tchécoslovaquie par des menaces.

Nuremberg, 5. (P. A.) — Herman Goering a fait tomber les dernières vallétés des Tchèques de résister à la machine de guerre hitlérienne e leur posant l'ultimatum que "la moitié de Prague serait réduite en ruines par les borbardements aériens en moins de deux heures", a-t-on révélé aujourd'hui devant le tribunal militaire international.

Les procureurs alliés ont déposé devant le tribunal chargé de juger Goering et 19 autres chefs nazis accusé de crimes de guerre des documents officiels allemands et des rapports diplomatiques français et britanniques révelant le plan des menaces et des perfidies nazies qui ont écrasé les Tchèques 5 mois seulement après le pacte de Munich.

La poursuite a révélé en détail comment le président Emil Hacha de Tchécoslovaquie fut mandé à Berlin la veille de l'entrée des troupes allemandes en Tchécoslovaquie, le 14 mars 1939, pour apprendre que Prague serait bombardée si les Tchèques résistaient aux envahisseurs nazis.

Goering menaça Hacha de bombarder la capitale tchèque s'il n'"invitait" pas immédiatement les troupes allemandes à entrer dans son pays, a révélé un rapport de l'ambassadeur français Robert Coulondre, lu au proces.

La poursuie lut ensuite le rapport de l'ambassadeur anglais sir Neville Henderson, disant que Goering, dans une entrevue subséquente, n'a pas nié avoir utilisé cette menace, mais prétendit n'avoir eu l'intention d'employer la Luft waffe que "si des vies allemandes étaient perdues."

Le président Hacha céda finalement à ces menaces et les Allemands traversèrent la frontière sans opposition le lendemain.

La subjugation de la Tchécoslovaquie par Hitler a été qualifiée de "pur banditisme international" par la poursuite, qui a présenté des documents montrant comment le Fuhrer fit venir les chefs tchèques et slovaques à Berlin.

Le rôle joué par la Hongrie dans la division de ce petits pays a été démontré par une lettre adressée à Hitler par l'amiral Nicholas Horthy, régent de Hongrie, dans laquelle il parlait de plans pour créer un "incident de frontière", le 16 mars 1939, devant servir à l'invasion de la Ruthénie, l'une des provinces de la Tchécoslovaquie.

Horthy n'eut cependant pas besoin de simuler un "incident". Les troupes allemandes pénétrèrent en Tchécoslovaquie le 14 mars 1939 et la Hongrie en profita pour s'emparer de la Rhuténie presque sans opposition.

Meany accuse les Russes

Harrisburg, Pe., (P.A.). — L'Union soviétique utilise "des prérogatives de dictateurs" dans ses relations avec les nations conquises en Europe, a déclaré George Meany, secrétaire-trésorier de la Fédération américaine du Travail. M. Meany a reçu la médaille du conseil des employés publics de la Pennsylvanie pour être celui qui a le plus contribué au bien-être des travailleurs durant l'année."

Un nouveau vote aux usines Ford

Windsor, 5. (P.C.) — Les officiers du local 200 des Travailleurs de l'automobile (C.I.O.) ont décidé aujourd'hui d'étudier l'opportunité de demander un nonveau vote aux membres de l'union sur la question de mettre fin à la grève de 85 jours dans les usines de la compagnie Ford du Canada. Des piqueteurs ont fait circuler hier des requêtes parmi les ouvriers pour connaitre leur opinion sur cette question d'accepter la proposition du gouvernement fédéral. La semaine dernière 5,000 grévistes avaient voté contre cette proposition. On disait hier soir que le nombre des ouvriers favorables à la continuation de la grève diminue.

UNE NOUVELLE CROIX : Mgr FRANCIS-J. SPELLMAN, archevêque de New-York, bénit la nouvelle croix de 12 pieds et demi qui remplacera la croix de granit au haut du clocher nord rénové de la cathédrale Saint-Patrick. (Photo International News)

Le gouvernement chinois sur le point de s'installer à Nankin

Tchoung-King, 5 (PA) — Un porte-parole du cabinet a dit aujourd'hui que le conseil exécutif de la Chine se réunira à Nanking après le 15 décembre et que suivant les plans actuels le premier ministre T.-V. Soong s'établira également dans l'ancienne capitale.

Le porte-parole, P.-H. Chang, a annoncé que le personnel des divers ministères se transporterait à Nanking d'ici 10 jours, mais le gouvernement demeurera à Tchoung-King probablement jusqu'en mars prochain. Quelque 1,500 employés du gouvernement seront transportés à Nanking par avion d'ici le 15 décembre, a dit Chang.

Le sous-ministre des affaires étrangères Liu Chieh a cependant annoncé que les négociation sino-soviétiques concernant le transport aérien de troupes nationalistes à Moukden et à Tchang-Tchoun, en Mandchourie, seront terminées d'ici quelques jours.

Des dépêches du front disent que les forces nationalistes avançant en Mandchourie ont déjà dépassé le centre ferroviaire de Sinmin, 30 milles à l'ouest de Moukden, et qu'elles se dirigent vers cette ville industrielle.

Des officiels communistes ont accusé les nationalistes d'appliquer la conscription sur une vaste échelle dans six provinces du nord de la Chine et des rumeurs circulent à l'effet que les communistes chinois possèdent une force aérienne prête à s'attaquer aux forces du lt-gén. Tu Yu Ming, qui approchent présentement de Moukden.

A Tchoung-King, le ministre de l'Information K.-C. Wu a dit que le gén. Chou En-Lai, principal négociateur communiste, est attendu à Tchoung-King le 10 décembre avec d'autres délégués communistes au conseil politique consultatif, qui tentera de rétablir la paix entre les deux factions.

Les élections en Albanie

Tirana, Albanie, 5. (P. A.) — Le parti du Front démocratique du premier ministre Enver Hoxha a remporté les 82 sièges de l'assemblée constituante albanaise dans les élections tenues dimanche, obtenant 95 pour cent des votes, ont révélé hier des rapports officiels. C'était le seul parti complet en lice.

Dans les premières élections tenues en Albanie depuis 24 ans, 555,271 des 603,556 personnes éligibles ont voté. Les "indépendants" ont obtenu quelques votes dispersés. L'Assemblée préparera une nouvelle constitution et déterminera la méthode à suivre pour choisir un chef d'Etat.

Tempête sur la côte du Pacifique

Seattle, 5. (P.A.) — Une violente tempête a balayé hier soir la côte du Pacifique, causant au moins trois pertes de vie, et se dirigeait aujourd'hui vers le nord. Le vent, soufflant à plus de 50 milles à l'heure, a cassé des poteaux et des arbres et renversé des maisons dans l'Oregon et Washington et menacé les navires arrivant à Puget Sound avec des vétérans rapatriés et des marchandises.

Les dommages les plus considérables semblent avoir été causés dans la région de Portland, Ore. Un certain nombre de navires ont été endommagés légèrement dans des collisions à Puget Sound.

Les libéraux veulent livrer un ardent combat contre le bill qui prolonge le maintien des pouvoirs accordés au gouvernement durant la guerre — M. Coldwell appuie le gouvernement — Discours de MM. Pouliot, Lesage et Gagnon.

Ottawa, 5 (D. N. C.) — Le ministre de l'Agriculture M. J.-G. Gardiner, a défendu la nouvelle édition du bill 15 contre de furieuses attaques des conservateurs en Chambre des Communes, hier soir, en déclarant que ce projet de loi, destiné à donner au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour lutter contre l'inflation, était maintenant chargé de garantir pour les droits constitutionnels et que le parti libéral se plaçait dans un juste milieu entre ceux qui veulent faire disparaitre immédiatement tous les contrôles et ceux qui voudraient les maintenir indéfiniment.

De son son côté, le chef de la CCF M. M.-J. Coldwell, a dit que, si son parti était au pouvoir, il serait contraint, dans les circonstances actuelles, de demander des pouvoirs extraordinaires comme faisait le gouvernement libéral dirigé par M. Mackenzie King et comme avaient fait les gouvernements de tous les autres pays du Commonwealth. Interrompu à plusieurs reprises par les conservateurs pendant son discours, M. Coldwell a déclaré que jamais le Canada n'avait connu une pire dictature que sous le gouvernement conservateur de M. R.-B. Bennett.

Le débat sur la deuxième lecture du bill 15 a occupé les deux dernières séances de la Journée hier et se continue aujourd'hui. Calme au cours de l'après-midi, la Chambre s'anima hier soir, pendant que M. Gardiner déchiqueta phrase par phrase un discours prononcé auparavant par le député conservateur de Stanstead, M. John-T. Hackett. Celui-ci avait prétendu que l'état d'urgence était dû aux contrôles du temps de guerre et demande pourquoi il fallait maintenant d'autres contrôles pour supprimer les contrôles.

Le ministre de l'Agriculture et le chef de la CCF provoquèrent tour à tour des scènes orageuses et le président de la Chambre, M. Gaspard Fauteux, dût intervenir à plusieurs reprises. Tout en approuvant le principe du bill 15, M. Coldwell reprocha au gouvernement de ne pas avoir présenté un bill entièrement nouveau et fit observer que la Chambre aurait l'occasion en examinant le bill en comité après la deuxième lecture, d'essayer de l'amender.

En plus de MM. Gardiner, Coldwell et Hackett, participèrent au débat MM. J.-F. Pouliot, libéral de Témiscouata ; P.-E. Gagnon, indépendant de Chicoutimi ; Jean Lesage, libéral de Montmagny-L'Islet ; Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire ; Anthony Hlynka, créditiste de Vegreville (Alberta) ; King Hazen, conservateur de St-John-Albert ; Russell Boucher, conservateur de Carleton ; Donald Fleming, conservateur de Toronto, et la major E. D. Fulton conservateur de Kamloops.

M. POULIOT

Premier orateur à prendre la parole au début de la séance de l'après-midi, le député de Témiscouata assure qu'au commencement de la guerre le gouvernement avait l'intention de confier à deux membres du Parlement la tâche de combattre l'inflation, mais que ce projet fut abandonné pour diverses raisons. A son dire, le Parlement sert de tampon au gouvernement, car ce sont les députés qui reçoivent toutes les plaintes, qui ont pour tâche d'encaisser les contre-coups.

M. Pouliot ne croit pas que les amendements proposés au bill 15 par le Gouvernement empêcheront la crise dont il assure que le pays est menacé, parce que le pouvoir d'achat d'un trop grand nombre diminue très vite à l'heure actuelle, tandis que d'autre n'ont plus d'emploi. Ces gens s'inquiètent et le devoir du gouvernement et du Parlement est de voir à ce que la situation s'améliore.

Le député de Témiscouata croit que les hommes publics doivent songer avant tout à prévenir la crise qui s'en vient et dont on trouve des signes dans le fait que nulle part ne se manifeste la joie exubérante que devrait faire régner la victoire remportée sur les ennemis communs. La guerre continue dans certaines parties du monde et M. Pouliot d'ajouter ironiquement : "Mais heureusement, le bill 15 prévoit que la guerre sera officiellement terminée le 1r janvier."

M. Pouliot considère que certains des contrôleurs ont bien accompli leur travail, mais qu'ils eussent encore mieux fait s'ils avaient été sous le contrôle du Parlement. C'est parce que les membres du Parlement sont élus par le peuple et sont responsables au peuple qu'ils ne jouissent pas, en haut lieu, de la même confiance que les contrôleurs.

Les députés, suivant M. Pouliot, peuvent être comparés à des chevaux suant et soufflant sur une "machine à battre déconnectée", des chevaux dont le travail est absolument inutile parce que le gouvernement trace sa politique sans les consulter.

Après avoir protesté contre le fait que les hommes de la marine marchande ne jouissent pas auprès de la Commission du Service civil de la même préférence que les anciens combattants, le député de Témiscouata déclare qu'il s'inquiète beaucoup de l'avenir. Il souhaite que la prochaine guerre tarde le plus possible à éclater parce que ce sera la fin du monde, mais ajoute qu'il n'y a pas seulement la bombe atomique à craindre : "Il y a aussi la guerre civile dont nous sommes menacés."

M. GAGNON

Au début de son discours, le député de Chicoutimi entreprend de critiquer la nouvelle version du bill 15, mais le Président de la Chambre, M. Gaspard Fauteux, lui fait observer que les amendements proposés par le gouvernement ne pourront être débattus qu'en comité après l'adoption du bill en deuxième lecture.

Poursuivant son discours, M. Gagnon déclare que l'adoption du bill permettra au gouvernement de régir, par décrets et arrêtés ministériels, la vie matérielle et sociale du pays. Le Parlement se trouvera devant des faits accomplis dont il devra porter la responsabilité devant le peuple. "L'âge d'or des commissions atteint ainsi son apogée,

(Suite à la page 17, 2e col.)

Nouvelles de Lévis

Nouveau club de ski à Lévis.

Il nous fait plaisir d'annoncer la formation d'un nouveau club de ski à Lévis. Ce club sera connu sous le nom de "Faucon Blanc" et aura un magnifique chalet dans l'édifice du restaurant Black Cat, 39 avenue Bégin, à Lévis. C'est un local nouvellement construit, très vaste et des plus moderne. L'on prépare actuellement un programme spécial pour l'ouverture officielle et la date de cette soirée sera annoncée d'ici quelques jours. Les officiers de ce nouveau club seront nommés prochainement. Ceux qui désirent devenir membres de ce club de ski n'auront qu'à s'adresser au chalet, 39 avenue Bégin, à Lévis. On prévoit une saison très active pour les amateurs de ce sport très populaire sur la rive sud.

Supplique et heure de garde.

Demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église de Bienville, il y aura supplique et heure de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Demain après-midi, à 2 heures, en l'église du Christ-Roi, il y aura heure de garde et de prières spéciales en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

En route pour la Belgique

M. Henri Lemieux, de Bienville, est au nombre des membres de l'équipage canadien-Français qui font le voyage à bord du cargo "Firbranch", pétrolier canadien de 3,600 tonneaux, qui passa devant Québec le 30 novembre avec un chargement général en destination du port d'Anvers, en Belgique. M. Lemieux agit comme chef mécanicien sur ce frêteur qui fera ensuite le transport du vin pour le compte du gouvernement français.

Assemblée et causerie dimanche à Lauzon.

Tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon sont invités avec leurs épouse ou compagne d'assister à une assemblée générale de cette Société qui sera tenue dimanche prochain, à 8 heures 15, en la salle du collège de Lauzon, sous la présidence de M. Antoine Garant. Le capitaine Marcel Bourget, de Lauzon, donnera une causerie intitulée "Un Canadien au front". Il sera présenté par M. Levi Bourassa et remercié par M. Antoine Garant. M. Arthur Massé donnera un résumé des activités de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon et on présentera un intéressant film sur notre fête nationale du 24 juin dernier.

Pas de séance du conseil municipal

Les membres du conseil municipal de Lévis ne siégeront pas cette semaine. La séance que l'on croyait pouvoir tenir ce soir a été remise à mercredi soir prochain, afin de permettre à M. le maire J.-Adélard Bégin de pouvoir la présider.

Quête du vieux linge demain à Lévis.

On commencera demain matin, à 10 heures, à Lévis, la quête hebdomadaire du vieux linge en faveur des familles pauvres de la paroisse. On recueillera également les jouets usagés en faveur des orphelins de l'Hospice. On passera demain dans les familles des rues Charles-Edouard, Victoria, St-Pélix, St-Jean, Lacroix, Fraser, Déziel, Wolfe, Canton Labadie, Mgr Gosselin, Ste-Catherine, Gauvreau, St-Julien, Notre-Dame et St-Joseph.

Pratique de la chorale des Enfants de Marie.

Ce soir, à 7 heures 30, au lieu habituel, aura lieu une importante pratique de chant de la chorale des Demoiselles Enfants de Marie de Lévis.

Assemblée des employés de tramways.

L'assemblée générale mensuelle des officiers et membres de l'Association des employés de la Cie des tramways de Lévis sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle, rue Commerciale, à Lévis. Pour ceux qui seront en devoir ce soir, une autre assemblée sera tenue demain après-midi, à 2 heures, au même endroit. On compte sur la présence de tous les membres.

Triduum marial à Bienville.

Ce soir, à 7 heures 30, en l'église de Bienville, commencera un triduum préparatoire à la grande fête de l'Immaculée Conception. Ce triduum marial est pour tous les paroissiens et il y aura sermon ce soir, demain et vendredi soirs. Il sera prêché par le Révd Père Augustin Gagné, dominicain et se terminera samedi prochain, le jour de la fête. Samedi, fête patronale des Demoiselles Enfants de Marie, il y aura le matin communion générale et dans l'après-midi, réunion de la Confrérie avec réception de nouveaux membres.

Assemblée des Légionnaires et des Dames Auxiliaires

Ce soir à 8 h., à la Hutte No 3, près du manège militaire de Lévis, aura lieu l'assemblée générale mensuelle des officiers et membres de la succursale No 12 de Lévis de la Légion Canadienne, sous la présidence du major Raoul Audet. On compte sur la présence de tous les membres à cette assemblée importante.

Demain soir à 8 h., en la Hutte No 3, à Lévis, sera tenue une assemblée importante des officières et membres de la section des Dames Auxiliaires de la succursale No 12 de la Légion Canadienne, sous la présidence de Mme R. Audet. On compte que toutes seront présentes à cette assemblée intéressante.

Assemblée de la ligue de hockey

Une assemblée de la Ligue de hockey Lévis-district sera tenue ce soir, à 8 heures, chez M. Jacques Tussault, 54 rue Fraser, à Lévis. On compte sur la présence de tous les officiers à cette réunion importante.

Au Patronage de Lévis ce soir.

Le grand bingo hebdomadaire du Patronage de Lévis aura lieu ce soir, à 8 heures 30. Il y aura de magnifiques cadeaux à gagner et de plus on fixera le tirage du nom de la personne qui est choisie chaque mercredi soir et ces quatre personnes prennent part au tirage du grand prix du mois au montant de cent piastres. On compte sur une assistance nombreuse ce soir.

Omission de noms.

Dans notre compte-rendu d'hier sur la visite faite par la Chambre de Commerce junior de Lévis à l'usine de filtration de Lauzon, deux lignes ont été omises par une erreur typographique. Il s'agit de noms d'employés municipaux qui étaient présents à cette visite, ceux de M. Xavier Drapeau, surintendant municipal, de M. Levi Bourassa, greffier de la ville et de M. Mario Brousseau, trésorier de la ville.

Mariage Couture-Boulanger.

Samedi matin dernier, à 8 heures, en l'église de Bienville, a été célébré le mariage de M. Paul-Henri Couture, fils de M. Georges-Henri Couture, de Bienville, avec Mlle Cécile Boulanger, fille de Mme Vve Alphonse Boulanger, également de Bienville.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Emile Hébert, assistant-curé de la paroisse.

M. G.-H. Couture servait de témoin à son fils et M. Gérard Boulanger accompagnait sa soeur. Pendant la messe un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale, le déjeuner fut pris au manoir Shalenka, rue St-Georges, à Lévis. La veillée des noces eut lieu à la résidence de M. et Mme G.-H. Couture, rue St-Pierre, à Bienville. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Confessions des fidèles demain.

Pour permettre aux fidèles de faire la sainte communion le jour du premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur et samedi, jour de la fête de l'Immaculée-Conception, on entendra les confession demain après-midi et soir ainsi que vendredi après-midi et soir, aux heures habituelles.

Réception de 30 nouveau Congréganistes.

Samedi prochain, jour de l'Immaculée Conception, une imposante cérémonie religieuse aura lieu, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, alors que trente hommes et jeunes gens seront reçus membres de la Congrégation de la Ste-Vierge. Il y aura récitation de l'office le matin, à 7 heures, suivi de la messe et de la communion générale. Le sermon sera donné par M. l'abbé Eddy Rousseau, aumônier des Congréganistes. Le préfet des approbanistes, M. Lévis Lemieux, invite tous les Congréganistes d'être présents à cette cérémonie de samedi matin.

Mort de Mme Vve Léon Dorval.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Lydia Bouchard, épouse de feu M. Léon Dorval, survenue lundi soir, à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis. La défunte, âgée de 81 ans, était la soeur de Mme Louis Carrier, Mme Pierre Carrier et Mme Emile Beaudoin, de Lauzon, de Mme Odule Carrier, de Montréal et de Mme Eudore Poirier, de Québec. Elle était la tante de M. Henri Corriveau, de Lauzon et de Mme Vve Adélard Pelchat, 9 rue St-Charles, à Lauzon, où la maison J.-P. Thibault a transporté les restes mortels où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église de Lauzon. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Funérailles de M. J.-A. Ouellet.

Ce matin, à 8 heures, en l'église de Lauzon, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph-Arthur Ouellet, époux de feu dame Odélie Thibault, décédé lundi dernier, à l'âge de 79 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furnt conduits au cimtière St-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

MAISON A VENDRE

A GROS PIN

Maison neuve, 2 étages, en brique, moderne, libre à l'acheteur. Faut vendre immédiatement, aucune offre raisonnable refusée. 92, 1ere Avenue, Gros Pin ou 345, 1ème Ave, Limoilou.

Nouvelles de travail

Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

HOMMES — DEMANDES POUR QUEBEC

6	Mouleurs-fonderie	30.00—45.00 sem.
1	Rembourreur (auto)	.50 et plus hrs.
1	Pâtissier d'expérience	25.00 sem.
1	Tailleur de fourrure	25.00—36.00 sem.
2	Poseurs Brûleurs automatiques à l'huile	.80 hre.
30	Commissionnaires	8.00—12.00 sem.

HOMMES — DEMANDES EN DEHORS DE QUEBEC

1	Pharmacien licencié	45.00 sem.
1	Commis-pharmacien d'expérience	45.00 sem.
1	Horloger (instruments de précision)	35.00 sem.
1	Forgeron-ferrant — logé, nourri	15.00 sem.
2	Tailleurs (vêtements)	30.00—48.00 sem.
3	Tailleurs (mfre chaussures)	.60 hre.

FEMMES — DEMANDEES POUR QUEBEC

2	Gouvernantes (très expérimentée)	30.00—50.00 ms
17	Piqueuses (mfre chaussures)	.17—.25 hre
1	Vendeuse d'expérience (confection dames)	selon expérience
3	Solliciteuses-vendeuses (à domicile)	à commission
3	Sténographes bilingues d'expérience	65.00—95.00 ms

FEMMES — DEMANDEES EN DEHORS DE QUEBEC

157	Servantes	35.00—75.00 ms
7	Cuisinières	45.00—75.00 ms
2	Sténographes bilingues avec expérience	100.00—140.00 ms
65	Ouvrières (mfre chaussures)	— au début .29 hre

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell, Ministre du Travail — *A. MacNamara*, Sous-ministre

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4917

Vous serez si jolie, madame ou mademoiselle, lorsque vous porterez ce deux pièces élégant ; et vous pouvez, à l'aide de ce patron, vous le confectionner en peu de temps, pour un prix modique.

Le patron se vend dans les grandeurs de 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. La taille 13 ans demande 2 5-8 vges de matériel de 39 pces de largeur et 3-8 vges de couleur contrastante.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les cheques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le Bridge Contrat

Solution du dernier problème

Lorsque le jeu d'une main tire à sa fin et que les quelques cartes que vous avez peuvent être importantes en défense, il faut bien surveiller. Votre problème peut alors consister à faire le choix de la levée que vous voulez remporter.

	♠ R 7 4 ♥ A V 7 ♦ 8 6 5 3 ♣ V 10 4	
♠ A D 8 2 ♥ 10 6 ♦ 9 4 ♣ A R D 9 2	N. O. E. S.	♠ 10 9 6 ♥ 5 4 3 ♦ R V 7 2 ♣ 7 6 5
	♠ V 5 3 ♥ R D 9 8 2 ♦ A D 10 ♣ 8 3	

(Donneur : Ouest. Les deux côtés sont vulnérables.)

Les annonces : Ouest, 1 Trefle; Nord passe; Est passe; Sud 1 Coeur; Ouest, 1 Pique; Nord passe; Est passe; Sud, 2 Coeur Ouest passe; Nord. 3 Coeur; Est passé; Sud, 4 Coeur.

Si tout avait été au plus mal pour Sud, il aurait perdu trois levées en Pique, deux en Carreau et deux en Trèfle, ce qui l'aurait mis à 4 levées en dessous de son contrat. Mais, en plus de l'heureuse situation des honneurs, il fut aidé par une mauvaise défensive de ses adversaires et réussit à faire son contrat.

Ouest joua deux hautes cartes de Trèfle et Sud coupa la troisième. Il attaqua alors vers l'As de Coeur du Mort et revint avec un petit Carreau pour finasser la Dame. Il joua le Roi de Coeur pour enlever l'atout et revint avec l'As de Carreau. Il avait remarqué que sur son As de Coeur Ouest avait écarté le 2 de Trèfle et sur l'As de Carreau, le 9 de Trefle, la dernière carte de sa suite. Il restait donc à Ouest quatre cartes de Pique.

Sud joua donc le 3 de Pique, espérant que Ouest aurait l'As et le jouerait. C'est ce que Ouest fit. Il le regretta. Il était obligé de revenir en Pique alors que contre sa Dame gardée, il y avait le Roi du Mort et le Valet de Sud. S'il avait joué une petite carte sur le 3 de Pique et laisser le Roi du Mort faire sa levée, le retour aurait été vers lui et non contre lui. Cela lui aurait donné deux levées certaines en Pique et le contrat des adversaires aurait été empêché.

PROBLEME DE DEMAIN

	♠ V 9 2 ♥ Aucun ♦ D V 9 6 5 3 ♣ 9 7 3 2	
♠ D 5 4 ♥ A D V 6 ♦ A 7 ♣ A D V 5	N. O. E. S.	♠ 8 6 ♥ R 10 9 5 4 2 ♦ R 2 ♣ 8 6 4
	♠ A R 10 7 3 ♥ 8 7 3 ♦ 10 8 4 ♣ R 10	

(Donneur : Nord. Est-Ouest vulnérables.)

Qui pensez-vous profitera le plus en ouvrant les annonces dans cette main ? Que doit-il annoncer ?

Le monde entier manque d'huile et d'autres matières grasses

Ottawa, 55 (P.C.).— Le Dr F.-H. Lehberg, de la commission conjointe des vivres, a révélé hier que la situation des huiles et des matières grasses est loin d'être encourageante dans le monde entier et qu'il y a un déficit substantiel dans ce domaine.

Le Dr Lehberg, administrateur fédéral des huiles et des graisses, a déclaré que le surplus exportable du monde, qui était auparavant divisé entre le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, doit maintenant être réparti entre une quinzaine de pays qui réclament leur part des approvisionnements mondiaux.

Le rapport du Dr Lehberg a marqué la seconde journée de cette conférence de trois jours. La conférence doit se terminer aujourd'hui alors que les 60 délégués feront leurs recommandations relativement aux objectifs de production de l'agriculture canadienne pour 1946.

A la séance du matin, la conférence a étudié les estimés de production de l'industrie laitière canadienne et pris connaissance de rapports montrant une augmentation dans la production du beurre de crémerie, du fromage cheddar, des oeufs, de la volaille et du lait cette année.

Les statistiques du beurre montrent entre autres que la production estimative de beurre de crémerie cette année sera de 294,492,000 livres, dont 290,386,000 serviront à la consommation domestique après l'exportation de 3,900,000 livres.

Le Dr Lehberg a souligné que l'embauchage industriel futur est étroitement relié à la production de la graine de lin, parce que l'industrie de la peinture et autres industries réclament de fortes quantités d'huile de graine de lin. Il a aussi imputé à la faible production de lin la pénurie de graisses et de shortening dont se plaignent actuellement les ménagères canadiennes.

Le Dr Lehberg a déclaré que les ensemencements de lin ont été fortement réduits l'an dernier et encore cette année, par suite des revenus plus intéressants que promettent le blé, l'avoine et l'orge, principales récoltes dans les provinces des Prairies où se cultive aussi la plus grande partie du lin au pays.

Les ensemencements de soleils, une autre plante dont la graine est riche en huile, n'ont été que de 14,216 acres cette année, loin de l'objectif de 28,000 acres fixé par la conférence agricole de 1944. Le besoin urgent d'huile nécessite une forte augmentation des ensemencements pour 1946, a dit le Dr Lehberg.

Par contre, les ensemencements de fèves soya et de colza, deux plantes riches en huile, ont été plus forts cette année.

Les autres rapports présentés hier après-midi traitaient de la production du tabac, du miel, des produits de l'érable, de la betterave à sucre et de diverses plantes comestibles.

Les estimés de production du beurre pour cette année montrent pour le Québec 88,999,000 livres, contre une moyenne de 78,194,000 pour les années 1940-44. Les estimés préliminaires de la production du lait pour 1945 ont été placés à 17,600,000 livres, les mêmes que l'an dernier; on estime la production du cheddar à 183,290,000 livres, cinq pour cent au-dessus de l'objectif fixé pour 1945 la production de lait évaporé est estimé à 200 millions de livres contre une moyenne de 169,067,000 livres pour la moyenne de 1940-44, tandis que la production de lait en poudre a grimpé de 26,594,000 livres à quelque 35,000,000.

On estime la production des oeufs à 395,000,000 de douzaines pour 1945, la plus forte production dans l'histoire du Canada et une augmentation de 34 millions de douzaines sur 1944. On estime la consommation domestique des oeufs à 291 millions de douzaines pour 1945 soit une augmentation de 37 millions de douzaines sur la moyenne pour 1940-44.

Gros incendie

Prince Albert, Sask., 5. — (P. C.) Quarante automobiles et camions ont été détruits à bonne heure hier dans l'incendie de la Regent Motors Building. On estime les pertes à $100,000.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

30% en argent ou de très belles primes vous seront donnés GRATUITEMENT. Vendez pour $5.00 de cartes de Noël et Bonne Année. Demandez les cartes et le catalogue de primes.

ALLEN NOUVEAUTES

St-Zacharie, Qué.

Murine rafraîchit et calme rapidement les yeux qui sont fatigués et irrités. Très utile pour ceux qui travaillent à la lumière artificielle. Murine fut créé par un spécialiste pour les yeux. C'est un mélange scientifique de sept ingrédients . . . inoffensif . . . doux . . . très calmant. Rafraîchissez vos yeux. Employez Murine pour les calmer.

Me Louis de Gonzague Baillairgé et la fondation de la Villa Manrèse

La campagne de souscription en faveur de la Villa Manrèse rappelle le souvenir de nombreux et généreux donateurs qui ont rendu possible son oeuvre et dans le groupe de ceux qui ont permis d'abord la fondation de la maison de retraites des RR. PP. Jésuites à Québec et l'aident à se maintenir, le nom de l'avocat Louis de Gonzague Baillairgé brille au premier rang.

M. Baillairge fournit en effet au R. P. Joseph-Edouard Déry, s.j., supérieur de la résidence de la rue Dauphine, qui songeait à ouvrir une maison de retraites, les moyens de réaliser son projet. Ceci se passait en 1891 — il y aura donc 50 ans l'an prochain — et l'oeuvre naissante s'installa dans la propriété de Mme (Vve) Léger Brousseau, sur le chemin Ste-Foy, à peu de distance de l'avenue des Erables. Ce fut le berceau de l'oeuvre de Manrèse et la propriété Brousseau, connue ensuite sous ce premier nom, abrita aussi le presbytère de Notre-Dame du Chemin; en 1921, l'oeuvre des retraites déménageait dans la propriété actuelle, et il y a quelques années, la première Villa Manrèse faisait place à l'hôpital Ste-Anne.

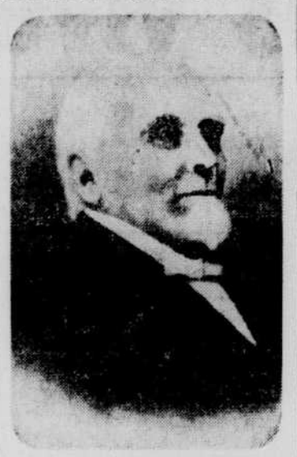

M. Baillairgé appartenait à cette famille très en vue de Québec qui a produit toute une pléiade d'architectes et de sculpteurs qui tracèrent les plans de nos églises ou les décorèrent, la vénérable basilique de notre ville en tête, à la fin du 18ième siècle ou au début du 19ième et dont des membres ont occupé des postes de grande responsabilité durant de nombreuses années par la suite. Il étudia au Petit séminaire de Québec et fut admis au Barreau le 12 octobre 1835 après avoir fait sa cléricature chez l'hon. Philippe Panet, fils de l'hon. Jean-Antoine Panet, orateur du premier Parlement du Bas Canada, et l'hon. René-Edouard Caron, maire de Québec, avec qui il entra en société en 1844. Six ans plus tard, tous deux furent nommés avocats de la Corporation de Québec et quand l'hon. Caron fut nommé juge (il devint plus tard lieutenant-gouverneur), M. Baillairgé assuma seul la charge d'avocat de la Cité qu'il remplit de 1861 à 1885 alors qu'uon lui adjoignit l'hon. C.-A.-P. Pelletier (également lieutenant-gouverneur par la suite). M. Baillairgé mourut en 1896 à l'âge de 88 ans. Durant son séjour à l'hôtel de ville, le Conseil adopta plusieurs résolutions pour signaler les succès qu'il avait remportés.

M. Baillairgé fut l'un des fondateurs de la Société St-Jean-Baptiste et il en fut le président général de 1855 à 1859. Avec son ami, le Dr Olivier Robitaille, il fut l'un de ceux qui conçurent l'idée de réunir et de déposer dans un seul tombeau les ossements des soldats français et anglais tombés à la bataille de Ste-Foy et de faire ériger le monument des Braves dont les plans furent préparés par M. Charles Baillairgé, un autre membre de cette famille illustre. Il était également le possesseur du "drapeau de Carillon" que lui avait donné le Frère Louis, le dernier survivant des Récollets; à sa mort, un de ses neveux, M. Frédéric-G. Baillairgé, remit la précieuse relique à l'université Laval. Il fut aussi l'un des membres fondateurs de l'Institut canadien en 1848 et en fut nommé président honoraire en 1873.

M. Baillairgé avait été crée chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand et comte romain par le pape Léon XIII en récompense de ses dons aux oeuvres de charité. Il était célibataire.

C'est une dette de reconnaissance que d'évoquer la mémoire de ce généreux citoyen au début de cette campagne. Les organisateurs de celle-ci se souvenant du rôle joué par M. Baillairgé dans l'histoire de l'hotel de ville ont demandé au chef actuel de l'administration municipale le maire L. Borne, d'accepter l'une des présidences du comité d'honneur. M. Borne a accepté avec plaisir et il a adressé au supérieur de la Villa Manrèse, le R. P. Joseph Paré, s.j., une lettre dont nous détachons les paragraphes suivants: "Je vous prie de croire qu'il m'est très agréable d'accepter la présidence d'honneur du comité de citoyens formé pour l'organisation d'une souscription publique en faveur de la maison de retraites fermées de Villa Manrèse. Si je puis vous être de quelque utilité pour vous aider à faire un succès de cette oeuvre, j'en serai très heureux".

--La Couronne ne soumet pas au jury les aveux de P.-H. Déry

(Suite de la dernière page)

pouce. Ici, le témoin précise que les artères carotides de la victime n'étaient pas touchées, ce qui avait pu permettre à celle-ci de garder une certaine lucidité d'esprit après avoir été atteinte. Le Dr Desrochers ajoute même que la victime avait pu faire certains gestes après avoir été frappée, sans pourtant pouvoir parler; à la poitrine: une plaie causée par un instrument tranchant et amenant une perforation du poumon, l'arme ayant pénétré à l'intérieur de la poitrine jusqu'à une profondeur de deux pouces.

Il y avait également de multiples coupures superficielles aux paumes des mains et particulièrement en travers des doigts.

L'examen interne a par ailleurs révélé qu'il n'y a pas eu d'hémorragie du cerveau et que la cause de la mort doit être attribuée à une perte de sang survenue à la suite des blessures subies. Les plaies du cou et la blessure du poumon étaient mortelles et devaient amener la mort à brève échéance.

LE Dr SAMSON

Le Dr Eucharist Samson était à l'Hôtel-Dieu vers six heures quinze le 17 février, lorsqu'il fut appelé auprès de Mme Giroux. Il constata que celle-ci était déjà morte. Un examen sommaire lui permit de constater les mêmes blessures que celles rapportées par le Dr Desrochers.

LE Dr ROMEO GAGNON

Dans la soirée du 17 février, vers 11 heures, le Dr Gagnon fut appelé à l'Hôtel-de-Ville, auprès de Paul-Henri Déry. Il constata chez l'accusé des blessures aux mains, particulièrement des multiples égratignures à la main gauche, et un emportement de la peau à une jointure.

Le Dr Gagnon se dit d'avis que les égratignures pouvaient remonter à un ou deux jours, mais que la blessure à la jointure ne pouvait dater que d'une ou plusieurs heures. La défense lui fait cependant adopter cette version que cet emportement pouvait être une ancienne blessure ravivée qui de ce fait pouvait paraître récente.

M. THOMAS BLIERS

Le témoin avait commencé à témoigner au début du procès, mais avait dû se retirer par suite d'une indisposition due à une forte tension nerveuse. Hier, l'hon. juge Lucien Cannon, président du tribunal, ordonna le huis clos le plus strict afin de permettre à M. Bliers de témoigner plus facilement.

M. Bliers ne fut interrogé que par le procureur de la défense, Me Antoine Rivard, c.r. Il déclare être monté au logement Giroux avec deux autres commis de chez Carrier & Goulet. Etant arrivés par l'arrière, ils trouvèrent la porte barrée, puis sur l'invitation de M. Giroux, qu'ils virent arriver dans la cuisine, ils firent le tour par en avant. Le témoin ne se rappelle pas si M. Giroux lui a parlé tout le temps qu'il fut dans la cuisine où était étendue Mme Giroux. Il se souvient seulement que M. Giroux a demandé qu'on appelle le prêtre et l'ambulance.

A l'issue de ce témoignage, la Couronne déclare sa preuve close.

Projet pour l'O. N. U.

Londres, 5. — (PC) Un délégué français a proposé hier que le siège permanent de l'Organisation des Nations Unies soit partagé entre le Nouveau-Monde et l'Ancien.

Fiorelli condamné à 18 mois de prison

Montréal, 5 (PC) — Joseph Fiorelli, 17 ans, qui s'est évadé de l'école de Réforme du Mont St Antoine, a été condamné hier par le juge T. A. Fontaine, à 18 mois de prison après qu'il eut plaidé coupable à l'accusation du vol d'une automobile. La police dit que le jeune homme a été arrêté après une course de plusieurs milles en automobile, à une vitesse atteignant jusqu'à 70 milles à l'heure, à certains moments.

Effroyable explosion

Fall River, Mass., 5. (PC) — Quinze personnes ont dû être transportées à l'hôpital, et plus de 200 autres ont été blessées hier au cours d'une explosion de gaz, à l'usine de la Pepperell Manufacturing Company. La plupart ont été coupées à la figure quand plus de 1,000 fenêtres volèrent en éclats.

La police dit qu'un conduit à gaz d'éclairage explosa entre deux bâtisses de l'usine.

Haïti porte la population la plus dense du monde actuel, 275 personnes par mille carré.

Maux d'estomac et de foie soulagés par le TONIQUE: LAXATIF & AMERS

Pas d'appétit ? Maux de tête, bilieux, indigestion ? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Tonique: LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) favorise l'élimination des reins, des intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c, 25c. Pharmacies. (TABLETTES) **HERBES INDIGENES DE BLISS**

BUVEZ DU délicieux VI-TONE pour plus d'énergie au travail!

"Je veux vous donner la première règle de la santé"

Si vous suivez cette règle, vous êtes presque certain d'éviter beaucoup de douleurs et de maux et vous prolongerez votre vie.

La règle est, "L'Evacuation Quotidienne des Intestins". Vous savez que c'est la première règle de votre médecin. Pourquoi ne pas suivre ses conseils et par cela éviter beaucoup de maux et de malaises.

Les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie vous aideront beaucoup à suivre cette règle et en même temps à éviter des maux sérieux en éveillant l'action du foie et des reins.

L'indigestion, l'accès de bile et les dérangements du foie—le mal de dos, les douleurs rhumatismales et les affections des reins sont bientôt soulagés par ce traitement reconnu.

Vous pouvez employer les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie avec confiance parce qu'elles ont prouvé leur dépendance. 35c. la boîte.

Pilules du Dr Chase

BIENTÔT SOUS PRESSE!

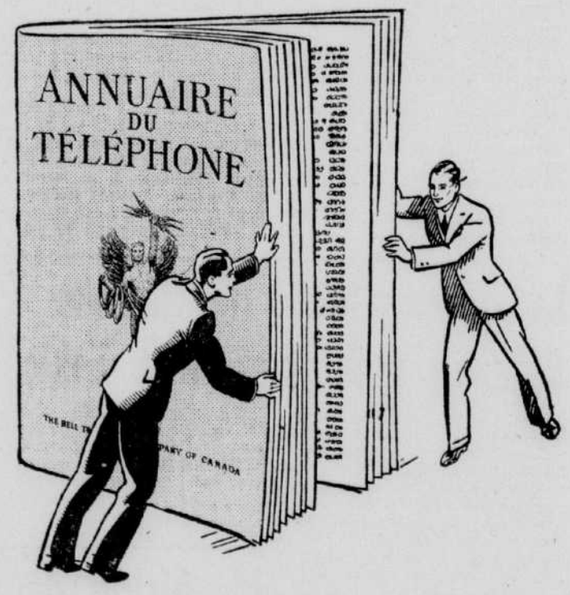

S.V.P. vérifiez *maintenant !*

Assurez-vous que votre inscription est exacte.
C'est le temps de la modifier s'il y a lieu.
Il suffit d'appeler notre bureau d'affaires.

Le gérant,
BENOIT ROBILLARD

Achetez des timbres et certificats d'épargne de guerre régulièrement.

POUR AVOIR UN BON SIROP CONTRE LE RHUME Essayez le VENO

Soulagement rapide des RHUMES-TOUX BRONCHITES ASTHME

LES ENFANTS AIMENT LE VENO

ACHETEZ-EN UNE BOUTEILLE AUJOURD'HUI !

LE LOUP DE MER — Par Fan Stricker

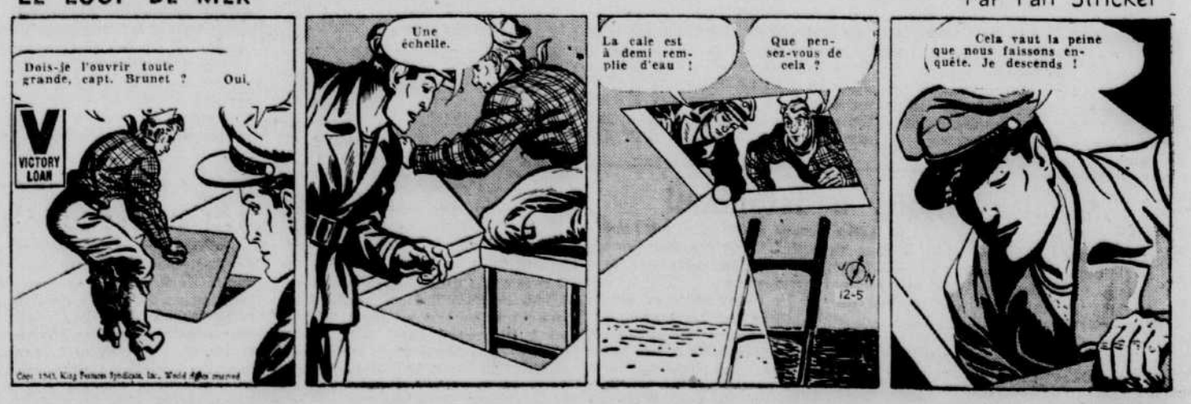

L'Université honore le général H.-D.-G. Crerar

S. Em. le Cardinal Villeneuve remet aux commandant de la première armée canadienne un diplôme d'honneur en droit.

S. Em. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, visiteur royal et chancelier apostolique de l'Université Laval, a remis hier après-midi le diplôme d'honneur de docteur en Droit au général H.-D.-G. Crerar, C.H., C.B., D.S.O., L.L.D. Leurs Excellences Nos Seigneurs Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, et Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, assistaient à la cérémonie au grand salon de l'Université. Des représentants de toutes les forces armées canadiennes, dont plusieurs héros de la dernière guerre qui ont servi sous les ordres du général Crerar, des membres du corps professoral universitaire et plusieurs notables invités ont été témoins de cette cérémonie.

Après avoir revêtu la toge de docteur en Droit et avoir signé au livre d'or de l'Université, le général a prononcé une brillante allocution s'exprimant en français. Le général a fait de magistrales considérations sur "le caractère et son importance capitale dans la paix comme dans la guerre".

S. Em. le Cardinal a apprécié l'allocution du général Crerar en disant qu'elle témoignait du classicisme de sa pensée et de la sincérité de son coeur: "Classic in mind and righteousness of heart". M. l'abbé Maurice Laliberté, vice-recteur de l'Université Laval, a présenté le récipiendiaire dont il a évoqué la carrière et les mérites. Il a dit le plaisir de l'Université de conférer à cet éminent canadien un doctorat d'honneur. M. l'abbé Laliberté a rappelé que le commandant de la première armée caiadienne a été le premier canadien à obtenir le grade de général durant son service actif au front, lui qui, "par une série d'opérations habiles à travers l'Italie, la France, la Belgique, la Hollande et même l'Allemagne, a su préparer efficacement la victoire finale des Alliés en Europe occidentale".

"Si l'Université Laval vous confère un doctorat en droit honoris causa", poursuit M. l'abbé Laliberté, "elle le fait, certes pour votre valeur militaire et les immenses succès obtenus sous votre sage et courageuse direction. Mais elle veut aussi reconnaître la science de l'universitaire, du professeur qui met au service de son pays sa vaste culture, et la sagesse politique de celui qui a gouverné une région occupée pendant les quelques mois qui suivirent la guerre".

"Première université française en Amérique, il lui plait de voir en vous un Canadien qui goûte la culture française, qui en parle la langue non seulement dans les entretiens privés, mais aussi dans les allocutions publiques.

"Elle veut enfin honorer l'esprit de justice et l'humilité qui vous font volontiers reporter sur vos officiers et vos soldats les honneurs qu'on vous confère. Votre bienveillance s'étend à tous; elle n'oubile pas les aumôniers qui ont soutenu le moral de vos hommes, et ont aidé un grand nombre à recevoir, selon le mot de saint Paul que vous avez cité, la récompense de leurs mérites, tandis qu'ils préparaient les autres, de retour ici, à mener une vie honorable et utile encore à leur pays".

LE GENERAL CRERAR

Dans ses considérations sur le caractère et son importance capitale dans le paix comme dans la guerre, le général Crerar a déclaré que "les réalisations de la jeunesse ne sont pas un indice certain de la position qu'atteindra l'homme mûr. "Certains hommes, dit-il", ne manifestent nettement leur caractère réel que bien après les premières années de l'âge adulte. Et le caractère d'un homme compte beaucoup plus que son brio intellectuel ou sa force physique.

"Par caractère", explique le général Crerar, "j'entends la façon d'envisager les choses, le jugement, la nature des ambitions, la persistance de la détermination. Plus j'ai vieilli et plus mes responsabilités se sont accrues, plus j'ai cherché à me faire aider par des hommes du type que j'appellerai "équilibré", sachant que chez de tels hommes, c'est la perspective lointaine plutôt que la rapprochée qui compte; c'est la réalisation de l'objet d'intérêt général et non pas l'avancement personnel qui compte. Et celui qui dirige une entreprise commerciale, comme celui qui commande une armée, a besoin, pour le seconder, d'hommes intelligents au caractère équilibré et stable. Dans ces conditions seulement, l'entreprise marchera vers une heureuse destinée, en dépit de tous les déboires et sans que les succès momentanés n'arrêtent sa progression.

"Je sais la magnifique participation qu'ont apportée à la victoire des Alliés les officiers et les hommes de la première armée canadienne que j'ai eu l'insigne honneur de commander. Je sais aussi le rôle important que le Canada, en tant que pays, a joué comme membre de l'équipe alliée et qui lui a valu dans le monde un statut, et une renommée nullement inférieurs, je le crois sincèrement, à ceux de tout autre pays.

"Cela s'est réalisé grâce aux efforts individuels et collectifs que les Canadiens ont fournis pendant que leur pays était en guerre. Ce qui importe maintenant, c'est de savoir si nous pouvons maintenir un semblable dynamisme maintenant que, la victoire remportée, nous affrontons la paix. Il doit être aussi évident à vous qu'à moi qu'une part de cette importante responsabilité future incombe à tous ceux qui sont réunis ici aujourd'hui."

Le général Crerar livre ensuite ses conclusions sur la responsabilité de l'individu. Il place au premier rang l'esprit d'équipe. La plus gran-

(Suite à la page 10, 2e col.)

LAVAL HONORE LE GENERAL CRERAR : Son Em. le cardinal VILLENEUVE, visiteur royal et chancelier apostolique de l'Université Laval, a remis un diplôme d'honneur en Droit hier après-midi au général H.-D.-G. CRERAR, ancien commandant de la 1ère Armée canadienne. La cérémonie a eu lieu au grand salon de l'Université en présence de nombreux personnages invités. Le général apparait ci-dessus entre Son Em. le cardinal VILLENEUVE, à gauche, et Son Exc. Mgr JOSEPH CHARBONNEAU, archevêque de Montréal, au moment où il vient de revêtir la toge et de signer au livre d'or de l'Université. (Photo de l'Armée)

Refuge pour les Polonais

Montréal, 5. (P.C.) — La Société du bien-être des Polonais au Canada vient d'acheter une ferme de 384 acres à Knowlton, Qué., qui servira de refuge pour les Polonais incapables de se trouver un logis en Europe et pour les Polonais canadiens incapables de travailler à cause de maladie ou de vieillesse, a-t-on annoncé hier.

Cette ferme, achetée de John Hayes Pibus au prix de $7,500, sera nettoyée par des "bulldozers" du gouvernement au printemps et la Société polonaise y installera des huttes militaires qu'elle a l'intention d'acheter au camp de Farnham. On croit que les travaux seront terminés l'été prochain et que la ferme sera transformée en une véritable colonie possédant toutes les facilités médicales, religieuses et éducationnelles.

La Société polonaise a l'intention de faire venir quelque 30,000 réfugiés polonais au Canada à condition qu'ils obtiennent la persion du gouvernement.

Le "Queen Elizabeth" ramène à New-York 56 de nos militaires

Le "Queen Elizabeth" qui entrera dans le port de New-York le 7 décembre ramène en Amérique 12000 soldats canadiens rapatriés et sur ce nombre 56 sont de la région de Québec.

Un convoi spécial portant les militaires destinés à la région de Quebec arrivera en gare de Lévis le 8 décembre. On ne sait pas encore à quelle heure arrivera ce convoi. On prie donc les parents et amis de ces militaires rapatriés de rester à l'écoute de la radio ou de communiquer avec le quartier général de l'armée, au No 4-3511, local 100, pour obtenir plus de détails.

Un officier et vingt-deux sous-officiers et soldats de la ville de Québec sont dans ce groupe de rapatriés de notre région, dont voici la liste:

le major W. B. Cornforth, de Loretteville; le capitaine L. Dallain, de New-Carlisle; le major J. Gendron, 144 rue Fraser, Québec; le lieutenant L.-L. Grégoire, Dosquet, comté de Lotbinière; le capitaine J.-E. Roy, Ste-Claire de Dorchester; le sergent J.-R. Longval, Thetford-les-Mines; le sergent E. McGennis, 159 1-2 rue St-Olivier, Québec; les soldats W.-J. Becheraise, Gaspé ouest; J.-A.-L. Bélanger, 518 rue St-François, Québec; H. Bill, Portneuf Station; A. Bilodeau, 186 1-2 rue Père Grenier, Québec; N. Boilard, Danville, comté de Richmond; W. Boudreau, 97 rue St-Jean, Québec; J.-L. Boutet, La Tuque, comté de Laviolette; P. Breton, St-Raphaël de Bellechasse; J. Caron, St-Philippe de Néri; le canonnier H. Carrier, 8 rue Collins, Québec; les soldats G. Daigle, 245 2e avenue, Québec; E. Dubé, Rivière Madeleine, Gaspé-Nord; L. Dunn, 50 avenue des Oblats, Québec; le lance-caporal B. Essiambre, St-Elzéar, comté de Bonaventure; le lance-caporal N. Falardeau, Mission St-Louis, Bonaventure; les soldats R. Ferland, 179 rue Hermine, Québec; G. Gagné, 301, 1ère avenue, Québec; R. Gagné, 105 rue Hermine, Québec; W. Gagne, 301, 1ère avenue, Québec; L. Gagnon, 165 rue St-Jean, Rimouski; T. Gagnon, 33 rue St-Joseph, Chicoutimi; L.-P. Giroux, 127 1-2, 8e rue, Québec; M. Huard, Pointe St-Pierre, comté de Gaspé; J.-L. Keable, 248, 4e avenue, Québec; K. Keays, Campbellton, N.-B.; S. Lapierre, Kénogami; le canonnier F. Lapointe, 21 rue Général McNaughton, Québec; les soldats E. Latulippe, 8 rue Collins, Québec; C. Lavoie, Grande-Vallée, comté de Gaspé; P.-E. Lemieux, 39 rue St-Jean, Rimouski; E. Lesceller, Anse-au-Griffon, comté de Gaspé; A. McPeak, 127 rue Aberdeen, Québec; F. Marceau, Ruisseau Vert, P. Q.; J. Mawn, 126 avenue des Oblats, Québec; G. Malanfant, 311 rue Deville, Arvida; L. Morin, Rivière-au-Renard, comté de Gaspé; le caporal A.-R. Paquet, 26 rue Fraser, Québec; le caporal L. Paquet, 9 rue Saxe, St-Romuald; les soldats A. Paré, 7 rue St-Alphonse, Québec; le soldat J.-M. Perron, 145 rue du Sacré-Coeur, St-Joseph d'Alma; L. Plante, 95 rue St-Pierre, St-Raymond; N. Roche, 29 St-Olivier, Québec; L. Rochette, 178 avenue des Oblats, Québec; V. Roy, 81 St-Alphonse, Thetford-les-Mines; R. Savard, St-Eleuthère, comté de Kamouraska; L. St-Laurent, 95 rue Montmartre, Québec; L. Tremblay, Jonquière; L. Trudeau, St-Donat, comté de Rimouski; le caporal R.-M.-M. Turcotte, Bic, Rimouski.

Ottawa abolit les restrictions de guerre sur la construction

Ottawa, 5. (P.C.) — L'abolition par le gouvernement fédéral des restrictions régissant la construction a été annoncée hier soir par le ministre de la Reconstruction, l'hon. C. D. Howe, qui a cependant averti les Canadiens que la levée du contrôle qui a exercé une emprise sévère sur les travaux de construction depuis 1941 ne signifie pas que la pénurie de matériaux n'existe plus.

"Il ne sera plus nécessaire d'obtenir des licences du contrôle sur la construction pour ériger des édifices", a déclaré M. Howe. Le ministre a, cependant demandé aux constructeurs de ne pas entreprendre de projets qui ne seraient pas immédiatement nécessaires et qui ne créeraient pas d'emploiement.

On maintiendra les priorités pour la construction de logements destinés aux vétérans afin de répondre aux besoins de ces derniers, d'abord.

La fin du contrôle sur la construction, qui fut établi en mai 1941, afin de diriger la distribution des matériaux de construction et la main-d'oeuvre vers les entreprises essentielles, est conforme à l'attente que la plupart des contrôles du ministère des Munitions qui restent disparaîtront d'ici à quelques mois, sauf quelques-uns, comme le contrôle sur le charbon qui sera jugé essentiel pendant la durée de l'hiver.

Les approvisionnements

M. Howe a fait observer que la disparition du contrôle fédéral sur la construction "ne signifie pas qu'il y a maintenant un bon approvisionnement de matériaux de construction".

"Il y a une grande demande de matériaux de constructions nouvelles à laquelle il sera impossible de satisfaire d'ici à quelques mois, mais la disparition du contrôle rétablit la liberté d'action dans le domaine de la construction que l'on a dû limiter durant la guerre".

L'approvisionnement de tous les genres de matériaux de construction augmente rapidement, a-t-il ajouté, et le gouvernement continuera tous les efforts possibles pour stimuler la construction.

Mais à cause de la rareté actuelle, le ministre a demandé à tous les constructeurs de ne pas entreprendre l'exécution de projets qui ne sont pas nécessaires. Cette rareté se fait sentir, spécialement, dans les appareils de plomberie, la brique, le bois fini, etc.

Des fonctionnaires du ministère des Munitions ont déclaré que dans la plupart des localités, les constructeurs doivent encore se munir de licences des autorités municipales ou civiques.

Un cautionnement

Montréal, 5. (PC) — Harry Shank a plaidé non coupable hier devant le juge Armand Cloutier, alors qu'il comparaissait sous 18 chefs d'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations, et du vol de $3,500 à de futurs propriétaires. Un cautionnement de $2,000 a été fixé en attendant le procès, le 11 décembre prochain.

M. L. Morency élu président du Conseil des syndicats catholiques

M. Lauréat Morency a été élu par acclamation, hier soir, président du Conseil Général des Syndicats catholiques de Québec. Il succède à M. Henri Petit, démissionnaire. Les élections furent tenues sous la présidence de M. Adélard Bouthillette, délégué du Syndicat national catholique de l'industrie de la boulangerie.

Les autres officiers élus sont : M. Rosario Gosselin, 1er vice-président, élu par acclamation ; M. Jos. Parent, 2e vice-président élu par scrutin ; M. Omer Pagé, secrétaire-archiviste, également élu par scrutin ; M. A. Maheux, assistant-secrétaire-archiviste ; M. Maurice Dussault, secrétaire-correspondant; M. Omer Chevalier, secrétaire-financier ; M. Albert April, asistant-secrétaire - financier ; trésorier, M. Gérard Courcy ; M. Jos. Conseiller, fils, commissaire-ordonnateur ; M. Henri Renaud, sergent d'armes. Ces derniers ont ausi été élus par acclamation.

Avant de présenter sa démission, M. Henri Petit a remercié les officiers et délégués du Conseil Général de leur coopération et a fait remarquer que les syndicats catholiques avaient progressé au cours de l'année écoulée et a formulé des voeux pour l'avenir.

Le nouveau président, M. Lauréat Morency a remercié les délégués de la marque de confiance qu'ils venaient de lui acorder et sollicite la coopération de tous pour mener à bien la tâche que l'on venait de lui confier. Il a annoncé que le congrès de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada en 1946 sera tenu à Québec et qu'il marquera le 25e anniversaire de fondation de cet organisme ouvrier. Tous les officiers choisis ont fait de brefs discours.

Dans leur rapport les organisateurs ont annoncé qu'ils avaient formé un syndicat à Lorette où l'on construit des maisons préfabriquées et que les journaliers avaient obtenu 60 cents de l'heure et les menuisiers 80 cents par suite de la signature d'un contrat que l'on a qualifié de modèle. Dans

l'industrie de la chaussure, les employés de 19 établissements font des démarches pour obtenir des augmentations de salaires. On a fait remarquer que les salaires des jeunes filles étaient beaucoup trop bas. Les chauffeurs d'autobus de Charlesbourg sont aussi groupés en syndicat.

On a protesté contre le fait que des marchands de bois vendaient $8.00 la corde le bois de chauffage qui a été placé sur les terrains de l'Exposition provinciale et qu'ils auraient payé $3.00 la corde.

Le secrétaire a été autorisé d'écrire au président de la Commission de l'assurance-chômage concernant l'ouverture des bureaux jusqu'à 5 heures. On s'est réjouit de la création d'un bureau d'adjudication à Québec.

Jeunes Canadiennes aux Etats-Unis

Windsor, 5. — (PC) Un officier du consulat américain disait lundi que le nombre de jeunes filles canadiennes qui passent aux Etats-Unis par Buffalo est "alarmant", depuis la fin de la guerre, et qu'à Détroit le cas est le même.

La plupart de ces passages sont illégaux, étant faits sous prétexte d'une courte visite. Il est impossible de dire le nombre de ces entrées illégales. Les officiers ne remarquent cependant pas d'augmentation sensible dans la demande de visas d'immigration.

Simplification du rationnement du sucre; la ration augmentée

Ottawa, 5. (P.C.) — La simplification sous un seul système, du rationnement du sucre et de celui des confitures, signifiera pour la ménagère canadienne une légère augmentation de sa ration de l'un ou l'autre de ces deux produits, à compter du 1er janvier prochain, a annoncé hier la Commission des prix.

Le même coupon servira alors au consommateur désireux d'obtenir du sucre ou des confitures.

Ce coupon pourra être utilisé pour l'achat de n'importe lequel des item suivants:

Une livre de sucre ; 24 onces de confitures, gelée, marmelade ou sauce de canneberges ; quatre onces de miel, 30 onces de sirop de maïs ou de table ; 80 onces de mélasse ; 40 onces de fruits en conserve ; 2 livres de beurre au miel ; 48 onces liquides de sirop d'érable ; quatre livres de sucre d'érable.

Le 1er janvier tous les coupons jaunes valides et non utilisés marqués "sucre" prendront les nouvelles valeurs de ration. Le 17 janvier, les coupons de sucre numérotés 68 et 69 seront déclarés valides, et en février, le dernier de ces coupons, le No 70, deviendra aussi valide. Après cela, les coupons "S" seront utilisés en vertu de ce plan combiné pour le sucre et les confitures.

A la fin de cette année tous les coupons "P" seront devenus valides, les quatre derniers — 22, 23, 24 et 25 — devenant valides le 20 decembre. Tous les coupons pour confitures et "P" non utilisés continueront de conserver leur valeur de 1945 pour les confitures, ou la demi-livre de sucre et tous expireront le 31 janvier 1946.

L'allocation du sucre pour la mise en conserve à la maison sera la même qu'en 1945, 10 livres par personne, et elle sera procurée en déclarant valides dix coupons "Q" durant les mois où l'on fait le plus de conserves.

Mort accidentelle de L. Raymond dans les bois de Ste-Foy hier

M. Léopold Raymond, 30 ans, employé de la Laiterie Brookside, s'est tué accidentellement, hier après-midi, dans les bois de Ste-Foy, où il s'était rendu seul pour ramasser des fagots. M. Raymond a reçu dans l'estomac une balle de carabine de calibre 16 et il est mort quelques minutes plus tard comme on le transportait à sa résidence. M. Raymond était marié et père de trois enfants.

En partant de chez lui, hier après-midi, pour aller dans les bois avoisinants, M. Raymond apporta sa carabine pour se livrer en même temps à la chasse à la perdrix et aux lièvres qui abondent dans ces parages.

Il avait déjà ramassé un tas de bois assez considérable, quand en voulant prendre la scie il fit une fausse manoeuvre et toucha accidentellement à la gachette de sa carabine. Une détonation s'en suivit et M. Raymond reçut la décharge dans l'estomac. Le blessé eut tout de même la force d'appeler à son secours et de marcher un peu. M. Joseph Robitaille accourut après avoir entendu des cris. Il trouva M. Raymond baignant dans son sang, et réussit à le transporter sur une distance de quelques centaines de pieds. M. Robitaille demande lui-même de l'aide et en compagnie de MM. Wellie et Camille Morissette, il conduisit le blessé à sa résidence.

Le Dr Verge a été appelé ainsi que M. l'abbé Gagnon, curé de Ste-Foy, mais la mort avait fait son oeuvre.

La dépouille mortelle a été transportée à la morgue Lépine où une enquête du coroner sera tenue aujourd'hui, à 1 h. 30, sous la présidence du Dr Léopold Larochelle, de Loretteville, coroner du district.

M. Raymond avait été libéré de l'armée canadienne il y a deux ans.

Le Canada se prépare à nourrir les populations de l'Europe

Ottawa, 5 (P.C.) — Les délégués à la conférence agricole fédérale-provinciale qui commence aujourd'hui décideront de quelle façon les fermiers canadiens devront ensemencer en 1946 pour rencontrer les besoins presque sans limites du marché mondial des vivres.

Sur la base des discussions qui ont déjà eu lieu à ce sujet, il semble possible que la conférence recommande d'augmenter les ensemencements de blé dans l'ouest canadien afin de rencontrer les vues des fermiers de l'ouest lu pays qui ont proposé de faire une expérience d'un an dans cette direction, afin d'établir plus solidement le Canada sur le marché mondial du blé.

Les fermiers de l'ouest sont d'avis que laisser à 23,414,000 le nombre d'âcres ensemencés en blé créait dans le monde entier l'impression que le Canada veut se retirer du champ de l'exportation pour laisser le champ libre aux Etats-Unis. Ils ont recommandé que le pays se lance dans la production intensive des vivres, spécialement du blé.

Le gouvernement fédéral, pour sa part, suivant des vues exposées lundi à la conférence par le ministre de l'agriculture Gardiner, est favorable à une augmentation de l'exportation du blé mais sans augmenter le nombre d'âches ensemencés, si on sème du blé sur les terres qui sont en repos depuis un an et qui seront plus fertiles.

A cause de l'urgente demande de viande en Europe le gouvernement est favorable à une augmentation de production de grains destinés aux bestiaux.

A. M. Shaw, président de la conférence a reitéré aujourd'hui les recommandations de M. Gardiner tout en affirmant que l'on donnera sérieuse considération aux suggestions des délégués de l'ouest avant de prendre une décision définitive. Hier les membres de la conférence ont entendu toute une série de rapports couvrant toute la série des productions agricoles du Canada. On a étudié la situation du beurre. La production de 1945 est estimée à 294,493,000 livres contre une moyenne de 289,026,000 de 1940 à 1944. Le total mis à la disposition du peuple canadien cette année est de 290,386,000 livres, la balance étant exportée. Il sera difficile d'augmenter la production de beurre aussi longtemps que la demande pour le lait restera aussi forte.

La récolte des pommes au pays

Ottawa, 5. (PC)— La récolte des pommes au Canada cette année est estimée à 7,686,000 boisseaux, comparativement à la moyenne 1940-44 de 13,451,000 boisseaux, d'après un rapport du ministère fédéral de l'Agriculture présenté à la conférence agricole fédérale-provinciale. La Nouvelle-Ecosse n'a récolté que 1,125,000 boisseaux n'est que faiblement au dessous de la moyenne, mais la Nouvelle-Ecosse n'a recolte que 1,125,000 boisseaux comparativement à la moyenne de cinq ans de 4,185,000. La production fut aussi à la baisse dans le N.-Brunswick, l'Ontario et le Québec.

BAINS TURCS ET MASSAGE
POUR DAMES ET MESSIEURS
données par professionnelles. Service complet. Massage au Cold Cream. Alcool, lampe-soleil, vibrateur. Clientèle choisie. Appartements tel.: 3-0121.
LES BAINS TURCS STEVENS, 39, ST-EUSTACHE, appt. 104.

M. G.-A. Lépine est décédé

M. Germain-Adélard Lépine, directeur de funérailles et ancien échevin de Québec, est décédé, hier après-midi, à la suite d'une maladie de quelques mois. M. Lépine est mort à sa résidence du chemin Ste-Foy à l'âge de 74 ans 3 mois. C'est un citoyen distingué, un homme d'affaires et un grand bienfaiteur qui disparait en lui.

M. G.-Adélard Lépine disparait

après une carrière dignement remplie. C'est le 11 septembre 1871 qu'il naquit du mariage de Germain Lépine et de dame Malvina Racicot. Il fit ses études à l'Académie commerciale de Québec puis au séminaire de Sherbrooke, d'où il sortit avec un diplôme commercial. Pendant près de cinquante ans, M. Adélard Lépine fut attaché à la maison Germain Lépine Ltée dont il devint le président et le gérant-général. En 1938, il fondait avec son frère, M. Gustave Lépine, la maison Adélard & Gustave Lépine Enrg et à cette fin il faisait l'acquisition de la propriété de Georges-Elie Amyot, sur le chemin Ste-Foy. M. Adélard Lépine était le doyen des entrepreneurs de pompes funèbres de la ville de Québec dont il fut même le président. C'est en 1896, qu'il obtint son diplôme d'embaumeur du Champion College of Embalming, de Springfield, Ohio.

En homme d'affaires averti qu'il était, M. Lépine remplit aussi dignement tous les postes d'honneur et de confiance qui lui était confiés. De 1928 à 1932, il fut représentant du quartier St-Roch à l'Hôtel de

(Suite à la page 7, 4e col.)

Etatisation du gaz

Londres, 5. — (PC) Des recommandations concernant l'étatization virtuelle de l'industrie du gaz en Angleterre ont été publiées hier soir dans un rapport du gouvernement exposant en détail les conclusions d'un comité qui enquêtait sur ce sujet depuis juin 1944.

Dures restrictions

Paris, 5. (PA)— Le cabinet français a décidé hier d'appliquer des restrictions draconiennes sur l'usage du gaz, de l'électricité et du charbon pour fins domestiques et industrielles afin d'obvier à une pénurie du charbon.

Travaux des Sénateurs

Ottawa, 5 (D. N. C.) — Le sénateur Wishart-Mcl. Robertson, leader du gouvernement à la Chambre Haute, a donné avis au Sénat, à la séance d'hier, qu'il proposerait l'approbation de la déclaration sur l'énergie atomique, signée par le président des Etats-Unis, le premier ministre du Royaume-Uni et le premier ministre du Canada, à Washington, le 15 novembre 1945".

Une résolution analogue est inscrite au feuilleton de la Chambre des Communes depuis le 23 novembre, mais n'a pas encore été mise en discussion.

M. Robertson a aussi donné avis à ses collègues qu'il proposera une autre résolution, dont le but sera la ratification de l'accord provisoire sur l'aviation civile internationale, de la convention relative à l'aviation civile internationale, et de l'accord relatif au transit des services aériens internationaux, tous signés par le Canada à Chicago le 7 déc. 1944 et déposés au parlement le 7 septembre 1945. Ces ententes internationales ont déjà été ratifiées par les Communes et doivent maintenant l'être par le Sénat.

Congréganistes jubilaires

Quatre congréganistes de Notre-Dame de Jacques-Cartier célébreront leur jubilé d'or comme congréganistes le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, samedi prochain. Une cérémonie spéciale marquera cet événement samedi matin, à la messe de 7 heures, en l'église de Jacques-Cartier.

Les jubilaires sont MM. Arthur Lachance, Ernest Lamontagne, J.-B.-A. Montminy et Paul-Oscar Pouliot. Au cours de la même cérémonie, les rangs de la Congrégation paroissiale s'enrichiront de plusieurs nouveaux membres.

Une association de photographes

Montréal, 5. — (PC) Des efforts ont été entrepris pour constituer une association des photographes de Montréal "pour assurer la conduite de la photographie sur la plus haute base possible", a-t-on appris. M. Al Staley a été nommé président du comité de recrutement.

Acquittement de M. et Mme L. Lemieux

Montréal, 5. — (PC) M. et Mme Léo Lemieux, de Montréal-Nord, ont été acquittés de l'accusation de négligence criminelle en rapport avec la mort en 1943 de deux bébés, France-Paul Germain et Jean-Paul English, survenue à leur pouponnière.

Le juge Gustave Perreault a libéré les deux accusés jusqu'à ce que des témoins de la poursuite puissent contredire les assertions des accusés.

Les témoins de la couronne ont dit que la pouponnière Lemieux ne jouissait pas de conditions hygiéniques et que les bébés n'étaient pas assez surveillés.

Mme Jeanne Deguire, une garde-malade de la pouponnière, qui avait été accusée également de négligence criminelle, a récemment été acquittée.

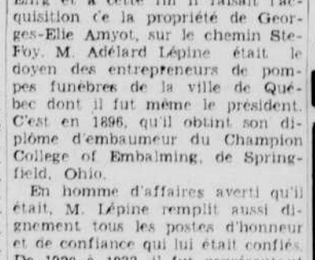

Sacs à main
Un choix pour satisfaire les plus difficiles !
prix très modérés
Birks
16, de la Fabrique

Promotion au général de Lattre de Tassigny

Paris, (SIF) — Par un décret approuvé en Conseil des Ministres du 29 novembre le Général de Lattre de Tassigny est nommé Chef d'Etat Major Général de l'Armée de terre, Inspecteur Général de l'Armée. Ainsi, les deux plus hautes fonctions de l'armée se trouvent réunies dans la personne d'un seul chef chargé de la préparation de l'armée et du contrôle et de l'exécution de toutes les mesures nécessaires. Eventuellement le Général de Lattre de Tassigny exercerait le Commandement en Chef sur le théâtre principal des opérations.

Telle était avant 1914 la fonction confiée au Général Joffre. Il aura comme collaborateur immédiat le Général de Corps d'Armée Touzet du Vigier, précédemment commandant de la première Division blindée, puis Gouverneur Militaire de Strasbourg et qui devient Chef d'Etat Major de l'Armée.

Voir avis de décès en page 17.

REMY BEAULIEU
B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
94, DE LA COURONNE (Ch. 2)
(vis-à-vis carré Jacques-Cartier)
Téléphone : 2-3592
Bureau du Soir
Loretteville, Clinique St-Ambroise tous les vendredis.
A St-Grégoire, 38 rue Montcalm tous les mercredis.

vendeur autorisé des chaussures "SLATER"

La prudence enseigne de vous servir de pièces authentiques pour la réparation de votre VOITURE "FORD".
Laurentide Automobile, Inc.
42, rue Dorchester — Québec

DÉMOBILISÉS!
Faites teindre, par des experts, vos uniformes militaires
BRUN FONCE — VERT FONCE — BLEU MARIN
"BATTLE-DRESS" . . 2.25 "GREAT COAT" . . . 2.25
PANTALON SEUL . . 1.25 GANTS 50
TUNIQUE SEULE . . 1.50 SWEATERS 1.25
UNE SPÉCIALITÉ DE VOTRE
Nettoyeur D'un Ton Plus Clair
P. Ferland
157 DU PONT — QUEBEC — Tél.: 4-3531

Vente exceptionnelle
DE
JOUETS
GRANDE VARIÉTÉ
de beaux
JOUETS

Le plus grand assortiment jamais vu à Québec est actuellement étalé à notre magasin.

Pas une personne intéressée ne voudra manquer cette merveilleuse occasion de pouvoir choisir les jouets pour ses chers petits. Venez donc sans tarder afin de profiter de l'abondance du choix; ils sont beaux, intéressants et différents, et vous trouverez les prix des plus raisonnables.

Tout en vente privée, de 9 heures a.m. à 6 p.m.
Les samedis et veilles de Fêtes, jusqu'à 10 h. p.m.

LES enchères marceau Enr.
42 St. Joseph

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *président et directeur général*

Marchés temporaires, marchés permanents

Un journal qui ne lui est guère sympathique attribue à un ministre du gouvernement de Québec une étrange déclaration. Suivant lui, M. Paul Beaulieu aurait prétendu que l'Europe n'offre au Canada qu'un marché temporaire. Cette affirmation étonne de la part d'un homme qui occupe un poste très important dans l'administration provinciale et dont les propos non-politiques (sans pour l'instant porter de jugement sur ses discours électoraux) sont d'habitude très sérieux et sensés, comme en fait foi, par exemple, l'ensemble de l'allocution qu'il prononçait lundi à Montréal devant un groupe de marchands-détaillants.

L'un des collègues de M. Beaulieu arrive de l'Amérique latine ; lui-même et d'autres ministres ont fait des voyages de ce côté et l'on comprend que ces messieurs, pour justifier leurs déplacements et sans aucun doute aussi pour rendre service à leurs concitoyens, souhaitent que se multiplient les échanges commerciaux avec l'Amérique latine. Personne ne s'y oppose, que l'on sache. Mais ce n'est pas une raison pour détourner les industriels et hommes d'affaires de nos marchés traditionnels. Il y a telle chose que délaisser la proie pour l'ombre.

Il tombe sous le sens que " l'Europe en détresse", pour employer une expression du ministre, est un marché permanent pour le Canada à moins que des bombes atomiques ne la réduisent en cendres. Au témoignage des spécialistes autorisés, il faudra à ce continent une vingtaine d'années, sinon davantage, pour réparer ses dommages matériels. Ensuite, il lui faudra toujours vivre ! L'Europe devra donc toujours importer du blé du Canada, entre autres denrées alimentaires. Pendant longtemps, sinon toujours, elle aura besoin de plusieurs de nos produits industriels : n'en eût-elle pas un besoin pressant qu'elle devrait nous en acheter quand même, pour écouler sa propre production.

Au moins deux grands pays de l'Amérique latine sont de redoutables concurrents éventuels pour le Canada sur le marché européen. Raison de plus, si l'on veut, pour bien nous entendre et resserrer nos liens commerciaux avec eux. On préfère croire que M. Beaulieu s'est mal exprimé ou qu'on l'a mal interprété, ce qui n'est pas un crime ; et si l'on a tort de lui donner le bénéfice du doute, s'il a vraiment prononcé la phrase qu'on lui attribue, il lui resterait à s'expliquer.

La grande erreur de Potsdam

Celui des chroniqueurs américains en vedette qui semble le plus lucide, le plus réfléchi et le plus raisonnable, Walter Lippmann, écrivait il y a un an : " Aucun homme d'Etat doué de quelque sens des réalités ne songerait à dresser des plans pour un règlement avec l'Allemagne ou l'Italie, ou pour l'organisation de la paix, sans rechercher l'approbation entière du gouvernement français ". Il louait ensuite le général de Gaulle de son " idée grandiose de s'identifier à son pays ". Et, prévoyant les sarcasmes possibles et trop faciles de francophobes, il signalait que MM. Roosevelt et Churchill avaient eu la même ambition. Cet idéal était d'ailleurs le secret de leur puissance comme il reste le motif de l'ascendant du général de Gaulle sur les Français.

Se croyant peut-être des démiurges, trois hommes ont cru pouvoir à eux seuls fixer le sort du monde. Alors qu'il n'y avait même plus l'excuse d'une guerre et de la nécessité de garder des secrets militaires, ils se sont réunis dans le plus grand mystère à Potsdam et ont voulu tracer une nouvelle carte de l'Europe. Sans se soucier trop de l'avenir, à ce qu'il semble, ils ont convenu que telle région serait administrée de telle façon, que l'on ferait ceci ou cela, — comme si ces choses étaient très simples et que la seule volonté de trois hommes, du reste non-Européens, pouvait suffire à résoudre tout problème.

On connaît la suite, du moins pour ce qui a trait à l'Allemagne. Chargé d'exécuter les plans qu'on lui a confiés, le général Eisenhower se plaint (et ce n'est pas lui qu'il faut blâmer) de la non-collaboration, voire de l'obstruction, française. Les dirigeants de la France ne veulent pas de la centralisation économique de l'Allemagne, parce qu'elle conduirait évidemment à la centralisation politique et, sans aucun doute un jour, l'Histoire du siècle l'enseigne, à une nouvelle guerre. Si les soi-disant "trois Grands" y tiennent, la France est pourtant disposée à des concessions pourvu qu'elle obtienne des garanties suffisantes contre une nouvelle agression. Qu'y a-t-il là d'insensé ?' Pourquoi Paris n'aurait-il pas droit à ces précautions élémentaires que prend Moscou ?

Il y a quelques jours, à Bruxelles, M. Churchill disait que la guerre qui vient de se terminer devrait s'appeler " the Unnecessary War ", — la guerre inutile, superflue, oiseuse, peu nécessaire, non-nécessaire ! Il déplorait implicitement qu'après 1919 on n'eût pas accordé l'attention qu'elles méritaient aux thèses françaises. Pourquoi faudrait-il que l'on commît encore la même erreur ? Pour citer encore M. Lippmann, le général de Gaulle voudrait que l'on agît dans le présent en tenant compte de ce qu'il sait qui se produira dans l'avenir. Les combinaisons de Potsdam sont destinées à tenir l'Allemagne sous la coupe des Alliés pendant qu'elle est abattue ; mais ces projets alliés doivent prendre fin à l'heure où l'Allemagne redeviendra, si elle le veut, menaçante. C'est toute la raison de l'attitude justement revêche de la France.

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55 avenue de Salaberry, Québec.

485

La Sécurité sociale

(Par Eugène L'Heureux)

Aussi longtemps qu'une civilisation refuse un minimum de sécurité aux humains, elle n'est guère un sujet de fierté pour les générations qui la vivent.

Tout homme normal est un prévoyant. Sa préoccupation de l'avenir est telle qu'il ne peut goûter un bonheur présent, s'il craint qu'un accident ne vienne y mettre fin subitement.

Une constatation s'impose: les conditions de la vie moderne accordent à de rares privilégiés seulement une certitude relative de pouvoir parer dans une certaine mesure les coups d'un destin plus ou moins adverse.

Que la fortune et le bien-être de nos pères aient été aussi précaires que les nôtres, ce n'est pas là une raison de renoncer à un idéal de sécurité personnelle, familiale et sociale.

La soif de sécurité est une aspiration d'autant plus respectable qu'on la trouve principalement chez les hommes les plus sérieux et les plus chrétiens, ceux qui honorent davantage la nature humaine et tendent courageusement à relever le niveau spirituel et temporel de l'existence.

x x x

Depuis dix-neuf siècles, l'Eglise prêche une doctrine de justice et de charité qui, mieux observée par les chrétiens, aurait procuré au monde une bien plus grande sécurité.

Malgré la faiblesse lamentable des chrétiens dans l'accomplissement de leurs devoirs de justice et de charité, vingt siècles de cristianisme ont tout de même déposé dans le coeur humain un ensemble d'aspirations généreuses, qui constituent la vertu naturelle, mais d'une grande utilité sociale, qui se nomme la philanthropie.

L'un des principaux objets de cette philanthropie, c'est la sécurité des personnes, des familles et des individus.

Et parmi les idéologies généreuses sous le souffle desquelles nos armées ont combattu pendant cinq ans, se trouve celle de la sécurité. La Charte de l'Atlantique pourrait tout aussi bien s'appeler la Charte de la Sécurité.

Et si, après l'épouvantable guerre qui vient de finir, les forces centrifuges ne prévalent pas trop, dans le monde, contre les forces centripètes, les hommes des différents pays pourront se rallier autour d'un programme de reconstruction universelle dont les deux articles essentiels viseront à une existence plus humaine et à une sécurité plus grande même pour les moindres d'entre nous.

x x x

Champion de la générosité sur le plan international dans la paix comme à la guerre, le Canada contemporain ne veut pas être le dernier pays à réaliser chez lui, au bénéfice de son peuple, l'idéal humanitaire de la Charte de l'Atlantique. En conséquence, il a conçu un très vaste programme de sécurité sociale — il n'y a pas de sécurité individuelle et familiale sans sécurité sociale — que nous trouvons longuement décrit dans les Propositions fédérales soumises à la Conférence fédérale-provinciale.

A la suite d'une discussion sérieuse et constructive, ces Propositions seront sans doute modifiées dans le sens de la perfection sur un certain nombre de points. Mais tous les Canadiens de bon sens et de bonne volonté espèrent que l'on ne s'éloignera pas du noble but proposé, dans ce document, par des sociologues de haute envergure, à la Nation canadienne tout entière. Ils espèrent qu'aucune toquade de centralisation ou d'autonomie extrême, aucun calcul électoral, aucune jalousie juridictionnelle, aucune espèce de préjugé ne troublera nos chefs d'Etat fédéraux et provinciaux d'ici la fin de ces délibérations extraordinairement importantes.

Au moment où nous rédigeons ces notes, (samedi, 1 décembre), tout permet d'espérer que nos hommes d'Etat resteront à la hauteur de la circonstance. Puisse-t-il en être ainsi jusqu'à la fin . . . et même après!

x x x

Des raisons d'ordre social autant qu'économique engagent notre génération à inaugurer une politique hardie de sécurité sociale. Sur ce point, les Propositions fédérales contiennent la confession suivante, qui indique, en hauts lieux, une orientation toute nouvelle, c'est-à-dire, plus intelligemment sociale:

"Le problème de la sécurité sociale se présente sous deux aspects, comme étant incompatibles. Récemment, cependant, nous en sommes venus à nous rendre compte qu'un vaste programme de sécurité sociale trouve sa justification non seulement au point de vue humanitaire, mais en ce qu'il peut contribuer à la stabilité économique, par le maintien de la production, du revenu et de l'embauchage et par une distribution équitable de la puissance d'achat."

En payant les taxes que lui coûtera la sécurité sociale, le contribuable canadien pourra toujours espérer en avoir pour son argent, car —la prévention de la maladie multiplie les producteurs effectifs et les consommateurs capables d'acheter; 2—une somme appréciable d'allocations de sécurité sociale constitue en quelque sorte une pluie de pouvoir d'achat tombant sur le pays au profit de tous ceux qui ont des marchandises ou des services à vendre.

C'est un très vaste plan de sécurité sociale que le Gouvernement canadien propose aux Provinces.

A la vérité, une partie en est déjà réalisée, au moins partiellement: les allocations familiales, l'assurance-chômage et l'établissement d'un ministère de la Santé et du Bien-être social.

La seconde partie, celle qui reste à réaliser, comporte surtout un immense programme pour l'amélioration de la santé nationale, puis une extension de la politique des pensions de vieillesse. Nous pourrions ajouter ici la politique projetée de l'échelonnement des placements d'Etat, qui complétera fort heureusement la politique de l'assurance-chômage.

Demain, nous parlerons du programme fédéral relativement à la santé nationale. Sujet d'importance primordiale, aux yeux de quiconque sait apprendre quelque chose au cours de son passage en ce monde.

Chronique ouvrière

L'EMPLOIEMENT

L'activité industrielle accusait un nouveau ralentissement important au début d'octobre d'après le dernier relevé de l'emploiement et des bordereaux de paye effectué par le Bureau Fédéral de la Statistique. La contraction s'est produite presque entièrement dans les manufactures. Le nombre d'employés tend à augmenter dans l'ensemble des industries non manufacturières bien qu'il diminue un peu dans les mines, les services et les transports comparativement au 1er septembre. Toutefois, l'expansion dans les autres intries non manufacturières ne suffit pas à contre-balancer la contraction dans les manufactures et, au cours du mois, les effectifs des 15,541 établissements déclinent de 42,437 personnes ou de 2.4 pour cent ; leurs employés se chiffrent par 1,724,549 le 1er octobre, dont 417,677 sont des femmes, soit une proportion de 242 par 1,000.

Les salaires et gages déboursés le 1er octobre par les établissements des huit principales industries s'élèvent à $55,323,692, à rapprocher de $56,644,714 le 1er septembre. La différence s'établit à 2.3 p. c. tandis que le nombre d'employés diminue de 2.4 p. c.. Les gains moyens par employé laissent donc voir une légère augmentation, soit de $32.06 le 1er septembre à $32.08 au commencement d'octobre contre $32,36 le 1er octobre 1944. Les gains moyens par employé le 1er octobre des années précédentes connues étaient les suivants : $31,53 en 1943, $29.51 en 1942 et $26.37 en 1941. La diminution du surtemps et les changements dans la répartition industrielle des personnes consignées dans le relevé de l'emploiement au cours des douze derniers mois sont les principales causes du déclin de la moyenne le 1er octobre cette année comparativement au 1er octobre l'en dernier.

L'indice non ajusté de l'emploiement dans les huit principales industries (sur la base 100 en 1926) passe de 172.8 le 1er septembre à 168.7 le 1er octobre, comparativement à 183.3 le 1er octobre l'an dernier et 187.5 le 1er octobre 1943. Durant les douze mois le nombre d'employés diminue de 8 pour cent. La contraction générale le 1er octobre cette année est contraire à ce qui s'est produit habituellement au début d'octobre avant la guerre, de sorte que l'indice corrigé pour la saison décline de 166.1 le 1er septembre à 160.5 le 1er octobre.

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques (17 Caron)

CE SOIR : — Le Syndicat du corset. Le Syndicat de l'alimentation. L'Union protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat des plombiers électriciens. Le Syndicat des Pâtissiers. Le Syndicat du lait.

DEMAIN : L'Union nationale catholique des charpentiers menuisiers de Québec. Le Syndicat national catholique des briqueteurs-maçons de Québec. Le Syndicat des employés de remises.

Unions internationales (310 1-2 St-Joseph)

CE SOIR : — L'Union fédérale des employés du Quebec Railway local 123. La Fraternité unie des charpentiers menuisiers, local 730.

DEMAIN : — La Fraternité des constructeurs d'élévateurs local 101

Record de vitesse

Londres, 5. — (Reuters). — La Fédération aéronautique internationale vient de confirmer à 606 milles à l'heure la vitesse moyenne atteinte à Herne Bay, Kent, par le capitaine de groupe H. J. Wilson le 7 novembre dernier, lui accordant officiellement le record mondial de vitesse.

A travers la presse

Le port de Québec et celui d'Halifax — La politique européenne des Etats-Unis — Sauver le livre — M. Louis St-Laurent — La conférence fédérale-provinciale — Emploi et chômage saisonniers.

A Montréal, **Le Canada** traite un sujet qui intéresse tous les Québecois:

"Halifax vient de se voir refuser le privilège d'accueillir de nouveau le superpaquebot "Queen Elizabeth" pour des raisons de climat . . . La question nous intéresse . . . en raison des difficultés d'ordre technique que nous avons éprouvées, l'été dernier, en représentant à l'autorité du transport allié les avantages de la route maritime du Saint-Laurent pour les paquebots de gros tonnage. Cette route a servi au rapatriement sans que ne se produise une seule des avanies prédites par certains experts du transport maritime. Le maire de Québec a reçu dans la circonstance l'appui solide de la presse de cette ville, notamment **Le Soleil**, qui a mené une bonne campagne de publicité sur les disponibilités du dock de l'Anse-au-Foulon . . . D'autres . . . se sont indignés de la préférence trop marquée que l'on portait à Halifax au grand détriment du port de Québec. On a représenté cette affaire dans certains milieux comme un coup prémédité par nos concitoyens d'origine anglaise contre le prestige du port de Québec. Voici que le port de Halifax est maintenant victime des préférences alliées pour New-York dont le port est mieux aménagé contre les coups de vent auxquels des vaisseaux à très haute superstructure comme le "Queen Elizabeth" et le "Queen Mary", et même le "Mauretania", peuvent donner prise . . . La suggestion du député Isnor de choisir d'autres navires plus petits pour les troupes est mauvaise. Ce qui importe principalement dans les opérations du rapatriement, ce n'est pas le conflit passager d'intérêts locaux ou les déceptions causées dans tel ou tel port parce qu'un paquebot refuse de s'y amarrer, c'est le retour dans leur foyer du plus grand nombre possible de combattants dans le moins de temps possible. Or le "Queen Elizabeth", à cause de son imposant tonnage, est l'un des rares navires qui puissent de nos jours transporter plus de 10,000 militaires en un seul voyage. On sait que c'est à la suite d'un voeu exprimé par le premier ministre, M. Mackenzie King, que l'autorité du transport allié a consenti à affecter à l'accélération du rapatriement des nôtres ce vaisseau, le plus gros du monde".

Une seule observation en commentaire. **Le Soleil** n'a pas cru à une conspiration des Canadiens de langue anglaise; mais il a pensé que les gens d'Halifax feraient tout en leur pouvoir pour obtenir la préférence pour leur port, et il convenait qu'un journal de Québec fît campagne pour le port local. Et on peut rappeler, d'autre part, qu'un journal d'Halifax employa des arguments étranges qui frisaient la malhonnêteté intellectuelle.

Dans le **New York Herald-Tribune** et autres journaux, Walter Lippmann écrivait l'autre jour:

Jusqu'à présent, aucune élection n'a nulle part donné aux communistes une écrasante majorité (en Europe). Le fait même que, dans les Balkans, les communistes s'opposent à des élections libres, prouve qu'ils n'ont aucune illusion quant à l'attitude de la masse."

Il laissait ensuite entendre que le danger pour l'Europe n'est pas là, mais dans les divisions des partis de gauche. En raison de quoi la politique européenne des Etats-Unis devrait être complètement revisée et désormais basée.

"non sur la crainte imaginaire d'une expansion communiste à l'ouest, mais sur la nécessité de renforcer la démocratie contre un danger réel d'anarchie".

En même temps que **L'Evénement-Journal**, la vivante **Tribune**, de Sherbrooke, a fait paraitre un supplément littéraire de huit pages, consacré à l'édition canadienne et à la littérature d'expression française au Canada. M. Louis-Philippe Robidoux y exprimait entre autres ces excellentes idées:

"Il faut sauver le livre que menacent tout à la fois l'imprimé frivole, la radio, le cinéma, les salles de spectacles de toutes sortes, un trop vif engouement pour le sport . . . Et aussi la danse, le café, et la taverne, tous les jeux, toutes les distractions, tous les amusements où le goût discutable et le snobisme ont plus de part que l'intelligence".

On trouve ici salutaires les craintes de M. Robidoux dont la mise en garde reste opportune mais on ne s'alarme pas autant que lui. Les gens qui ont pris le goût du livre ne le perdent que très rarement, et les autres plaisirs énumérés par M. Robidoux sont tout aussi légitimes. Il faut varier ses distractions.

Le dernier numéro du **Printed Word** contient un vif éloge de M. Louis St-Laurent, le distingué ministre de la Justice.

"La répugnance était probablement le sentiment dominant dans l'esprit de M. St-Laurent quand M. King le persuada, il n'y a pas si longtemps, de remplacer M. Ernest Lapointe. Sa situation était assurée comme l'un des plus grands avocats, et un gentilhomme jusqu'à la moelle. Il devait lui sembler probable que les ennuis seraient plus nombreux que les joies dans une carrière parlementaire commencée au milieu de la cinquantaine. A la Chambre des Communes il a gagné le respect, l'admiration, l'affection . . . Il n'occupait pas son poste depuis longtemps quand il devint évident que le ministère de la Justice était entre bonnes mains.. C'est peut-être une juste conjecture que M. St-Laurent sera le prochain premier ministre du Canada . . ."

Cet hommage aux mérites du ministre de la Justice nous paraît amplemeint mérité, est-il besoin de le dire?

Au **Droit**, d'Ottawa, M. Camille L'Heureux termine ainsi ses commentaires sur la deuxième phase de la conférence fédérale-provinciale:

"Il semble bien que le plan fédéral ne sera jamais accepté sous sa forme originale, si jamais les provinces donnent leur consentement à un nouveau partage de responsabilités avec le pouvoir central. Il est certain que personne ne peut dire . . . comment tournera, en définitive, la conférence . . . de 1945. Mais, si elle doit avoir quelque résultat sur l'avenir, les autorités d'Ottawa devront selon les apparences modifier considérablement leurs premières visées".

Que le pouvoir central modifie ou non ses propositions, ce ne sera ni une victoire ni une défaite pour personne. Il ne s'agit pas d'un concours où gagne le plus rusé, mais de négociations touchant l'avenir du pays et au succès desquelles chaque gouvernement a intérêt. C'est d'ailleurs ce qu'ont paru comprendre tous les délégués.

Le **Canadian Railway Employee's Monthly** se demande ce que signifie l'emploi "pour tous" et conclut pas un plaidoyer en faveur du contrôle national.

" . . . On nous dit . . . qu'un pays comme le Canada doit avoir de l'emploi saisonnier, et, par conséquent, du chômage entre les saisons. On avance aussi l'argument qu'il doit y avoir une certaine élasticité dans le système de l'embauchage afin que les travailleurs puissent, s'ils le désirent, passer d'une occupation à une autre qu'ils considèrent meilleure, ou afin que de nouvelles entreprises puissent surgir sans souffrir du manque de main-d'oeuvre. Tout ceci mis ensemble constitue ce qu'on appelle la réserve de capital humain qui a toujours été un trait du système économique actuel, excepté en temps de guerre. Et c'est ce que le mouvement ouvrier combat avec détermination parce qu'il permet aux patrons de congédier l'employé et de diminuer les salaires avec impunité parce qu'il y a toujours abondance de main d'oeuvre en réserve . . . L'embauchage pour tous signifie l'utilisation intelligente des énergies humaines pour répondre aux besoins humains, et quand il n'y a aucun besoin du travail d'un individu, il devrait y avoir des mesures lui assurant un revenu suffisant pour se soutenir et soutenir les siens. Ceci ne peut se faire que sur un plan national, et sous un contrôle national".

La théorie du chômage saisonnier est très discutable et l'on comprend les ouvriers de la combattre. Si les chefs des grandes entreprises pèsent les raisons des ouvriers de s'y opposer, et s'ils agissent en conséquence pour la paix sociale, un grand pas sera franchi vers la stabilité économique.

Mort de monsieur Edmond Létourneau

Montmagny, (D.N.C.). — Nous avons appris avec regret la mort de M. Edmond Létourneau, de Montmagny, décédé lundi, le 3 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 78 ans et 5 mois.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Carrie Miller, de Montmagny; ses enfants : Henry, de Ronover, Penn., Lewis, de Rome, New-York ; Percy, de Niagara Falls, N.-Y., Mme Jensin (Imelda) de Buffalo ainsi que plusieurs petits-enfants. Son fils, Geoffrey, de Niagara Falls l'a précédé dans la tombe le 24 octobre dernier.

Il laisse aussi son frère, M. Eugène Létourneau ; ses soeurs, Mme Télesphore Dionne et Mme Eugène Tondreau ; sa belle-soeur, Mme Eugène Létourneau, tous de Montmagny ; il laisse aussi plusieurs neveux et nièces dont le R. Père Jacques-Marie, dominicain, d'Ottawa.

Les funérailles auront lieu demain. Nos sincères condoléances à la famille.

Nouvelle loi des vétérans

Ottawa, 5. (P.C.) — La nouvelle loi des vétérans a pris forme hier et le Parlement lui donnera bientôt son approbation, après avoir reçu le rapport du comité parlementaire qui a scruté les clauses du bill du gouvernement.

En se basant sur l'arrêté du rétablissement post-licenciement, formé d'une série d'arrêtés ministériels dont quelques-uns ont été adoptés il y a déjà quatre ans, le Comité parlementaire des vétérans a fini d'étudier ce qui deviendra la Loi du rétablissement des vétérans.

En substance, cette Loi ne porte aucune différence majeure des arrêtés ministériels qu'elle remplace.

Le Comité a étudié et revisé hier diverses clauses qui stipulent entre autres :

1.—que le vétéran dont l'entrée dans une ligne d'affaires est retardée par la pénurie et le rationnement ne devrait pas avoir à souffrir pour le temps que durent ces circonstances en ce qui concerne ses crédits de retour. En d'autres mots, son éligibilité datera du moment où prendront fin ces problèmes.

2.—un vétéran employé ou à l'hôpital peut suivre un cours gratuit par correspondance aux fins d'aider à son rétablissement dans le genre de travail qu'il avait avant ou dans le genre qu'il a l'intention de prendre, sans nuire à ses autres bénéfices.

3.—les allocations pour l'entrainement professionnel ou éducatif ne sont pas sujettes à l'impôt.

Enfin, le Comité a adopté une clause accordant aux hommes qui ont quitté le Canada pour aller servir dans d'autres forces du Commonwealth ou d'autres forces alliées les mêmes bénéfices que les vétérans canadiens sous l'empire de la Loi d'assurance-chômage.

Ceux qui firent notre pays

JOHN GEORGE LAMBTON, BARON DE DURHAM (1792-1840)

(Biographie canadienne)

John George Lambton naquit à Londres, le 12 avril 1792, du mariage de William Henry Lambton, député aux Communes anglaises, et d'Anne Barbara Frances Villiers, fille du quatrième comte de Jersey. Le jeune Lambton reçut son éducation à Eton et il s'enrôla, en 1809, dans le 10e régiment de dragons. Elu, en 1813, député du comté de Durham, il abandonna son siège, en 1828, pour devenir baron de Durham et de Lambton. Il se révéla aussitôt comme un chef radical. Désigné, en 1830, comme lord du Sceau Privé, il fut l'un des principaux artisans de la loi de réforme de 1832. L'année suivante, la maladie le força à prendre sa retraite. De 1835 à 1837, lord Durham occupa les fonctions d'ambassadeur anglais en Russie. A peine de retour dans son pays, le gouvernement Melbourne le désigna comme gouverneur du Canada. Il refusa tout d'abord, mais lorsque les troubles de '37 éclatèrent, il accepta l'offre personnelle de la reine Victoria de devenir son haut-commissaire en notre pays. Arrivé à Québec, le 28 mai 1838, Durham reçut un accueil chaleureux. Il se mit aussitôt à la tâche, exila huit des principaux détenus aux Bermudes, défendit à Papineau et à 14 autres fugitifs de revenir au pays et accorda l'amnistie aux autres prisonniers. Il renvoya le Conseil exécutif, remplaça les membres du Conseil spécial par des gens de son entourage et nomma des commissions d'études chargées d'enquêter sur les problèmes du pays. Mais une cabale travaillait, à Londres, à le discréditer. Ses décisions furent répudiées. Il abandonna aussitôt son poste et repartit, le 3 novembre 1838, pour l'Angleterre. Il avait à peine séjourné cinq mois au pays. Il avait cependant eu le temps d'étudier à fond la situation et de décider de l'avenir du Canada. Le régime de l'Union fut la conséquence logique du fameux rapport Durham. Quant au célèbre politique, il mourut, le 28 juillet 1840, à Cowes, dans l'île de Wight. Il avait épousé en premières noces Henrietta Cholmondeley et en secondes noces Louisa Elisabeth, fille du deuxième comte Grey.

N.B.—Nous prions nos lecteurs de découper et de conserver ces biographies quotidiennes. En les classant plus tard par ordre alphabétique, vous aurez un précieux dictionnaire contenant des centaines d'études sur des personnages canadiens. DROITS RESERVES.

En feuilletant le "SOLEIL"

IL Y A 50 ANS

5 décembre 1895

On se plait à considérer que les bourses allemandes ont été très peu touchées par la crise des mines d'or parce que la spéculation en Allemagne a été moins effrénée qu'en France; en outre, les financiers allemands ont fait un choix plus minutieux des valeurs sur lesquelles ils spéculaient, et ils n'ont jamais partagé l'optimisme qui est cause de difficultés actuelles à la Bourse de Paris.

IL Y A 25 ANS

5 décembre 1920

A Paris, on annonce la mort du Dr Chs Infroit, fameux spécialiste des rayons X. En 1898, ce médecin s'était infecté une main par l'abus de rayons X, et avait dû subir une opération. Depuis cette date, il dut subir 24 interventions chirurgicales dont 22 au cours des dernières dix années.

Le Dr Infroit était un grand chirurgien. L'Académie de médecine de Paris s'émut en 1915, à la nouvelle qu'il avait réussi à extraire une balle de shrapnell du coeur d'un soldat.

La lutte aux écoles bilingues est recommencée en Ontario

Toronto, 5. (P.C.) — L'abolition des écoles bilingues a été réclamée hier dans un mémoire présenté à la commission royale sur l'instruction publique par l'association des syndics et des contribuables des écoles publiques en Ontario.

"Sans doute, plus de français enseigné dans les supposées écoles bilingues signifie moins d'anglais", dit le mémoire, entre autres choses. "Selon les examens effectués par nous, il semblerait que la pratique est de diviser le temps en deux moitiés égales dans ces écoles. Ce n'était pas l'intention ni la promesse lorsque des changements ont été apportés aux règlements en 1927.

... Il ne peut y avoir de raison qu'on approprie annuellement de grosses sommes des fonds anglais pour maintenir des écoles bilingues dans cette province."

Le mémoire prétend que les taxes des compagnies doivent être affectées à l'appui des écoles publiques. Il continue en disant :

"Les écoles publiques accommodent dans les jardins de l'enfance des milliers d'enfants dont les parents sont catholiques romains mais qui ont préféré être taxés comme partisans des écoles publiques. Dès que les enfants ont fait une année dans les jardins de l'enfance, l'imposition de la taxe est changée en faveur de l'école séparée.

"Les écoles publiques enseignent aussi aux enfants à tous les grades et puis constatent que les parents ont changé d'idée et appuient les écoles séparées lorsque les enfants ne fréquentent plus l'école.

"Nous recommandons que les écoles de langue française dans les endroits où la langue française ne prédomine pas soient abandonnées et les élèves envoyés dans les écoles mixtes séparées et publiques."

Les recommandations du comité interconfessionnel en rapport avec le français dans les écoles comprennent ce qui suit:

abolition du double système d'instruction publique; emploi exclusif de l'anglais pour l'enseignement et les instructions aux élèves; le français ne doit être utilisé que lorsque le français est enseigné comme matière; les examens d'admission doivent être les mêmes pour tous les élèves et doivent se faire en anglais; abolition de l'école normale (pour les étudiants de langue française) à l'université d'Ottawa; seules les localités canadiennes-françaises auront des écoles pour les élèves de langue française où le français est enseigné comme matière; les cours d'étude et les documents des départements seront en anglais.

Conférence du gén. Chisholm

Ottawa, 5. — (P.-C. — Par Douglas How) La plus grande partie du monde de l'homme pourrait facilement retourner au niveau de la jungle durant ou après une autre guerre, a déclaré hier au Club Canadien le major-général Brock Chisholm, sous-ministre de la Santé.

Répétant son appel en faveur d'une génération d'enfants avec une mentalité enracinée dans la vérité comme unique espoir de l'homme d'éviter un tel sort, le célèbre psychiatre exposa cette thèse.

La bombe atomique, seulement le plus spectaculaire de toute une série d'incidents, a finalement fait du monde une seule communauté. Néanmoins, l'homme pourrait se demander s'il est capable de devenir un citoyen du monde. Historiquement, il a fait la guerre à tous les 15 ou 25 ans. Se battre a probablement été l'une des formes les plus consistantes de la nature humaine.

L'homme doit admettre le fait qu'il n'est pas sûr d'élever une autre génération "comme la nôtre parce que nous nous sommes trompés autant que nous le pouvions".

L'homme doit admettre qu'il est "plus efficace dans les méthodes destinées à tuer que dans tout autre aspect de son développement".

Mais, en face de ceci, il doit admettre que la tuerie a atteint un point où la race de l'homme est elle-même en péril.

En termes de vie sur la terre, l'homme est un nouveau venu fort récent. Peut-être sera-t-il reconnu comme une erreur, cédera-t-il la place à quelque forme de vie plus apte à s'adapter aux circonstances qui le subjuguent.

C'est seulement envisager des faits imminents que d'admettre que son monde pourrait facilement retourner à la jungle durant ou après la prochaine guerre.

Il est trop dangereux de maintenir notre manière de vivre si d'autres peuples sont trop loin derrière nous. Ils pourraient décider qu'ils ne nous aiment pas et ceci voudrait dire un danger aigu.

Essayez de préparer chez vous votre sirop pour la toux. Soulagement rapide

Grosse économie. Pas de cuisson.

Peu importe ce que vous employez d'ordinaire pour les toux dues aux rhumes, vous serez plus que surpris lorsque vous ferez ce mélange domestique favori et que vous l'essayerez. Vous vous demanderez pourquoi vous ne l'avez jamais employé auparavant. Il agit assurément de façon efficace.

Faites un sirop en agitant jusqu'à dissolution 2 tasses de sucre granulé et une tasse d'eau. Pas besoin de cuisson — c'est facile comme tout. Ou bien vous pouvez employer du sirop de blé d'Inde ou du miel liquide.

Procurez-vous à la pharmacie 2½ onces de Pinex que vous versez dans une bouteille de 16 onces et que vous remplissez de votre sirop. Cela fait 16 onces — une provision de famille — et vous en donne environ quatre fois autant pour l'argent. Il ne se gâte jamais, il a bon goût — les enfants l'aiment.

Quant à son action rapide, vous admettrez qu'il est excellent. Il détache le phlegme, calme les membranes irritées, soulage la sensibilité, facilite la respiration et vous laisse dormir.

Le Pinex est sous forme concentrée un composé spécial d'ingrédients, bien connus comme agents réconfortants contre les irritations de la gorge et des bronches. Argent remboursé s'il ne vous plait pas sous tous les rapports.

Votre estomac se rebelle-t-il après chacun de vos repas ?

La sensation de ballonnement, de lourdeur après le repas, d'estomac creux de fringale avant les repas; les gaz et la flatulence entre les repas; l'éructation et la fermentation des aliments, tous ces malaises et d'autres encore sont ceux qu'éprouvent les victimes des dérangements de l'estomac.

Les Burdock Blood Bitters aident à stimuler l'action lente de l'appareil digestif et intestinal en provoquant l'écoulement des importants sucs gastriques si nécessaires à la bonne digestion des aliments.

Lorsque vous prendrez des BBB, vous constaterez qu'ils améliorent grandement la digestion, l'assimilation et l'élimination.

Demandez les BBB à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques. Prix $1.00 la bouteille.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Le mangostan, arbre fruitier des Indes orientales, haut de 25 à 30 pieds, a des feuilles touffues et d'un vert sombre, et ressemble un peu à un caoutchouc.

EXECUTION D'UN CRIMINEL DE GUERRE : Le sergent JOHN C. WOOD, ancien bourreau de San Antonio, Texas, place le bonnet noir sur la tête de FRIEDRICH WUST, avant son exécution à Bruchsal, Allemagne. WUST est l'un des cinq Allemands condamnés à mort pour le meurtre de prisonniers américains, à Russelheim, Allemagne, en août dernier. WUST et ses compagnons furent trouvés coupables d'avoir pris part au massacre de six aviateurs américains faits prisonniers par les soldats allemands et livrés par la suite à une meute de civils allemands. (Photo Central Press)

Pope ne peut se loger à Berlin

Londres, 4. (P.C. - Câble) — On comprend que la mission militaire canadienne à Berlin éprouve de la difficulté à se loger dans la ville en ruines et que ce n'est pas avant le début de l'an prochain qu'elle pourra s'y installer. Actuellement, le lieutenant-général MAURICE POPE, chef de la mission, est installé aux quartiers généraux de l'armée britannique sur le Rhin à Bad Leynhausen où il s'efforce de résoudre le problème que présente l'augmentation du personnel de la mission de 10 à 40 personnes.

Keitel dit que l'invasion de la Russie fut une guerre défensive

Nuremberg, 4. (PA) — Le feld-maréchal Wilhelm Keitel, qui fut pendant sept ans le bras droit militaire d'Hitler, a dit aujourd'hui que l'invasion de la Russie par l'Allemagne, pour laquelle il a signé plusieurs ordres, fut "une guerre préventive et défensive."

Répondant à une liste de questions qui lui furent soumises par la Presse Associée, Keitel a nié toute responsabilité dans les tragédies comme celle de 1941 quand "plusieurs" centaines de milliers de prisonniers russes "sont morts d'épuisement".

Il n'a cité aucun cas particulier où il se serait opposé aux plans de guerre d'Hitler et a déclaré que si le tribunal militaire international le remet en liberté il se retirera sur sa propriété dans la province de Brunswick et écrira un livre intitulé "Mes mémoires de sept années avec Hitler."

L'avocat de Keitel avait laissé entendre samedi qu'il aurait usé de clémence envers le gén. Henri Giraud et sa famille, mais un témoin de la poursuite, Erwin Lahousen, a affirmé que Keitel demanda la mise à mort de Giraud. Interrogé à ce sujet, Keitel a dit : "J'ai personnellement manifesté pour le gén. Giraud le respect que l'on doit, à mon avis, à un courageux général. Il va sans dire que, sur l'ordre du Fuehrer, tous les moyens devaient être employés pour recapturer un prisonnier de guerre de cette importance."

A la question : "Vous êtes-vous jamais opposé aux plans de guerre d'Hitler?", Keitel a répondu qu'il n'a jamais figuré dans la préparation des plans de guerre stratégiques du Fuehrer, mais qu'il en a pris connaissance.

Interrogé pour savoir si le haut comandement de la Wehrmacht dont il était au moins le chef titulaire, était responsable des conditions de famine qui régnaient dans les camps d'internement encombrés et malsains de l'Allemagne, Keitel a dit : "Le haut commandement de la Wehrmacht fut responsable du soin de tous les prisonniers de guerre du pays jusqu'en août 1944. Le Fuehrer remit alors cette tâche au commandement de l'armée domestique, Heinrich Himmler."

Paris maintient ses positions

Paris, 4. (PA)— Le gouvernement du président de Gaulle a exprimé de nouveau aujourd'hui l'opposition de la France à la centralisation de l'administration allemande. Cette attitude de la France a été critiquée par les Américains. Le ministre des Affaires étrangères Georges Bidault a de nouveau établi comme suit la politique française : la France ne consentira pas à la centralisation de certains aspects de la vie économique allemande, jusqu'à la délimitation des frontières de l'ouest de l'Allemagne.

Nationalisation du transport par route

Londres, 4. (P.C.) — La British Road Haulage Association a demandé aujourd'hui au gouvernement de définir son projet de nationalisation du transport par route sur longue distance.

La nationalisation entrainerait la disparition de 60,000 entreprises familiales et l'association prétend que la nationalisation ne pourrait assurer le service que donnent les entreprises privées.

Exportations de caoutchouc

Singapour, 4, (P.C.) — Les exportations de caoutchouc malaisien à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis depuis la libération se chiffrent à 25,000 tonnes au 30 novembre, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Douleurs arthritiques

souvent causées par acides

En aidant la nature à dissoudre et enlever les poisons et acides du corps qui aggravent souvent la douleur et la sensibilité de l'arthrite, du rhumatisme, de la névrite et de la sciatique, la prescription **Romind** procure soulagement, réconfort et bonheur à des milliers de malades. **Romind** n'est pas une "panacée" ordinaire mais agit de 4 façons: 1. Il combat rapidement douleur et sensibilité. 2. Aide la nature à chasser les acides irritants comme l'acide urique. 3. Active le foie, améliorant l'action purifiante du sang. 4. Stimule les reins et aide à expulser les poisons du corps. **Romind** se vend d'après ce généreux système raisonnable : Procurez-vous-en un paquet à la pharmacie. Voyez comme il agit vite pour vous faire du bien. Prenez-le tout et si vous n'êtes pas entièrement satisfait, retournez simplement le paquet vide et tout votre argent vous sera remboursé. Procurez-vous **Romind** dès aujourd'hui et voyez comme vous vous sentirez mieux demain.

Opposition à la bureaucratie

(Par Maurice Desjardins)

Paris, 4 — (PC) Les grondements de protestation contre la bureaucratie qui paralyse la France ont atteint l'envergure d'une véritable tempête. Ce fut d'abord monsieur Yves Farges qui démissionna de son poste de commissaire de la république à Lyon en protestation contre l'administratiton étouffante.

Depuis des mois, l'Aurore, le Franc-Tireur et l'Aube dénoncent quotidiennement les ennuis causés par les innombrables réglementations. Il y a quelques jours, le journal américain New York Herald Tribune entrait dans la partie en publiant un vigoureux article, dans lequel Robert Stern énumérait les mille et une tracasseries d'une bureaucratie qui retarde le retour à la vie normale. Et voilà qu'aujourd'hui, l'austère Figaro s'émeut à son tour. On y lit en premier Paris que "La France est menacée d'une sclérose générale et progressive contre laquelle il est temps d'engager la lutte. Elle demande à respirer."

"Je cueille au hasard quelques incidents portés par les lecteurs à l'attention des journaux. Voici le cas d'un camionneur : "Un ami sinistré de Normandie à Paris. Comme il m'est impossible d'obtenir un permis pour transporter des meubles à Paris, j'ai demandé et obtenu la permission de transporter des médicaments en Normandie en me disant qu'il me serait peut-être possible de ramener les meubles au retour, mais un fonctionnaire m'a refusé la permission de ramener des meubles — je dois revenir le camion vide, mais, comme j'ai la permission de transporter mes médicaments, je me présente au ministère du Ravitaillement auquel je demande la permission de ramener du beurre, denrée qui manque aux Parisiens. On me déclare au ministère qu'ils ont leurs propres camions et n'ont pas besoin de moi. Cependant, après une dizaine de visites, j'obtiens la permission de ramener du beurre. Après avoir livré mes médicaments, je me mets en route avec le beurre pour Paris, mais un gendarme m'apprend qu'un ordre du préfet de Calvador défend l'envoi du beurre. Je vais montrer au préfet le permis en ma possession ,mais rien à faire et je reviens les mains vides. De retour à Paris, le ministère du Ravitaillement s'indigne de l'intervention du préfet, et communique avec le ministère des Transports dans le but de faire une enquête qui prendra probablement six mois".

Un autre camionneur raconte une aventure très compliquée : "J'avais besoin de pneus. Je me procure un certificat mais un employé du bureau de distribution m'apprend qu'il n'a pas de pneus pour moi et me recommande d'en acheter au marché noir. Même si je l'achète au "noir", je risque de me voir arrêter par un gendarme qui me demandera de montrer mon permis. Alors, je devrai retourner au ministère et tenter d'obtenir un faux papier pour un pneu acheté illégalement ce qui empêchera un autre automobiliste d'obtenir le pneu auquel il a droit".

Une ménagère qui veut renouveler sa carte de charbon apprend, après une heure de queue, qu'il lui faut se procurer les affidavits des compagnies du gaz et de l'électricité attestant qu'elle ne dispose pas de moyens de faire la cuisine soit au gaz, soit à l'électricité.

Un citoyen désireux d'obtenir sa carte de tabac a été renvoyé parce qu'il avait oublié de se munir de sa carte d'alimentation. Il faut les deux.

Le plus jeune député de l'Assemblée constituante, Patrice Bougrain, intrépide maquisard, en a raconté une bonne aux journalistes qui l'interviouaient au Palais Bourbon : "J'ai porté plusieurs noms dans la Résistance. Quand je me suis marié, en 1942, je m'appelais Bouquerin, et à la naissance de ma fille, en 44, Menier. Un beau jour, voici huit ou dix mois, je fus appelé au commissariat pour faux. Savez-vous ce que me proposèrent ces messieurs de l'administration? De divorcer ou de me remarier sous mon vrai nom, puis de faire nourrir administrativement ma fille et de la faire renaitre quelques jours après. J'ai menacé d'alerter la presse, d'écrire au général de Gaulle. Tout s'arrangea enfin, mais ce ne fut pas sans mal.

Les tribunes libres des journaux sont débordées par un courrier innombrable.

Le Figaro rappelle des histoires déjà classiques : celle de ces camions qui portaient de Bordeaux à Paris des pâtes alimentaires et qu'on rechargea de pâtes alimentaires pour leur voyage de retour ; celle du train de marchandises qui revint vide de Bretagne, où pourrissaient les pommes de terre, vers Paris qui en manquait, parce que l'administration interdisait qu'on prit le temps de charger les wagons, etc., etc. . . .

"Le mal, écrit le Figaro, consume en démarches incertaines, en attentes sans fin, en travaux de comptabilité interminables, en discussions vaines, l'activité et les efforts nerveux de ceux qui produisent ou voudraient produire ou construisent ou voudraient construire".

Les problèmes du "red tape", étouffent la France dont ils soulèvent l'irritation et l'angoisse.

Et le Figaro conclut : "Rien ne doit être négligé de ce qui peut contribuer à libérer l'économie française de la tyrannie paralysante qui pèse sur notre vie de tous les jours et risque de compromettre dans son ensemble notre effort de reconstruction".

Pas de français chez les bleus

Toronto, 4(P. C.) — L'Evening Telegram de Toronto dit aujourd'hui que des officiels de l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario ont décrit comme "malheureux" un incident survenu hier quand un candidat canadien-français fut présenté dans les deux langues, durant l'élection des officiers de l'Association. Des délégués à la convention s'objectèrent à ce que "l'on parlât français aux progressistes - conservateurs ontariens".

Sports le dimanche

North Bay, Ontario, 4. (P.C.) — L'électorat de cette ville du nord de l'Ontario a voté en faveur de la pratique des sports le dimanche — tels que le baseball et le hockey — ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'il y aura des joutes bientôt.

Cecil Snyder, assistant-procureur général de l'Ontario, commentant cette nouvelle, a déclaré que des joutes ne pourront être permises le dimanche que si aucun prix d'admission n'est chargé et qu'aucune plainte n'est portée contre la profanation de ce jour.

Nouveaux directeurs

Brantford, 4. (P.C.) — Le résultat de l'élection des directeurs de la Holstein-Friesian Association of Canada, pour les provinces de dehors de l'Ontario, a été annoncé aujourd'hui par le secrétaire G.-M. Clemons. L'élection a eu lieu par scrutin postal.

Les directeurs comprennent l'hon. Antonio Elie, de La Bais, Québec, W.-A. Hodge, St-Laurent, Québec, Jules Montour, Trois-Rivières, M.-L. McCarthy, Sussex, N.B., Courtney-B. Lusby, d'Amherst, N.-E., et R.-A. Profitt, de Freetown, I. P. E.

217 aveugles

Londres, 4 (Reuters) — Deux cent dix-sept citoyens britanniques ont perdu la vue par suite de l'action ennemie durant la guerre, annonce aujourd'hui l'Institut des aveugles.

PERTUSSIN
dégagera cette
MAUVAISE TOUX
votre pharmacien le vend!

Terroristes à l'oeuvre dans le nord-ouest du Reich

Deux soldats britanniques sont assassinés — Avertissement aux troupes anglaises — On redoute une recrudescence d'activités de la part des saboteurs durant l'hiver.

Avec l'armée britannique du Rhin, 4.— (Reuters). — Le commandant des forces d'occupation britannique a averti aujourd'hui les troupes sous son commandement de se tenir sur leurs gardes, afin de ne pas s'exposer inutilement aux xcoups de saboteurs ou de terroristes allemands.

Cet avertissement a été donné à toutes les troupes britanniques, à la suite du m eurtre de deux soldats anglais et la tentative de meurtre perpétrée contre un troisième. Les 12,000 femmes du service auxiliaire de l'armée britannique devront être escortées de gardes armés lorsqu'elles se promèneront ou voyageront à travers le territoire allemand

"Les conditio..s en Allemagne s'aggraveront probablement durant l'hiver à cause de la pénurie de vivres et de combustible", a déclaré un avis officiel adressé aux troupes.

"Il est improbable que les résidences ou les quartiers des troupes soient mis en danger par un grand nombre de personnes. Le plus grand danger viendra d'attaques contre le personnel isolé, soit à pieds ou en voiture, ayant à se déplacer dans l'exercice de leur devoir, tout particulièrement après le coucher du soleil.

"Les résidences et les quartiers généraux seront probablement victimes d'attaques isolées de la part de personnes qui tenteront d'y mettre le feu ou d'y lancer quelque bombe de fabrication domestique, dans l'espoir de blesser ceux qui s'y trouveront."

Des plans de défense ont été préparés pour les résidences et les quartiers généraux, a ajouté le communiqué.

Un soldat britannique a été tué et un autre a été blessé récemment, près des quartiers généraux de la commission de contrôle britannique, à Bunde. Tous deux reçurent une balle dans la tête. On a retrouvé, à peu près en même temps, le cadavre d'un autre soldat dans une carrière inondée de la banlieue de Cologne.

"Tout est normal"

Halifax, 4. (P.C.) — Le croiseur "French", de la Gendarmerie royale, est de retour de son premier voyage d'inspection d'après-guerre et son capitaine a fait rapport que "tout est normal" sur mer et le long des côtes. Le "French" a parcouru plus de 2,000 milles en trois semaines et il a rencontré de fortes tempêtes de neige dans le golfe Saint-Laurent. L'activité est nulle sur l'île d'Anticosti, la coupe du bois ayant pratiquement cessé depuis le début de la guerre. Les résidants des Iles de la Madeleine ont commencé leur hivernement long et solitaire. Le "French" entreprendra incessamment une autre croisière.

Aviateurs alliés sauvés par l'intercession de Hirohito

Tokio, 4 (P. A.) — Seule l'intercession personnelle de l'empereur Hirohito empêcha l'exécution de tous les aviateurs alliés capturés lors du raid effectué sur Tokio en avril 1942, a déclaré aujourd'hui le feld-maréchal Shunroku Hata, ancien ministre de la Guerre et aide de camp de l'empereur.

Hata, mentionné comme un criminel de guerre présumé dans la dernière liste alliée, a dit dans une entrevue que l'ordre de clémence de l'empereur fut émis vers le mois d'octobre 1942, après l'exécution des trois aviateurs capturés à Shanghai

Hata était alors commandant en chef de toutes les forces japonaises en Chine. Il a dit ne pas être certain si 10 ou 11 aviateurs ont été faits prisonniers, mai les trois exécutés en Chine furent jugés par une cour martiale de la 13e armée japonaise et son commandant, le lt-gén. Shigeru Sawada, "doit en porter la responsabilité". Sawada a déjà été conduit en prison.

Hata est l'un des trois hommes qui mentionnèrent Hideki Tojo "comme le choix unanime de l'armée" pour occuper le ministère de la guerre en 1940.

Il a dit que le Japon voulait obtenir du pétrole et l'échec des négociations économiques avec les E.-U. en 1941 ne laissa à son pays qu'une seule alternative : la force. Hata était alors ministre de la Guerre.

Le feld-maréchal, qui a survécu au bombardement atomique de Hiroshima, a aussi déclaré que "tant que les E.-U. conserveront le secret de la bombe atomique, aucune autre nation ne se livrera à l'agression et la paix sera assurée, mais j'ignore ce qui arrivera si d'autres nations viennent à posséder la bombe atomique".

Précisions du général Miles à l'enquête sur Pearl Harbor

Washington, 4 (P. A.) — Le major-général Sherman Miles a déclaré aujourd'hui qu'en janvier 1941 soit 11 mois avant l'attaque japonaise contre Pearl Harbor. Les E.-U. ont confié à la Grande-Bretagne le moyen secret de déchiffrer le code japonais.

Le général Miles, alors chef de la division de la sécurité militaire, a déclaré au comité d'enquête du Congrès sur le désastre de Pearl Harbor, qu'il ne pouvait affirmer sur-le-champ si la Grande-Bretagne a transmis en retour à Washington les renseignements qu'elle obtint par la suite en déchiffrant les messages japonais.

Il a aussi révélé à l'enquête que feu le président Roosevelt informa le haut commissaire des Philippines, le 26 novembre 1941, que la "prochaine agression japonaise pourrait bien déclencher les hostilités entre les Etats-Unis et le Japon".

M. Roosevelt fit alors remarqué que les Japonais renforçaient puissamment leurs garnisons et les forces navales dans les îles sous mandat "d'une façon qui indique qu'ils préparent cette région aussi rapidement que possible contre une attaque possible des forces américaines".

Le général Miles a aussi révélé que les officiers de l'état-major général ont convenu dans une conférence avec le gén. George-C. Marshall un peu avant-midi le 7 décembre 1941 que les Japonais pourraient bien attaquer le Thaïland vers 1 heure p. m. ce jour-là.

Le général Miles a lu un memorandum qu'il prépara le 15 décembre 1941 pour le général Marshall sur les événements de ce dimanche fatal où les Japonais attaquèrent la base de Pearl Harbor.

Il a dit avoir demandé que les Philippines, Hawaï, Panama et la côte ouest des Etats-Unis fussent informés immédiatement. Le général Marshall, dit-il, rédigea un message après avoir conféré avec l'amiral Harold-R. Stark, chef des opérations navales.

Dans son memorandum, Miles dit qu'à la suite de ce téléphone à l'amiral Stark, le général Marshall déclara : "L'amiral ne croit pas que d'autres avertissements soient nécessaires, car toutes les forces ont déjà été alertées plusieurs fois.

Le général Miles dit dans son memorandum que le lieut.-général Leanord T. Gerow, alors chef de la division des plans de guerre, demanda d'avertir d'abord les Philippines.

Des témoignages précédents ont démontré que l'avertissement fut transmis à Pearl Harbor par des câblogrammes commerciaux et fut livré trois heures après l'attaque.

Elu président

Montréal, 4 (P. C.) — Le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie ici, a été élu président de la Société médicale de Montréal et nommé doyen de la nouvelle faculté d'hygiène publique de l'Université de Montréal.

Les autres officiers de la Société sont : le docteur Edouard Desjardins, vice-président, le Dr Origène Dufresne, secrétaire général, et le Dr L. Archambault, trésorier.

Bombes atomiques

Hollywood, 4. (P.A.) — Le docteur Linus Pauling, chef de la faculté de chimie à l'Institut de technologie de Californie, a déclaré aujourd'hui qu'entre 100 à 200 bombes atomiques, toutes de petites dimensions, existent maintenant aux Etats-Unis.

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose — de trois à une — selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans touts les pharmacies — 25c. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

POLLACK— Magasin fermé samedi fête de l'Immaculée Conception; ouvert vendredi de 9 A.M. à 6 heures P.M.

Donnez-leur des
ARTICLES de VÊTEMENTS
pour leurs cadeaux
de Noël!

ROBES DE CHAMBRE de chenille de belle qualité pour enfants et fillettes. Teintes de bleu, turquoise, fuchsia ainsi que rose. 2 à 6 ans 3.95 8 à 12 ans 4.95 Soie piquée 3 à 6 ans 4.95

ROBES DE CHAMBRE d'édredon bleu ou rose pour bébés. Belle qualité, un cadeau qui fait toujours plaisir aux mamans comme aux enfants. — Votre choix 1.00 à 1.99

CHANDAILS DE LAINE ouverts en avant pour bébés. Teintes de bleu ou rose 1.00 — Aussi modèles ouverts en avant, avec poche, tricot de fantaisie pour 2 à 6 ans 1.69 à 2.49

ENVELOPPES D'EDREDON uni ou de fantaisie pour bébés. Teintes de bleu ou rose avec garnitures de satin. — Votre choix 1.99 à 2.99

ROBES DES FETES pour fillettes de 7 à 15 ans. Un grand choix de modèles avec jupe plissée, godée, manches courtes. Teintes de bleu, rouge, marine, royal, turquoise 2.99 à 7.95

ROBES DE CREPE DE SOIE de toutes sortes pour bébés de 6 mois à 2 ans. Grande variété de jolis petits modèles dans les teintes pâles 1.00 à 2.95

BARBOTTEUSES DE CREPE, broadcloth ou tricot de coton pour bébés de 6 mois à 2 ans. Blanc, bleu ou turquoise au choix .69 à 1.99

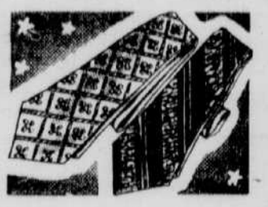

CRAVATES DE DESSINS VARIES pour garçonnets et garçons. En soie de belle qualité. Vous serez certains de leur plaire avec un tel genre de cadeau .29 et .39

PYJAMAS DE FINETTE RAYEE pour garçons. Modèles avec ou sans revers de coupe ample et confortable. Tailles pour 6 à 18 ans 1.29 et 1.59

COMPLETS DE TOILETTE pour garçonnets. Pantalons de flanelle ou de corduroy avec haut de broadcloth. Tailles pour 1 à 6 ans 3.25 à 4.95

ROBES DE CHAMBRE d'édredon de belle qualité pour garçons. Un cadeau qui leur fera sûrement plaisir de recevoir le jour de Noël. Votre choix 2.25 et 2.50

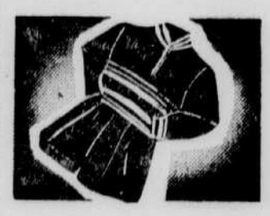

COMPLETS DE JERSEY de laine de belle qualité pour garçonnets. Teintes de rouge vin seulement. Hâtez-vous de venir choisir tandis que la variété est importante 1.59

MITAINES DE CUIR de toutes sortes pour enfants. Modèles avec poignets de laine ou pagodes. Genres pour le jeu ou le ski dans une belle variété de teintes 1.29 et 1.59

CHANDAILS DE LAINE pour garçons. Modèles avec encolure ronde, en pointe ou avec fermoir éclair. Choisissez son cadeau dans ce groupe 1.00 à 3.00

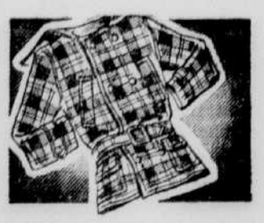

PARKAS DE SKI de belle qualité pour garçons Le vêtement qui lui fera sûrement le plus plaisir de recevoir comme cadeau. Modèles avec capuchon 8.75

COUPE-VENT DE TOILE à parachute à l'épreuve de l'eau et du vent. Fini avec collet et poignets ainsi que le bas en tricot de laine. Fermeture éclair en avant. 26 à 34 3.50

COUPE-VENT DE FREIZE de laine, modèles très chauds avec fermeture éclair, dos de fantaisie et courroies ajustables de chaque côté. Bleu marine, 26 à 36 3.50

PANTALONS DE SKI de freize bleu marine ou bleu aviation pour garçons. Courroies ajustables au dos et bas de laine. Tailles 26 à 36 4.50

Deuxième plancher

Membre de la Fédération canadienne des Détaillants

75-95 St JOSEPH TEL. 4-4661 — Maurice POLLACK Limitée — CENTRE DE LA MODE ET L'ECONOMIE

Echos Mondains

LE MONDE OFFICIEL

Le gouverneur général et la princesse Alice accompagnés des membres de leur suite, venus à Montréal, pour assister au bal de la Saint-André, sont retournés à Ottawa, dimanche matin.

Le lieutenant-gouverneur de la province, sir Eugène Fiset, a reçu à dîner, hier soir, à Spencerwood, en l'honneur du général H. D. G. Crerar C.H., C.B., D.S.O.

L'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie et bâtonnier général de la province, est revenu en fin de semaine, d'un voyage en Amérique du Sud.

RECEPTIONS

M. et madame Jos. Fournier, de Limoilou, recevaient intimement ces jours derniers en l'honneur de leur neveu, le lieutenant Lucien Forgues revenu récemment d'outre-mer et en route pour Noranda, où demeure sa famille.

Madame Louis Fortier recevait lundi après-midi, de cinq à sept, au Cercle universitaire, de Montréal, pour sa soeur, mademoiselle Andrée Kent, l'une des débutantes de la saison. Madame Fortier portait une robe de crêpe français noir ornée d'un peplum de faille cordée, un petit chapeau noir drapé d'une voilette française et un bouquet d'oeillets rouges. Mademoiselle Kent était en robe de crêpe rouge chinois avec bracelet de pompons blancs. Les salons et la table étaient décorés de pompons or et bronze et de palmiers. Mesdemoiselles Nicole Panet-Raymond, Louise Brais, Françoise de Roumefort et Jacqueline Perron servaient le thé et les glaces.

MARIAGES

Samedi dernier, à dix heures, en l'église Notre-Dame-du-Chemin, M. l'abbé Alphonse Giroux, cousin du marié, bénissait le mariage de Charlotte, fille de M. et madame Alonzo Blouin, avec M. Lucien Gravel, A.G.I.F., fils de M. et madame Edmond Gravel, d'Etchemin. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception chez les parents de la mariée, avenue Moncton, puis les nouveaux époux sont partis pour New-York et Washington. A leur retour, M. et madame Lucien Gravel résideront à Québec.

Me Paul Fontaine, C.R., et madame Fontaine d'Ottawa, annoncent le mariage de leur fille Lucile avec le capitaine Didier Mathieu de Fossey, attaché militaire et de l'Air adjoint, à l'ambassade de France. La bénédiction nuptiale sera donnée en la chapelle de l'archevêché, le jeudi 20 décembre.

Samedi matin, le 17 novembre, à neuf heures et demie, en l'église de Ste-Anne-de-la-Pérade décorée de palmes et de chrysanthèmes, M. l'abbé Martel bénissait le mariage de Isabelle, fille de M. et de madame Juneau, avec M. Gustave Després, des Grondines, fils de M. et madame Edouard Després, de St-Cyrille de l'Islet. Un programme de chant fut exécuté par mademoiselle Alice Trottier, M. Marcel Lanouette et M. Freddy Clavet de Montmagny. Le Frère Sulpice touchait l'orgue. M. Juneau accompagnait sa fille et M. Després servait de témoin à son fils. La mariée portait une robe en crêpe jacquard blanc, dont la jupe formait demi-traîne et son voile de tulle illusion était maintenu sous un diadème de gardénias. Elle tenait une cascade d'oeillets blancs. Après la cérémonie religieuse, M. et madame Juneau reçurent à leur résidence et les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage. Madame Després portait alors une robe de lainage couleur maïs sous un manteau de rat musqué teint vison, un chapeau brun garni de plumes de faisan et des accessoires d'alligator. A leur retour les nouveaux mariés résideront aux Grondines.

En l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours de Montréal, samedi matin, à dix heures, a été béni par le R.P. Dominico Chianciulli, o.m.i., le mariage de Olympia, fille de M. et de madame Matthew Devito, de Verdun, avec M. Pierre-Marie Cinq-Mars, fils de M. et de madame Alonzo Cinq-Mars, de Longueuil. A cette occasion, le choeur et le sanctuaire avaient été décorés de chrysanthèmes et de pompons blancs, de palmiers et de fougères. Pendant la messe, madame Pace et M. Francoeur exécutèrent le programme de chant; madame Authier touchait l'orgue. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe, style Marie-Antoinette, en tissu broché ivoire dont la jupe formait longue traîne, un voile de tulle illusion maintenu sous un bandeau de perles et de fleurs d'oranger et une cascade de gardénias. M. Cinq-Mars était le témoin de son fils. Mademoiselle Marthe-A. Charpentier, de Manchester, dame d'honneur, portait une robe de velours grenat, aux lignes identiques à celle de la mariée, un béguin orné d'autruche jaune et une cascade de roses Johanna Hill. Mesdemoiselles Cécile Devito, de Québec, et Isabelle Delaporta, de Montréal, cousines de la mariée, demoiselles d'honneur, portaient des robes de velours aigue-marine garnies de dentelle à l'encolure, des toquets d'autruche fuchsia et des gerbes de roses "American Beauty". M. Victor Devito, frère de la mariée, M. Marc Cinq-Mars, frère du marié, M. Pierre Brais et M. Matthew Devito, autre frère de la mariée, plaçaient les invités. Après une réception dans la grande salle de bal de l'hôtel Windsor décorée de chrysanthèmes et de pompons blancs, de roses et de fuchsias, les nouveaux mariés partirent pour New-York. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage blé d'or, un chapeau de même ton, un manteau de castor, des accessoires d'antilope brune et des gardénias.

Samedi matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, a été célébré le mariage de mademoiselle Laurentienne Paradis, fille de M. Arthur Paradis, décédé, et de madame Paradis, avec M. Maurice Desrosiers, fils de M. et madame Georges Desrosiers, de Charny. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jean-Charles Gosselin, du collège de Lévis.

A Beauport, samedi matin, fut bénit le mariage de Marie-Alice, fille de M. et madame Eugène Villeneuve, de Québec, décédés, avec M. Roger Gignac, fils de M. et madame Oscar Gignac, de Montréal. A leur retour, M. et madame Gignac résideront à Montréal.

NAISSANCE

M. et madame Henri Toussaint (Claire Cloutier) annoncent la naissance d'une fille, Elaine, née le 18 novembre à l'hôpital du Saint-Sacrement.

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les "Echos mondains" coûtent $1.50 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Au Club Musical des Dames

Luboshutz et Nemenoff

L'an dernier, au lendemain du concert donné par Pierre Luboshutz et Genia Nemenoff, les critiques, traduisant le désir d'une foule de mélomanes québecois, avaient exprimé le souhait de revoir dans nos murs ce merveilleux couple d'artistes. Ce souhait s'est concrétisé hier, grâce au Club Musical des Dames, qui a présenté comme début de saison à ses enthousiastes et fidèles abonnés, M. et madame Nemenoff. Et ce fut un concert superbe.

Ce qui nous étonne et nous émerveille tout à la fois chez les brillants duettistes, c'est la fusion parfaite à certains moments de deux personnalités transcendantes qui ne perdent pas par ailleurs une occasion d'affirmer leurs caractéristiques propres. En effet, à peine a-t-on eu le temps d'admirer la sûreté d'attaque de Pierre Luboshutz qu'il faut applaudir aux délis souples, au phrasé délicat de sa partenaire, et alors qu'on s'attarde quelque peu à goûter la belle virtuosité et la maîtrise extraordinaire du premier, déjà la sensibilité délicieuse, le lyrisme délicat de sa compagne nous ont conquis. C'est d'ailleurs, on l'a déjà dit, à cette correspondance parfaite de deux artistes pour qui le clavier n'a plus de secrets et à l'admirable synchronisation de leurs mérites respectifs que l'on doit cet équilibre harmonieux qui l'emporte sur toutes les autres impressions riches et fortes, au lendemain d'un concert comme celui-là.

La sonate en sol majeur de Johann Christian Bach qui ouvrait le programme ressemble plutôt à une sonatine avec le style alerte de l'Allegro qui fournit aux pianistes l'opportunité d'attachants dialogues, et le mouvement du Menuet qui n'est que grâce et fantaisie. Luboshutz et sa compagne y déployèrent une intelligence d'interprétation qu'on devait admirer d'ailleurs tout le long du concert.

Les variations que Brahms a écrites sur un thème de Haydn font songer à une série de tableaux tissés de contrastes et dont toute la beauté prenante nait des alternances d'ombres et de lumières. Elles ont constitué si l'on peut dire le plat de résistance du concert d'hier, et ont à plus d'un moment atteint au déploiement sonore des grandes orchestrations. Dans ces Variations, plus que dans tout le reste de leur programme, les deux artistes ont démontré combien l'association de leurs deux puissantes personnalités n'altère en rien la valeur exceptionnelle de leur individualité propre.

Le Rondo de Chopin, qui fait penser plus d'une fois à un habile mélange de valse, de polonaise et de mazurka, fut joué avec beaucoup d'élégance par Luboshutz et Nemenoff, qui pour répondre aux applaudissement d'un public déjà entièrement conquis, firent entendre comme premier encore le Largo al Factotum, (Barbier de Séville) de Rossini.

Les opinions sont souvent partagées au sujet de la musique de Darius Milhaud dont les recherches ou plutôt les hardiesses harmoniques ont parfois déclenché de vives controverses. Et pourtant, l'unanimité s'est faite hier autour de la Suite Scaramouche du compositeur français que M. et madame Luboshutz ont exécutée avec un art parfait. Le rythme entraînant du premier mouvement, les sonorités presque romantiques du deuxième n'ont été dépassés en effet que par l'abondance de couleurs qui imprègnent la Brazileira ou troisième mouvement, lequel dut être bissé.

Puis ce fut avec les Variations que Saint Saens a brodées sur un thème de Beethoven que les deux pianistes affirmèrent de nouveau la grande maîtrise de leur art. En effet, cette pseudo-mosaïque où se superposent tous les mouvements et où chatoient toutes les couleurs, réclame des artistes pour briller de tout son relief, une profonde intelligence musicale et un bel équilibre aussi. Luboshutz et sa partenaire ont démontré là, comme ils l'avaient fait dans les Variations de Brahms, qu'ils peuvent avec les seules ressources de deux pianos, créer l'illusion de riches corps orchestrés et transformer de simple duos en larges choeurs sonores.

Généreux de rappels, ils jouèrent avec la meilleure grâce du monde Valse Tzigane, de Levitsky, la marche "Stars and Stripes" de Souza, la Danse rituelle du feu, de Falla, et la Sicilienne, de Bach. La marche de Souza, qui a le don de déclencher les enthousiasmes des foules lors des parades militaires, est peut-être moins à sa place au terme d'un concert où Brahms, Saint Saens, Chopin ont joué le premier rôle, mais le couple Luboshutz nous a tellement ravie autrement qu'on a tôt fait de pardonner cette légère "hérésie" que peuvent se payer en somme les tout-puissants d'un grand art. Et Pierre Luboshutz et Genia Nemenoff le sont incontestablement.

Germaine B.

Au diner annuel du Syndicat de Québec

Au diner annuel offert, lundi soir, aux membres du personnel du Syndicat de Québec Ltée, par les directeurs de cette importante maison, on remarquait à la table d'honneur M. Lucien Côté, président et madame Côté, entourés des membres de la direction de la compagnie.

A droite du président, avaient pris place M. P.-Emile Côté, directeur et trésorier et son épouse; M. Raymond Côté, Mme Edouard Côté, directeur; M. Alex. Chaumette, surintendant et directeur et Mme Chaumette, directeur; M. Roland Chagnon, assistant-gérant et directeur et son épouse. A la gauche du président, M. Chs-Eug. Côté, vice-président, et son épouse, M. A. Marois et Mme Marois, directeur, M. G. Boivin et Mme G. Boivin, directeur, Mlle Françoise Côté, directeur, M. O. Côté, un ami de la famille, M. Jos. Cattelain, gérant de la publicité et son épouse. Aussi, M. Alex. Vallière, secrétaire et son épouse; M. L.-P. Létourneau, gérant des achats et des ventes.

Le Courrier de Pascale France

D.—Me donneriez-vous la manière de colorier des fleurs de papier, par exemple si je fais une fleur blanche et que je veux colorier le coeur et le bord en rose. — UNE QUI FAIT DES FLEURS.

R.—Je ne suis pas spécialiste dans ce domaine, mais il me semble que la peinture à l'eau vous obtiendrait le résultat désiré. N'importe quelle petite boite à couleurs avec pinceaux fera l'affaire. Si mes lectrices connaissent d'autres procédés, je les publierai avec plaisir.

VINGT AUTOMNES. — Scorpion (23 octobre - 21 novembre). — Influence maléfique de Mars. Sens des réalités. Maîtrise de soi. Instincts puissants. Ténacité dans les projets bons ou mauvais. Volonté. Opiniâtreté. Secrétivités. Envie. Esprit subtil, rusé, persuasif. Caractère ardent, agressif, irascible à froid, taciturne, vindicatif. Force d'inertie. Adresse et patience dans le travail. Aptitude pour la chimie, la chirurgie, la mécanique, le magnétisme. Première partie de la vie peu heureuse, peines de coeur consécutives à un deuil ou à une déception amoureuse. Longs voyages à l'étranger. Deux mariages dont l'un peu heureux. Russite tardive, certaine. Accord avec Cancer et Poisson.

2. — A 20 ans, mesurant 5 pieds 11 pouces, vous devez peser environ 150 livres. Il est quelquefois vrai que l'on connait mieux une personne (homme ou femme) par correspondance; cela s'applique surtout aux caractères timides et renfermés, qui trouvent plus facile de s'exprimer sur du papier que verbalement. Certains se révèlent alors tout autres qu'ils ne paraissent réellement : tendres, compréhensifs, profonds, délicats, humoristes, etc... Oui, on peut commencer à aimer une personne à distance, mais évidemment, pour satisfaire ce sentiment, il faut arriver un jour à prendre contact avec elle autrement que par la correspondance, l'amour étant une passion physique autant que spirituelle.

D'ailleurs, il arrive également que les personnes possédant beaucoup d'imagination se laissent emporter dans leur correspondance à exagérer leurs sentiments, leurs aventures, à broder, comme on dit, sur la réalité, pour ne pas dire à mentir. Ces cas-là ne sont pas rares, et il est alors plus prudent de se rendre compte par soi-même de la véracité de leurs assertions.

D. — Y a-t-il une différence entre un chat de Perse et un chat angora ? MIAOU

R. — Non. Le port persan d'où on en faisait l'expédition s'appelant Angora, on les appela dans la suite angoras.

Mme JOSEPH F. — J'espère que cette réponse vous tombera sous les yeux car il est entendu depuis toujours que je n'ai pas le temps de répondre par lettre personnelle. Vous m'avez l'air de vouloir compliquer pas mal cette fête que vous organisé pour l'anniversaire de votre mari. Sur le gâteau en question, mettez des petites chandelles de couleur, puisque vous y tenez, et vous n'êtes pas obligée d'en installer 36. Une quinzaine suffiront. Et si vous avez le moindrement d'imagination, ce devrait vous être facile d'éloigner pour quelques heures votre mari de chez vous. Faites-le inviter par des amis qui vous le ramèneront à l'heure convenue. Renoncez à l'adresse qui est passée de mode et demandez simplement à l'un de ses amis ou parents d'exprimer verbalement les voeux des invités.

UNE RELIEUSE. — Franchement je ne connais pas grand'chose en reliure et pour les détails et informations que vous désirez, pourquoi ne pas vous adresser à l'Ecole des Arts Graphiques, Montréal.

D.—Une personne ayant quitté sa paroisse pour un certain temps, peut-elle à l'occasion des fêtes envoyer une carte de souhaits au curé de sa paroisse natale ?

2.—Dans une soirée ou autre circonstance, est-ce au jeune homme ou à la jeune fille à prendre l'initiative du départ ? — MADELEINE.

R.—Oui.

2.—A la jeune fille toujours.

JEUNE ECOLIER. — Vous souffrez sans doute d'une faiblesse de la cheville et l'on conseille pour remédier à cela, le port, pendant quelque temps, d'une bande élastique pour cheville que vous trouverez en pharmacie.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR. —Je ne puis fournir d'adresses commerciales dans ce courrier. Si vos ouvrages en valent la peine, adressez-vous dans les magasins de meubles de Québec ou dans les magasins à chaines ou à rayons.

ALCYON. — Pour empêcher les vitres de geler, il importe de calfeutrer soigneusement par l'intérieur toutes les fentes ou ouvertures en y collant des lisières de gros papier épais. On suggère de les laver avec de l'alcool ou de la glycérine.

2.—Vous devriez peser environ 117 livres. Vous êtes donc normale en pesant 115.

ONTARIENNE. — Je ne puis fournir d'adresses dans ce courrier. Pour les renseignements que vous désirez obtenir au sujet des manufactures de vêtements, vous pouvez peut-être écrire à la Chambre de Commerce des Jeunes, rue Chauveau, Québec.

D.—Je voudrais apprendre à tricoter au crochet. Où pourrais-je me procurer des livres qui me l'enseigneraient ?

2.—Dois-je envoyer des souhaits à mon ami à l'occasion de sa fête de naissance ? — SEVEN LAKE.

R.—Le tricot au crochet ne connait plus beaucoup de vogue, sauf pour certains articles en laine pour bébé. Et dans les principaux magasins de Québec, comme chez Raoul Vennat, rue St-Denis, Montréal, vous trouverez sans doute des cahiers avec les instructions que vous désirez. Vous pourriez aussi vous adresser au couvent de votre localité où l'on vous enseignerait, j'imagine, à prix modique, les notions du tricot.

2.—Si vous habitez la même ville, vous pouvez vous contenter de l'appeler au téléphone pour lui faire vos voeux. Autrement, vous avez le droit de lui adresser une carte de souhaits.

D.—Je veux offrir une bague de fiançailles à Noël à la jeune fille que je fréquente mais je ne suis pas sûr quand je marierai cette personne. Si je changeais d'idée plus tard, pensez-vous qu'elle pourrait me réclamer quelque chose pour avoir brisé mes promesses ? — FUTUR FIANCE.

R.—Pourquoi vous engager si tôt par un geste et des promesses que vous n'êtes pas sûr de tenir ? Il est probable que si votre fiancée fait des déboursés de trousseau et de toilette, elle aura envie de vous faire des réclamations mais ceci est du domaine légal et demandez l'opinion d'un avocat à ce sujet. Je n'ai pas le droit d'empieter sur les prérogatives de ces maitres du Barreau.

D.—Je suis en deuil depuis cinq mois. Devrais-je à l'occasion des fêtes m'abstenir de mettre des couronnes illuminées dans mes fenêtres ? — MERCI ANTICIPE.

R.—Oui, en raison de votre deuil, il vaut mieux renoncer à ces décorations pour cette année.

UN CAMPAGNARDE. — Il n'existe pas de manufacture à l'adresse que vous mentionnez. C'est une maison privée.

PASCALE FRANCE

La souscription des étudiants

La campagne de souscriptions organisée par les étudiants de Laval en faveur des étudiants français victimes de la guerre se poursuit avec entrain. La liste des souscripteurs s'allonge chaque jour et le public se montre très bienveillant. Voici une nouvelle liste de souscripteurs :

Souscription de $10.00: M. Paul Plamondon; souscription de $5.00: M. L.-P. Thibault, L. Charest, Dr Léo Côté; souscription de $3.00: M. Tancrède Avard; souscription de $2.00: M. J.-H. Lavoie, S. Brassard, Dr Lorrain.

Ont aussi offert leur souscription: MM. Pierre Lemoine, F. Gérard, G.-A. Lemay, Mme Canac-Marquis, E. Gauthier, L.-D Lachapelle, A. Blouin, L. Charest, l'abbé Lavergne, Mme L. Mignault, P.-A. Catellier, E. Gosselin, H. Giguère, E. Zicat.

Malgré que la plupart ne soient pas riches, les étudiants ont voulu fournir leur part à la souscription générale. Ils ont compris la nécessité de leurs frères d'Europe qui souffrent.

Quelques facultés ont fait parvenir le résultat de leur souscription :

Sciences Sociales	$62.00
Sciences	$42.00

Gros télescope

Pasadena, Californie, 55. — (P. A.). — Les savants du California Institute of Technology ont enlevé hier la toile qui recouvrait depuis 1942 le miroir du télescope de 200 pouces et ont repris la tâche minitieuse d'enlever les quelques millièmes de pouce de trop sur le réflecteur, le plus gros au monde.

LE PAPOTAGE FAIT VENDRE LA CRÈME POUR LES MAINS

Une femme dit à une autre—"C'est merveilleux pour les mains rêches." Les femmes sont émerveillées de la façon dont la crème parfumée Barrington adoucit les mains rêches et gercées—les rend vite plus blanches, plus douces, plus lisses. Il n'est pas de meilleure crème à aucun prix, et pourtant elle ne coûte que 20¢, 35¢ ou 60¢ dans les grands magasins et les bazars. Achetez de la crème Barrington aujourd'hui!

LA CRÈME POUR LES MAINS Barrington a ce "quelque chose de spécial"

Sans sucre MAIS Sucré

Gâteau au Miel 'MAGIC'

1½ tasse raisins épépinés
¼ tasse shortening
¾ tasse miel
3 oeufs bien battus
2¼ tasses farine ordinaire tamisée
2¼ c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
¼ c. à thé sel
¾ c. à thé essence vanille
¾ c. à thé essence citron

Lavez les raisins; égouttez; asséchez sur une serviette et coupez fin avec des ciseaux. Défaites le shortening en crème. Ajoutez graduellement le miel en continuant de défaire avec la cuiller. Ajoutez les oeufs battus et mélangez. Ajoutez graduellement les ingrédients secs tamisés; battez jusqu'à ce que lisse. Incorporez essences et raisins. Cuisez 2 heures à 300°F. dans un moule de 9" x 5" x 3" graissé et légèrement enfariné.

FABRICATION CANADIENNE

Sacs à main pour costumes

plus jolis et plus élégants qu'ils ne l'ont été depuis longtemps — confectionnés en veau noir uni ou grené, poignées sur le dessus, et agrémentés d'anneau en plastique givré transparent et d'étincelantes têtes de clou ! Joliment pourvus d'accessoires et finis avec fermetures-éclair.

Sac au haut 8.90
Autre sac 11.75

Birks BIJOUTIERS

LES ELEGANTES PREFERENT UN SAC BIRKS

RHUMES
Combattez la souffrance là où vous la sentez —frictionnez avec du VICKS VAPORUB

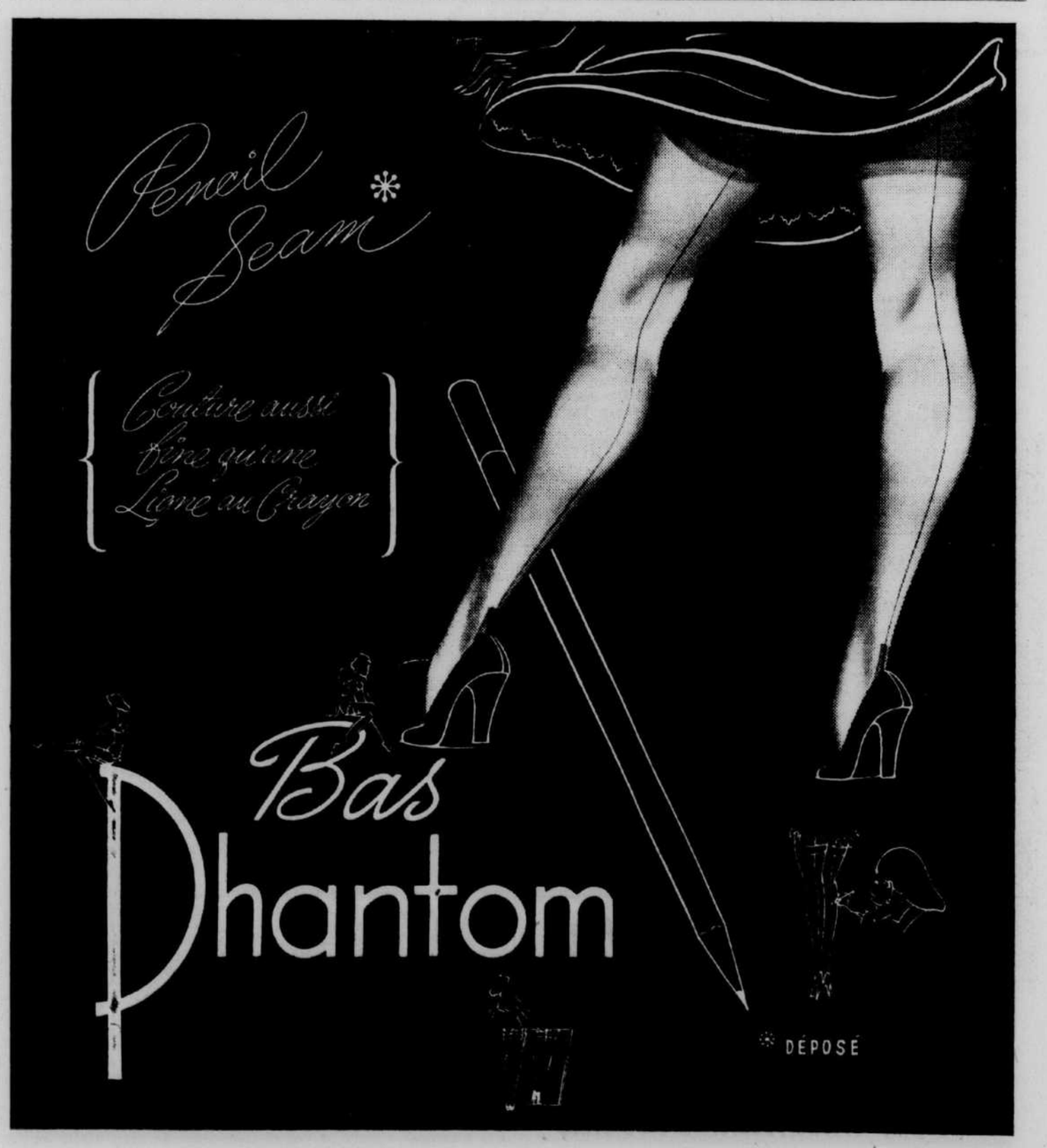

Rustic Art Shop

Cadeaux de lainages . . . cadeaux de toiles . . . des centaines de cadeaux offerts à votre choix . . . en voici quelques-uns parmi les articles annoncés :

- **COUVERTURES** tissées à la main pour bébés.
- **JOLIS CHANDAILS** pour bébés
- **DRAPS DE LITS** en chenille pastelle
- **CARPETTES** imagées crochetées à la main
- **MOUCHOIRS** de toile irlandaise
- **MOCASSINS** indiens pour dames
- **ATTRAYANTES NAPPES** de couleur pour table.
- **GANTS** de daine blanche lavables
- **CHAUSSETTES** de laine Argyle pour hommes
- **SOCQUETTES** de sport tricotées à la main pour dames.

Rustic Art Shop
9, rue Buade, 2-2247.

Ne pas confondre

Jean-Roch Albert, élève du collège de St-Fidèle, fils de M. Gérard Albert, employé de chemin de fer, 117, 9e Rue, n'a rien à voir avec l'individu du même nom qui a présentement des démêlés avec la justice.

LES AVENTURES DE PAULINE

Echos Mondains

CLUBS ET CERCLES

Les membres du club de la Garnison ont reçu à dîner, lundi soir, en l'honneur du général Crerar.

La présidente et les officières de l'Association Libérale féminine de Québec-est Inc ont reçu, à un thé musical, jeudi, le 29 novembre, dans les salons du club de Réforme. Dans l'assistance on remarquait, madame Louis St-Laurent, madame J.-M. Dessureault, madame H.-P. Drouin, madame Hugues Lapointe, madame J.-E. Cloutier, mesdames Philippe Corriveau, Jean-Paul Galipeault, André Simard, Mathieu Samson, Jean-Paul Lessard, Olivier Frenette, François Letarte, Guy Desrivières, Gustave Auger, Oscar Gilbert et plusieurs autres.

DEPLACEMENTS

Le juge et madame W. Carroll, d'Halifax, qui ont passé quelques jours dans notre ville, sont partis pour Montréal.

Le major et madame Douglas Power sont de retour d'un voyage à Ottawa et Toronto.

Mademoiselle Denyse Taschereau est retournée à Ottawa, après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de ses grands parents, l'honorable et madame L.-A. Taschereau.

M. et madame André Cimon et leur fillette, Louise, sont de retour de Montréal, où ils ont fait un séjour, les invités de M. et madame Alphonse Lépine, avenue Somerled.

Le lieutenant-colonel et madame John H. Price sont de retour de Montréal, où ils ont assisté au bal de la Saint-André.

Le docteur et madame Léonide Reid ont passé la fin de semaine dans la métropole.

M. Georges Maheux est présentement à Ottawa.

M. Auguste Viatte est revenu ces jours derniers d'un séjour en France.

Madame Mariotti, qui a séjourné pendant quelque temps à Montréal, est revenue à Québec.

Madame André Delagrave est rentrée en ville, après avoir passé une semaine dans la métropole.

Mademoiselle Cécile Devito était à Montréal en fin de semaine pour assister au mariage Cinq-Mars-Devito.

M. et madame A. Lambert sont arrivés d'Halifax et résideront à Québec, au numéro 60, Chemin Ste-Foy.

M. Laval Croteau, de Parent, est de passage à Québec, l'invité de sa soeur, madame Jos. Fournier, de Limoilou.

Mademoiselle Elsie Dettmers de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de mademoiselle Nancy Hughson.

Mademoiselle Marcelle Birs, de Coaticook, venue à Montréal, pour assister au bal de la Saint-André, a été l'invitée de madame Gaspard Courteau, pendant son séjour dans la métropole.

BELLE REUNION DE FAMILLE : Cette photographie a été prise à l'occasion de la réunion des membres de la famille de madame veuve LOUIS DUMONT, de Donnacona. On aperçoit au centre, madame DUMONT, entourée de ses enfants : LOUIS, de Donnacona; MAURICE, soldat dans le régiment South Saskatchewan, récemment revenu d'outremer; ANDRE, de Calgary, Alberta; MATHIAS, de Donnacona; HELENE, ROBERT, CECILE, de Québec; PHILIPPE, sergent dans le Régiment de Québec; ALEXANDRE; PAUL, de Québec; JEAN-BAPTISTE, du Régiment de Québec; THERESE et AGNES, de Québec.

À noter...

★ ★ ★ D'ICI à NOEL notre magasin ne sera pas ouvert le soir. Pour avoir un meilleur service et un meilleur choix venez faire vos emplettes le plus tôt possible et de bonne heure dans la journée.

Simons
rue de la Fabrique

--La campagne du Timbre de Noël

(Suite de la dernière page)

tin & Fils, Enr., A.-E. Marois, Ltée, Cie Chinic, Children's Shoe Mfg. Co.

$15 — J.-E. Livernois Ltée (nouvelle souscription à ajouter à $10 déjà reçus, soit $25), Auger & Auger, Faber & Fils, Inc.

$10 — M. Albert Demers, C.R., M. Gordon A. Ross, M. Richard C. Webster, Lucien Borne, Enr., M. Eugène Jinchereau, entrepreneur, Eugène Falardeau, Ltée, M. R.-J. McDonald, Donnacona, Commission des Accidents du Travail, Québec, Edgar Clément, Ltée (en plus de $5 préalablement reçus), Ecole Technique de Québec, J.-R. Barry & Frère, Adélard Guay, Enr.

La campagne du Timbre de Noël se poursuit activement dans toute la province, chaque ligue ou comité sollicitant pour ses propres oeuvres. Nous apprenons que, le 4 décembre, le comité de Mont-Joli et du Bas Saint-Laurent (Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapedia, Bonaventure, Gaspé-Nord et Côte-Nord) avait déjà en caisse $4,094.67, ou $29.67 de plus que l'an dernier à la même date. Et voici quelques autres rapports parvenus au comité provincial de défense contre la tuberculose : Shawinigan, $1,999.39; Trois-Rivières, $1,476.14; Brome-Missisquoi, $1,338.20; Montmagny, $1,120.25; Abitibi, $951.80; Acton Vale, $628.55; Saint-Jean, $516.15; Grand'Mère, $489.35; Champlain, $327.05; Hull, $209.75. Ce ne sont toutefois que des rapports préliminaires. A plusieurs endroits, la campagne ne fait que commencer.

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 555

Trois raisons pour lesquelles vous voudrez tricoter ces mitaines : peu coûteuses, de modèle facile à exécuter, chaudes et jolies pour les jours froids qui s'en viennent.

Tous les membres de la famille les aimeront. De grandeur petite, moyenne et grande.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS LE SOLEIL QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

--M. G.-A. Lépine est décédé

(Suite de la page 3)

Ville, où il fut le collaborateur immédiat de feu le maire Oscar Auger. En plusieurs occasions, il représenta aussi la ville de Québec. M. Lépine n'a laissé que les plus heureux souvenirs à l'Hôtel de Ville.

Les différentes associations d'hommes d'affaires, les clubs sociaux, les organisations paroissiales perdent en M. Lépine un membre distingué et un grand bienfaiteur. M. Adélard Lépine était un des vingt-cinq Québécois qui fondèrent le conseil Québec des Chevaliers de Colomb dont il était membre du 4e Dégré. Il faisait aussi partie de la Chambre de Commerce de Québec, du Club Canadien, du club Rotary et de plusieurs autres groupements. La paroisse St-Roch, où il vécut pendant de nombreuses années, compte en lui un de ses plus insignes bienfaiteurs. Il en fut aussi un des marguilliers et occupa plusieurs autres postes de confiance. M. Lépine était un des grands confidents de feu monseigneur Lagueux. Il en fut même le grand collaborateur lors de la construction de l'église actuelle.

La mort de M. Lepine plonge dans un deuil cruel une famille en vue de Québec. Il était l'époux en premières noces de feu dame Lumina Lortie et en secondes noces de feu dame Alice Gosselin. Le regretté défunt laisse dans le deuil, son fils, M. Germain Lépine ; ses filles, la R. M. St-Germain de Rome, des Srs de la Congrégation de Notre-Dame ainsi que mesdemoiselles Gabrielle et Rita Lépine ; sa belle-fille, madame Germain Lépine ; ses petits-enfants, Antoine et Diana Lépine ; ses frères, MM. Elzéar Lépine, de Vancouver ; Alphonse Lépine, de Québec ; Albert Lépine, de Détroit ; Gustave Lépine et Jules-H. Lépine, de Québec ; ses soeurs, madame Joseph Picard (Alice), madame J.-C. Piché (Herménie), madame F. Campbell (Marie-Louise), madame A. Larochelle (Eva) toutes de Québec et madame G.-L. Pelletier (Yvonne), de Montréal ; ses beaux-frères et belles-soeurs, madame Elzéar Lépine, madame Albert Lépine, madame Gustave Lépine, madame Jules-H. Lépine, de Québec, madame Victorien Parent, madame Aimé Gagnon et madame Eustache Poirier, de Giffard ; MM. Jos Picard, de Québec, et G.-L. Pelletier, de Montréal. M. Lépine laisse aussi deux oncles, MM. Gustave Racicot et Edouard Hurtubise, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont M. l'abbé Antonio Parent, curé de St-Rodrigue, et Alexandre Gagnon, curé de Lac Edouard.

Les funérailles auront lieu vendredi à Notre-Dame du Chemin.

Aux membres de la famille en deuil, "Le Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

Exemptions trop basses

Ottawa, 5. — (P.C.) — Des représentations à l'effet que les exemptions de l'impôt sur le revenu devraient être haussées, que le revenu moyen des cultivateurs soit réparti sur une période d'années et que l'on fasse disparaître de la loi les clauses qui empêchent les compagnies d'assurance de passer à une base de mutualité, ont été entendues hier par le comité de l'impôt sur le revenu du Sénat.

A la suite d'une revue préliminaire de l'organisation de l'impôt sur le revenu, le comité entreprit d'écouter les représentations de diverses organisations.

Il décida aussi de demander la permission de siéger durant les vacances parlementaires et d'abaisser le quorum à cinq membres afin de permettre aux sénateurs disponibles dans la capitale de poursuivre le travail. La possibilité de tenir des séances en d'autres villes est projetée et le comité demanda aussi le privilège de pouvoir se transporter d'un endroit à un autre.

M. Percy Bengough, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, présenta un mémoire proposant de hausser l'exemption des célibataires à $1,000 par an et celle des personnes mariées à $2,400. Les exemptions actuelles sont de $660 et de $1,200.

A BEAUPORT

Conférencier

Les anciens du collège St-Edouard auront le plaisir d'entendre le 6 décembre au collège à 8.15 hres M. Maurice Marcoux, aviateur, qui a passé 4 ans outremer. Nous demandons aux intéressés d'être présents.

M. Emile Grenier ne parlera pas à cette réunion. Des raisons majeures l'obligent à s'absenter de la ville. Il donnera sa conférence en février 1946.

A la patinoire

M. Paul-Emile Pouliot qui dirige les activités de la patinoire informe les intéressés qu'il y aura cette semaine du patinage à partir de 8.00 à 10.30 hres. Les enfants auront leur tour le samedi de 1.30 hrs à 4.30 hres.

L'Association sportive vient de faire installer des haut-parleurs qui donnent un très bon rendement.

Soirée

La soirée du 29 novembre a été un vrai succès. L'Assistance a été nombreuse. Le bon de la victoire a été gagné par un québecois et le "100 dollars" par un beauportois.

Petite communion

Les petits enfants qui seront jugés aptes à communier pourront faire leur petite communion samedi le 8 décembre.

Le jour de l'Immaculée Conception, 8 déc. les offices à l'église auront lieu à l'heure ordinaire.

Crème Orientale GOURAUD

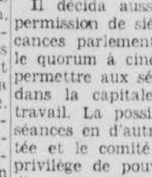

La Crème employée par les grandes vedettes de la scène et de l'écran. Voyez grâce vous montrera ses effets bienfaisants. 7

Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Une série de raids dans la métropole

Montréal, 5. — (P. C.) Le directeur de police, Fernand Dufresne, a dévoilé officiellement hier que 1,168 personnes avaient été arrêtées et questionnées lors du patrouillage d samedi soir par la force constabulaire de Montréal.

157 personnes qui portaient des revolvers sans permis ont été amenées aux stations de police et ont été incarcérées sous diverses accusations, a déclaré le directeur de police. De plus, des raids ont été effectués dans des maisons de jeu par l'escouade des moeurs et un succès considérable est rapporté.

Les détectives ont aussi visité des centaines de salles de billard dans la partie ouest de la ville lors de la descente décrite par le directeur Dufresne comme un indice des patrouilles de l'avenir.

Pénurie au Brésil

Montréal, 55. — (PC). — Le Brésil compte sur le Canada pour remédier à une pénurie de produits chimiques dans ce pays due à la discontinuation des importations de produits chimiques d'Angleterre et d'Europe, a déclaré hier à son arrivée ici M. Ernesto Saler, associé d'une compagnie d'importation de Sao Paulo, Brésil, qui est venu au Canada pour augmenter les représentations de sa compagnie auprès de maisons canadiennes.

Conférence de F. W. Radcliffe

L'électronique promet à l'industrie des réalisations dont on ne soupçonne pas encore toute l'envergure. C'est la conclusion que laissait hier aux membres du club Rotary M. F.-W. Radcliffe, de la Cie R. C. A. Victor, de Montréal, à la fin d'une conférence qu'il donnait durant le déjeuner hebdomadaire du club.

Affirmant qu'il y a actuellement 3,000,000 de façons d'utiliser la force des électrons, le conférencier expliqua quelques-unes d'entre elles, dont l'oeil magique, qui sert dans la télévision. L'électronique joue déjà un grand rôle dans l'industrie et d'autres domaines, comme la médecine, et son utilisation se généralisera encore plus dans l'avenir. Ici le conférencier expliqua l'une des plus importantes inventions électroniques, le radar dont on ne connait pas encore tous les services qu'il pourra rendre en temps de paix.

Le film sur la télévision montra à quel point de perfectionnement est parvenue durant la guerre cette découverte appelée à révolutionner la radio. On possède maintenant des caméras qui peuvent photographier juste à la lumière d'une chandelle. La télévision qui est actuellement entièrement à point pour être utilisée au Canada et aux Etats-Unis, n'est pas encore parue dans le public parce que, pour l'utiliser, il faudrait construire un édifice spécialement aménagé et obtenir des programmes à un coût beaucoup plus élevé des commanditaires.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Lorenzo Audet, qui présenta le conférencier, qui fut remercié par M. Harold Hyndman. Les trois vétérans qui furent les hôtes du Rotary appartenaient à la marine : le marin S. Spence, de la marine britannique, et les matelots brevetés Panlatone, d'Ottawa, et Sutherland, de Winnipeg, de la marine canadienne.

pour l'AMYGDALITE

. . . essayez ce traitement connu et très recommandé. Le Spahr's aide à soulager rapidement la douleur . . . quelques gouttes pour une dose . . . b

Une soirée des familles Poulin

La grande soirée de famille organisée par le Comité des familles Poulin en l'honneur de leurs vétérans aura lieu samedi prochain le 8, à 7 h. 30 p.m. à l'hôtel St-Roch, sous le patronage de M. l'échevin Arthur Poulin, de Québec, président général.

Le banquet qui groupera une quinzaine de militaires sera sous la présidence conjointe du Rév. P. Gonzalve Poulin, o.f.m. et de M. Lucien Poulin, employé civil, de Giffard.

Il y aura quelques courtes allocutions. M. Joseph-Philippe Poulin, généalogiste de la famille, présentera les militaires à qui le Rév. P. Antonio Poulin, s.j., de Montréal, adressera les hommages du Comité et de l'assistance. Le capitaine Robert Poulin dira quelques mots.

A l'issue du banquet il y aura photo du groupe, ensuite chants, musique et amusements.

--Le Canada ne participe pas aux négociations de Washington

(Suite de la dernière page)

n'a pas le droit de participer aux négociation de Washington et il approuve le bill.

M. Hackett regrette que le gouvernement canadien ne sache rien de ce qui se passe à Washington. "Le ministre ne considère-t-il pas, demanda-t-il à M. Ilsley, que les intérêts du Canada sont suffisants pour qu'on laisse savoir aux parties contractantes que nous devrions être entendus avant qu'elles n'arrivent à des conclusions définitives? Si nous ne pouvons pas exporter nos marchandises, si nous ne pouvons pas exporter notre blé, alors les ténèbres tomberont vraiment sur la prospérité et le bien-être du pays.

"Lorsqu'il, se prépare un traité de commerce qui peut bouleverser le bien-être, la prospérité et l'influence du Canada. Le Canada devrait être représenté.

Nous entendons beaucoup parler d'amitié, nous entendons beaucoup parler de communauté d'intérêt dans le monde entier et, pourtant, à croire les journaux, des négociations sont en cours entre des puissances amies du Canada, des négociations qui peuvent être vitales pour notre existence, et nous ne sommes pas consultés. C'est au gouvernement qu'il appartient de veiller sur les destinées et le bien-être du Canada".

C'est alors que le ministre des Finances assura que les négociations anglo-américaines n'étaient encore que des négociations financières, et déclara que si la Grande-Bretagne sacrifiait les intérêts du Canada à Washington, celui-ci n'aurait qu'à s'adapter à la situation.

Comment votre enfant pourrait être plus exposé aux rhumes

Durant l'hiver, les enfants passent plus de temps à l'intérieur et ont moins de chance de jouer. Ainsi, il arrive souvent que leurs selles soient moins régulières, ce qui abaisse leur résistance et les expose davantage à l'attaque des germes de rhume. Pour protéger votre enfant contre le rhume, assurez la régularité de ses selles en lui donnant des Tablettes Children's Own. Ces petites tablettes agréables, pour enfants de 3 à 15 ans, sont laxatives, mais *ce n'est pas tout.* Elles aident aussi à adoucir l'aigreur d'estomac qui accompagne souvent le dérangement des intestins. Achetez des Tablettes Children's Own aujourd'hui et protégez votre enfant contre le rhume. 25¢ à la pharmacie.

PROGRESSANT AVEC LE CANADA DEPUIS 1868

En 1868, le Canada avait 1,688 milles de chemins de fer et peu de routes. Aujourd'hui, il possède 56,584 milles de chemins de fer, 564,538 milles de grand'routes, et des compagnies aériennes dont les avions parcourent annuellement plus de 13 millions de milles.

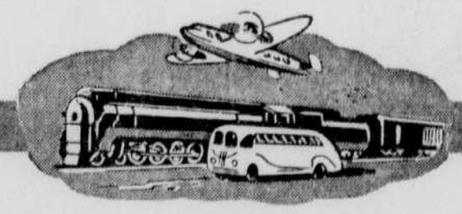

Depuis que la maison Penmans a commencé à fabriquer des Articles Tricotés en 1868, elle a marché de pair avec le développement de l'économie canadienne. Elle a fait des Bas, Vêtements et Sous-Vêtements qui ont gagné la confiance des Canadiens. La maison Penmans promet que ses Articles Tricotés, qui portent l'étiquette Penmans renommée—la marque de qualité—continueront à offrir la protection de la santé, le confort et le chic.

Penmans
WARRANTED ALL WOOL KNIT-GOODS
VETEMENTS • BAS • SOUS-VÊTEMENTS

IN4F-45F

SAL HEPATICA

C'est un laxatif salin inoffensif et rapide. Il combat aussi l'excès d'acidité gastrique.

Un produit Bristol-Myers—Fabriqué au Canada

MARISE DUCLAU et sa famille — Peu confiante. — Par McEvoy et Striebel

Le problème de la circulation dans les rues de la ville de Québec

Un des problèmes les plus importants pour la cité de Québec est bien celui de la circulation dans les rues de la ville. C'est un problème que les autorités municipales et toutes les personnes qu'intéressent le progrès de Québec doivent étudier.

En mai dernier, le comité administratif de la cité nommait une commission spéciale, formée des échevins Jos. Matte et L.-P. Bégin; des représentants du Club Automobile, le col J.-L. Boulanger et M. J.-E. Renaud, aidés de l'inspecteur G. Buteau, chef de la Circulation, "pour procéder à l'étude du problème de la circulation dans les rues de la cité de Québec et faire rapport au Comité."

Dès le 30 mai, la Commission se mettait au travail et parmi les recommandations qu'elle a soumise au Conseil, il convient de mentionner les suivantes.

AUTOBUS

Après une étude particulière de la situation des autobus, la Commission suggérait comme mesure d'urgence à appliquer au plus tôt:

a—L'établissement d'une gare terminale centrale pour servir au point de départ et d'arrivée de tous les services d'autobus qui entrent en ville. La Commission ajoutait que des gares d'arrêt pourraient être installées aux différentes sorties de la ville pour la commodité du public.

b—Qu'un règlement devrait phohiber l'arrêt des autobus ailleurs qu'aux stations désignées et que ces stations devraient être placées de facon à ce que l'arrêt des autobus ne puisse gêner la circulation des autres véhicules.

c—Que la circulation des services d'autobus de l'extérieur de la ville devrait être prohibée sur les principales rues tel la rue St-Joseph St-Jean et autres.

d—Que la terminale d'autobus sise sur la rue du Roi (près de la rue du Pont) devrait être abolie sans retard et le stationnement des autobus prohibé sur cette rue.

e—Que les autobus ne puissent stationner nulle part dans les rues de la ville.

STATIONNEMENT

La Commission a cherché des endroits de stationnement afin d'y placer les automobiles pour pouvoir faire observer les règlements prohibant l'arrêt dans les artères destinées à la circulation.

Si toutes les recommandations qu'elle a faites étaient suivies à la lettre le problème de la circulation et du stationnement serait temporairement résolu à la Basse-ville et à la Haute-Ville.

Stationnements suggérés (A la Basse-Ville)

Le marché Findlay à être disposé et aménagé exclusivement pour le stationnement et le quai Chouinard (en face) employé pour les fins du marché.

L'emploi d'un terrain vaste sur la rue St-Paul, entre la vitrerie Citadel et la maison Bishop & Son, avec entrées sur les rues St-Paul et St-André permettrait de loger 75 à 100 autos en stationnement.

Sans trop déparer les lieux des allées de stationnement pourraient être aménagées sur une partie du terrain en arrière de l'édifice du C.N.R. à l'ancien marché Champlain.

Pour décongestionner la rue Dalhousie et les autres rues avoisinantes, des arrangements pourraient être faits pour l'usage d'une partie du terrain vacant à l'est de l'édifice de la Canada SS Lines.

Des arrangements similaires pourraient aussi facilement être faits pour l'utilisation de plusieurs pointes de terrains vacants près des édifices de la Commission du Hâvre et de la Douane, en face du bureau principal de la Commission des Liqueurs, où une centaine d'autos pourraient stationner pendant toute la journée. Les voies de chemin de fer ne servent que la nuit.

Le quai Renaud pourrait,presque sans frais, accommoder une couple de cent autos en stationnement, sans gêner la circulation nécessaire au service des goélettes.

Il y a sur la rue St-Paul, près du Carré Parent (en arrière de la station (Jobidon) un immense terrain non construit qui pourrait servir à décongestionner cette partie de la rue St-Paul et le Carré Parent.

STATIONNER A LA HAUTE-VILLE

Pour stationner les autos et faciliter la circulation à la Haute-Ville., la Commission a suggéré les endroits suivants.

L'élargissement d'environ 15 pieds de la chaussée entourant la pelouse en face du Manège Militaire pour permettre le stationnement oblique d'une couple de cents autos autour du carré, afin de décongestionner les rues du voisinage du Parlement.

Tout l'espace de l'immense terrain autrefois occupé par l'ancien Hôpital Militaire, rue St-Louis, avec entrée sur l'avenue Ste-Geneviève et sortie sur la rue St-Louis.

L'achat du terrain vacant sur la rue St-Jean (en face de la rue Ste-Ursule) ainsi que du vaste terrain en arrière de la rue Elgin pour un stationnement qui permettrait de faire observer efficacement le "no parking" sur la rue St-Jean, entre la Côte du Palais et la Porte St-Jean.

Un vaste terrain vacant sur la rue Mont-Carmel, en arrière du Château pourrait être réaffecté au stationnement et contenir près d'une centaine d'autos.

Sur l'avenue Chauveau, la Commission a recommandé que le trottoir du côté est soit enlevé pour permettre le parquage des autos en biais des deux côtés de la rue tout en laissant plus d'espace pour la circulation au centre.

La Commission a suggéré d'enlever le trottoir du côté nord de la rue Ste-Anne, entre les rues Desjardins et Chauveau de façon a élargir la rue et faciliter le stationnement. (Les piétons pourraient se servir des allées sur le parterre de l'Hôtel-de-Ville.)

La Commission a suggeré de retrécir d'environ la moitié le trottoir en face du Monument Champlain (près du Château pour donner plus d'espace à la circulation entre les deux rangées d'autos qui y stationnent. Autour du Jardin du Fort l'on suggère d'enlever le trottoir dans les rues Mont-Carmel, Laporte et Ste-Geneviève, pour faciliter la circulation. Il y a déjà un trottoir pour les piétons tout le tour du jardin, à l'intérieur de la clôture de pierre. Sur la rue d'Auteuil, le trottoir du côté ouest pourrait être déplacé à l'ouest de la rangée d'arbres, sur le terrain de l'Esplanade. Ce changement doublerait, à peu de frais, la largeur actuelle de la rue d'Auteuil, palcerait la voie du tramway au centre de la rue et permettrait le stationnement en biais sur les deux ctés sans gêner la circulation.

Sur la partie nord de l'Esplanade (en face de la rue Ste-Anne) l'on pourrait à très peu de frais, aménager un terrain de stationnement pour une centaine d'autos sans aucunement déparer les lieux.

Sur la rue Port Dauphin, l'on suggère de mettre en dedans du Parc Morency pour aider au stationnement et faciliter la circulation. Si les autorités municipales mettaient à exécution toutes les recommandations qui précèdent, les rues de la Basse et de la Haute-Ville pourraient facilement être employées à la circulation sans être encombrées d'aucune machine en stationnement.

Il y a d'autres recommandations d'ordre général que la Commission a aussi faites. Entr'autres:

L'enlèvement des voies de chemin de fer sur la rue Dalhousie.

L'encouragement par la cité à toute entreprise privée qui serait prête à aménager des terrains de stationnements "payants" dans toute partie congestionnée de la ville.

Un règement pourvoyant à l'aménagement du terrain de stationnement adéquat autour de tout futur édifice public susceptible de grouper ou d'attirer un grand nombre d'automobiles d'employés, de résidents ou de visiteurs.

La formation d'une Commission spéciale avec pouvoir de réglementer et de faire observer les règlements de la circulation, de façon à traiter également tous les citoyens, à éviter les interventions et à encourager la police à faire son devoir.

Que le règlement obligeant les taxis à placer leur taximètre à la vue soit appliqué avec rigueur.

Que le nombre des taxis soit limité à 300.

Que la rue St-Vallier soit élargie entre les Cimetières St-Charles et St-Sauveur.

Qu'un règlement soit décrété par lequel les piétons devront traverser les rues aux intersections seulement ou aux autres endroits spécialement désignés à cet effet.

Que l'on pourvoit immédiatement à un endroit de stationnement suffisant pour accommoder les automobiles des employés et de ceux qui auront affaire à l'édifice que le Gouvernement Fédéral est à construire sur le Boulevard des Capucins.

SIGNAUX LUMINEUX

En plus de tout ce qui précède, la Commission du trafic, après avoir fait faire un relevé du nombre de voitures qui circulent sur certaines rues principales a recommandé l'installation de signaux de trafic aux endroits suivants:

Sur le Boulevard Charest à l'intersection du Boulevard Langelier, des rues Dorchester, Du Pont et St-Roch.

Sur la rue St-Paul, à l'intersection des rues St-Nicholas et Lacroix.

A l'intersection de la rue de la Canardière et du Boulevard des Capucins. De la 1ère Avenue et de l'avenue Lamontagne.

Que des signaux rouges s'allument à intervalles réguliers (flash beacon) soient installés au centre de la rue: à l'intersection de la Canardière et Champfleury et sur la Canardière, en face de l'entrée de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus..

La Commission du trafic a en plus préparé un reglement concernant les taxis.

Enfin elle s'est plainte au Comité Administratif du fait que ses suggestions ne recevaient pas suffisamment d'attention et elle a menacé de supsendre son étude tant que le Conseil ne donnera pas suite à ses recommandations.

Le travail est loin d'être terminé et se continuera suivant le bon vouloir des édiles municipaux.

Consul du Mexique arrivé à Montréal

Montréal, 5. — (P. C.) Luis L. Duplan, nouveau consul général du Mexique, est arrivé hier de Austin, Texas, où il a été consul général pendant les quatre dernières années. Il succède à Ernesto Martinez Trejo, qui a été rappelé par le gouvernement mexicain.

Un autre changement consulaire a eu lieu avec le départ pour Londres de E. F. Coleman, ancien vice-consul des Etats-Unis. Aucune nomination n'a été annoncé en remplacement.

Obsèques de Mme H. Loupret

Des funérailles imposantes ont été faites, mercredi dernier, à Giffard, à madame Hildevert Loupret, née Marguerite Leclerc, décédée le 25 novembre à l'âge de 43 ans. Madame Loupret était une femme de bien et distinguée. Sa mort a plongé dans le deuil une famille estimée de notre ville et de Giffard.

Un cortège nombreux a fait escorte à la dépouille mortelle, des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Engr., jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière St-Charles.

A l'église, la cérémonie religieuse fut imposante. Monseigneur Gauthier, P.A., curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Marquis, assisté de diacre et sous-diacre.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, son époux, M. H. Loupret; ses fils, MM. André et Hildevert Loupret; ses filles, Mlle Laura Loupret, madame J.-P. Paré (Jeanne-d'Arc), mesdemoiselles Thérèse et Fernande Loupret; ses frères et soeurs, M. Joseph Leclerc, madame Ernest Verret (Maria), et Mlle Rose-Aimée Leclerc; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Ernest Verrett et Mlle Anna Leclerc, madame veuve Andrea Lefebvre, M. Alfred Bilodeau et madame Bilodeau; son gendre, J.-Paul Paré et sa belle-fille, madame Jeanne Loupret; ses neveux et nièces, Gilles Loupret Jean-Claude Verret, Claire Bilodeau, Georges-Henri, Cécile et Françoise Juneau, Jean-Marie Ouellet, Gustave, Hélène et Yolande Ouellet, Jeanne Leclerc, Lucie Galibois, Oscar Gagnon, M. et madame St-Pierre; ses cousins, M. et madame Arth. Leclerc.

Dans le défilé et à l'église on voyait aussi de nombreux amis de la famille, des citoyens de Giffard, un groupe d'employés de l'hôpital St-Michel Archange, notamment MM. J.-E. Desgagnés, Robert Musely, Adelard Crépault, F. Brousseau, Irené Lagacé, L. Garon, M. Gauvreau, G. Gauthier, J. Beaudin, R. Walsh, Clovis Bessett, J.-E. Poulliot, R. Gilbert, R. Paré, Arth. Bouchard, Che et Jos. Turcotte, Jos. Maheux, Che-A. Maheux, Zoël Duchaine.

La maison Sylvio Marceau dirigeait les funérailles.

Huit millions de tonnes de nourriture ont été cultivées dans les jardins de la victoire à la suite de campagnes dans les journaux du Canada et des Etats-Unis.

La Maison des Travailleurs

MAISON ULTRA-MODERNE Valeur de $9000.00

18, 21e Rue, Québec

Aidons à la construction d'un centre social et récréatif pour les ouvriers...
Ils s'imposent...

$1.00 LE BILLET — 6 BILLETS pour $5.00

SECRETARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES
19, rue Caron Tél.: 5179

Adressez-nous ce COUPON

SECRETARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES

19, rue Caron Québec

Veuillez trouver ci-joint, la somme de $..... pour l'achat de..... billet(s) sur la MAISON DES TRAVAILLEURS.

NOM .....

ADRESSE .....

'S'

Sur réception de ce coupon et de votre remise, nous vous retournerons les billets demandés.

MAMAN JOUFFLUE est la parente favorite de son gendre. Notez bien qu'il fut un temps où il courait se cacher quand elle arrivait en visite. Mais c'était avant que le médecin ait dit à maman Jouffiue que la caféine du thé et du café la rendait irritable — et lui ait suggéré le Postum.

Maman aime le Postum. C'est si savoureux — ni comme le thé, ni comme le café, mais avec un goût délicieux tout à fait particulier. Et le Postum ne contient *ni* caféine, ni autre drogue qui puisse affecter le coeur, les nerfs ou la digestion.

Le Postum se fait instantanément dans la tasse; ajoutez-y simplement du lait chaud ou de l'eau bouillante. Essayez du Postum aujourd'hui!

Postum

Un Produit de General Foods P155F

BARDOU & FILS (Ltée) présente : l'un des plus vastes magasins et des plus modernes du genre en notre ville!

ÉPICERIE—POISSON FRAIS—VIANDE—CHARCUTERIE

BARDOU & FILS (LIMITEE) est heureux d'inviter sa nombreuse clientèle à lui faire l'honneur d'une visite à l'occasion de l'ouverture de son nouveau magasin **108 Avenue Cartier** — l'un des plus chic, des plus vastes et des mieux aménagés à Québec. Epicerie, viande, charcuterie, légumes, épicerie et poisson seront offerts au clients toujours frais et comprendront les meilleures marques sur le marché. Nous admettons avec reconnaissance que c'est grâce à l'encouragement du public que nous avons pu réaliser ce magnifique magasin, et nous nous proposons de faire en sorte que le nom **"Bardou"** qui a toujours été synonyme de **"qualité"** soit pour tous dans l'avenir la garantie que vous obtiendrez 100% de votre dollar: "Satisfaction garantie — ou argent remis en toute occasion".

GRANDS SPÉCIAUX D'OUVERTURE

DÉPARTEMENT DE LA VIANDE

"QUALITE ROUGE"

ROSBIF DE COTE tendre et juteux .43
HAUT DE COTE Paleite .25
BIFTECK DE RONDE la livre .41
EPAULE D'AGNEAU, 6 à 8 livres .19
GIGOT D'AGNEAU frais, 6 à 8 livres .43

BIFTECK haché frais .23
ROTI VEAU palette, frais .25
POULETS engraissés au lait "A" de 5 à 8 livres la livre .41
DINDES fraiches tuées, 12 à 15 lbs .45

CANARDS, POULES, BROILERS, etc.

PATE DE FOIE gras .45
POULET en galantine .60

Gelée de langue, gelée de veau, jambon cuit, jambon braisé, etc.

POISSON FRAIS

REÇU TOUS LES JOURS

Mangez du poisson tous les jours de la semaine. C'est idéal pour la santé!

HADDOCK bien frais .18
FILET de HADDOCK frais .35
FILET de SOLE la livre .39

Saumon, flétan, morue fraiche, éperlans, homard frais, crevettes, huitres, etc.

FRUITS ET LEGUMES

REÇUS A CHAQUE JOUR

- EPINARDS
- ARTICHAUTS-FRANÇAIS
- AVOCADOS
- FEVES VERTES ET JAUNES
- SALADE ICEBERG
- ENDIVES
- CRESSONS
- POIRES,
- RAISIN
- Etc.

GRAND CHOIX D'ÉPICERIE

CAROTTES de Napierville en cube, bte 20 ozs, 2 btes .23
Quantité limitée
JUS DE LEGUMES Aylmer bte 20 ozs, 2 btes .35
SOUPE AUX TOMATES Vancamp, 3 pour .26
COCOA FRY 1 livre .31
COCOA FRY ½ livre .19

MIEL BLANC bocal de 12 onces .26
FROMAGE DE GRUYERE importé, la livre .79

FARINE Robin Hood pour GATEAUX, PATISSERIES et PAIN sac de 7 lbs .23

CAVIAR, FILET D'ANCHOIS, TRUFFLE, BISCUITS, ETC.

48½ RUE COUILLARD *Téléphone : 2-3845*

152, 3e AVENUE *Téléphone: 2-4763*

BARDOU & FILS (LTÉE)

108 AVENUE CARTIER *Téléphone : 2-3845 2-3846 2-3847*

LIVRAISON GRATUITE

Nous solicitons humblement votre visite. Vous ne serez pas désappointé

REÇU LE 23 AOUT 1976 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Section de nouvelles générales finances, annonces classifiées

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le plus grand médium de petites annonces classées à Québec, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 7131 pour une petite annonce qui rapporte.

64e ANNEE — No 285 | DEUXIEME SECTION | QUEBEC, MERCREDI 5 DECEMBRE 1945 | PAGE NEUF

La session provinciale serait convoquée au début de janvier

Nous apprenons de source officieuse que le gouvernement va convoquer les Chambres provinciales dès le début de janvier, quitte à ajourner la session si la présence du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, s'avère nécessaire à Ottawa pour la reprise de la conférence fédérale-provinciale, à la suite des études de comité qui a été formé pour étudier les questions économiques.

Il est peu probable que la présence des premiers ministres soit requise à bonne heure au début de 1946 et le gouvernement de l'Union nationale pourrait avancer considérablement le travail sessionnel en janvier et en février.

Notre informateur nous a déclaré que cette question de la convocation de la session sera étudiée demain par les ministres, au cours de leur réunion hebdomadaire sous la présidence de l'hon. Maurice Duplessis.

L'Agriculture

Une bonne recommandation

On prévoit une grande rareté de pommes de terre de semence au printemps prochain. En conséquence, les autorités du ministère de l'Agriculture de Québec invitent les cultivateurs, désireux de se procurer des tubercules de semence certifiée, à s'empresser de placer leurs commandes chez leurs fournisseurs.

En fait, peu de récoltes au Canada, en 1943, ont été aussi réduites que celles des pommes de terre. La statistique fédérale établit cette récolte à 60,932,000 boisseaux, soit 22 millions de moins qu'en 1944 ou près de 8 millions boisseaux inférieure à la moyenne des cinq dernières années. La diminution de récolte dans Québec seulement est près de 10 millions boisseaux.

Par ailleurs, la demande de tubercules de semence provenant des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, des Indes Occidentales, voire de France et de Belgique est exceptionnellement fort; mise en regard des quantités disponibles, il parait impossible de satisfaire à tous les besoins.

Des dispositions ont été prises pour satisfaire d'abord les producteurs locaux, à condition qu'ils fassent connaitre à leurs fournisseurs la quantité dont ils auront besoin, avant le 15 janvier prochain.

Déjà, les Etats-Unis ont commandé 1,750,000 boisseaux de pommes de terre de semence et il en faudra davantage pour exporter aux autres pays qui préfèrent la semence canadienne parce qu'elle est saine et très productive.

Rappelons qu'il y a trois catégories de tubercules de semence: les tubercules certifiés, à l'usage des producteurs de patates de consommation, et les tubercules Fondation et Fondation "A" spécialement recommandés aux producteurs de la pomme de terre de semence.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Nicolas, patron des écoliers, de saint Azélie, vierge, et de sainte Léontine.

Navires de rapatriement

Londres, 4. (PC-câble)—Les quartiers généraux canadiens ont annoncé hier que le "Monarch of Bermuda" et le "Duchess of Bedford" seront ajouté aux navires nolisés pour le rapatriement des soldats canadiens du Royaume-Uni au cours de décembre. Chacun de ces navires peut transporter environ 3,000 hommes. Le "Monarch of Bermuda" quittera la Grande-Bretagne pour son premier voyage d'ici quelques jours et le "Duchess of Bedford" suivra un peu plus tard. Les quartiers généraux ont annoncé que le Queen Elizabeth et le Mauretania continueront à rapatrier les soldats Canadiens jusqu'à nouvel ordre.

Brûlées vives

London, Ont., 4. (PC) — Madame Otto Darling et sa fillette, Patricia, 2 mois, ont péri aujourd'hui dans l'incendie de la ferme de M. Darling, près d'ici. Ce dernier était sorti pour aller chercher du bois au moment où l'incendie éclata. Les flammes se propagèrent avec une telle rapidité qu'il ne put pénétrer dans sa maison à son retour. Les corps des deux victimes ont été retrouvés dans la cave. On croit que l'incendie éclata quand madame Darling tenta d'allumer son poêle dans la cuisine avec de l'huile de charbon. Cette tragédie s'est déroulée dans la municipalité de McGillivray, à environ 20 milles de London.

Requête de Yamashita

Washington, 4. (PA) — Le général Yamashita a demandé hier à la Cour Suprême des Etats-Unis d'émettre en sa faveur un bref d'habeas corpus et d'ordonner qu'on le transporte à Washington pour y être jugé. Le général japonais prétend que la cour militaire n'a pas de juridiction dans son cas.

Un faussaire comparaît

La Sûreté provinciale possède maintenant des informations assez certaines au sujet du "mystérieux individu" qu'elle a appréhendé, vendredi dernier, à Charlesbourg, pour dire qu'il s'agit d'un "fieffé faussaire recherché par tous les corps policiers du Canada et des Etats-Unis".

Hier matin, l'individu qui disait se nommer Bixby, au Château Frontenac et s'enrégistrait sous le nom de Wells, au Manoir St-Castin, a de nouveau comparu pour répondre aux accusation d'"avoir obtenu de la pension et du logement sous de fausses représentations, au Château Frontenac et au Manoir St-Castin. A la demande de la Sûreté, l'enquête a de nouveau été ajournée afin de permettre aux autorités policières de poursuivre leurs recherches et connaitre, si possible l'identité complète du prévenu et de ses deux compagnes, actuellement à l'Armée du Salut.

Les messages reçus jusqu'à date de Washington, d'Ottawa et des différents corps de police provinciaux permettent de dire que l'individu possédait de nombreux noms d'emprunts. Dans chaque ville et dans chaque localité où il s'arrêtait c'était un nouveau nom qu'il trouvait pour lui et ses compagnes.

Enquête demandée

Montréal, 4. (PC) — L'association des constructeurs de Montréal a voté hier soir une résolution demandant au gouvernement fédéral de faire enquête sur les corporations de la couronne faisant affaires dans le district métropolitain. On demande que la construction des maisons privées soit du ressort exclusif des constructeurs.

Importante saisie de cigarettes, à Beauceville

Les officiers de la Gendarmerie Royale du Canada, stationnés à St-Georges de Beauce, ont effectué une importante saisie de cigarettes, de tabac, papier à cigarettes, dimanche dernier, sur la route Lévis-Jackman, à Beauceville. L'automobile qui servait au transport des marchandises a aussi été confisquée et des arrestations ont été faites.

L'inspecteur Poudrette, officier en charge de la police fédérale à Québec, nous déclarait, hier matin, que les officiers fédéraux avaient l'oeil ouvert sur tout le commerce clandestin des cigarettes et tabac en provenance des Etats-Unis et que les nombreuses saisies faites depuis quelques semaines le démontraient.

Charlatan condamné

Sherbrooke, 4. (P.C.) — L'hon. juge Dalma Landry a trouvé coupable Albert Loublier, de St-Benoit Labre, de charlatanisme et l'a condamné à trois mois de prison ou $250 d'amende. Loublier avait plaidé coupable. A la suite de plusieurs plaintes, il fut arrêté. Il prétendait connaitre l'avenir et de guérir certaines maladies.

Les élections grecques

Athènes, 4. (P.A.) — Le premier ministre Themistokles Sophoulis a déclaré hier soir que les élections

Une déclaration compromettante imputée à l'accusé P.-H. Déry

"Moi quand je hais quelqu'un, je le hais longtemps. Elle est morte, jsus ben content", déclara Déry au constable L. Guillemette, de la Sûreté municipale qui avait été affecté à sa surveillance au local 109 après l'arrestation de l'accusé, et qui venait de lui aprendre la mort de Mme Alfred Giroux.

Cette déclaration a été rapportée hier matin au procès de Paul-Henri Déry, par le constable Guillemette, alors que le jury avait reçu ordre de sortir pour permettre une enquête sur les circonstances qui ont entouré la déclaration et afin de savoir si la déclaration rapportée pouvait être mise devant le jury. Le tribunal a à décider si la déclaration a été faite volontairement et librement.

Me Antoine Rivard, C. R., procureur de la défense et Me Noël Dorion, C. R., ont plaidé longuement au sujet de l'admisibilité de cette déclaration.

Le tribunal n'a pas rendu de décision à cette séance sur cette question, dans l'impossibilité où se trouvait la défense de terminer immédiatement son enquête sur ce point.

Lorsque la déclaration a été rapportée devant le tribunal, Déry a subitement pâli, s'est montré plus nerveux, et a fait demander l'un de ses procureurs Me Ross Drouin, C. R., avec qui il s'est entretenu quelques instants.

Le constable Patry, qui était affecté au local 109 à l'hôtel de ville où fut reçu Déry le 17 février, a témoigné au cours de cette séance, ainsi que le sergent-détective Aimé Guillemette, de la Sûreté municipale, qui fit enquête dans cette affaire, et qui fit part au tribunal des constatations faites par lui sur le lieu du crime.

Ce témoignage se contnue au moment où nous allons sous presse.

CONSTABLE PATRY

Le témoin était en charge du local 109 à l'Hôtel de Ville, la journée du 17 février. Vers six heures 20, il déclare que les constables Bélanger, Bilodeau et Kirouac, arrivèrent avec l'accusé Déry et le fouillèrent en sa présence. Le témoin identifie un paletot, un chapeau, une blouse, un foulard, un portefeuille qui ont déjà été produits, comme lui ayant été remis ce soir-là. Il y avait également une bague et une montre-bracelet. Un couteau et un clef anglaise apportés par le constable Adolphe Bélanger furent de plus remis au témoin.

Par la Couronne.

—Après avoir reçu le couteau et la clef anglaise, qu'est-ce que vous en avez fait?

—Je les ai mis dans une enveloppe.

—Avez-vous remarqué quelque chose de spécial?

—Sur le couteau, entre le manche et la lame, il y avait des cheveux séchés dans le sang.

—Dans quel état étaient ce couteau et cette clef anglaise?

—Ils étaient tachés de sang.

—Qu'est-ce que vous avez fait par la suite de ces objets?

—Je les ai donnés au sergent-détective Guillemette.

—Avez-vous remarqué quelque chose de spécial sur les mains de l'accusé?

—Il avait les mains imbibés de sang. Sur la main gauche, il avait une égratignure ou une coupure.

—Avait-il du sang ailleurs?

—Au-dessus de l'oeil gauche.

—Il n'y avait pas de blessure à cet endroit-là?

—Non.

—Vous l'avez mis dans une cellule?

—Oui.

—Avez-vous noté quelque chose alors qu'il était dans la cellule?

—Il avait du sang sur sa manche de chemise. Il a commencé à les rouler. Je lui ai dit d'arrêter

Par la défense

—Pouvez-vous nous dire si on a jamais tenté ou si on a pris des empreintes digitales sur le couteau ou la clef?

—Pas à ma connaissance.

—La bague, a-t-elle été prise de la main gauche ou droite?

—De la main gauche.

—Ce n'était pas la main qu'il avait une blessure, ou une égratignure ?

—Non.

—Avait-il du sang sur les deux mains?

—Oui.

CONSTABLE L. GUILLEMETTE

Le témoin fut affecté à la surveillance de l'accusé Déry, dans la cellule, dans la soirée du 17 février.

Par la Couronne

—L'accusé vous-a-t-il parlé lorsque vous êtes arrivé? ?

—Objection de la défense, parce que la Couronne semble s'engager sur la voie des déclarations.

Le jury se retire et le témoin est interrogé au sujet des conditions dans lesquelles les déclarations auraient pu être faites.

PAR LA COURONNE

—Qu'est-ce que vous avez dit ?

—J'ai dit : La femme est morte.

—Qu'est-ce qu'il a répondu ?

—Moi quand je hais quelqu'un, je le hais longtemps. Elle est morte, j'sus bien content.

PAR LA DEFENSE :

—Vous veniez d'arriver lorsqu'il vous a dit cela ?

—Oui.

—Il n'y avait pas d'autres détenus dans les cellules ?

—Il y avait un homme chaud, dans une autre cellule.

La Couronne soumet que ce témoignage doit être mis devant le jury, parce que la déclaration a été faite librement et volontairement.

La défense plaide que lorsqu'une personne est arrêtée, le fait qu'elle est arrêtée, constitue un état d'infériorité chez cette personne. En second lieu, la déclaration ayant été faite à une personne en autorité, constitue un autre élément d'infériorité. Le fait qu'il n'y ait pas eu de question de poser, pose une situation pire, parce que alors il n'a pas été averti du danger de faire une déclaration. La réaction donnée à la suite de l'information reçue, n'a pas été libre et volontaire.

Le procureur de la défense cite de la jurisprudence à l'appui de son plaidoyer.

Le constable Adolphe Bélanger, revient dans la boite pour déclarer qu'au moment de l'arrivée de Déry au local 109, il avait dressé une charge d'assaut grave contre Déry. Il ne savait pas alors que Mme Giroux était morte.

Le constable Patry revient également dans la boite pour expliquer la procédure suivie lors de l'arrivée des prévenus au local 109.

Le tribunal ajourne l'enquête sur ce point pour permettre à la défense de faire entendre d'autres témoins.

Continuant sa preuve sur la cause même, la Couronne fait entendre le sergent-détective Aimé Guillemette, qui eut charge de cette enquête.

LE DETECTIVE GUILLEMETTE

—Qu'est-ce que vous avez constaté sur les lieux ?

—J'ai regardé d'abord s'il y avait eu effraction. Je n'ai rien constaté. La porte arrière était barrée. La porte allant de la salle à manger au passage était barrée. Sur le lit de la chambre à coucher, il y avait un manteau de dame, un chapeau, une sacoche après la poignée de la porte, et des couvre-chaussures en dessous du lit. Il n'y avait par ailleurs rien de dérangé.

Vers huit heures moins quart, le témoin vit arriver M. Alfred Giroux. Celui-ci est revenu un peu plus tard avec M. Gédéon Couture.

Vers 9 heures, le détective Guillemette se rendit à l'hôtel de ville où il reçut les objets pris à Déry, dont le couteau et la clef anglaise. Il a remarqué un cheveu "tortillé au manche du couteau". Mais à l'enquête préliminaire, le témoin s'est aperçu que le cheveu "était décollé" à l'intérieur de la boite où il avait été mis. Ce cheveu a alors été mis dans une enveloppe.

Le "Chaudière" au pays pour Noël

Montréal, 4. (P.C.) — Le régiment de la Chaudière, l'une des plus fameuses unités de combat de la province de Québec, sera rapatriée pour Noël. On a en effet annoncé aujourd'hui que le régiment doit s'embarquer à Southampton vers le quinze décembre, à bord paquebot "Queen Elizabeth", pour arriver à New-York le 23 décembre.

Une opinion juive

Montréal, 4. (PC) — "Les Juifs de Palestine ne veulent pas se battre contre le gouvernement anglais mais ils veulent amener dans la Palestine les Juifs qui ont souffert en Europe et c'est la cause des difficultés qu'ils ont avec Londres, a déclaré hier Salo Scharf, membre du Congrès sionsite. Il a ajouté que la lutte actuelle n'a jamais été entre les Juifs et les Arabes.

Déclaration de Beaulieu

Montréal, 4. (PC) — L'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, a déclaré ici hier que le développement du commerce et de l'industrie dans un esprit de confiance mutuelle, de coopération et de tolérance est le plus sûr chemin vers la prospérité future. Le ministre parlait devant les membres de l'association des propriétaires de

Editeur assassiné

Paris, 4 — (Reuters) — Robert Denoël, éditeur de Paris, a été assassiné par un assaillant inconnu, à l'angle du boulevard des Invalides et de la rue de Grenelen, a-t-on annoncé, hier. Pendant l'occupation Denoël a publié des ouvrages de Louis-Ferdinand Céline, auteur de plusieurs livres anti-sémites.

Les anciens de Chicoutimi

Les anciens du séminaire de Chicoutimi, ont participé samedi, à une intéressante et amusante soirée à la salle Loyola, sous la présidence de M. Sylvio Brassard, architecte, président de la section de Québec des anciens de Chicoutimi.

La pièce de résistance fut une causerie de M. le Dr Armand Brassard, surintendant du Jardin Zoologique, qui a parlé des ours polaires, leur habitacle, leurs habitudes, leurs moeurs, la façon de les chasser, etc. Un film sur les ours polaires du Jardin Zoologique a illustré cette intéressante leçon d'histoire naturelle.

Un autre film fut déroulé laissant voir les diverses péripéties d'un voyage en yatch sur la Côte Nord à l'occasion de l'inauguration de la petite chapelle des Ilets Jérémis qui a remplacé l'ancienne. Le film fut commanté par le notaire J.-J. Girard, secrétaire de la section des anciens et qui était le maitre de cérémonie de la soirée.

Il y eut ensuite chant et musique par Mme Armand Brassard, et par M. T.-L. Brassard. Puis interprétation d'une petite comédie : "Le Monde renversé" par Mlle Jeannine Des gagné et M. René Vézina.

Comme on fêtait en même temps la Sainte Catherine, on servit tire et pommes, Mlle Lessard étant la Catherine de la circonstance.

Un prince écrivain

Paris, 4. (P.A.) — Le Prince Pierre de Grèce, déclarant "que la royauté n'est plus de mode de nos jours", a dit aujourd'hui qu'il songeait à demander sa citoyenneté au Danemark, le pays de ses ancêtres. Le prince a aussi déclaré qu'il allait écrire pour gagner sa vie.

Crerar fait une visite d'adieu aux troupes qu'il a commandées

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier matin à ses appartements, au Château Frontenac, le général Crerar, ancien commandant de la Première Armée canadienne outre-mer, a assuré les journalistes que sa visite à Québec n'était qu'un simple adieu aux troupes qu'il avait commandées pendant la campagne d'Europe, et qu'elle n'avait aucunement un caractère officiel, c'est-à-dire nécessitant un rapport au ministère de la Défense Nationale, à Ottawa.

Commentant le système de retour de nos vétérans dans notre pays, le général Crerar est d'avis que tous les membres de l'armée canadienne qui ne font pas partie des forces d'occupation, seront revenus au Canada dès le début de l'année prochaine. Les épouses des militaires rapatriés viendront ensuite au pays, après que tous les combattants auront été ramenés dans leurs foyers. La priorité des vétérans doit passer avant celle de leurs épouses.

En ce qui concerne la formation d'une milice permanente au Canada, le général Crerar croit personnellement que la formation militaire serait une excellente éducation physique et morale pour la jeunesse de notre pays, et qu'elle contribuerait énormément à la puissance politique et économique du Dominion. Un exercice physique, agrémenté de nombreux cours d'instruction supérieure, comprenant toutes les branches du génie civil et militaire, ferait de nos jeunes Canadiens d'excellents citoyens et de bons soldats, prêts à parer à toute éventualité de conflit toujours possible.

L'accueil chaleureux qu'il a reçu dans notre cité et la sympathie de toutes les autorités, civiles, militaires et éducatives, a fait un grand honneur au commandant de la Première Armée canadienne. Le diplôme de docteur en droit qu'il doit recevoir, cet après-midi, à l'Université Laval, de Son Eminence le cardinal Villeneuve, Grand Chancelier, lui permet d'être fier, à juste titre, de la bienveillance de nos concitoyens.

C'est ce soir que le général Crerar doit nous quitter, pour continuer sa visite dans l'est du Canada, en partant par le train de nuit pour Montréal. Le distingué commandant de l'armée canadienne outre-mer espère pouvoir passer les fêtes de Noël dans sa famille, après sa libération du service.

Après la conférence de presse, le général Crerar est allé rendre visite au premier ministre de la province, l'hon. Maurice Duplessis, accompagné du brigadier Edmond Blais et de son aide de camp, le lt-colonel Weir.

Fête au sénateur C. Vaillancourt

Les nombreux amis du sénateur et de madame Cyrille Vaillancourt leur offriront, samedi prochain, le 8 decembre, au Manège militaire de Lévis, une fête à l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage. Parmi les membres du comité d'organisation on remarque le sénateur J.-A. Lesage, M. Alexandre LaRue, chef de cabinet de l'hon. Adélard Godbout, M. Valmore DeBilly, c.r., M. Hervé Baribeau, le lt-colonel Henri Gagnon, M. Antonio Grenier, le maire Adélard Bégin, de Lévis, M. Maurice Bourget, député de Lévis, M. Létourneau, M. R. Préfontaine, M. Guy Hudon, avocat, et plusieurs autres. La fête commencera à 8 h. 30 et M. Hervé Baribeau agira comme maitre de cérémonie. Des autobus de Lévis Tramways feront le service entre la traverse de Lévis et le Manège militaire, après le bateau qui quitte Québec à 8 heures.

Négation de Moscou

Moscou, 4 (P.A.) — L'agence Tass a nié aujourd'hui de fausses rumeurs répandues en France et voulant qu'Andrei A. Gromyko, ambassadeur soviétique aux Etats-Unis, ait reçu instruction de s'apposer à toute autre rencontre des Trois, de répondre évasivement sur d'autres questions telles que celle voulant que l'occupation de l'Allemagne cesse le 1er janvier 1949 et d'insister pour l'établissement d'un conseil de contrôle allié en Extrême-Orient.

LIQUEURS FORTIER
Rafraichissantes!

Demandez
• VICHY LIMONADE
• DRY GINGER ALE
Chez votre EPICIER ou RESTAURATEUR
Servez TRÈS FROID

LA MAISON VICTOIRE
De La

Située sur le Boulevard Laurier - Sillery, P.Q.

DESCRIPTION — Une grande maison ultra-moderne de 38' x 40'; 7 pièces, plus 2 salles de bain, complètes avec douches, living-room de 20' x 16 avec foyer; salle à manger; cuisine; fumoir; 3 chambres à coucher; système chauffage eau chaude; cave en béton 7' hauteur.

Livraison à l'heureux gagnant
14 FEVRIER 1946

REÇU OFFICIEL ADRESSE AUSSITOT LA SOUSCRIPTION REÇU

Initiative des KINSMEN DE QUEBEC
59, rue St-Joseph
chambre 302
QUEBEC

Au profit DES OEUVRES DE CHARITE
du
Club Kinsmen
QUEBEC

Valeur de $12,500
ou
$10,000.00 EN ARGENT
et 10 PRIX CONSOLATION de $100.00

Avis...

Un grand nombre de souscripteurs à "La Maison de la Victoire" ont manifesté le désir de visiter le véritable petit château érigé sur le Boulevard Laurier, dont chacun rêve de devenir propriétaire. La rareté de la main-d'oeuvre et la pénurie de matériaux sont cause de ce que la maison, qui devait être terminée le 1er septembre, ne le fut qu'à la fin de novembre.

En conséquence, le Club Kinsmen de Québec a décidé de retarder le jour de l'attribution de "La Maison de la Victoire" au propriétaire, jusqu'au 14 février, jour de la Saint-Valentin!

D'ici cette date, définitivement arrêtée, les membres du Club Kinsmen accueilleront tous les visiteurs. Le Club profite de la circonstance pour remercier ses généreux souscripteurs et pour souhaiter la meilleure chance à chacun d'eux.

GERARD MARIER, Président du Club Kinsmen de Québec
JEDDY GREGOIRE, Président de la section du club Kinsmen Boys Club de Québec.

ADRESSEZ-NOUS CE COUPON

Ecrivez bien lisiblement vos noms et adresse, en incluant dans votre enveloppe le montant de la souscription. Nous vous enverrons un reçu officiel.

KINSMEN BOYSCLUB DE QUEBEC, INC.
59, rue Saint-Joseph, Québec.

Ci-inclus $ ..... pour ..... parts dans la Maison de la Victoire.

NOM .....

ADRESSE .....

$1.00 LA PART — 6 PARTS POUR $5.00

Amateurs de Ski...

C'est le temps de profiter du choix et de l'assortiment à nos trois magasins, pour l'achat de vos

Bottes de Ski

DAMES ..... $5.00 à $11.00
HOMMES .... $5.25 à $22.00
GARÇONS ... $4.00 à $6.00

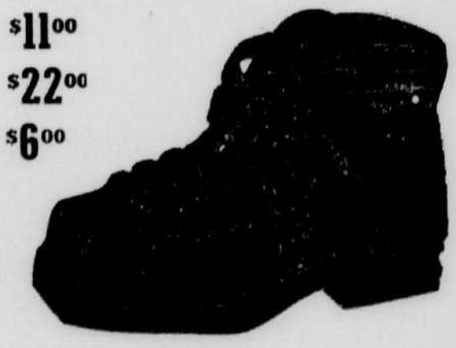

Dans toutes les pointures et les meilleures marques SAMSON et DAOUST-LALONDE.

Mesdames...

COUNTESS

Achetez de suite vos bottes de velours (bottes russes) avec fourrure. Nous avons toutes les pointures dans deux talons, cubains et hauts. Vous êtes donc assurées de vous procurer vos bottes de velours si vous vous rendez dès aujourd'hui aux magasins GAGNON & FRERE ENR. Evitez les désappointements, car il y aura encore cette année une rareté de ces bottes de velours.

MARQUES 1ère qualité seulement
"GAYTEES" de DOMINION RUBBER
"COUNTESS" de GUTTA PERCHA
"KOSSACK" de Northern Woodstock

ATTENTION! Messieurs, nous avons dans le moment une grande quantité de claques pour bottines ou bas de FEUTRE pour hommes.

MAGASIN OUVERT LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HRS.

3 magasins à votre service

GAGNON & FRERE ENR.
300 rue St-Joseph -- 361 rue St-Joseph -- 763 rue St-Vallier

Conférence du Dr Ph. Hamel

Au cours d'une conférence qu'il donnait hier soir devant les membres de la société dentaire de Québec, au Cercle Universitaire, le Dr Philippe Hamel a prédit qu'un jour les spécialistes en art dentaire se diviseront en deux groupes distincts, les uns s'adonnant exclusivement à la médecine dentaire et les autres à la chirurgie dentaire. Le Dr W. Leahy présidait cette conférence.

Répétant le travail qu'il avait présenté à Boston devant la Société dentaire franco-américaine, le Dr Hamel a déclaré: "La biochimie et l'endocrinologie, encore toutes jeunes, nous offrent des possibilités vastes et pleines d'espoir pour la prévention de la carie. Le dentiste de demain devra posséder à fond les secrets de ces sciences nouvelles s'il veut garder à notre profession le rang qu'elle mérite. Le dentiste de l'avenir devra, à mon humble avis, être d'abord un médecin accompli, puis se spécialiser dans la pratique de la chirurgie dentaire. Peut-être y aura-t-il place pour le médecin-dentiste et le chirurgien-dentiste."

Notant qu'on ne fait pas assez pour chercher les véritables causes de la carie dentaire, le Dr Hamel observe: "Nous remplaçons admirablement les dents disparues ou extraites à la suite des ravages de la carie ou de la pyorrhée; nous restaurons en artistes les parties de dents, emportées par la carie, dans la classe bourgeoise ou riche; mais comme prévention contre ce mal, notre avancement s'avère plutôt médiocre."

Le conférencier suggère que "les gouvernements devraient verser des octrois spéciaux aux universités pour activer les études diététiques, biochimiques, endocrinologiques, immuniologiques, dans le but de découvrir des moyens efficaces et pratiques de prévenir la carie dentaire sur une haute échelle".

Parmi les moyens suggérés par le docteur Hamel pour prévenir la carie dentaire, on note un régime alimentaire et un régime de vie équilibrés. Il a donné de nombreux exemples des opinions divergentes sur les ingrédients et les éléments les plus aptes à prévenir la carie dentaire. En passant, il a noté que certains groupements américains, se présentant sous une fausse façade, ont tenté de monopoliser certaines théories pour ensuite faire avec gros profits le commerce de produits conseillés par ces théories.

Présenté par le Dr Leahy, le Dr Hamel fut remercié par le Dr D.-A. Déry.

--L'Université Laval honore le général H.-D.-G. Crerar

(Suite de la page 3)

de erreur possible, dit-il, c'est d'envisager le sujet d'abord et l'objet ou l'oeuvre à accomplir, ensuite. Le général ajoute que dans la vie on trouve le vrai bonheur à accomplir quelque chose d'utile.

L'ASSISTANCE

L'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, représentait le gouvernement de la province. On remarquait aussi les honorables juges Albert Sévigny, Aimé Marchand, Jules-Arthur Gagné, Hugues Fortier et Edgar Champoux; le colonel Wilfrid Bovey, C.L., représentant de l'Université McGill; l'hon. Cyrille-F. Delâge; le brigadier Edmond Blais, O.B.E., M.C., commandant de la 5e région militaire.

M. Paul-Pierre Lorion, consul général de France à Québec, et M. André Turcot, consul honoraire du Mexique, étaient aussi présents. Les doyens de Faculté entouraient également le récipiendaire. On remarquait M. le juge Ferdinand Roy, de la Faculté de Droit; le R. Père Georges-Henri Lévesque, de la Faculté des sciences sociales; M. Adrien Pouliot, de la Faculté des sciences; le Dr Charles Vézina, de la Faculté de Médecine; M. Avila Bédard, de la Faculté d'Arpentage et de Génie Forestier; M. l'abbé Georges Savard, de la Faculté des Arts; M. l'abbé J.-A. Bureau, de la Faculté de Droit Canonique.

La représentation de l'armée groupait en outre le lieutenant-général Turner, V.C.; le brigadier Antonin Thériault, le brigadier S. Francoeur, le colonel Dollard Ménard, D.S.O.; le lt-colonel Paul Triquet, V.C., le colonel Paul Garneau, D.S.O., le colonel (abbé) Maurice Roy, le colonel Ernest Legaré, le major Pierre Sévigny, le major Maurice Painchaud, le major Georges Guimont, ainsi que plusieurs autres officiers de l'armée, de la marine et de l'aviation.

A LA CITADELLE

Le commandant de la première armée canadienne, le général H.-D.-G. Crerar, C.H., C.B., D.S.O., s'est rendu, hier midi, à la Citadelle, après la conférence de presse qu'il a donnée et sa visite au premier ministre de la province. Devant un groupe d'officiers supérieurs de notre région, le général, en rappelant qu'il faisait présentement une tournée d'adieu à l'occasion de sa retraite du service, a fait un bref exposé sur l'importance et l'organisation de la future armée canadienne.

"Quoiqu'il ne m'appartienne pas de donner publiquement les idées spécifiques que je puis avoir sur cette question, puisque je fais encore partie de l'armée active, je crois pouvoir cependant signaler que le fait d'appartenir à une organisation particulière quelconque, civile ou militaire, sera toujours considéré par nos concitoyens comme un honneur et une distinction. Car, pour former une bonne organisation, un bon club ou une bonne armée, il faut qu'il soit toujours difficile d'y entrer et facile d'en être rejeté, si l'on n'est pas à la hauteur."

Le général Crerar, tout en rendant un hommage mérité aux membres de l'armée canadienne dont il fut le commandant sur les fronts d'Europe, a profité de cette circonstance pour faire remarquer à tous l'importance de la formation d'une armée puissante et permanente dans notre pays, pour prévoir un conflit toujours possible. "C'était cet esprit universel et la détermination d'agir pour le bien général plutôt que pour soi-même, qui a fait de notre armée une organisation puissante de combat. Non seulement j'espère, mais je crois que chacun de vous montrera le même esprit devant les difficiles problèmes de l'avenir."

Souhaitant que les membres de nos forces armées, dont le retour à la vie civile s'accentue jour en jour, restent quand même en nombre suffisant dans la milice permanente du Canada, le général a déclaré: "Parmi ceux qui sont ici, dans le moment présent, il en est qui vont reprendre la vie civile. Il en est d'autres qui ont peut-être l'intention de poursuivre leur carrière militaire. Dans un cas comme dans l'autre, j'espère que la décision prise est dictée par le raisonnement et que vous suivrez la carrière vers laquelle vous croyez vraiment être appelés. Voici mon conseil à ce sujet: faire durant la vie quelque chose qui vaille la peine, avec la grande satisfaction de savoir que l'on fait bien, voilà le devoir de tout Canadien, à l'heure présente."

Au cours de l'après-midi, le général Crerar a rendu visite à l'hôpital militaire de notre ville, avant de se rendre à l'Université Laval pour y recevoir de Son Eminence le cardinal Villeneuve un doctorat d'honneur en droit. Enfin, avant son départ pour Montréal, tard dans la soirée d'hier, le commandant de l'armée canadienne a été reçu par le lieutenant-gouverneur de la province, Sir Eugne Fiset, à un dîner d'Etat.

Après sa visite dans la métropole, le général Crerar prendra un congé d'un mois, qui lui permettra de passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

ANNÉE DE BONNE SANTÉ

La Noël a été joyeuse, mais la nouvelle année sera-t-elle bonne et heureuse? Aidez à en faire une année de bonne santé en répondant à la lettre qui vous invitait à seconder la lutte antituberculeuse.

Achetez des timbres de Noël et servez-vous-en

Le Dr Genest est décédé

On apprendra avec regret la mort, survenue à St-Bernard, de Dorchester, du docteur J.-L.-M. Genest, le doyen des médecins de la région de Beauce et de Dorchester, décédé hier.

Le regretté disparu qui était bien connu dans toute la région et fort estimé de tous ses collègues, laisse son épouse (née Albertine DesRuisseaux) et six fils et une fille: M. Allyre Genest, de Compton; Soeur St-Hubert-Marie (Berthe) de la Cong. Notre-Dame; le Dr Benoit Genest, de Québec; Antoine, de Montréal; Jean-Thomas, de Québec; Dr L.-P. Genest, de St-Romuald; Georges-Albert, de Lévis. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants.

Le docteur Genest était le frère de M. Pamphile Genest, de St-Bernard et de madame Joseph Boucher, d'Edmunston, N.B.; le beau-frère de l'abbé J.-A. Létourneau, aumônier de l'Hospice St-Antoine, de Québec; de M. Arthur Létourneau, de Nicolet; de M. Joseph Létourneau; de M. J.-R. Guay, de Québec; de M. Gustave Garant et Alfred L'Heureux, de Ste-Marie de Beauce; de M. Maurice Jobin, de Scott; M. Gei. Vaillancourt, de St-Bernard et Joseph Boucher, d'Edmunston; de madame Louis Létourneau, de Québec, des RR. SS. Ste-Anne et Ste-Cécile, de la Cong. Notre-Dame; de Mme Eugène Létourneau, de St-Sylvestre et de Mme Joseph Letourneau, de Québec; de Mme Philéas Normand, de St-Antoine de Tilly et de Mme Pamphile Genest, de St-Bernard.

Le Docteur Genest avait pratiqué la médecine à St-Bernard pendant près de 57 ans. Il avait été gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, de 1907 à 1917.

En 1941, il avait été décoré par S. Eminence le Cardinal Villeneuve de la médaille du Mérite diocésain, comme grand chrétien et médecin exemplaire.

Les funérailles du docteur Genest auront lieu à St-Bernard demain matin.

Le Soleil prie madame Genest et les membres de sa famille d'accepter l'expression de ses condoléances.

Ramonage des cheminées à St-Georges de Beauce

St-eGorges, Bce, (DNC)— M. G. Boissonneault, chef du service de prévention contre les incendies de Sherbrooke ,et chargé par les conseils municipaux de ramoner toutes les cheminées des deux villages et de contrôler le bon entretien de chacune, nous donne les détails suivants :

714 cheminées ont été ramonées. A St-Georges Est, sur 447, on a jugé bon de donner avis de réparation à 32 propriétaires. Il y avait 27 cheminées en bon état, et 19 cheminées neuves.

La municipalité de St-Georges-Est est considérée par M. Boissonneault comme la cité la mieux organisée de tout son district, au point de vue protection contre le feu. Dans l'ouest, 112 maisons furent certifiées en parfait ordre.

Le chef du service était accompagné dans son travail de MM. Raymond Léveillé, Rol. Léveillé, Rosaire Tanguay, Luc Houle, Wilfrid Caya, Luc St-Cyr.

On exécuta une pratique en cas de feu. Les pompiers avertis étaient rendus sur les lieux en 4 minutes et demie. M. Boissonneault a souligné la valeur de M. Louis-Philippe Baril qui dirige l'escouade de pompiers locaux.

Réception aux vétérans Poulin

St-eGorges, Bce, (DNC)— Le comité permanent des familles Poulin prépare présentement une grande réception à tous les soldats, aviateurs ou marins du nom de Poulin revenus du front. Ceux-ci voudront bien faire parvenir au secrétaire leur nom et adresse, le plus tôt possible.

Les parents et amis de tous ces braves sont cordialement invités à se joindre aux membres du comité dans cette manifestation de reconnaissance préparée pour célébrer leur retour au foyer. Pour plus de détails, s'adresser à M. J.-P. Poulin, 91, rue Jeanne-Mance, Québec, téléphone : 2-6146.

Elections d'un syndicat

C'est aujourd'hui la deuxième journée de la votation à l'hôtel de ville pour le choix des officiers du syndicat des employés municipaux

Les candidats en présence sont, à la présidence, le président sortant de charge, M. Valère Desjardins et M. J.-L. Vachon; à la vice-présidence, MM. René Bélanger et Urgel Allard; au poste de trésorier, MM. Lucien Faguy et Paul Simard; aux postes de directeurs, MM. Maurice Beaulé, E.-A. Lortie, Marcel Côté, Simon Vaillancourt, Albert Pouliot, F.-N. Ménard, Rosario Gosselin, Emilius Jobin, Philippe Gauvin et J.-T. Coulombe.

Conférence du R. P. Charland

Dans une conférence intitulée "Le Droit canonique et la famille, le R. P. Raymond-M. Charland, O.P., D. D.C., professeur à la faculté de droit canonique de l'université Laval, a démontré hier soir comment le droit canonique sert les meilleurs intérêts de la famille, et par conséquent, contribue aussi au bonheur de la nation.

Le distingué conférencier a défini le Droit Canonique comme étant l'expression de la législation de l'Eglise, ou l'ensemble des lois qui forment la constitution de l'Eglise et règlent les rapports des membres entre eux. Les canons nombreux traitant de questions familiales ont pour but de garantir le respect des époux, des parents, et des enfants. Le lien conjugal est la base de tout l'édifice social, dit le R. P. Charland. En effet, la famille est un corps moral dont le mari est la tête et dont la femme est le coeur.

L'harmonie et la stabilité du foyer dépendent de la protection et du respect inviolable accordés aux personnes qui composent la société familiale. Cette stabilité du foyer tire de précieux avantages, au point de vue psychologique, de l'unité et de l'indissolubilité du mariage, énoncées par le Droit Canonique, comme les propriétés du mariage.

Cette deuxième conférence-concert, donnée sous les auspices de la section St-Sacrement de la société St-Jean-Baptiste, était sous la présidence d'honneur de Mgr Paul Bernier, C.S. Mgr Bernier a tiré les conclusions de la conférence du R. P. Charland et a souligné que le droit canonique est la structure de l'édifice social qui est le corps mystique du Christ

Me C.-E. Leclerc, président de la section St-Sacrement, avait présenté le conférencier.

Mlle Thérèse Coulombe, soprano, était au programme de la partie musicale de la soirée. Accompagnée au piano par Mlle Florence Rhéaume, elle a interprété deux groupes de chants, et quelques rappels.

Les Filles d'Isabelle de St-Georges

St-Georges, Bce, (DNC)— A cause de la fête de Noël, l'assemblée régulière de décembre aura lieu le 18, au lieu du 24 décembre. Le dépouillement de l'arbre de Noël se fera le soir même. Toutes les Filles d'Isabelle, membres du cercle Lesseur devront se faire un devoir d'être présentes au rendez-vous.

Pilules Dodd's
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS
DODDS KIDNEY PILLS

CHRONIQUE de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 5 DECEMBRE

12.00 CKCV—Avec un grain de sel
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural Concert et causerie
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil. Tante Lucie
1.30 CHRC—Causerie de la Société St-Jean-Baptiste
1.35 CKAC—Le carnet de la ménagère
1.45 CBV-CBF—Le quart-d'heure des virtuoses.
2.00 CBV-CBF—Le moulin de la Chanson
2.30 CKCV—Méli-Melo avec Léon Lachance
2.30 CBV-CBF—Lettre à la canadienne
2.30 CBM—Concert de Toronto
3.00 CBV-CBF—Le pelerinage des malades
3.00 CKAC—Aventures dans le discothèque.
3.33 CBV-CBF—Chef-d'oeuvre de la musique.
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège. Le Monde animal, "Nos tortues". Causerie du Frère Adrien, C.S.C.
4.45 CBF-CBV—Radio-Collège. Les fées de la nature: "Le melon qui devint Tambour", par Jeanne d'Aigle
5.00 CBV-CBF—Radio-Collège. Géographie. Esquise américaine: "L'âge de l'or". Conférencier, M. Raymond Tanghe.
5.45 CHRC—Madeleine et Pierre
6.00 CBV-CBF—Yvan l'Intrépide
6.25 CBV-CBF—Chronique sportive
6.45 CBM-CBV—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.00 CKCV—Avant le théâtre
7.00 CKAC—Moment musical
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 WABC—The Adventures of Ellery Queen
7.30 CBV-CBF—Soirées canadiennes
7.45 CBV-CBF—La fiancée du Commando
8.00 CBV-CBF—Ceux qu'on aime
8.00 CKAC—Jean Rivard, défricheur
8.30 CBV-CBF—Ici l'on chante
9.00 CBM—Concert d'orchestre sous la direction de J. J. Gagnier.
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabins.
9.30 WABC—Maisie
10.00 WABC—Great Moments in Music
10.15 CBV-CBF—Faits de la résistance française: Raoul Blanchard.
10.30 CKCV—Musique de danse
10.30 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre du piano : Paul de Marky.
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.15 CHRC—L'Album Populaire
11.30 WABC—Invitation to Music, avec l'orchestre de concert Columbia

PROGRAMMES D'ANGLETERRE

5.45—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.30—Musique symphonique

Ecoutez, demain

JEUDI, 6 DECEMBRE

8.00 CHRC—Nouvelles
9.30 CBM—Les Classiques de la musique
10.00 CBV-CBF—Sur nos ondes
10.15 CHRC—Courrier de tante Monique
10.15 CBV-CBF—Bon appétit
10.30 CKAC—Musique légère
10.30 CHRC—Fernand Perron et ses chanson
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.00 CKCV—Avec un grain de sel avec Marcel Leboeuf
12.15 CBV-CBF—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.15 CKAC—Le programme rural
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural. Concert et causerie
1.00 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CHRC—Causerie, Club Kiwanis
1.45 CBV-CBF—Quart d'heure des virtuoses
2.00 CBV-CBF—Extraits d'opéras
2.30 CKCV—Méli-Mélo avec Léon Lachance
2.30 CBV-CBF—Lettre à la canadienne
2.30 CBM—Concert
3.00 CKAC—Aventures dans la discothèque.
3.00 CBV-CBF—Music-Hall
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00 CKAC—Les événements sociaux
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège: Littérature: De la Renaissance à la Resistance: André Chénier (1762-1794) Conférencier: Fulgence Charpentier.
4.45 CBM—Récital de chant: Esther Master, pianiste
5.00 CHRC—La métairie Rancourt
5.00 CBV-CBF—Radio-Collège:: "Avez-vous lu?" Livre et lamentations de Jérémie. Conférencier: Le Rév. Père Vincent Bélanger, o.f.m.
5.30 CBF—Les cotes de la Bourse
5.50 CBV—Chronique sportive
6.00 CBV-CBF—Les aventures d'Yvan l'Intrépide
6.00 CKAC—Vie de famille
6.25 CBF—Chronique sportive de Charles Mayer, lue par J.-M. Bailly
6.30 CBV-CBF—Revue de l'actualité
6.5 CBF-CBV—Au coin du feu
7.00 WABC—The Jack Kirkwood Show
7.00 CKAC—Jos Fluche
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Le théâtre de chez nous
8.00 WABC—Suspense
8.00 CBV-CBF—Les Talents de chez nous
8.00 CKCV—Les violons chantants
8.30 CBV-CBF—Taxi No 13
8.30 CHRC—Que diriez-vous?
9.00 CKAC—L'orchestre de Erno Rapee
9.00 CBM—Music Kraft avec Bing Crosby Johnny Troter et son orchestre
9.00 CBV-CBF—Le théâtre de Radio-Canada. A l'affiche: "Soeur Béatrice", de Maeterlinck
9.00 CKCV—L'heure de l'Opérette
10.15 CBV-CBF—L'Ecole des Parents
10.15 CHRC—Les chansons de Jean Lucas
10.45 CBV-CBF—Récital de chant: Marguerite Paquet, contralto
11.00 CBV-CBF—Radio Journal anglais
11.00 CBF—Airs d'opérettes
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.15 CKAC-WABC—Chansons de Joan Brooks
11.15 CBV—Musique de danse
11.30 CBF-CBV-CBM—L'histoire de la musique

LAC AUX SABLES

Partie de cartes

Le 29 novembre, eut lieu une partie de cartes au profit de la patinoire et organisée par MM. André et Edouard Gauthier.

Il y eut distribution de cadeaux. La soirée fut un succès.

De retour

MM. Edgar Gagnon et Gaston Bourassa sont de retour d'outre-mer après un séjour de cinq ans outre-mer.

Nos meilleurs voeux à ces combattants.

Causerie de L. Gauthier

Les conditions d'un bon tracé de chaussée et celes qui assurent aux automobilistes le confort et la sécurité, ont été définies et commentées à l'Université Laval, par M. Léon Gauthier, devant ses confrères arpenteurs-géomètres, le 14 novembre 1945.

M. Gauthier établit d'abord la relation entre la vitesse et la courbure horizontale ou verticale. Ensuite, il développe la théorie du relèvement des virages, en tenant compte du frottement transversal, de l'inclinaison de la carosserie et surtout des sensations des automobilistes.

Enfin, M. Gauthier présente la méthode de calcul des distances de freinage et de visibilité, en plan et en profil. Il explique comment obtenir l'homogénéité des tracés selon qu'il s'agisse des tracés à confort maximum, des tracés auto limitateur de vitesse et des tracés à vitesse variable.

Le développement de ces théories et la mise en oeuvre de ces tracés font appel à des formules mathématiques empruntées pour la plupart à la physique.

La séance était présidée par M. Paul Joncas, professeur à la faculté d'Arpentage et de Génie Forestier.

Cette conférence, d'une haute tenue scientifique, fut présentée devant la Société de Géodésie de Québec et fera partie d'un volume en voie de publication par la Corporation des Arpenteurs-Gomètres de la province de Québec.

La Bolivie a deux villes désignées comme capitale : La Paz, siège actuel du gouvernement où le travail exécutif et administratif est accompli, et Sucre, la capitale légale où la cour suprême nationale tient ses sessions.

Réélection de M. E. Gosselin

Les membres du Syndicat catholique de l'industrie de la boulangerie et de la pâtisserie de Québec ont procédé à l'élection de leurs officiers au cours de leur réunion régulière tenue samedi, à 17, rue Caron.

M. Emile Gosselin fut réélu par acclamation, président pour un 4e terme. Les autres officiers également réélus sont : MM. Eugène Fiset, 1er vice-président; J. Fortier, 2e vice-président; Roméo Beaudet, secrétaire-archiviste : Ludger Bédard, trésorier; Eugène Létourneau, secrétaire-financier; Adélard Lemelin, assistant-secrétaire archiviste ; Adrien Giguère, assistant-secrétaire-financier; et deux nouveaux élus en la personne de MM. Raul Labbé, sergent d'arme, et Chas. Robitaille, sentinelle.

Les élections ont été présidées par M. Lucien Dorion, organisateur du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec, et M. l'abbé Henri Gingras, aumônier, donna sa bénédiction aux officiers.

Les délégués au Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec sont : MM. Emile Gosselin, Eugène Fiset, J. Fortier, Adélard Bouthillette, Adélard Lemelin et Ludger Bédard.

Mort de monsieur Charles Pépin

M. Charles Pépin est décédé à Montréal, le 26 novembre dernier, à l'âge de 61 ans. M. Pépin était avantageusement connu en notre ville où il a laissé de nombreux parents et amis.

Il laisse notamment dans le deuil, son épouse, née Marie-Louise Pépin; son frère, M. Alfred Pépin, typographe et sportif bien connu de notre ville ; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Alfred Pépin, M. et Mme Jos. Jean, de Québec, M. et Mme Wilfrid Rousseau, de Montréal ; plusieurs neveux et nièces, de Montréal, entre autres M. et Mme Armand Pépin, M. René Pépin ; MM. et Mmes Joseph, Wilfrid et Charles Rousseau ; M. et Mme Emery Lépine, M. et Mme Ed Guay, M. et Mme Roland Pépin et M. et Mme Henri Whittom, de Québec.

Secrétariat à Jonquière

Jonquière, 5 (D. N. C.) — Les membres de la Chambre de Commerce de Jonquière ont étudié dernièrement, lors d'une assemblée régulière présidée par le Dr H. Vaillancourt, un projet d'établissement d'un secrétariat où les industriels locaux, de même que ceux qui auraient l'intention de s'établir dans la région, pourraient obtenir les statistiques nécessaires à leur industrie.

Le président du comité des transports soumit ensuite un rapport qui fut accepté par l'assemblée. Il a également été décidé que la Chambre de Jonquière versera sa contribution annuelle de $100 au Conseil économique du Saguenay.

Maison de jeu fermée

Montréal, 5. (PC) — La luxueuse villa de $100,000 transformée en maison de jeu à Côte St-Luc, en dehors des limites de Montréal, est restée fermée à la suite du raid de samedi soir par la police provinciale à cet endroit. Des détectives surveillent la villa pour s'assurer qu'elle reste fermée. On a arrêté 50 personnes en fin de semaine dans les maisons de jeu de Montréal et des environs.

Progrès satisfaisants

Ottawa, 5. (PC) — Les représentants du gouvernement fédéral et des neuf provinces qui font partie du comité économique de la conférence fédérale-provinciale ont commencé de siéger hier et on croit savoir que des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'étude en détail des propositions fédérales aux provinces. Aucun rapport ne sera rendu public maintenant.

CE SOIR À 7 HEURES 45

POSTE CKCV

causerie sur le VIEUX QUÉBEC

par

DAMASE POTVIN

100e ANNIVERSAIRE

Germain Lépine Limitée

Siège social: 283 ST-VALLIER
TEL.: 2-6466

DIGNITE ET COURTOISIE

RESIDENCES FUNERAIRES

38, Turnbull — 289, Saint-Vallier — 18, de la Canardière

100 MILLES À L'HEURE sur les SYNTHÉTIQUES FIRESTONE!

PARCE QUE LES PNEUS FIRESTONE ONT CES VALEURS ADDITIONNELLES

Oui, quelle que soit la vitesse à laquelle vous pouvez conduire votre automobile, vous êtes certains que les pneus Firestone ne failliront pas à la tâche. Wilbur Shaw, le fameux conducteur de voitures de courses, l'a définitivement prouvé par des épreuves sur une piste de courses.

- Shaw conduisit pendant 500 milles à une vitesse moyenne de 100 milles à l'heure—sur les parties droites de la piste il atteignit même une vitesse de 135 milles à l'heure.
- Durant toute cette dure épreuve pas un éclatement ou dérapement n'est survenu—égal à 50,000 milles de conduite ordinaire.
- Sa voiture de courses était équipée de pneus Firestone ordinaire.
- L'épreuve était sous la surveillance de l'American Automobile Association.

Il est plus que probable que vous n'aurez jamais l'occasion de conduire votre automobile à 100 milles à l'heure, mais il y a cette confiance qu'une personne a, de savoir que les pneus Firestone ont une résistance et vigueur sur lesquelles on peut compter dans les moments très critiques.

CAOUTCHOUC VITAMIC—Protection supplémentaire contre l'usure et les conditions climatiques.

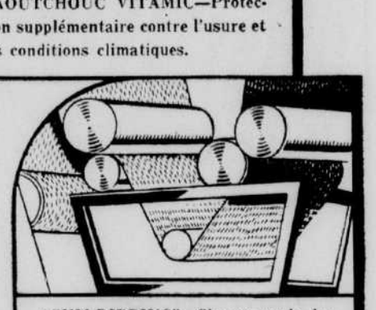

"GUM-DIPPING"—Chaque corde du pneu est isolée contre toute friction et chaleur interne afin de le protéger contre les éclatements.

CORDES "SAFTI-LOCK" — Les puissantes cordes "Safti-Lock" sont étroitement tissées pour leurs donner une résistance accrue.

SEMELLE "GEAR-GRIP" — 3,456 angles pointus fournissent une protection additionelle contre les dérapements.

Firestone

PNEUS CHAMPION DeLuxe

QUEBEC TIRE & VULCANIZING Co. 226 rue ST-FRANÇOIS — Tél.: 8593
(FORGUES et DUBE, prop.)
Vendeurs autorisés du Firestone. Réparations et Vulcanisation de pneus.

GENERAL AUTOMOBILE SUPPLY REG'D
Vendeur autorisé du pneu "FIRESTONE"
133 DU PONT, tél.: 4-4608. Gérard-H.-Jules - Jean-Paul Poulin, prop.

N'employez vos Coupons de Viande qu'à BON ESCIENT

QUALITÉ Assurée

Il y a plus de *300 bonnes raisons* pour lesquelles vos précieux coupons de viande vous donneront *le summum de satisfaction*, si vous les employez à l'achat de votre viande à votre magasin DOMINION.

C'est que, voyez-vous, les Magasins Dominion ont à leur emploi *plus de 300 spécialistes en viande* qui s'occupent de surveiller le choix, l'entreposage, la coupe et la vente de toutes les viandes des Magasins Dominion ... de la salaison à vous.

Ainsi donc, quand votre tranche préférée de viande est enveloppée et qu'on vous la remet au comptoir, vous pouvez être sûr d'obtenir *la meilleure qualité* en fait de viande—tendre, juteuse, délicieuse ! Nous avons plusieurs nouveaux clients qui l'ont *constaté* par eux-mêmes et qui sont enchantés. Nous VOUS invitons à les imiter.

Confiez votre *prochaine commande de viande* aux Magasins Dominion — et nous sommes prêts à parier le prix d'achat de votre viande que vous et votre famille obtiendrez pleine et entière satisfaction.

Suggestions pour vos Emplettes de CETTE SEMAINE

Boeuf marque rouge

ROTI COTELETTE choix désossé — lb. **42c**

Marque rouge choix

ROTI ou STEAK T-Bone et Wing — lb. **43c**

FESSES de VEAU frais engraissé au lait bout de gigot — lb. **27c**

DEVANTS de VEAU complet — lb. **23c**

SPECIAL A NOTRE RAYON DU POISSON

AIGLEFIN FRAIS — moyenne 3 à 4 livress — lb. **18c**

GROS FILETS FUMES — lb. **33c**

FILETS DE MORUE FRAICHE — lb. **33c**

SAUMON ROUGE COHOE — morceaux pour bouillir — lb. **35c**

FRUITS & LÉGUMES

RAISIN ROUGE EMPEROR — 2 lbs **45c**

CANNEBERGES EATMOR — (atocas) — lbs **49c**

PATATES CANADA NO 1 — 10 lbs **32c**

CELERI CALIFORNIE — gros pieds — la piece **27c**

OIGNON JAUNE ONTARIO NO 1 — 4 lbs **25c**

LAITUE ICEBERG CALIFORNIE — 2 pommes **31c**

BROCOLI FRAIS — la botte **33c**

AUBAINES en EPICERIE

JUS DE TOMATES HEINZ FANTAISIE — limite: 2 boites par client — boite 20 onc. **10c**

POIS VERTS Quaker CHOIX CRIBLES NO 4 — boite 20 onc. **14c**

THE NOIR Red Rose ETIQUETTE ROUGE — paquet ½ lb. **37c**

FARINE MONARCH POUR PATISSERIE — sac de 7 lbs **29c**

MOUTARDE JAUNE LIBBY PREPAREE — pot de 6 onc. **9c**

FARINE DE SARRASIN AUNT JEMIMA — paq. 20 onc. **17c**

CAFE RICHMELLO MOULU FRAIS A LA VENTE — sac de 1 lb. **35c**

ALIMENTS HEINZ ASSORTIS — POUR BEBES — Boites 5 onces — 3 pour **23c**

FEVES VERTES COUPEES PIERROT CHOIX — boite 20 onc. **13c**

SOUPE HEINZ CREME DE TOMATES — 2 boites 10 onc. **17c**

PAIN DOMINION BLANC OU TOUT-BLE — 3 pains 16 onc. **19c**

DINER KRAFT MACARONI FROMAGE — rég. **16c**

FROMAGE KRAFT VELVEETA — paquet ½ lb. **19c**

Nos magasins seront ouverts toute la journée aujourd'hui mercredi 5 décembre.

Ils seront fermés toute la journée samedi 8 décembre.

DOMINION STORES LIMITED

votre Magasin **DOMINION**

Horaires des cinémas

CAPITOL : -- Représentation continue de 1.30 à 11 hrs. Garden of Allah (Technicolor) (78 min.) à 1.30, 4.15, 7.00 et 9.45 hrs. Fog Island (72 min.) à 2.50, 5.35, 8.20 hrs.

CANADIEN : — Actualités françaises, 1.00 5.14, 8.16 hrs. Les Gaietés du Palace, 2.42 5.44, 8.46 hrs. Katia, 1.30, 4.02, 7.04, 10.06 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

CARTIER : — Johnny Eager, 1.10, 4.40, 8.00 hrs. They Met in Bombay, 3.00, 6.25, 9.50 hrs. Nouvelles, 2.45, 6.15, 9.35 hrs. Continuel tous les jours de 1.10 à 11.30 hrs.

CINEMA DE PARIS : — L'Homme du Jour, 12.45, 3.50, 6.45, 9.50 hrs. La Marmaille, 2.35, 8.35 hrs. Actualités françaises, 2..15, 8.15 hrs.

CAMBRAI : — Le Grand Mensonge, 2.30, 4.35, 6.40, 8.50 hrs. ainsi que sujets courts

CLASSIC : -- Un dimanche après-midi, 1.00, 4.05, 7.00, 10.00 hrs. Cartoon, 2.35, 8.35 hrs. You Can't Escape Forever 2.45, 5.40, 8.45 hrs.

EMPIRE : — Pardon My Past : 1.00, 3.50 6.40, 9.35 hrs. Pick Up Your Trouble: 2.25, 5.15, 8.10 hrs. Sing Me A Song of Texas: 2.30, 5.25, 8.15 hrs. Nouvelles: 3.40, 6.30, 9.20 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11 hrs.

FRANCAIS : — Timber Queen, 1.10, 7.10 hrs. Princess and the Pirate, 2.20, 8.20 hrs. Ghost Catchers, 3.55, 9.55 hrs.

IMPERIAL : — Call of the Wild, 12.30, 3.56, 6.30, 9.56 hrs. Sujets courts, 1.31, 7.51 hrs. Conflict, 2.30, 8.30 hrs

PRINCESSE : — Sujets courts, 1.00, 7.00 hrs. A Chump at Oxford, 1.18, 7.18 hrs. Joan of Paris, 2.30, 8.30 hrs. Yellow Roses of Texas, 4.01, 10.01 hrs.

RIALTO : — Pension Mimosas, 1.40, 8.20 hrs. Le Bébé de l'Escadron, 3.30, 6.35, 8.55 hrs. Nouvelles, 1.30, 7.50 hrs.

VICTORIA : — Back to Bataan, 1.00, 3.55, 6.55, 9.50 hrs. Radio Stars on Parade: 2.45, 5.45, 8.40 hrs. Nouvelles: 2.40, 5.35, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Moonlight and the Cactus, 7.00, 9.40 hrs. Reportage français, 8.00 hrs. Le Tombeau Hindou, 8.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : -- Reportage, 7.00 hrs. Below the Border, 7.10 hrs. Happy Land, 8.10 hrs. Return of the Ape Man, 9.25 hrs.

THEATRE CANADA : — Alaska : 7.00 et 9.45 hrs. Sujet court : 8.15 hrs. And Now Tomorrow : 8.25 hrs.

MISCHA ELMAN LE 12 AU PALAIS-MONTCALM

L'éminent violoniste Mischa Elman parut en public pour la première fois à l'âge de 5 ans. A dix ans, il pouvait exécuter à première vue une des plus difficiles études de Paganini. A douze ans, Mischa Elman fit son début professionnel à Berlin et étonna par son génie le monde musical.

En 1908, il se fit entendre pour la première fois à New-York. Il y remporta un tel triomphe qu'il dut donner dans la même saison vingt et un récitals, ce qui constitue un record jamais égalé.

Aujourd'hui, après plus de quarante ans, Mischa Elman peut se glorifier de posséder une des plus fabuleuses carrières parmi les virtuoses du violon. Il est un des rares artistes qui peuvent aujourd'hui se permettre de refuser autant d'engagements qu'il en accepte.

Nous sommes heureux d'annoncer que Mischa Elman a accepté avec plaisir de donner un récital à Québec, mercredi le 12 décembre. Il aura lieu au Palais Montcalm. Les billets seront en vente à partir de ce matin au Palais Montcalm. Une présentation de Marguerite Gauvin en collaboration avec Canadian Concerts & Artists. — (Communiqué)

DANS NOS THEATRES

Au Cartier

Robert Taylor et Lana Turner dans le film "Johnny Eager" à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

A l'Impérial

Humphrey Bogart dans le film policier "Conflict".

Au Princesse

Roy Rogers et Dale Evans au Princesse dans le "Western" musical "Yellow Rose Of Texas".

Palais-Montcalm

Mardi 8 janvier

Le Conservatoire

présente

Marthe Létourneau

dans

La Fille du Régiment

opéra comique en 3 actes et quatre tableaux

Cartes de saison et cartes séparées en vente jusqu'à vendredi dans les dépôts. Ouverture du guichet au Palais-Montcalm pour échange de cartes et vente au public lundi 10 décembre à 10 h.

50c, 75c $1.00, $1.25, $1.50

(pas de taxe fédérale)

CANADIEN

Danielle DARRIEUX et JOHN LODER dans KATIA

En programme double avec

Armand BERNARD dans LES GAIETÉS DU PALACE

EMPIRE

d'aujourd'hui à jeudi, excellent programme double

FRED MacMURRAY dans Pardon My Past

with MARGUERITE CHAPMAN

AKIM TAMIROFF · WILLIAM DEMAREST · RITA JOHNSON

Harry Davenport · Douglas Dumbrille

A MUTUAL Production

aussi "SING ME A SONG of TEXAS"

IMPERIAL

Ce film dresse devant nous l'échafaudage minutieux d'un crime parfait, qu'une imperceptible erreur de l'assassin suffira toutefois à faire crouler !

"CONFLICT"

avec

HUMPHREY BOGART, ALEXIS SMITH et ROSE HOBART

Seconde grande attraction—

"CALL OF THE WILD"

avec

CLARK GABLE, LORETTA YOUNG et JACK OAKIE

JEUDI SOIR en reprise, "Music in Manhattan" avec Anne Shirley et Dennis Day.

1er Ep. — THE JUNGLE RAIDERS

CARTIER

AUJOURD'HUI

Reprise spéciale de 2 beaux films :

CLARK GABLE — ROSALIND RUSSELL

dans une histoire d'amour et d'aventure sur les mers de Chine!

"THEY MET IN BOMBAY"

LE DRAME ATTACHANT

d'une jeune fille de haute naissance éprise d'un propre à rien !

ROBERT TAYLOR — LANA TURNER

JOHNNY EAGER

SUPERBES SPECTACLES

BACK TO BATAAN

JOHN WAYNE

ANTHONY QUINN · BRUCE BOND · FRANQUELLI · STRONG

additional feature

Radio Stars on Parade

BROWN-CARNEY

LANGFORD

Auj. 1 heure continue

VICTORIA

PALAIS MONTCALM, 8 DECEMBRE, 8.30 P.M.

MAXIM SCHAPIRO PIANISTE

Admission : 75c — 1.00 — 1.25 taxe incluse

En vente Lindsay's — Willis — Phar. Boissinot — Palais Montcalm

impresario : METROPOLITAN CONCERTS ARTISTS REG'D

AUJOURD'HUI 2 heures continue JUSQU'A VENDREDI

SAMEDI et DIMANCHE 1 heure continuelle

Cambrai

Bette DAVIS — George BRENT

dans

"LE GRAND-MENSONGE"

(VERSION FRANÇAISE

Mat. 20c— Soirées 30c— Taxes incluses.

2 GRANDS FILMS

REPRESENTATION continue

Capitol

A FAMOUS PLAYERS THEATRE

2 DERNIERS JOURS

"Garden of Allah" : 1.30, 4.15, 7., 9.45

Exotique, mystérieux et étrangement merveilleux ! Un spectacle féerique!

Marlene DIETRICH · Charles BOYER

in The Garden of Allah

IN TECHNICOLOR

Second film à 2.50, 5.35, 8.20

LIONEL ATWILL — JEROME COWAN — VERA ANN BORG

"FOG ISLAND"

ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE : 5 de 53c : $2.50 — 5 de 47c: $2.25; 6 de 34c: $2.; 6 de 17c: $1

Ciné-Beaumont

CLASSIC DERNIER JOUR...

James CAGNEY, Rita HAYWORTH

'UN DIMANCHE APRÈS-MIDI'

Geo. BRENT, Brenda MARSHALL

"YOU CAN'T ESCAPE FOREVER"

DEMAIN ET VENDREDI

Trois excellentes productions faisant un des meilleurs programmes.

ANN CORIO dans The Sultan's Daughter

Lon Chaney, J. Carradine à leur meilleur dans

MUMMY'S GHOST

Enchantement sur l'île de vos rêves... avec

JINX FALKENBURG

"TAHITI NIGHTS"

FRANÇAIS 3 GRANDS FILMS . .

EN COULEURS NATURELLES

SAMUEL GOLDWYN présente BOB HOPE dans The PRINCESS and the PIRATE

OLSON and JOHNSON "GHOST CATCHERS"

RICHARD ARLEN "TIMBER QUEEN"

CINEMA DE LEVIS

Drame au pays des mille et une nuits . . .

ROGER DUCHESNE

"LE TOMBEAU HINDOU"

ANDREWS SISTERS

"MOONLIGHT AND THE CACTUS"

ACADEMIE 2 FILMS FRANÇAIS

"BACH DETECTIVE" et "LE TIGRE DU BENGALE"

CINEMA de PARIS

Maurice CHEVALIER dans L'Homme du Jour

avec ELVIRE POPESCO

En programme double avec

Aujourd'hui LA Marmaille avec PIERRE LARQUEY

Le grand pianiste russe Maxim Schapiro qui sera au Palais-Montcalm samedi soir à 8 heures 30. Après ce concert l'éminent artiste partira pour une tournée en Amérique du Sud.

Au Classic

Ann Corio dans une scène de "Sultan's Daughter" avec deux autres films demain et vendredi.

VICTORY AMUSEMENT MACHINES REG'D

est l'endroit tout indiqué où vous pourrez louer, acheter et échanger de jolis PHONOGRAPHES AUTOMATIQUES et TABLES A BOULES pour soirées dansantes, restaurants ou hôtels.

19 Notre-Dame des Anges, Qué.

TEL.: 3-6122 — 3-1945

PRINCESSE

—Trois excellentes attractions—

Drame :

"JOAN OF PARIS"

avec

Michele MORGAN et Paul HENREID

Comédie :

"A CHUMP AT OXFORD"

avec

Stan LAUREL et Oliver HARDY

Film de l'Ouest :

"YELLOW ROSE OF TEXAS"

avec

ROY ROGERS, DALE EVANS

Ep. 3—THE PURPLE MONSTER

RIALTO AUJOURD'HUI

UN FILM DE JACQUES FEYDER

PENSION MIMOSAS

En programme double avec

Le BÉBÉ de L'ESCADRON

New-Haven perd 4-1 à St-Louis

(Par la P.C.)

Les Flyers de St-Louis, ont disposé des Aigles de New Haven par 4 à 1 hier soir, à St-Louis, au cours d'une joute entre les deux derniers clubs des sections ouest et est de la ligue Américaine. L'assistance se chiffrait à 4,802 spectateurs, la moins nombreuse jusqu'ici, cette saison.

Pat McReavy donna l'avantage aux Flyers avec l'aide de Hec Pozzo et Morey Rimstad, après trois minutes de jeu dans la période initiale. Cinq secondes avant la fin de la même période, Rimstad convertit la double passe de Pozzo et Fred Hergert pour porter le score à 2-0 en faveur des Flyers. Les Aigles se réveillèrent dans la deuxième période quand Joffre Desilets compta, aidé de Kenny Kilrea et George Pargeter. Trois minutes avant la fin de la joute, George Blake enregistra un autre point pour le St-Louis, aidé de Jack Dyte, le quatrième et dernier revenant à Fred Hergert à la suite d'un effort individuel.

Officiers de la ligue Provinciale

Montréal, 4. (D.N.C.). — Ulysse Paquin, de Montréal, a été élu vice-président de la ligue Provinciale de hockey au cours d'une importante assemblée tenue par les officiels de ce circuit, samedi dernier, à l'édifice Sun Life. Les officiels ont également nommé Henri Vermette au poste de trésorier.

Les directeurs du circuit Ernest Comte ont décidé de prolonger la cédule jusqu'au 3 mars 1946, au lieu du 23 février, et chaque club disputera 20 joutes durant la cédule régulière. Les quatre premiers clubs en tête de la ligue à la fin de saison seront admis dans les séries éliminatoires. Le vainqueur pourra ensuite se mesurer au champion de la ligue Senior de Québec pour le championnat provincial, et ensuite figurer dans les séries éliminatoires de la coupe Allan, emblème du championnat senior du Canada. Azarie Choquette, vice-président de la Q. A. H. A., était présent à l'assemblée.

Les directeurs ont décidé d'employer des arbitres neutres dans chaque joute afin qu'aucun arbitre soit l'officiel dans une partie de sa ville natale. Plusieurs sportsmen de la ville étaient présents à cette assemblée et il se peut que ce circuit opère avec plusieurs autres clubs l'an prochain.

BOXE

Boston — Ray Robinson, 148 1-2, New-York, décision contre Vic Dellicurti, 156, New-York (10).

Elizabeth, N. J.— Lee Oma, 196, Détroit, défait par knockout technique Jimmy Saunders, 187, Philadelphie, (6) ; Frankie Parramore, 140, Montréal, knocoute Ray Rogers, 134 Hackensack, N. J., (2).

White Plains, N. Y.— Eddie Murphy, 138, New-York, décision contre Juan Carrero, 135, Porto Rico, (6) ; Dennis Fedoriuk, 140, Toronto, knockout Dike Goldstein, 138 1-2, Brooklyn, (1).

New-York— Maxie Berger, 152, New-York, knockoute George (Red) Doty, 153 1-2, Hartford, Conn. (7).

Brooklyn — Jimmy McDaniels, 150, Los Angeles, décision contre Johnny Ryan, 153, Détroit, (10) ; Maurice Lavigne, 150, Montréal, décision contre Leon Kennedy, 151 1-2, New-York, (6).

Salem, Mass.— Benny Singleton, 148 1-2, Waterbury, Conn., défait par knockout technique.

Le ballon-panier au Y. M. C. A.

M. Ben "Stewart" Chabot, dont voici la photographie, un ancien étudiant de l'Académie militaire de Kingston, Ont., a été nommé récemment gérant des Spartans, l'un des clubs de la ligue intermédiaire de ballon-papier du Y.M.C.A. Sous la direction de Ben, les Spartans ont déjà connu de beaux succès et l'on ne doute pas qu'ils se classeront parmi les premiers clubs de la ligue, si ce n'est à la tête, à la fin de la saison de ballon-panier, au "Y" de Québec.

Roméo Côté avec Oxford et Laval

Le club Oxford aura sur son alignement Roméo Côté, diminutif joueur d'avant âgé de 22 ans qui brilla dans le hockey pour le club Bellevue juvénile, champion en 1939, et les deux années suivantes pour l'Académicien Junior, qui remporta le championnat junior B de la province.

Il joua aussi pour le C.E.O.C. Laval qui remporta le championnat de la ligue de la Garnison dans la cédule régulière. Il s'aligna ensuite pour les finalistes de la série indépendante, son club actuel, l'Oxford de Charlesbourg. Roméo Côté est encore en mesure de donner un excellent coup de main au club des frères Frank et Jack Byrne dans la Régionale.

Hurst vs Zullo

Montréal, 5. (D.N.C.) — Le promoteur Al Foreman qui présentera sa 3ème séance pugilistique le 14 décembre, au Forum, a annoncé hier que Barry Hurst, récemment arrivé à Montréal, après avoir servi outre-mer avec le C. A. R. C., a signé son contrat pour rencontrer Jerry Zullo, dur cogneur de la Nouvelle-Angleterre, dans un match qui devrait seconder parfaitement la finale entre Gus "Pell" Mell et Al Guido.

Hurst et Zullo sont reconnus comme étant deux boxeurs qui se spécialisent dans les mises hors de combat.

Victoire duo Langevin et Hughes aux dépens des frères Lortie

Les frères Paul et Bob Lortie ont subi leur première défaite dans un combat d'équipe hier soir à La Tour aux mains de "Cowboy" Hughes et de Bob Langevin en leur concédant la première et la troisième chute du combat final.

Bob Lortie était aux prises avec Langevin et semblait devoir prendre le dessus, lorsque, voulant décocher une savate à son rude adversaire, il frappa son frère quand Langevin se fut baissé. Paul roula en bas de l'arène tout étourdi et l'arbitre compta dix avant qu'il ne fut remonté, accordant la première chute à Hughes et Langevin après 6.07 minutes de lutte.

Les deux Lortie rentrerent ensemble dans l'arène et se mirent à frapper rondement sur leurs adversaires. Les trois arbitres en faction pour ce combat, McNaughton, Bélanger et Lacombe, eurent fort à faire pour séparer les lutteurs et leur faire regagner leurs chambres.

Paul Lortie égalisa les chances en 8.37 minutes dans le second engagement après avoir rossé comme il faut le rude "Cowboy" et collé par un écrasement général. Hughes se reprit toutefois pour la dernière chute en prenant un écrasement renversé sur Bob Lortie après 5.48 minutes.

Georges Cagney s'est servi d'une nouvelle prise hier soir pour triompher de Al Tucker dans la semi-finale après 20.12 minutes. Georges a barré les bras de Tucker avec ses jambes et le fit tourner une dizaine de fois sur le matelas pour enfin lui coller les épaules.

Jack Larouche, malgré sa rudesse excessive, n'a pu se rendre maître de Paul Tremblay dans le numéro spécial de 20 minutes. Dick Marshall a rendu le change à Piton Thivierge en prenant la chute en 18.53 min. du combat préliminaire.

Frank Eddolls avec les Sénateurs ?

Montréal, 5.— (PC) Le joueur de défense Frank Eddolls, ex-joueur des Canadiens envoyé aux Bisons de Buffalo, de la ligue Américaine, cette saison, est arrivé à Montréal hier soir et l'entraineur Bill Head a commencer à le traiter pour une blessure au genou. Il est rumeur qu'Eddolls s'alignera avec les Sénateurs d'Ottawa, de la ligue Senior, et que les Canadiens enverront un autre joueur de défense au Buffalo, pour le remplacer.

Le coach Dick Irvin fait pratiquer ses joueurs durement en vue de la troisième partie des Habitants contre les Maple Leafs, samedi soir, dans la Ville-Reine.

Irvin a annoncé qu'il emmenera probablement 17 joueurs à Toronto afin de prévenir les absences qui pourraient être causées par les blessures durant la partie à Toronto où la joute suivante contre Détroit.

La direction des Canadiens a annoncé que Tony Graboski, un vétéran de l'armée américaine et ex-joueur des Habitants, a été libéré sans condition. Graboski espère obtenir un poste avec un des clubs de la ligue Américaine.

Tony Demers est premier scoreur

(Par la P.C.)

Tony Demers, des "Saints" de St-Hyacinthe, a enregistré six buts et sept assistances en cinq joutes pour s'emparer exclusivement de la première position dans la ligue Provinciale de hockey senior avec un total de 13 points. Jos Desroches des Rapides de Lachine, qui a réussi huit buts et quatre assistances, est deuxième avec un total de 12 points, un de plus que ses coéquipiers, Bobby Morin et Andy Perron.

Herbie Carnegie, des Randies de Sherbrooke, détient la meilleure moyenne en deux joutes, avec ses neuf points. On le trouve ex-aequo à la cinquième place avec Marcel Archambault, du St-Hyacinthe, et Jacques Morin, du Lachine.

Voici le classement d'une trentaine de scoreurs :

	B.	A.	Pts	Pn.
Demers, St-Hyacinthe	6	7	13	4
Desroches, Lachine	8	4	12	2
B. Morin, Lachine	7	4	11	6
Perron, Lachine	6	5	11	4
Archambault, St-Hyacinthe	6	3	9	2
H. Carnegie, Sherbrooke	4	5	9	9
J. Morin, Lachine	3	6	9	6
Burr, Lachine	5	3	8	4
Terriault, Lachine	4	4	8	9
Larable, Cornwall	5	2	7	6
Champagne, Lachine	4	3	7	14
Armand, Lachine	3	4	7	0
MacIntyre, Sherbrooke	3	3	6	0
Côté, Sherbrooke	3	3	6	0
Vallière, St-Hyacinthe	4	1	5	0
D. Dennault, Cornwall	3	2	5	0
Mundey, Lachine	2	3	5	6
McCurry, Lachine	0	3	5	8
Despelteau, St-Hyacinthe	2	2	4	2
Fillion, Cornwall	2	2	4	2
Planche, Victoriaville	1	3	4	2
Cordorette, St-Hyacinthe	2	2	4	0
Leblanc, Sherbrooke	2	2	4	2
Labarre, Sherbrooke	1	3	4	0
Lauzon, St-Hyacinthe	1	3	4	2
Savary, St-Hyacinthe	0	4	4	2
R. Savard, Cornwall	3	0	3	2
Bourdon, Victoriaville	3	0	3	0
Courteau, Sherbrooke	1	2	3	0
Dubé, Sherbrooke	1	2	3	0
O. Carnegie, Sherbrooke	1	2	3	0
Bolleau, Lachine	0	3	3	0
Bastien, St-Hyacinthe	0	0	3	0

Maison de la Pipe

Les prochaines rencontres dans la ligue de petites quilles de la Maison de la Pipe auront lieu samedi le 8 décembre, au premier étage de la salle Palace, à 4 heures 30.

Dans la première rencontre, sur les allées 2 et 3, Albert jouera contre Arthur tandis que sur les allées 4 et 5 Camille rendra visite aux joueurs de Philippe.

Cloutier en vedette

Shawinigan 5 (DNC) — Jean-Paul Cloutier, le brillant boxeur d'Almaville, a conservé son record intact de toute défaite, lundi soir, à la Tour de Québec, quand il a triomphé de Gaston Couillard, un boxeur de la Vieille Capitale. Cloutier a remporté la décision dans un combat de six rondes de trois minutes. Le protégé de l'instructeur Wilfrid De Carufel a maintenant un record de 27 batailles sans défaite, et seulement trois boxeurs ont réussi à annuler avec lui.

Cloutier se battra en finale samedi soir, à Asbestos, contre un boxeur réputé de Québec, M. Vanier. Jean Dallaire, le fameux cogneur de Grand'Mère, sera la vedette de cette séance de boxe. Il se battra en finale, Martial Gagnon, un autre excellent boxeur de Shawinigan, se battra en préliminaire.

Rangers et Sénateurs annulent à 8-8

Ottawa, 5. (P.C.).— Les Rangers de New-York, de la N. H. L., et les Sénateurs d'Ottawa, qui furent aidés de Bucko McDonald, des Volants de Hull, ont fait partie nulle à 8-8 ici, hier soir, au cours d'une exhibition.

Neil Colville qui, avec son frère Mac, Alex Shibicky et le cerbère Jim Henry furent prêtés aux Sénateurs, hier, égalisa le score deux minutes à peine avant la fin de la joute.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Rangers, Watson (L. Patrick) 32
2—Rangers, Watson (Kuntz, Juzda) 2.41
3—Rangers, Demarco (Goldup) . . 5.26
4—Sénateurs, Poirier (Inglis) . . 13.33
5—Rangers, Warwick (Demarco) . 19.39
Punition : Warwick

DEUXIEME PERIODE

6—Sénateurs, Shibicky (N. Colville) 2.10
7—Rangers, Kuntz (Laprade) . . . 4.25
8—Sénateurs, Irvine (McFadden) . 7.35
9—Sénateurs, Smith (McFadden, Irvine) 8.00
10—Sénateurs, Slowinski (Greene) . 17.30
11—Rangers, Watson 19.46
Punition: Copp.

TROISIEME PERIODE

12—Sénateurs: M. Colville (N. Colville, Copp) 2.16
13—Rangers, Demarco (Pike, Warwick) 4.56
14—Rangers, Laprade (Kuntz) . . 16.18
15—Sénateurs, Shibicky (N. Colville, M. Colville) . . 16.57
16—Sénateurs, N. Colville (Shibicky) 18.35
Punition: Pike.

Officiels — Hap Shouldice, arbitre; Arnie Peterkin, juge de lignes.

Ligues des jeunes à Shawinigan

Shawinigan, 5. (D.N.C.) — Une assemblée tenue lundi soir à l'Aréna de Shawinigan a donné lieu à la formation d'une ligue de hockey qui comprendra trois équipes, et d'une ligue juvénile dont feront partie quatre clubs.

Les clubs qui joueront dans la ligue Junior sont le C.I.C. et le S.A.A., et le Technique de Shawinigan, et une équipe de Grand'Mère.

Ces deux équipes doivent inaugurer leur saison dans quelques jours. Les milieux du hockey sénior à Shawinigan attachent une grande importance à ces deux ligues, qui peuvent devenir une pépinière de joueurs pour le hockey sénior et professionnel.

Regles de Gouret

INTERPRETEES Par BILL GRAY

Le but de cette colonne est d'expliquer quelques-unes des règles les plus embrouillées du jeu de gouret. Les lecteurs sont priés de comprendre que, dans l'interprétation de plusieurs de ces règles, doit se servir de son propre jugement pour

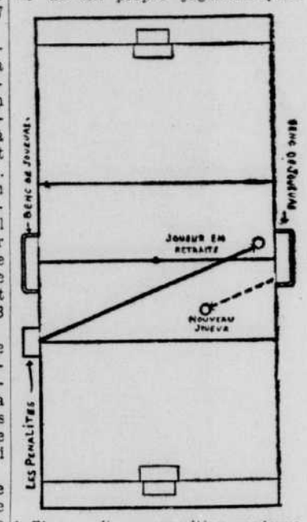

infliger, soit une punition majeure, ou mineure. Afin que les interprétations soient aussi uniformes que possible, des conférences sont données à tous les arbitres par l'intermédiaire de la Q. A. H. A. **Règle 18.**

SUBSTITUTION DES JOUEURS

A.—Un changement de joueurs peut s'effectuer en tout temps pourvu que le joueur, sortant de la glace, soit rendu sur le banc des joueurs et, par conséquent, hors du jeu avant que le substitut prenne part au jeu.

B.—Une punition mineure sera imposée à tout joueur prenant part au jeu en contravention de ce règlement.

C.—Un joueur qui purge une punition au banc et qui doit être substitué, sa punition terminée, doit patiner vers le banc des joueurs de sa propre équipe avant que tout changement puisse être effectué.

Comme dans la section C. le joueur qui a fini sa punition et doit être remplacé, doit patiner de suite vers le banc de son équipe et être sur ce banc avant que le joueur qui le remplacera puisse descendre sur la glace.

D.—Une punition mineure sera imposée à tout joueur qui n'agit pas ainsi.

Soirée des Civiques

C'est jeudi soir qu'aura lieu, au Chalet des Employés Civiques, Parc Victoria, la soirée avec orchestre. Une nombreuse assistance est attendue pour cette soirée et l'orchestre de Wil Brodrique fera les frais de la musique.

Tous les membres sont cordialement invités ainsi que leurs amis.

"Pro" à Lachute

Montréal, 5. — (P. C.) Jack Archer a été nommé professionnel du club de golf Lachute, a annoncé hier Gilbert-E. Ayres, président du club.

Archer, qui devint professionnel il y a sept ans, a été licencié de l'armée le printemps dernier.

Ski chez les Civils

La soirée d'ouverture du Club de Ski des Employés Civils aura lieu le 7 décembre prochain au chalet du club. Les frais de la musique ont été confiés au populaire orchestre de Roger Angers. Pour informations, s'adresser aux membres du Comité du Club ou au chalet, tél. : 4-0100.

DÉCOUVREZ EDGEWORTH

Le meilleur tabac à pipe d'Amérique

EN VENTE DANS LA COMMODE BLAGUE "SEAL-PAK" . . . QUI LE GARDE EXTRA FRAIS

NE FAITES PAS COMME L'AUTRUCHE

Il n'est pas prudent de négliger vos comptes impayés. Prenez des mesures énergiques.

Choisissez un de nos

3 PLANS DE PRÊTS Liquidez toutes vos dettes en négociant un prêt Campbell protégé par une assurance-vie—sans frais pour vous.

Vous pouvez emprunter de $20 à $1,000 rapidement, sans embarras aucun—et prendre de 2 à 24 mois pour rembourser.

CAMPBELL FINANCE CORPORATION LIMITED

45-26F

Prêts limités à la ville et la banlieue

37 RUE DE LA COURONNE

Edifice Guilmette, Québec. Tél.: 7191

Succursales à Chicoutimi et autres villes principales au Canada.

MUTT et JEFF — Henrietta est peut-être une comédienne. — Par Ham Fischer

KING de la Gendarmerie Royale — Par Zane Grey

Edmond Piché dit :

LES AS EN QUETE D'UNE AUTRE VICTOIRE

Les nombreux partisans des As de Québec sont impatients de voir comment leurs favoris s'en tireront, ce soir, en présence des Braves de Valleyfield. Victorieux des Volants de Hull par 4 à 1, dimanche dernier, il ne leur suffit plus que d'un autre gain pour rejoindre Valleyfield, Ottawa et Shawinigan à la deuxième position de la ligue Senior. Il est évident qu'ils mettront tout en oeuvre pour vaincre les Braves de Lucien Leduc dont ils ont déjà triomphé par 6-2 et 7-3.

Jake Wade, l'ailier gauche dont on dit beaucoup de bien, ne pourra cependant se joindre aux As québecois, ce soir, et il se peut qu'il soit également inactif dimanche prochain, lors de la visite des redoutables Royaux de Montréal. On informe, en effet, que Lex Cook a préféré attendre que Wade ait fait ses preuves, avant de lui obtenir une carte auprès de la Q.A.H.A. lui permettant de figurer avec nos porte-couleurs.

EN DEUX TEMPS, TROIS MOUVEMENTS

Deux victoires par voie de blanchissage à l'inauguration d'une ligue de hockey, est un exploit digne de mention. Deux équipes des employés civils, C. L. Q. et Voirie, l'ont réalisé hier soir par 9-0 et 3-0... Les Bruins de Boston qui n'ont subi aucun échec depuis le 10 novembre, recevront les Black Hawks de Chicago, ce soir. Une victoire leur assurerait la deuxième position dans la N. H. L., deux points seulement en arrière des Canadiens de Montréal... Cinq équipes forment l'effectif de la ligue Juvénile de Québec. Roland Mercier, le président des ligues de hockey mineures, et ses collaborateurs méritent d'en être félicités... Les skieurs profiteront du prochain "long" weekend pour prendre leurs ébats. Une autre bordée de neige ferait, cependant, bien l'affaire... Les compétitions commenceraient une heure plus tôt, vu le retour de l'heure normale, a annoncé François Pichard, le président de la Zone de ski de la vallée du St-Laurent. Tous en bénéficieront, même les scribes sportifs.

Braves de Valleyfield contre les As, ce soir

Nos porte-couleurs dans la ligue Senior tenteront de vaincre une troisième fois d'affilée, les équipiers de Lucien Leduc — Une victoire les placerait au second rang — Mise au jeu à 8 h. 30.

Les As de Québec réussiront-ils à remporter une troisième victoire consécutive contre les Braves de Valleyfield quand les deux équipes se rencontreront, ce soir, au Colisée, dans une joute régulière de la ligue Senior de hockey? C'est bien là l'intention des hommes de Lex Cook qui voudront profiter de la partie de ce soir pour se hisser en deuxième position dans le circuit Slater.

Les As et les porte-couleurs de "Leducville" se sont rencontrés à deux reprises déjà depuis le commencement de la saison et le club local a triomphé des Braves par 6-2 et 7-3. Les hommes de Lucien Leduc n'ont pas trop aimé ces deux échecs subis aux mains des représentants de la Vieille Capitale et ils comptent bien prendre leur revanche.

Le Valleyfield occupe actuellement la deuxième place dans le classement des clubs et il se trouve sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa et les Cataractes de Shawinigan. Les As ne sont qu'à deux points des détenteurs de la deuxième position. C'est dire qu'en triomphant ce soir, nos porte-couleurs rejoindraient leurs adversaires au deuxième rang.

Leduc possède une bonne équipe. Il compte sur son alignement des compteurs habiles. Tod Campeau domine présentement la liste des scoreurs de la ligue Senior avec un total de 25 points tandis que deux de ses coéquipiers, Gerry Plamondon et Rosaire "Kitoute" Joannette, partagent la troisième place avec chacun 20 points. Fernand Majeau et Bert Peer, deux autres Braves, sont au nombre des dix meilleurs compteurs du circuit. L'arrière-garde locale devra donc avoir l'oeil au grain et surveiller étroitement ces athlètes qui ne manqueront pas d'assiéger la forteresse québécoise.

Les joueurs de Lex Cook ont pratiqué régulièrement depuis la dernière partie et ils comptent faire encore mieux que dimanche dernier alors qu'ils disposèrent des Volants de Hull par 4 à 1.

Hermie Gruhn, Bobby Carragher, George Imlach et Nil Tremblay, les meilleurs scoreurs des As dans le moment, chercheront à se rapprocher des compteurs les plus prolifiques du circuit.

Jake Wade, le nouvel ailier gauche des As, a commencé à pratiquer avec l'équipe locale mais il est peu probable que Cook l'utilise avant la prochaine partie contre le Royal.

"Tehran" rapporte un joli magot

Londres, 5. — (P. C.) "Tehran", un étalon de quatre ans appartenant au prince Aly Khan, a été vendu à un syndicat au prix de 100,000 livres sterling ($450,000), hier. C'est 62,000 livres de plus que le prix record précédent payé pour "Nearco", père de "Dante", qui gagna le Derby 1945.

"Tehran" se classa deuxième dans le Derby 1944 et gagna le St. Leger.

Exploits des haltérophiles

Une autre séance des haltérophiles a été tenue dimanche dernier, au studio Beaulieu & Frère. Voici les résultats des tours exécutés par quelques amateurs de Québec, soit les trois épreuves olympiques en vigueur dans les concours de championnats internationaux :

Classe 112 3-4 lbs, poids-papier

	D.M.D.B.	A.D.B.	E. et J.D.B.	Total
P. H. Robitaille	—(110) 110 (115)—	115 (125) 125 —	155 (160) (160)—	390 lbs
Marc Gauvin	—(100) 105 115—	90 (100) 100 —	125 135 (195)—	350 lbs
R. Cloutier	— 105 (110) (110)—	70 (80) (80)—	115 120 130—	305 lbs
Classe 123 3-4 poids-coq				
M. Bouchard	(120) 120 (125)—	110 120 (125)—	160 170 180—	420 lbs
Classe 132 1-4 poids-plume				
P. E. Marcotte	— 140 150 (155)—	170 180 (185)—	(215) 215 235 —	565 lbs
Ch. Marois	—(125) 125 135 —	135 145 (150)—	185 195 205 —	485 lbs
P. E. Beaulieu	— 120 125 130 —	110 (120) (120)—	410 (180) (180)—	410 lbs
Classe 148 3-4 lbs poids-léger				
G. Martel	—(160) 170 (175)—	170 175 (180)—	235 250 (255)—	595 lbs
R. Forgues	— 150 (160) (160)—	160 170 175 —	215 225 (235)—	550 lbs
E. Beaulieu	— 145 155 160 —	(140) 145 (155)—	220 (235) (235)—	525 lbs
Classe 165 1-4 lbs poids-moyen				
Roy	— 175 185 (195)—	170 180 (185)—	235 (250) (255)—	600 lbs
R. Lacroix	—(170) 170 180 —	150 (160) 160 —	220 225 (235)—	565 lbs

Abréviation: D.M.D.B., développé militaire deux bras; A.D.B., arraché deux bras; E. et J.D.B. épaulé et jeté deux bras. — Arbitre : Napoléon Gauvin.

Jean-Yves Dionne, l'un des fameux équilibristes connus sous le nom "Les Frères Dionne", assistait à cette séance et fit un développé à deux bras de 170 livres. Paul-Henri Robitaille, qui remporta le championnat provincial le 28 septembre 1936, dans la classe 112 3-4 lbs se classa bon premier. Paul-Emile Marcotte qui décrocha le même titre le 29 juin 1940 dans la classe 132 1-4 lbs cette fois, fit exactement les mêmes exploits qu'aux deux séances précédentes. Dans la classe 148 3-4 lbs, Gérard Martel éleva son total de 50 livres tandis que R. Forgues élevait son total de 15 livres.

Une séance aura lieu dimanche prochain, à 10 heures du matin. Les amateurs de poids et haltères sont invités.

Tennis sur table au Cercle Jacques-Cartier

Un tournoi-invitation de tennis sur table aura lieu au Cercle Paroissial Jacques-Cartier les 11 et 13 décembre.

Tous les amateurs de ce sport sont invités à y prendre part.

Une invitation spéciale est lancée aux joueurs de la ligue de la ville.

Les joueurs de ce tournoi sont invités à assister au tirage qui aura lieu lundi soir le 10 décembre.

Aucune entrée ne sera acceptée après ce tirage.

Pour inscription s'adresser à Alphonse Gagnon, tél.: 3-2223 ou encore à Jean-Marie Dussault, tél.: 4-2762 ou 2-5980.

Le club "Chez Victor"

Les Sénateurs de "Chez-Victor", propriété de M. Victor Paquet, joueront cette année comme club indépendant. Cette équipe portait le nom de Sénateurs de "Chez-Adrien" l'an passé et s'est acquis une réputation fort enviable.

Les Sénateurs présenteront un puissant alignement formé de joueurs intermédiaires et juniors et joueront la majeure partie de leurs rencontres à l'extérieur. Tout club qui désirerait rencontrer les Sénateurs de "Chez-Victor", est prié de communiquer avec M. Marcel Laforce, 44 rue Scott, Québec, tél.: 4-3132.

Les concours du Jacques-Cartier

Le concours pour la coupe Jos. Cauchon s'est continué hier soir, au club Jacques-Cartier, avec les résultats suivants : A. Gravel 9, W. Samson 3 ; H. Giguère 3 ; J.-P. Fortin 11 ; G. Trakas 9, A. Bourret 5 ; juge R. Langlais 3, Léo Duquette 14.

Les rencontres cédulées pour ce soir sont: à 7 h. 45, sur la glace 7: P. A. Catellier vs H. Auger; glace 8: R. Talbot vs H. Duclos; à 9 h. 15, sur la glace 7: Aimé Déry vs H. Giguère; glace 8: Jos. Cauchon vs C. A. Emond.

Une erreur s'est glissée dans le compte-rendu des joutes d'avant-hier. M. Georges Trakas avait remporté la victoire sur M. J. P. Fortin par 8 à 3.

Partie de cartes le 6 décembre

Shawinigan, (D.N.C.) — Une partie de cartes aura lieu jeudi soir, le 6 décembre, à la salle paroissiale, organisée par les Commandos d'Almaville, club de hockey, qui fera partie de la ligue Régionale Intermédiaire.

Il y aura aussi une souscription pour aider une ligue de hockey paroissiale, et qui se composera d'équipes dont les joueurs seront recrutés exclusivement dans la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc.

Les paroissiens de Ste-Jeanne-d'Arc voudront certainement encourager ces deux initiatives sportives.

Lutte au Forum

Montréal, 5. (D.N.C.) — Le promoteur Eddie Quinn a annoncé qu'il bâclera sous peu son dernier match de lutte de la classe des poids-lourds pour la saison 1945, mercredi soir, au Forum, mais il ne sait pas encore quels gladiateurs feront les frais de cette rencontre.

C. L. Q. et Voirie triomphent à l'ouverture du circuit civil

Le club de la Commission des Liqueurs a imposé un fort blanchissage au Travail au compte de 9 à 0 dans la partie inaugurale de la ligue des Employés Civils hier soir au Colisée.

Andy Parr s'est montré très solide dans ses filets, bien qu'il n'eut pas beaucoup d'ouvrage. Il bloqua quelques lancers très dangereux avec son calme habituel.

Bisson, Chabot, Lortie et Pelletier ont été les vedettes de la joute, les trois premiers en comptant deux buts, et le dernier avec un but et deux assistances. Turcotte et Gravel enregistrèrent les deux autres points des vainqueurs.

L'honorable Antonio Barette, assisté de plusieurs hauts personnages, a mis la rondelle au jeu aux applaudissements de la foule.

La Voirie s'est montrée puissante dans tous les départements hier soir dans la seconde joute pour blanchir elle aussi l'Association Civile par 3-0.

La Voirie avait affaire à un club plus pesant que le sien, mais se reprit sur la vitesse. Le cerbère Brown fut sensationnel dans les buts de la Voirie, bloquant de nombreux et durs lancers. Le jeu fut plus dur que dans la première partie et les arbitres Len Corriveau et Jos. Jacob décernèrent huit punitions.

Lauréat Cantin a été l'étoile de la partie en comptant le premier point de la Voirie et fournissant la passe pour le dernier but. Berthiaume a compté un point et fourni une assistance lui aussi, mais mérita deux punitions dans la dernière période. Le dernier point fut compté par Vincent après 8.21 minutes dans la dernière période.

L'honorable Omer Côté, secrétaire provincial, a parti la rondelle dans la 2e partie, assisté de M. A. Paquet, président de la ligue Interdépartementale.

1ère PARTIE

Première période

1—C. des Liqueurs, Chabot (Pelletier, Gravel) 2.46
2—C. des Liqueurs, Pelletier (Bisson) 18.01
3—C. des Liqueurs, Bisson 18.20
Punitions — Lemay 2, Love.

Deuxième période

4—C. des Liqueurs, Lortie, Pelletier, Gravel 2.26
5—C. des Liqueurs, J. P. Turcotte 4.13
6—C. des Liqueurs, Chabot, Lemay, Turcotte 5.27
7—C. des Liqueurs, Bisson 14.40
Punitions — Chabot, Rioux, Bourré.

Troisième période

8—C. des Liqueurs, Lortie, Courteau 10.33
9—C. des Liqueurs, Gravel 19.28

2e PARTIE

Première période

Aucun point
Punitions — Laflamme, Mainguy.

Deuxième période

1—Voirie, Cantin, Berthiaume, Laflamme 7.14
2—Voirie, Berthiaume, R. Fortin, P. Simard 13.34
Punitions — Mercier, Rancourt.

Troisième période

3—Voirie, Vincent, Cantin 8.21
Punitions — Laflamme, Sirois, Berthiaume 2, Chevalier, Laperrière.

Drummondville gagne à Cornwall

Cornwall, Ont., 5. — (P.C.) Les Caps de Drummondville ont défait les Cougars de Cornwall par 9-4 dans une partie de la ligue Provinciale de hockey disputée ici hier soir. Le Drummondville dut se rallier après que les Cougars eurent porté le score à 3-1 dans la 1ère période. C'était la première victoire du Drummondville cette saison. Ce dernier club est maintenant sur un pied d'égalité avec Cornwall, Victoriaville et Sherbrooke.

Cornwall s'assura l'avantage grâce à deux buts de Dennison et à un autre point de Patsy Guzzo dans la première période. Trainor avait compté pour Drummondville. Après cela, les Caps eurent continuellement l'avantage du jeu. Ils enregistrèrent cinq buts dans la 2e période. Maher et Young en comptant chacun deux, tandis que Trainor enregistra l'autre. Bertrand compta le dernier but du Cornwall dans la 2e période.

Dans la dernière session, Trainor, Young et Maher comptèrent leur 3e point. Sept punitions furent distribuées au cours de la joute.

ALIGNEMENTS

DRUMMONDVILLE — But, Tousignant; défenses, Fleet et Bean ; centre, Young ; ailes, Maher et Trainor. Subs : Boisvert, Harrison, Boyer, Pepin, Lacroix, Colby, Guimont.

CORNWALL — But, Bates ; défenses, L'Heureux et Cameron ; centre, Guzzo ; ailes, Larable et Dennison. Subs : Farrand, Bertrand, Savard, Swanson, Bouchard, Proulx, Wilkie, Andrews.

Arbitres — Barrette et Prince.

SOMMAIRE

Première période

1—Cornwall, Dennison 12.25
2—Cornwall, Guzzo — Cameron 13.03
3—Cornwall, Dennison — Larable 14.25
4—Drummondville, Trainor — Fleet 14.43
Punition — Trainor.

Deuxième période

5—Drummondville, Maher — Lacroix, Trainor 2.00
6—Drummondville, Young — Maher 5.39
7—Drummondville, Young — Trainor 6.20
8—Drummondville, Trainor 10.50
9—Cornwall, Bertrand — L'Heureux 11.05
10—Drummondville Maher — Trainor 16.03
Punitions — Maher, Wilkie, Bean.

Troisième période

11—Drummondville, Trainor — Maher 9.50
12—Drummondville, Young 14.07
13—Drummondville, Maher 19.59
Punitions — Lacroix, Guzzo, Proulx.

Grant relève le défi de Cutts

Montréal, 5. — (P. C.) Douglas Grant, qui réclame le championnat du monde au badminton, que Jack Purcell a dû abandonner la semaine dernière, a déclaré hier soir qu'il avait accepté un défi de Stanley Cutts, professionnel du Toronto Carlton Club, pour une série qui servira à déterminer le successeur de Purcell.

Grant a dit que le tournoi de deux rencontres de trois se déroulera à Montréal et à Toronto. On n'a pas encore fixé les dates des rencontres, toutefois.

LE HOCKEY CHEZ LES EMPLOYES CIVILS : Les personnages dont voici la photographie ont assisté, hier soir, à l'ouverture de la ligue de hockey Interdépartementale des Employés Civils, au Colisée. On remarquera dans le groupe, les honorables ANTONIO BARRETTE et JOSEPH BILODEAU; MM. J.-ALBERT PAQUET, président de la ligue; CHARLES-A. DIONNE, président de l'Association des Employés Civils; RODOLPHE DEBLOIS, président de la Commission des Accidents du Travail; J.-M. DELFAUSSE, AVILA BEDARD, sous-ministre des Terres et Forêts; Dr JEAN GREGOIRE, HECTOR ALLARD, C.-E. BLOUIN, EDGAR TURGEON, ARTHUR SAVARD, JOS. GODBOUT, ANDRE HOUDE, EDMOND GODBOUT, JOS. GODBOUT, SYLVIO BROWN, PAUL CHAPUT, HENRI KIEFFER, AMBROISE WHITTON et ERNEST TURGEON. (Photo du "Soleil")

Carabins de Laval, "Y" Aces et C. E. O. C. Laval sont victorieux

Samedi dernier, la ligue de ballon-panier de la cité présentait son second programme de la saison 1945-46. Dans une partie jouée au Y.M.-C.A., les étudiants de Laval habilement pilotés par Gerry Wright, sont sortis vainqueurs de leur rencontre avec le Y "Spartans" au compte de 59 à 23. Les jeunes joueurs du coach Eddy Waddington essayèrent par tous les moyens de tromper la vigilance de la défense du Laval, mais sans succès malgré le jeu brillant de Pete Andrews, leurs capitaine. A la fin du premier vingt, le compte était de 28 à 3 pour les représentants de Laval. Le jeu de passes des jeunes du Y "Spartans" fut plus brillant au cours de la seconde période et ils réussirent à compter 20 points, mais les étudiants ne s'en tinrent pas là et, avec Gaston Pelletier en tête, ils réussirent à accumuler 31 points pour gagner la partie au compte de 59 à 23.

Dans le seconde partie au programme du Y, le Parc Victoria a donné tout son rendement pour faire jouer au "Y" "Aces" sa meilleure partie de la saison. Dès le début de la joute les joueurs du Victoria se lancèrent à l'attaque et prirent l'avance et après 10 minutes de jeu le score était de 14-10 en leur faveur. Mais les joueurs expérimentés des "Aces" surent manoeuvrer pour faire pencher l'avantage en leur faveur et terminèrent le premier vingt avec l'avantage au compte de 22-19.

Conserver ce mince avantage ne fut pas une minime tâche pour le "Y", surtout avec des jeunes comme les Massicotte et les Zicat et le coach Allan Lax dut déployer toute sa stratégie et envoyer au jeu ses gros artilleurs tels que Dynes, Gerry Dempsey et 'Blackie' Blackmore pour pouvoir gagner cette excitante joute au compte de 48 à 31. La différence des points n'indique pas ce que fut la partie, car cette seconde joute des Victorias a prouvé aux autres équipes de la ligue que ces jeunes sous la direction de Johnny Petit sauront causer des surprises d'ici la fin de la saison, surtout contre des équipes qui sur le papier sont reconnues comme les futurs champions.

Enfin, comme troisième partie, la ligue présentait une rencontre entre les champions des trois dernières années, le C.E.O.C. Laval et les collégiens des Jésuites au gymnase du Séminaire.

Les collégiens qui avaient perdu leur joute d'ouverture avec le Y "Aces", avaient pratiqué toute la semaine sous la direction de Larry Philipps et de Louis Joubert mais il leur manquait ce qui est toujours un grand facteur dans une joute: l'expérience.

Cette joute fut chaudement disputée et à la fin du premier vingt les joueurs du C.E.O.C. ne menaient que par 33 à 17, grâce au jeu des Jacques, Bouffard et Marquis. Au cours de la deuxième période, les collégiens semblèrent se réveiller et Barbin se mit en évidence avec 8 points, mais la défense et le jeu de passes des porte-couleurs du C.E.O.C. semblaient paralyser leurs adversaires. Bouffard et Marquis scorèrent chacun dix points dans cette période pour conduire leur équipe à un triomphe au compte de 68 à 36.

Voici maintenant les compteurs dans chacune des joutes de la dernière fin de semaine:

Laval (59): Couture, 12; Jinchereau, 10; Darveau, 4; Leger, 1; Pelletier, 20; Samson, 2; Desmeules, 2; Rheault, 4; Lavigne, 2; Constantine, 2.

Spartans (23): Forster, 2; Andrews, 9; O'Connor, 4; O'Brien, 2; Kennedy, 6.

Victoria (31): Petit, 2; Laflamme, 2; Cimon, 6; Massicotte, 11; Zicat, 6; Bravo, 4.

Y-Aces (48): Colthard, 2; Doddridge, 3; Dynes, 14; Blackmore, 4; Pergantes, 2; Ward, 4; Dempsey, 5; Bridgen, 2; McCarthy, 2.

Jésuites: (36); Chouinard, 4; Barbin, 13; Migneault, 3; Fugère, 8; Gagnon, 8.

C.E.O.C. Laval (68): H. Geoffrion, 4; Bouffard, 19; Pinsonnault, 6; Jacques, 14; Rouleau, 4; Savard, 3; Marquis, 18.

Cinq clubs dans la ligue Juvénile

M. Ludger St-Pierre, sportif bien connu dans notre ville, a été élu hier soir président de la ligue de hockey Juvénile, lors de l'assemblée de la ligue tenue hier soir sous la présidence de M. Roland Mercier, président des ligues mineures.

La ligue Juvénile comptera cinq clubs cette année. Les As-Limoilou, champions provinciaux juvéniles de la dernière saison, défendront leur titre cette année contre le N.-D. de la Garde, les Castors, l'Académicien et le C. N. Emond Enr., de Giffard.

La ligue tiendra une autre assemblée cette semaine afin de mettre la main aux derniers préparatifs et de rédiger la cédule qui devra s'ouvrir vers le milieu de la prochaine semaine. Les contrats de la Q.A.H.A. ont été distribués hier soir et les équipes feront signer leurs joueurs d'ici peu.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale— Aucune joute
Ligue Senior— Aucune joute
Ligue Provinciale— Drummondville 9, Cornwall 4
Ligue Américaine— New Haven 1, St-Louis 4

CE SOIR

Ligue Senior— Ottawa à Hull, Valleyfield à Québec
Ligue Nationale— Chicago à Boston
Ligue Américaine— Providence à Buffalo, Hershey à Pittsburgh
Ligue Provinciale— Drummondville à Lachine

LES POSITIONS

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	14	12	1	1	70	41	25
Valleyfield	13	6	6	1	58	58	13
Ottawa	14	6	7	1	53	64	13
Shawinigan	14	6	7	1	52	64	13
Québec	11	5	5	1	46	32	11
Hull	14	2	11	1	28	68	5

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	13	9	4	0	48	36	18
Détroit	12	7	4	1	39	27	15
Chicago	13	7	5	1	57	48	15
Boston	11	6	3	2	40	33	14
Toronto	15	4	10	1	42	62	9
Rangers	13	3	9	1	30	46	7

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Hershey	19	11	5	3	59	46	25
Buffalo	21	10	8	3	98	86	23
Providence	19	8	9	2	70	73	18
New-Haven	19	7	10	2	69	76	16

Division Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Indianapolis	20	11	5	4	102	69	26
Pittsburgh	20	11	7	2	66	72	24
Cleveland	18	6	7	5	61	71	17
St-Louis	18	5	10	3	52	82	13

LIGUE PROVINCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Lachine	6	6	0	0	44	19	12
St-Hyacinthe	5	2	3	0	22	30	4
Cornwall	5	1	4	0	18	42	2
Sherbrooke	2	1	1	0	19	7	2
Victoriaville	2	1	1	0	11	7	2
Drummondville	2	0	2	0	5	14	0

Les joutes de la ligue "Atomique"

Trois autres rencontres auront lieu cet après-midi, à 5 heures 15 précises, à la salle Palace, dans la ligue de petites quilles "Atomique".

Dans la première rencontre, sur les allées 17 et 18, les Electrons de Raymond Angers, qui sont en 5e place, rendront visite aux Protons de Gérard Martineau qui sont toujours en première position avec 18 victoires et 9 défaites.

Sur les allées 19 et 20, les Molécules du président Antoine Ouellet joueront contre les Atomes d'Oscar Gosselin, qui sont en deuxième place avec 15 victoires et 12 défaites.

Et, dans la dernière rencontre, les Neutrons de Gaston Paradis rencontreront les Noyaux de Georges Roy sur les allées 21 et 22.

Les ligues de baseball mineures

Columbus, O., 5. — (P.A.) L. - H. Addington, directeur du développement pour la "National Association of Professional Baseball Leagues", a annoncé hier que 19 nouvelles ligues mineures ont payé leurs dus et se sont qualifiées pour la saison 1946, depuis la fin de la dernière saison, en sorte qu'un total de 31 ligues mineures opéreront l'an prochain. La ligue Canado-Américaine est du nombre.

Nombreuses activités chez les raquetteurs du district de Québec

Voici quelles seront dans les grandes lignes les activités des Raquetteurs du district de Québec durant l'hiver qui commence :

Les ouvertures se feront aux dates suivantes :

2 décembre — Le Loretteville, à la salle Montcalm à Loretteville;

8 décembre — Le Bûcheron, à son chalet, avenue des Bouleaux, à Montmagny;

9 décembre — Le Frontenac Inc., à son chalet du Parc Victoria, à Québec;

16 décembre — L'Union Commerciale, à son chalet, 218, rue St-François, à Québec;

23 décembre — L'Aiglon, à Loretteville;

6 janvier — L'Union St-Laurent Inc., à son chalet, 113, Lavigueur, à Québec;

13 janvier — Le Voltigeur, au chalet de l'Union St-Laurent, à Québec.

Le Dragon et Le Lévis n'ont pas encore réservé leur date d'ouverture.

Tous les raquetteurs, corps de clairons en tête feront trois grandes parades en ville, suivies par une soirée ou réception chez les clubs qui seront visités : 18 janvier — Parade à la Haute-Ville se terminant à l'Union St-Laurent Inc.; 6 février — Parade à St-Roch et Jacques-Cartier pour finir à l'Union Commerciale; 5 mars — Parade du Mardi Gras jusqu'à St-Sauveur et retour aux Raquetteurs Frontenac Inc.

Le Club Le Loretteville Inc. fêtera solennellement son vingtième anniversaire par une journée mémorable, le 17 février.

Les Congrès auront lieu, les 26 et 27 janvier pour l'International et le 24 février pour la réunion Nationale.

Les concours de vitesse ou d'endurance se feront :

18 janvier, au soir — 3 milles, championnat du district de Québec, pour le trophée Georges Pelletier; 10 février — courses de petites distance pour le championnat du district et le trophée de l'Union locale; 5 mars — 3 milles, championnat de la ville de Québec; dimanche, 3 mars — 6 milles, championnat provincial, trophée de Gérard Lachance. Chaque club fera independamment ses courses individuelles dans une matinée spéciale.

A sa prochaine réunion le Bureau de Direction de l'Union locale des raquetteurs complètera son programme; les 3 février, 12 et 19 mars étant encore libres.

Nos raquetteurs locaux ont les yeux tournés vers Lewiston, Maine, pour la tenue du grand Congrès international et vers Montréal, pour le Congrès national. Dans un avenir rapproché, ils seront à même d'annoncer quelque chose de certain, mais tant que dureront les grèves aux Etats-Unis il n'y a pas lieu de se réjouir; tout est ralenti et le sport de la raquette s'en ressent lui aussi.

Dumbarton, Ecosse. — La première maison d'aluminium à être construite en Ecosse a été ouverte. On en construira probablement 12,000 du même type comme logements temporaires.

Cadeaux pour messieurs

Offrez-lui des cadeaux pratiques et confortables ...ces cadeaux seront doublement appréciés s'ils sont achetés chez H. R.

Robes de chambre

Bel assortiment de robes de chambre en soie rayonne brocart ou rayé . . . aussi en belle flanelle ..... 10.00 à 25.00

Gilets "Cocktail"

Le genre de gilets que plusieurs préfèrent . . . en soie rayonne ou corduroy ..... 13.50 à 17.50

Pantoufles

Choix attrayant de pantoufles en loup marin . . . ou doublées en mouton 6.50

Autres pantoufles à partir de 1.95

Chaque homme attend des cravates

Un assortiment des plus complet de cravates . . . y compris des cravates anglaises importées ..... 1.00 à 3.50

TOUS VOS CADEAUX SERONT ENVELOPPES DANS LE PAPIER BLEU ET ARGENTE H. R.

HOLT RENFREW

35 rue Buade

COLISÉE
TEL.: 5129—2-7041 local 6-7

CE SOIR 8 h. 30

7e JOUTE de la ligue de Hockey Senior du Québec

BRAVES de VALLEYFIELD vs "AS" DE QUÉBEC

Rendez-vous à bonne heure au Colisée afin de vous assurer une bonne place.

PRIX D'ENTREE :

Loges et promenades . . . 1.25
Sections nord, sud et est . 0.75
Section ouest, adultes . . 0.50
Section ouest, enfants . . 0.25
(moins de 14 ans)

TAXES INCLUSES

BILLETS EN VENTE CHEZ LES DEPOSITAIRES SUIVANTS JUSQU'A 1 heure AUJOURD'HUI

Henri Gagnon, 56, côte du Palais
Chs-Eug. Bernier, 15, chemin Ste-Foy.
Jos. Côté, 274, St-Joseph
Tabagie Gravel, 128, 3e Avenue.
La Tour, 22, rue Mgr Gauvreau.

Au Colisée à partir de 7 heures ce soir

LE TABAC À CIGARETTES La Salle EST SANS ÉGAL

JOE PALOOKA — Erreur. — Par Ham Fischer

"Le Soleil est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur général.

Membre de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles locales publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés.

Les annonces devront nous parvenir avant 5 h., p.m., la veille du jour de publication, y compris celles devant paraître le samedi. Quant à celles devant paraître le lundi elles devront nous parvenir avant midi, le samedi.

TARIF
DES ANNONCES CLASSEES DU
SOLEIL

Deux centins du mot. Minimum .35 chaque insertion

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque ligne comptant pour un titre) — .25
en plus de l'insertion

Annonce classée avec vignette. Double tarif.

5 insertions consécutives pour le prix de 3 insertions.

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Contrat d'un an, 45 fois le prix de 6 insertions, moins 10%

Les annonces venant de l'extérieur sont strictement payables d'avance et si elles réclament un casier elles devront être accompagnées de .05 pour frais de réexpédition.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., seront chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel .02, exception est faite ceendant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées à .50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec et Lévis $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $2.00 pour 4 mois, $1.75 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. Combiné ville et campagne, 12 mois $9.00, 6 mois $4.50, 2 mois, $2.50.

ACCORDAGE ET REPARATION

NOUS NOUS SPECIALISONS dans l'accordage et réparation de pianos de toutes marques. Travail fait par experts et portant une garantie. Satisfaction assurée. **C. ROBITAILLE Inc., 329, ST-JOSEPH.** Tél : 8167.
CLN-accordage-H—V88337

AGENTS

AGENT de manufacturiers bien établi désire bonne ligne additionnelle, nouveautés et marchandises sèches. Représentants dans toute la Province. Ecrire **CASIER 558, LE SOLEIL.** LN-2—V90383-C

ANIMAUX A VENDRE

50 GEANTS DES FLANDRES blancs descendant des mâles de 16 lbs; 40 Chinchilla pure race, sujets d'exposition, de 8 à 12 mois. S'adresser à **GERARD DUBEAU,** rang St-Jacques, Loretteville, P.Q.
6-HHN-4—V91326

APPARTEMENTS A LOUER

2 CHAMBRES à louer au 3e étage, étage du bain, pouvant être occupées comme suite ou louées séparément, entièrement meublées, près Parlement. **TEL.:** 3-5911.
LN-5—V91160

APPARTEMENTS à louer. S'adresser **12 8e RUE,** LN-5—V91155

1 GRAND appartement à louer, entrée seule près Parlement usage téléphone dans famille privée monsieur seulement **46 STEUSTACHE.** EN-3—V91170

LIMOILOU — 2 appartements non meublés à louer à couple sans enfants **8 ST-HONORE. TEL.: 2-3248.** 5—V91304

APPARTEMENTS DEMANDES

2 OU 3 APPARTEMENTS demandés pour couple avec 1 enfant. **Mme Lemelin,** Tel.: 3-3240. BN-6—V91146

ARGENT A PRETER

LES PRETS CAMPBELL
VOUS DONNENT:
ASSURANCE-VIE SANS SUPPLEMENT
PLUS LONGS TERMES, PAUX MOINDRES
PRETS DE $20 A $1,000
Prêts limités à la ville et banlieue

C A M P B E L L
FINANCE CORPORATION LIMITED
Fondée en 1927—34 succursales au Canada
37 de la Couronne, tél.: 7191 — Québec
225 rue Racine, Chicoutimi, P.Q.
CL-7H—U87298—(77)

CREDIT FONCIER FRANCO CANADIEN

PRETS A 5% en première hypothèque sur maisons construites et en construction, à Québec et Sillery. Réalisation rapide. Pas de commission à payer. Notaire et agent d'assurance, au choix de l'emprunteur. **72, COTE DE LA MONTAGNE,** Québec, tél. **4-2468.** BC-7R—V91363

ARGENT A PRETER

sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : **L.-E. FORTIER, N.P., 72, DE L'EGLISE,** tél. : 9450 Rés.: 4-3514.
ESX-7R—V87645-C

ARGENT A PRETER. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 37 DE LA COURONNE, ch. 215. Tél.: 2-6488
HCN-7H—V89289-C

Acheter les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES NEUFS — Prix meubles usagés, ventes, échanges, achats. Singer reconditionnés, poêles neufs et usagés, studio chromé, chesterfields, lit, sets chambre, cuisine, etc. Aussi bargain pour balance de compte. **LES OCCASIONS ET ECHANGES DE MEUBLES ENRG.** 120 **ARON.** Tél.: 6520 ERX-9R—U88382

ACHETONS meubles, bijoux et ungerie de toutes sortes. A vendre : set de chambre, sommier, tables, cuisines, tuxedo, poêles. **GERARD DAIGLE,** autrefois P. DENIS. **180 DU PONT.** Tél : 4-0133.
SHX-9H—V81621

SET STUDIO, 3 morceaux, en parfait ordre. S'adresser **TEL.** 6779.
EN-9R—V91365

POELE A GAZ, en bonne condition, **67 Des FRANCISCAINS,** 2e étage, **TEL.:** 2-5904
BN-9—V91296

SET CHESTERFIELD, studio, set salle à diner, set chambre à coucher, poêle de cuisine, lit double, boite à glace, autres articles. S'adresser **140, AIGUEBELLE,** tél. 4-3020. L'acheteur pourra acheter le tout et louer le logement de 5 chambres plus bain. 9—V91362

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS. Achetons antiquité, argenterie, vaisselles, lingeries en général. Mme **LEO BEDARD, 681 RUE ST-VALLIER** tel. 4-0119.
CIN-9H—V88991

A VENDRE poêle à gaz McLaren, en très bonne condition, 4 feux, fourneau, réchaud, allumeur automatique et bouilloire. **TEL.:** 3529, après 7 hrs.
EN-9—V91411-C

SET DE CHAMBRE, outils, moteur, valise, poêle électrique, rouleau pour machine à laver. Radio, bureau, linge usagé, blouses, vestes, chemises. **V. DRAPEAU,** 44, Ste-Thérèse, tel. 4-0194. LC-9H—V91232

2 LITS, matelas à ressorts Simmons, sommier en acier, bureau, chaises plantes, autres articles. Cause départ. **131, BLVD DE L'ENTENTE.** EN-9—V91335

SET STUDIO à vendre, en bonne condition, 3 morceaux. **TEL.:** 3-2086 ou **A 247 D'AIGUILLON,** Québec, 2e étage.
LN-9—V91250

Set de chesterfield

NOUVEAU MODELE, couverture variée, depuis $98.00 à $315.00. Aussi le plus bel assortiment de meubles de chambre, sets de dinette, fauteuils de fantaisie, lampes électrique, miroirs, bibliothèques, secrétaires et une quantité considérable de cadeaux de Noël et du Nouvel An. **LES ENCHERES MARCEAU ENRG., 12 RUE ST-JOSEPH.** Tél.: 2-1778.
AC-9H—V90912

Achetons, Vendons, Echangeons

PLUS HAUT PRIX PAYE pour meubles et lingerie usagés. A vendre poêles, lits, bureaux, etc. **G. DAIGLE, 122, rue DOLLARD,** Québec. Tél.: 4-0297.
CRN-9H—V88192

Meubles

POUR VOS ACHATS de set de chambre, set de cuisine, chesterfield, poêle, adressez-vous à la succursale **J.-ROMEO CROTEAU, 116, 1ère AVENUE,** tél.: 3-7304. CAN-9R—V87998

J.-Roméo Croteau

50 de la Couronne. Tél.: 2-3928

ASSORTIMENT COMPLET DE MEUBLES, poêles "Enterprise", sets de chambre depuis $59.00, chesterfields depuis $89.00, Sets à déjeuner, studios, carpette, tapis, etc. 135-ACN-0R—V86713

ARTICLES DE MENAGE

4 APPARTEMENTS meublés, studio 3 morceaux, set chambre, poêle émaillé, machine coudre Singer, set déjeuner etc. 327 **ST-JOSEPH,** tél.: 7253.
BN-9R—V87220

LOUIS ENR., TEL.: 4-1431 — Achetons habits, paletôts bijouterie, lunettes d'approche, moulins à coudre, clavigraphes, vieil or, argenteries, fusils. Toute transaction confidentielle. **28, ST-JOSEPH,** tél.: 4-1434. CRN9H—V88191

AVIS — LA LINGERIE GENERALE est acheteur de lingerie en général pour hommes, femmes et enfants. Aussi outillage. **ALBERT BOUCHARD, 32, ST-NICOLAS,** tél.: 2-1019. NN-9R—V87911

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS, meubles et lingeries de toutes sortes. Allons à domicile et payons plus haut prix. **L. DROLET, 983, RUE ST-VALLIER,** tél.: 2-0300. ACN-9H—V90482

ACHETONS LINGERIES de toutes sortes. Payons plus haut prix. S'adresser **441½ ST-JOSEPH.** tél.: 2-3278.
CIN-9H—V88992

GRAND CHOIX DE MEUBLES à votre prix, Sets chambre, machines à coudre, chesterfields, lits, studios chromés, tricycles, poêles, matelas, etc. **329, ST-JOSEPH.**
ERX-9R—U88284

CHAISES INVALIDES, carrosses, bassinettes, set déjeuner, divans, garde-robes, bureaux, commodes, bois blancs, mobilier de chambre, meubles d'occasion. Achetons et échangeons meubles antiques, etc. **L.-J.-A. DEMERS & CIE, 183 DE LA COURONNE.** tél.: 2-2685. CIN-9H—V88993

SET CHESTERFIELD à l'état neuf à vendre à prix raisonnable **117 DEMEULES.**
YN-9—V91142

AMEUBLEMENT de chesterfield à vendre, en parfaite condition. **TEL.** 2-4242
BY-9—V91141

BALANCES

Balance Toledo

BALANCE NEUVES et usagées : Réparations de toutes marques. Balances reconditionnées et seconde main. Prix défiant toute compétition. **CANADIAN TOLEDO SCALE Co., 225, DE LA COURONNE,** tél.: 3-4300.
ACN-Bal.H—V90483

CHALETS A VENDRE

CHALET A VENDRE, meublé, habitable l'hiver, 13 milles de Québec. **LUCIEN CHAREST,** 85, St-Pierre.
NN-24R—V91367

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE MEUBLEE à louer, avec pension si désirée. Monsieur seulement. **27½, BERTHELOT.** 26—V91352

BELLE CHAMBRE meublée, dans famille privée, à la haute-ville, chauffée, éclairée. Pension si désirée. Conviendrait pour fille ou homme. Références exigées. **15, DOLBEAU,** tél. 3-0291. NN-26R—V91364

CHAMBRE ET PENSION bien chauffée, eau chaude. Aussi repas à la semaine. **TEL.: 4-4144. A. PROULX, 432 St-Jean.**
26R—V91308

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER, très propres, eau chaude, froide, chambres bain même plancher, téléphone, personnes tranquilles. Prix spéciaux pour l'hiver. **105, CHEMIN STE-FOY.** EN-27—V89535

GRANDE CHAMBRE à louer avec garde-robes, meublée à neuf, chauffée, eau chaude à l'année, chambre bain avec douche, téléphone, centre de la ville, **337, ST-JOSEPH.** LN-27R—V90411

CHAMBRE A LOUER, 2e étage, **26½ PERE GRENIER.** EN-27—V90522

LIMOILOU — Chambre avec 2 lits, chauffée, usage bain, téléphone, pour monsieur seulement. **TEL.:** 5036. CAN-27—V90517

AVE BOURLAMAQUE — Chambres, double, simple, meublées, eau courante, téléphone. **54 BOURLAMAQUE.** Tél.: 3-4881
EN-27—V90620

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée, à prix raisonnable. **12 ST-VALLIER.**
LN-27—V90977

CHAMBRE A LOUER, avec eau et gaz, maison tranquille. **134 ST-VALLIER.**
RN-27—V90979

CHAMBRE A LOUER très propre convendrait pour une ou deux personnes, usage bain et téléphone. S'adresser **TEL.: 3-4247.** BN-27—V90315

CHAMBRE BOUDOIR, à louer, près église St-François d'Assise, confort, moderne, monsieur de préférence. tél.: 2-8487.
RN-27—V90827

2 CHAMBRES A LOUER, une conviendrait pour 2 personnes, **169 GRANDE-ALLEE,** appt. 2. LN-27—V90471

2 CHAMBRES à louer pour couple. S'adresser : **53 PETIT VILLAGE, Giffard.** Tél: 4-5715 LN-17—V91140

BELLE GRANDE CHAMBRE dans logement chauffé eau chaude, jeune fille seule seulement: **105 de La SALLE. Tél: 2-1340**
LN-27—V91126

CHAMBRE-SALON avec vue sur Grande-Allée; autre chambre avec eau courante, bain avec douche. **TEL. 2-5961.**
27—V91328

GRANDE CHAMBRE avec garde-robes, chauffée, chambre bain, personne sans enfant. **62, DU ROI.** EN-27—V91330

GRANDE CHAMBRE meublée, dans famille privée, pour couple marié, tranquille et distingué. Privilège cuisine, frigidaire et téléphone; eau chaude à l'année, près Parlement. **TEL. 5972.** 27—V91338

3 CHAMBRES bien meublées, chauffées, garde-robes, sur étage de la salle de bain, pour couple sans enfant ou monsieur distingué, **47, DE L'EGLISE.** Visible de 7 h. à 9 h. du soir. 27—V91349

PETITE CHAMBRE propre et chaude, fenêtre sur rue St-Jean "519". Préférence personne âgée, tranquille. **TEL. 3-4922.**
27R—V91358

BELLE CHAMBRE simple, meublée, chauffée, pour monsieur ou demoiselle tranquille. S'adresser **595, RUE ST-JEAN,** tél. 4-4350. EN-27—V91403

GRANDE CHAMBRE meublée, moderne, dans famille privée, chambre bain tuile avec douche, chauffée. Pension si désirée. Usage téléphone. **188, 1ère AVENUE,** Limoilou, tél. 4-3302. BY-27H—V91385

CHAMBRE BOUDOIR à louer. Conviendrait pour monsieur ou jeune fille, **86, DE LA TOUR,** tél. **2-4810.**
35-BN-27R—V91408

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone. **12, PREVOST,** tél. 6226
EN-27—V91412

CHAMBRE A LOUER pour 2 jeunes filles. **20, STE-JULIE,** tél. 2-0481
BN-27—V91414

CHAMBRE A LOUER avec 2 lits. Conviendrait pour 2 messieurs, située Grande-Allée. **TEL. 4-3820.** NN-27—V91413

CHAMBRE A LOUER pour jeune fille distinguée seulement. **94 LAVIGUEUR.**
SN-27—V91321

CHAMBRE pour 2 ou 3 personne, eau dans chambre, bien meublée, **115 STE-ANNE.**
YN-27—V91264

CHAMBRE à louer dans maison privée, usage téléphone, bain, monsieur de préférence. **145 DE MONTMORENCY. TEL.:** 3-7474 27—V91312

2 CHAMBRES doubles à louer, pas de cuisine. **76 STE-URSULE. Tél: 4-3024**
EN-27—V91306

CHAMBRE-BOUDOIR à louer pour couple sans enfants, usage de cuisine et téléphone. **518 3e AVE. TEL.: 2-8311**
BY-27—V91314

CHAMBRE BOUDOIR, propre, chauffée, meublée, éclairée, poêle pour cuisiner, $5.00 par semaine. Références exigées. **Mme LABBE, 24, St-Flavien.**
EN-27—V91172

CHAMBRE A LOUER, meublée, pour 1 personne seulement. Aussi garage à louer, pas chauffé. **324, GRANDE-ALLEE,** tél. 7301. EN-27—V91205

CHAMBRE BOUDOIR avec eau dans chambre, usage bain, téléphone, eau chaude. **197, DE LA COURONNE,** tél. 2-0118.
LN-27—V91218

GRANDE CHAMBRE pour 2 personnes, droit cuisinette si désiré, chauffée, eau chaude à l'année. **12, LAVAL.**
YN-27—V91221

PRES CHATEAU FRONTENAC, chambre à louer, eau chaude à l'année, usage téléphone, pour vétéran. **TEL. 3-6926, 16, STDENIS,** app. 7. BN-27—V91222

2 CHAMBRES à louer, permission de faire cuisine. Pas d'enfant. **15, RUE LA MARINE.** Jos. Côté. EN-27—V81211

GRANDE CHAMBRE, près de l'église et tramways, confort, usage bain et téléphone. **190 AVE DES ERABLES,** tél.: 3-6449.
EN-27—V90846

Nouvelle direction

GRANDE CHAMBRE à louer, chauffée, éclairée, pour couple avec ou sans enfants $6.00 et plus avec permission de faire la cuisine, chambre pour une personne, $4.50. **20, RUE ST-PIERRE.**
CLN-27H—V88336

Femmes et jeunes filles

ATTENTION — Maison recommandée, chambres à la semaine ou à la journée. Accommodation moderne, à prix modique. **AU BON GITE, 110 rue DU PONT,** près rue St-Joseph. HON-27—V90143

CHEVAUX, VOITURES

CHEVAUX D'EQUITATION à vendre. S'adresser au **MANOIR ST-CASTIN, Lac Beauport.** BN-31—V85212

LOTS PONEYS 300 à 600 livres à partir de $80 aussi voitures pour poneys et de livraison, harnais neufs, usagés. **22 LACHEVROTIERE,** Haute-Ville, près marché Berthelot. EN-31R—V87122

A VENDRE, cutter, peau de carriole, harnais emphorges, sulkey, long shaft, cooler, moutons, couvertes, etc., soit tout l'équipement d'un cheval de course. **R. GINGRAS, 335, BLVD CHAREST,** tél.: 3-1788 ou 2-7274. BN-31—V90947

HARNAIS de voiture léger, à l'état neuf. S'adresser **TEL.: 2-6087.** BN-31—V91065

CHEVAL à vendre, bon marché, garanti sain, pesanteur 1,500 lbs, prix $60.00, cause position, visible en tout temps. **TEL.: 7716.** EN-31—V91157

CHEVAUX, VOITURES

CHEVAL A VENDRE, pesanteur 1,400 lbs, âgé 5 ans, en parfaite condition. **M. ALBERT COUTURIER, 69 GUYENNE.**
LN-31—V91251

UNE JUMENT de voiture jeune, garantie: berline, sleigh, "cutter", en parfait ordre. **106, AVENUE TASCHEREAU,** tél. 3-1315.
BN-31—V91322

CARRIOLE pour poney, harnais complet, à vendre, très bonne condition. S'adresser **9, BERTHELOT.** BN-31—V91409

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

COUR A BOIS LE FRANC ENR., 145, PRINCE-EDOUARD — Merisier, érable, scié, fendu si désiré. Croûte de bois franc et mou. Achetons bois 2 pds, merisier et érable. **TEL.: 6555.** CRN-34H—V88190.

COUR A BOIS LAFAYETTE ENR., 159, BOUFFARD, Québec. Croûtes bois franc, croûtes et slabs de bois mou, merisier, érable, 2 pds, scié et fendu. Prix modéré. Aussi achetons bois de 2 pds. **TEL.: 4-1334.**
CLN-34H—V88342

A.-B. FORTIN, marchand de bois, avise sa clientèle et le public qu'il est maintenant à **945, RUE ST-VALLIER.** Bois de toutes sortes. Prix modérés. Tél.: 9481.
HEN-34H—V89881

ALUMINIUM Wear Ever "sans eau" 2 poêles ,servir des deux côtés) 4 marmites avec couvercle (4 pintes), 2 marmites avec couvercle (2 pintes), marchandise neuve à prix réduit. Cause changement de position. Tél.: 2-5745. **163 ARAGO.**
EN-34—V90515

Elzéar Turcotte

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes sortes. Aussi bois pour provision. **ELZ. TUCOTTE, ROUTE RURALE No 1, PETITE RIVIERE SUD.** Tél.: 8411.
135-COCX-34H—V73668

HUILE POUR BRULEURS

J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE — Huile à brûleurs. Pour votre huile à chauffage "Service Imperial", adressez-vous à **J.-L. HARTON, 129 LATOURELLE,** téléphone : 4-4508 et vous aurez satisfaction. CIN-Huile-R—V88868

HUILE DE CHAUFFAGE pour brûleurs. Huile charbon (Kerosene), gazoline naphta pour poêle. Huile à moteur. **EUG. DESROCHES & FILS, ENR.,** 1039 rue St-Vallier. HEN-HuileH—V89882

Brûleurs à l'huile

BRULEURS neufs de 9 pcs et 6 pcs, pour fournaise, poêle de cuisine, livraison immédiate. **TEL.: 4-1657. CASIER 441, LE SOLEIL.** NN-34-huite brul—V91400

LUCIEN ROY

DISTRIBUTEUR DE L'HUILE A BRULEUR,

317 rue Champlain,

tél.: 3-5684

BN-Huile—V91332

BOIS DE CONSTRUCTION

AUGER & AUGER

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION. B. C. Fir. Epinette. Pin blanc, Pin de la Colombie, bois à plancher, Barrés, portes, bois brut à plancher, Bardeaux d'asphalte, finition de cuisine et chambre de bain, planche isolante, (Tentest), Demandez nos catalogues. Il nous fera plaisir de vous citer nos tout meilleurs prix sur demande. **AUGER & AUGER, 47, rue Industrielle.** Tél.: 2-6891.
135-HEN-BoisH—V90327

CLAVIGRAPHIE

CLAVIGRAPHES toutes sortes à louer, $3.50 par mois ou 3 mois $7.50. **GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE,** Québec. Téléphone : 2-2890. EN-Clav.R—V87125

E. LACOULINE, 146, COTE D'ABRAHAM, tél.: 4-1869. Clavigraphes à louer, $3.00 par mois, 3 mois $7.50. Réparation vente de Underwood et toutes marques rubans, fournitures de bureau.
EN-Clav.R—V87123

CLEMENT & CLEMENT LIMITEE, agents exclusifs de la compagnie Underwood, **104, COTE DE LA MONTAGNE,** téléphone 2-1422. Location de clavigraphe Underwood ($3.00 par mois ou $7.50 pour trois mois). Réparations et vente de clavigraphes de toutes marques. Aussi rubans, papiers carbone et fournitures de bureau.
HHN-Clav.R—V89351

COMMERCES A VENDRE

BOULANGERIE CENTRE DE LIMOILOU AVEC MAISON — 3 logements, outillage et roulant complet à sacrifice, cause santé, logement libre à l'acheteur. **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE,** tél. : 4-3836.
EN-36H—V90605

RESTAURANT avec maison, à vendre, fini moderne, situé 3 milles de la ville, ameublement complet, possession immédiate. **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE,** tél. 4-3836. EN-36H—V90606

L'UNIQUE SALON de Beauté dans tout Sillery, des mieux situé et aménagé, très bonnes affaires, cause de vente, raison majeure S'adresser **GEO. PAQUET, 351, BLVD CHAREST,** tél.: 4-4221.
ACN-36R—V90491

PRES HOTEL-DIEU — Ameublement d'une maison de 20 chambres à vendre avec continuation du bail. Livrable dans 60 jours d'avis. **J.-E. LEPAGE, 166 DES ERABLES.** Tél.: 2-1455. SSN-36R—V89181

CLINIQUE capacité 20 chambres, construction 40 x 40, annexe 30 x 40, pierre et brique solides, chauffage central, tout aménagée pour continuer le commerce, grand terrain, aucun renseignement par téléphone. S'adresser **à GEO. PAQUET, 351, BLVD CHAREST.** CBN-36R—V88463

LIMOILOU — Propriété 24 x 90, pouvant servir d'atelier, entrepôt ou autre usage que vous voudriez en faire, termes faciles. **L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD. CHAREST,** tél.: 3-5322 ou 4-2316.
BN-36H—V87267

ACHETEURS — VENDEURS inexpérimentés pour toutes transactions commerciales (à prix juste). Consultez sans obligation **CHARLES RONDEAU,** 25 ans d'expérience à votre service. **46, RUE PERE-MARQUETTE,** Québec, tél.: 3-3033.
LN-36R—V90414

AVE CARTIER, coin rue, grosse épicerie et boucherie, pouvant avoir licence de bière, ameublement moderne, $30,000 d'affaires. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e AVE,** tél.: 4-3836 BN-36H—V90894

CENTRE ST-ROCH rue Dorchester, restaurant avec tout l'ameublement au complet, bon chiffre d'affaires, avec appartements, $3,000.00. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3ème AVENUE.** Tél.: 4-3836.
EN-36H—V90892

GRANDE VOGUE COMMERCIALE imminente rue St-Jean. Achetez avant la hausse un restaurant central, coin St-Jean, avec repas, bière et vin, tous frigorifiques et amueblement complet. S'adresser **252 MARGUERITE-BOURGEOYS.** Tél.: 6003. LN-36—V91255

CENTRE DE ST-ROCH. — Entrepôt à vendre, 4 étages, élévateur, pouvant servir comme garage, manufacture, etc., façade 250 x 100 pieds. Brique solide. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e Avenue,** tél. 4-3836.
YC-36H—V91233

ST-ROCH — Pour occupation, 1er mai, attelier 3 étages, chauffage vapeur, système Springler, contre le feu, environs 8000 pds. plancher, etc. S'adresser **L.-P.-R. THIBODEAU, 323 BLVD. CHAREST,** tél. : 3-5322-4-2316. SN-36H—V87430

MOULIN 125 forces pouvant scier environ 600 billots par jour, en cèdre et épinette, avec roulant, de cour complet. **FRANCOIS BEAUPRE,** St-Adalbert, Co. L'Islet. 513-HBI-36—V80421

BONNE TAVERNE avec accessoires au complet. Bon chiffre d'affaires, gros quota. Prix vente $25,000 comptant. S'adresser **P.-G. DUSSAULT 251,** rue St-Joseph, tél. 3-7595. NN-36H—V91378

COMMERCE D'EPICERIE avec petit logement de 3 appartements plus chambre de bain attenante, faisant très bonnes affaires. Possession immédiate si désirée. Vente cause de maladie. S'adresser à **GEO. PAQUET, 351,** Blvd Charest, tél. 4-4221.
CIN-36R—V91368

COMMERCES DEMANDES

JE SUIS ACHETEUR de commerces, épiceries, restaurants, hôtels, tavernes et tout commerce et propriété de tout genre, terres, terrains, etc. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE,** tél.: 4-3836.
EN-37H—V90608

CHARLES RONDEAU disposera rapidement, pour du comptant, de vos valeurs mobilières, commerciales. 35 ans d'expérience gratuite à votre service. **CHARLES RONDEAU,** 46, rue Père Marquette, Québec, tél. 3-3033. NN-37R—V91370

CORRESPONDANCES

ABONNEZ-VOUS à "La Vie Moderne", $1.00 par année, 12 numéros. Publions listes de correspondants avec adresses. **LA VIE MODERNE, CASE 1722,** Québec
Corr.-YN—V87834

CORRESPONDANCE : Le secret et ses charmes; le mystère et ses attraits; l'amour et ses douceurs; la correspondance et ses avantages vous sont assurés par **CLUB DES MILLIONNAIRES,** Case 43, St-Roch, Québec. ACN-Corr.—V90671

VIVEZ "LA VIE EN ROSE" en faisant partie de notre club correspondance. Echange distraction, nouveaux amis. Prix $1.00 par année. Renseignement gratis. **LA VIE EN ROSE,** Case 43, St-Roch, Québec. YN-Corr—V87833

LISTE DE CORRESPONDANTS avec description complète. Stricte discrétion. Envoyez $1.00 à **LA VOIX DU BONHEUR, CASIER POSTAL 722,** Québec.
HON-Corr.—V90122

CORRESPONDANTS

POURQUOI VOUS ENNUYER ? Faites nouvelles connaissances par correspondance. Nous vous ferons connaitre votre idéal, succès assuré, avons centaines d'abonnés satisfaits. Demandez renseignements. Inclure timbre pour réponse. Ecrire à **L'ASSOCIATION NATIONALE DES CORRESPONDANTS,** 85, STATION N., Montréal, Que. LN-Corr.—V90465

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENTS de tous genres, ville et longue distance. Camion couvert. Ouvroge garanti. Piano, frigidaire. Charroyage général. Tél.: 2-7526 ou 2-3416. G. GAGNE, propriétaire. **189 DE BEAUJEU.**
CIN-41H—V88994

Déménagements

LOCAL LONGUE DISTANCE — Piano safes, frigidaires, emballage storage, assurance. **QUEBEC TRANSPORT INC. 454, RUE ARAGO,** tél.: 3-0760.
ACN-41H—V90480

DIVERS A VENDRE

Balance Dayton

HACHE-VIANDE et tranceuse à viande électrique HOBART. Presses à saucisse, blocs à viande, scies à viande électriques. Balances PLATFORM 240-600-1200 lbs ; ROMAINE ou FLEAU, 30 à 50 lbs. Comptoirs frigorifiques SHERRER 6 à 12 pds. Neufs, reconditionnés, garantis, ventes et réparations, pièces de rechange. Distributeur. **VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 93, COTE D'ABRAHAM,** Québec. 136-HEN-43R—V86038

MANTEAU RAT MUSQUE avec manches, collet et manchon en lapin brun. **16, LATOURELLE.** LN-43—V91212

3 PAIRES de portières de pluche de soie, couleur brun doré, à vendre. **TEL.:** 6827.
EN-43—V91163

PETITE FOURNAISE de passage avec brûleur à l'huile, à vendre. **TEL.:** 3-5911.
LN-43—V91161

BLOWER BUCKWHEAT 3 pouces, un jack heater, capacité 40 gallons, à l'état neuf. **28, LOCKWELL,** tél. 3-0340.
EN-43—V91188

PHONOGRAPHE EDISON, avec disques pour cours complet anglais, avec collection en volumes, à vendre. **TEL.** 9037 ou 3-0730. EN-43H—V91223

MANTEAU en broadtail grandeur 40, cape en singe, 6, **2e RUE,** de 9 h. à 11 h. 30 a.m. 1-3-5-LN-43—V89782

MANTEAU SEAL NOIR, manteau broadtail noir, caracul noir, grandeur 14-16 ans, en bon état. **104, AVENUE CARTIER,** app. 4, tél. 3-4376. BN-43—V91374

PETIT REFRIGERATEUR à vendre, marque "Frigidaire", très propre. **206, NOTRE-DAME DES ANGES,** tél. 3-3374.
BN-43—V91371

MANTEAU en mouton d'Arabie; aussi manteau seal grandeur 18-16 ans, à vendre. S'adresser **86, DE LA TOUR.**
43R—V91407

MANTEAU chat sauvage grandeur 14 ans, à vendre, très bonne condition. **TEL:** 3-1492 **395 RUE ARAGO**
BN-43—V91294

PICK-UP avec dsques. S'adresser le soir entre 6 h et 8 h. **21 D'IBERVILLE**
43—V91292

MANTEAU seal noir très propre, grandeur 14 ans, **$65.00.** Coune-vent bleu marine 14 ans. **TEL.:** 2-6902.
BN-43—V91311

FOURNAISE à 2 ronds no 4 ayant peu servi à prix très modérés et toaster à hot-dog. **192, 3e RUE, 3e étage. TEL.:** 1-1450 43—V91315

PARC POUR BEBE, table à café, valises, robes, grandeur 18 ans, en parfaite condition. **TEL.:** 5096 43—V91295

PAIRE PATINS grandeur 7 en bon ordre pour garcon, pantalaon ski pour fillette 8 à 12 ans. **TEL.: 3-1720** 43—V91303

PAIRE DE SKI à vendre avec attelage, et bâtons, presque neufs, 6 pi. 7-4. **192 RUE HERMINE.** EN-43—V91282

HORLOGE Grand-père en parfaite condition 1 an d'usage. Valeur $400. Sacrifier pour $150. **74 ST-JOSEPH appt. 9,** soir 7 à 9 hrs. EN-43—V91287

COUPONS MARCHANDISES sèches; crêpe uni, broadcloth, flanelle imprimée, coton, etc. au détail. Venez vous convaincre du prix. **66 JEROME.** 43—V91085

2 PAIRES DE BAS SOIE nylon, grandeur 9½, à vendre cause de deuil. Faites une offre. Ecrire **CASIER 620,** Le Soleil, mentionnant téléphone. 43—V91346

ENCYCLOPEDIE "Pays et Nations", 20 volumes, parfait ordre. A sacrifier, cause départ. 3361½, **2e AVENUE.**
BN-43—V91354

12 DRAPS avec hemstitch, et oreillers, 2 pijamas crêpe bleu et rose, état neuf; quelques coupons. **TEL.** 6841
35-BN-43—V91390

2 TOASTERS à hot-dog, poêle à gazoline, poêle électrique, cuiseur de patates frites, etc. Vente pour du comptant. S'adresser **O. LEROUX,** 187, 3e Avenue, tél. 4-3836.
NN-43H—V91376

PATINS et robe de patin, costume et bottes de ski (marque Samson). **10, COLLIN,** app. 301. 43—V91401

MANTEAU RAT MUS MUSQUE, convient pour fillette, manteau de drap, à vendre. 26½, **8e AVENUE.** BN-43—V91398

GUITARE ELECTRIQUE peu usagée; guitare ordinaire; deux costumes de ski, 14-16 ans, bicycle de fille, 24 pouces. S'adresser **154, MAUFILS.**
BC-43H—V91386

COMBINAISONS D'OVERALL, réparées à neuf, couvertes de chantiers en laine, peaux de carriole, vestes de cuir, makinaw. **PROVINCIAL JOBBING,** 37 St-Pierre, Québec. HRN-43R—V89850

MACHINE A COUDRE SINGER à vendre, **104, 3e RUE.** Limoilou. LN-43—V90419

YUES ANIMEES — Projecteur en très bonnes conditions et 33 mille pieds film, prix d'occasion pour prompt acheteur. **22, AVENUE LAMONTAGNE,** tél.: 3-4816
LN-43—V90420

A VENDRE, 2 canots chat, presque neufs, 42-44. **M. BLOUIN, PROVINCIAL JOBBING, 37, ST-PIERRE.** ACN-43R—V90404

A VENDRE — Bague diamants pour dame, $375.00. S'adresser **M. BLOUIN, 37, ST-PIERRE.** ACN-43R—V90403

MANTEAU caracul noir, modèle long, grandeur 16 ans, parfaite condition, manchon renard jaune grandeur 17 x 14, sleigh blanche avec top en materul. **TEL.:** 3-3603.
42—V91291-C

LINGE pour fillette 6-7 ans, manteau, costume ski, ski, patins blancs, point 11, etc., etc. **TEL.: 3-0876.**
43—V91106

COLLETS, 4 manteaux fourrure, meubles, prélart, braide, dentelle, divers, **21 AIGUEBELLE.** Tél.: 3-2990.
361-AN-43—V90297

Fers électriques

QUELQUES FERS électriques, complètement neufs. Aucun usagé. Satisfaction garantie. **336 SAINT-FRANCOIS,** 2e étage
CIX-43—V

Aux organisateurs

DE BINGO, souffleur de balles à bingo (bingo blower) à vendre en très bonne condition. **LEMIEUX AMUSEMENTS, 114 ST-VALLIER.** Tél.: bureau 4-4244, résidence 2-8375. CRN-43H—V88189

Show-Case

EN CHENE, base en marbre, excellente condition.

• COMMERCE
• PROFESSIONS
• METIERS

LE GUIDE

DU SERVICE que vous DESIREZ chaque jour !

BICYCLES

BICYCLE C. C. M. pour homme en très bonne condition. 31 **LAVIOLETTE, M. EDOUARD LEMIEUX.**
AN-Bicycle—V90788

BICYCLE à vendre CCM. S'adresser à **M. L. MARCOTTE, 1273 St-Vallier, Tél: 3431** Québec. BN-bicycle—V91286

Entreposage de bicycles

CONFIEZ-NOUS l'entreposage de votre bicycle pour l'hiver. Ce qui nous permettra de faire les réparations nécessaires à prix modique durant la saison morte. **HENRI FALARDEAU, 3243½ RICHELIEU. Tél.: 5494.**
CON-C.D.R.—V88771

BIJOUTERIE

VENTE, ECHANGE, réparation, prix les plus bas sur montres-bracelets, joncs, bagues diamants, chapelets coutellerie, etc. Attention spéciale aux commandes par malle. **ROGER CROTEAU, 329 ST-JOSEPH.** Tél.: 9426. BN-CDR—V87222

EUGENE CHAMBERLAND

Horloger-bijoutier
BEL ASSORTIMENT de montres, bagues, etc. Un léger acompte réservera l'article désiré pour les fêtes. **142 DU PONT, QUEBEC. tél.: 2-2449.**
RC-Sug.-H—V91094

Bijoutiers

REPARATIONS de montres pour le gros seulement, avis aux bijoutiers de la campagne, qui ont un surcroit d'ouvrage à faire faire. Ecrire à **250 ST-JOSEPH, app. 19, Québec. TEL.: 4-3954**
NN-CDB—V91300

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr DONAT ROY, chirurgien-dentiste, Anesthésie au gaz. Heures du bureau de 9 h. à midi et 2 à 5 h. p.m. 173, **3e AVENUE,** Limoilou, tél.: 4-1242, résidence 8202. CLN-CDH—V88343

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz. Bureau **207, 3e AVENUE, LIMOILOU.** Tél. : 4-3312. Résidence 2-4935. Fermé mardi, jeudi et samedi soir. CIN-C.D.H.—V88998

CORSETS

Mme Henri Talbot

SPECIALISTE EN CORSETERIE Spencer de Lévis. Maintenant déménagée à **315 1-4 RUE ST-JOSEPH,** Québec. Pour vente et réparations de corsets et ceintures pour homme et femme. Consultez-moi. tél.: 3-4004. CBN-CDH—V88406

ENTREPRENEUR-GENERAL

Barnabé & Fils Ltée

33, 12e RUE, tél. 3-0803, matériaux de seconde main de toutes sortes, réparations et constructions de tous genres. Propriétés à vendre à St-François d'Assise, Bienheureux-Martyrs. Terrains à vendre, de toutes grandeurs, au comptant ou à terme. Logement chauffé à louer.
CIN-Ent.-Gén.-CDB—V91373

ENTREPRENEURS-PEINTRES

ATTENTION ! — Peintre-décorateur. Peinturage de tout genre, tapissage, vitrage. Profitez de la saison d'hiver pour faire peinturer vos jalousies. Allons à domicile. **J.-A. GAGNE,** tél. 4-1452.
EN-CDB—V91397

Tapissage-peinturage

Pour travail soigné et immédiat, **téléphonez à 4-6192** YN-CDB—V91128

MEDECINS-CHIRURGIENS

Docteur CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. **59 ST-JOSEPH, app. 101,** Québec. Heures du bureau 10 h. à 11 h. a.m. et 2 h. à 4 h. p.m. Le soir: lundi, mercredi, vendredi, 7 h. à 8 h. **TELEPHONE: 4-4061.** EN-CDR—V87128

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U. Anesthésie au gaz. Bureau **207, 3e AVENUE, LIMOILOU.** Tél. : 4-3312. Résidence 2-4935. Fermé mardi, jeudi et samedi soir. **SSN-C.D.H.—V88998**

LINGERIE DE SECONDE MAIN

PROVINCIALE TEXTILES CO. REG'D
41 rue St-Pierre — Québec P.Q.

MARCHANDISES SECHES — Spécialité coupons de toutes sortes tels que coton, soie, étoffe laine, etc. En gros seulement. EN-CDR—V87131

Montreal Jobbing

21, RUE ST-JOSEPH — QUEBEC
Notre stock d'hiver est au complet. C'est le temps de venir profiter de notre choix et des meilleurs prix en ville. Nous recevons de plus tous les jours de nouvelles marchandises. Vous serez surpris de la qualité et des bas prix offerts. Une visite vous convaincra. BC-CDR—V91366

3000 robes 0.09

PARDESSUS d'hiver $2.50. Manteaux d'hiver $2.50. Lingerie neuve, usagée. Demandez catalogue 1946. Morceaux .09 blouses d'enfant .75. Ecrivez **MAGASIN ARTICLES NECESSAIRES, Gros, Détail, 17½, RUE MAZENOD,** Québec. SN-CDH—V87427

Manteaux d'hiver 1.49

EN BONNE CONDITION propre, grandeur, couleur désirée. Stock considérable en lingeries d'hiver, neuves ou usagées. Chaussures, valises coupons, prélarts. Catalogue gratis. Gros, détail. **MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES ENRG., 1105, ST-VALLIER,** Québec. CLN-CDH—V88351

SI VOUS VOULEZ ACHETER du linge de seconde main de toutes sortes en gros. Ici la bonne adresse **271A QUEEN STREET EST, Toronto, Ont.** Demandez liste de prix. EN-C.D.H.—V90610

Quel que soit l'article que vous ayez à vendre il y aura toujours des acheteurs si vous avez l'heureuse idée de publier une petite annonce qui est lue chaque soir dans tous les foyers de Québec

NETTOYEURS-TEINTURIERS

TEINTURERIE DORCHESTER

— Nettoyeur Teinturier Expert —
Offre son nettoyage teint-clair parfait en plus procédé de stérilisation 100% efficace. prix populaire. Robes de soir complet, paletot printemps, nettoyés ou Teinture pour deuil dans 24 heures suivant réception. 116-130 **DORCHESTER,** Québec. Téléphone 4-2484. YHX-C.D.H.—U81735

TEINTURERIE FRANCAISE, INC. — Pressage, nettoyage. Spécialité teinture de tous genres. Département spécial pour commande de la campagne. **430 DE LA CANARDIERE. Dépôt 179, ST-JEAN.** Téléphone: 4-4686. ROX-C.D.R.—V74094

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. **15 RUE ST-ALBERT, QUEBEC.** Tél.: 4-1600.
SRX-CDHC—U88733-C

"P. FERLAND" INC.

TEINTURERIE. NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'une nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? **P. FERLAND, INC. Nettoyeur** licencié "SANITONE" **155-157 DU PONT,** tél.: 4-3531.
SN-CDHC—V87428-C

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires **71, St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties Administration de succession Organisation de compagnie à fonds social.**
T.B.C.-CLS.—V88724

PHOTOGRAPHIE

ENVOYEZ VOS CARTES des fêtes avec votre photographie préférée, faites-nous parvenir votre négatif (film), nous vous ferons une douzaine de jolies cartes de souhaits et enveloppes, pour seulement $2.50: **MAURICE RATTE,** photographe, **314A ST-JOSEPH** Québec. CAN-CDB—V88021

Augmentez vos chances de succès en affaire en ayant votre carte d'affaires dans le "Guide" C'est un moyen peu coûteux et qui rapporte du 100%

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Colporteurs - Marchands - Jobbers

Vous êtes sûrement intéressés dans l'achat de marchandises neuves et usagées pouvant se revendre rapidement avec tous profits. Notre assortiment est au complet dans toutes les lignes désirées. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Liste de prix sur demande. Notez bien l'adresse. **LA CO ASSH. ENRG. 28½-30 ST-JOSEPH,** Québec. P. Q. CBN-CDHC—V88497

Provincial Jobbing
37 à 39 Saint-Pierre, Québec

CINQ ETAGES, plus grosse maison au Canada pour commerce de gros seulement, pour lignes de seconde main, pour hommes, femmes et enfants, meilleurs prix en ville. Venez, ou écrivez pour catalogue. CAN-CDR—V87996

3000 Robes Enrg.

PRIX DEFIANT toute compétition, grandeurs et couleurs assorties, prix spécial en gros, grand assortiment de lingerie-usagée et neuve, chaussures de toutes sortes, magasin ouvert pour desservir les jobbers de la rive sud, venez visiter notre magasin **46B RUE ST-LOUIS, LEVIS 3000 ROBES, ENRG,** vous réserve des surprises sur la qualité et ses bas prix. Une visite vous convaincra. Ouverture 2 novembre 45. Catalogue sur demande. LN-CDB—V87017

Manteaux d'hiver 1.35

BEAU CHOIX. Conditions parfaites, grandeurs, couleurs assorties. Aussi stock pour habiller les familles à bas prix. Venez, visitez. Catalogue 1946 gratis. **MAGASIN ARTICLES NECESSAIRES, ENRG,** gros-détail, 17½ **MAZENOD,** Québec.
SN-C.D.H.—V87427

CATALOGUE GRATIS

Si vous désirez habiller toute une famille pour le prix d'un seul, demandez notre CATALOGUE avec nos conditions ou venez au magasin, le plus gros stock, prix ridiculement bas. Gros et détail.

MAGASIN DE LINGERIE USAGEE

1D, STE-THERESE, Québec. Tél.: 4-0017
CBN-CDH—V88494

Quebec New Second Hand Jobbers

GROS ET DETAIL. — Avons reçu notre stock de lingerie usagée pour l'hiver. Plus de 5,000 manteaux asst. de couleurs. Demandez notre catalogue gratis 1945. 44½ ST-JOSEPH. HEN-CDHC—V88879-C

REPARATION DE LAVEUSES

REPARATION DE LAVEUSE — Travail fait par experts et portant garantie. S'adresser **C. ROBITAILLE INC., 820, RUE ST-JOSEPH,** tél.: 5167.
CLN-CDH-Rep. laveuse—V88355

SERVICE BEATTY AUTORISE

SERVICE BEATTY AUTORISE, Réparation de laveuse Beatty et Dominion, et toute autre marque. Aussi balayeuse et rapeuse
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE Enrg.,
393 BLVD CHAREST
tél.: 2-2724
136-HEN-C.D.H.—V85942

REPARATION DE MEUBLES

LOUIS ROUSSEAU, réparations de meubles, matelas neufs, réparations de sommiers et matelas. 486, **3e AVENUE,** tél.: 4-1480. CLN-CDH—V88339

J.-E. LAROCHELLE — Réparation meubles de tous genres. Rembourrage, polissage. Ouvrage fait avec promptitude. 1194½, **RUE RICHELIEU,** tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. 36-LN-CDR—V90934

REPARATIONS de meubles de tous genres. Aussi achat et vente de meubles. **MOISE DESROCHES, 213 ST-PAUL,** tél.: 9803.
BN-C.D.R.—V91419

Québec Upholstering Reg'd

atelier pour rembourrage de meubles et matelas de tous genres. Ouvrage garanti. 19, ST-DOMINIQUE, tél.: 3-3647. H. BUSSIERES, prop.
EN-C.D.R.—V87129

REPARATIONS GENERALES

MACHINE SHOP, réparations générales de mécanique, bushing de moteur, machine d'imprimerie, ajustage en général. **C.-H. CHABOT, 437, ST-FRANÇOIS,** tél.: 6497.
BN-CDB—V90960

REPARATION ELECTRIQUE

SERVICE "BEATTY" AUTORISE

REPARATIONS : Laveuses, rouleaux de tordeurs. Pièces de rechange en main, etc. Ecrivez ou téléphonez J.-G. COUTURE, 41, Ave Bégin, tél.: 908, Lévis, P. Q.
EN-Rép.-Elec—V87119

SPECIALITE
Réparations rasoirs électriques toutes marques, clipper de barbier et autres accessoires électriques. Satisfaction garantie. S'adresser
MAURICE PLANTE
101½ RACINE
Appt 2, soir 7 à 10 hrs
36-LC-C.D.R.—V83124

J. GIRARD

Réparations électriques et de Radios en général. Satisfaction garantie.
337 St-Vallier
Tél.: 3-0389
SSN-CDB—V89101

MAISONS A VENDRE

JEAN-M. ROBERGE
CONFIEZ vos problèmes d'immeubles à Jean-M. Roberge, courtier. Vente, achat, échange. Bureau: 251 rue St-Joseph, ch. 313. Tél.: Bur.: 2-5520. Rés. 3-4015. Représentant de Aglomeration Trust & Finance Corporation.
SILLERY — Ave Marguerite Bourgeois. Construction 2 ans. Maison 8 chambres. Système chauffage air climatisé. Livrable 4 mois après la vente.
SILLERY — Ave de Montigny. Maison à 2 logements de 5 chambres. Chauffage eau chaude. Construction neuve. Livrable le 1er mai 1946.
ST-SACREMENT — Avenue Maréchal Foch. Maison de 2 logements. Construction récente. Chauffage eau chaude. Garage
ST-JEAN-BAPTISTE — Magnifique maison appartements de 8 logements. Chauffage eau chaude. 1 remise pour chaque locataire. 2 minutes des tramways et des magasins.
ST-ROCH — Maison de 18 chambres, actuellement occupée en 2 logements, 1 libre à l'acheteur, le 2ème le 1er mai 1946. 2 garages, hangar en brique. Chauffage eau chaude.
PRES DE L'EXPOSITION. — Ave de la Naudière. Maison de 4 logements. Brique, logement libre à l'acheteur.
Pour tous renseignements s'adresser à **JEAN-M. ROBERGE. Tél.: Bureau 2-5520, Rés.: 3-4015.** EN-80R—V90583

COIN DES RUES St-Jean et St-Stanislas, comprenant 3 magasins et 5 logements privés. Offre sérieuse reçue seulement. **13, RUE ST-JOACHIM,** appt 3, Québec.
LN-80R—V90410

SACS VIDES

Sacs vides demandés, à acheter, meilleur prix payé. Aussi guenilles, crin, métaux, etc.
QUEBEC SACS SUPPLY
98 Mgr GAUVREAU,
tél.: 3-4553
CAN-CDHC—V88039

SALON DE COIFFURES

SALON VANITE

COIFFURES DE TOUS GENRES. Mlle ANNETTE CHAINE, propriétaire, **94, DE LA COURONNE,** coin du Roi, tél.: 2-4100.
RCX-CRH—U78948

SALON LAROSE — Spécialité Permanent Cold Wave, grand spécial, permanent huile française de $10. pour $3.50. Nous nous spécialisons dans la teinture. Coiffures tous genres. **Mme S. PERRON LETOURNEAU, prop., 1, RUE ST-JEAN,** tél.: 8031
CRX-C.D.—U87389

SALON CAPITOL — Nouveau permanent Cold Wave, sans chaleur, spécial $10.00, autres permanents avec ou sans électricité $2.50 à $10. Massages, traitements tous genres de coiffures Mlle M.-B. DELISLE, prop., 143 **ST-JEAN,** tél.: 2-5983
COX-C.D.R.—V74498

SALON IVOIRE — Nouveau permanent Cold-Wave marque "Rayette" et autres permanents. Représentants des produits "Mireille" 112 **ST-JOSEPH,** Tel.: 2-8478.
EN-CDH—V87157

SALON PAULETTE. Ondulation permanente $1.50 à $5.00. Assortiment complet robes, chapeaux, bas et lingerie pour dames. Aussi Produits Mireille à vendre. **389, ST-JOSEPH,** étl.: 4-2754.
NN-CDH—V87908

SALON SIMONE — 270, RUE ST-FRANÇOIS, tél.: 6895. Permanents garantis, avec ou sans fils. Cold Wave, Brushcut, etc., et tous genres de coiffures. **Mme S. DOLBEC et F. PARADIS,** coiffeuses.
AC-CDR—V90922

SPECIAL, PERMANENT $15.00 pour $1.50, garanti pour 12 mois, machine moderne. Avec ou sans fils. Spécialité teinture. **SALON LILY ENR.,** Mme R. Perron-Jacques, propriétaire, 60½, St-Joseph, tél. 9370.
LC-CDH—V91235

Salon Coquette

COIFFURES de tous genres. Spécialité en permanentes. Mme MARC MICHAUD, prop., 252 **LATOURELLE,** coin Salaberry. Tél.: 7958. HCN-CDR—V89220

Mlle Simonne Verret

AVISE SA CLIENTELE que le salon est ouvert comme par le passé, pour Permanent et coiffure de tous genres. Traitement Breck. Pour appointements tel.: 4-2756. 272 3-4, **3e AVENUE,** 2ème étage.
CLN-C.D.H.—V88354

Salon Le Début Enr.

586 St-Jean,
tél.: 3-4581
Pour UNE BELLE PERMANENTE de qualité à bas prix, consultez nos coiffeuses expertes. Spécialité: traitement du cuir chevelu, massage manucure. Le même personnel, Mademoiselle Jacques
36-HHN-CDR—V81109

SALON NANCY
Spécial
Belle permanente donnée avec soin pour cheveux longs ou courts. Aussi traitement du cuir chevelu Kera - Lac ou Breck.
Coiffures du soir et massage.
Mme HARDY
proprietaire
29, ST-JOACHIM
tél.: 2-0245
136-HOC-C.D.R.—V90924

TAILLEURS

TAILLEUR EXPERT. — Messieurs, réparations générales. Pressage, nettoyage habits, paletots retournés, boutonnières à la machine, 05. Ouvert le soir. **J.-L. DESROCHHES,** 88 1-4, Dorchester.
LC-CDH—V91236

MAISONS A VENDRE

CHARNY, coin rue, maison 8 pièces, système chauffage, grand terrain, près rue Principale. S'adresser 597, **BLVD. CHAREST,** tél.: 3-4167 LN-80H—V90478

PAROISSE ST-JOSEPH, maison 2 logements, un 6 appartement, l'autre 3 appartements, brique solide, solage 18 pouces, en pierre. 251, **MORIN,** tél.: 3-7338.
YN-80—V91210

BLVD BENOIT XV — Maison seule, 8 pièces, fini moderne $7,800, $1,500 comptant, balance condition facile. Possession immédiate. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e AVENUE,** Tél.: 4-3836.
YC-80H—V91240

MARECHAL FOCH. St-Sacrement: Maison seule, moderne, de huit pièces, plus bain tuile. S'adresser 252 **MARGUERITE-BOURGEOYS.** Tel.: 6003.
LN-80—V91258

MAISON NEUVE disponible 1er mai, sept pièces, chauffage central, complètement isolée, $13,500.00, 104, avenue Forget, financée par système compagnie assurance 5% sur période de vingt ans. Cette maison a gagné premier prix dans concours architectural provincial. Présent loyer de $160.00 par mois pourrait être transféré à acheteur immédiat jusqu'au 1er mai. S'adresser **LES ENTREPRISES BERGERVILLE, LIMITEE,** pendant heures d'affaires.
YN-80R—V91193

MAISON NEUVE disponible pour occupation immédiate, cinq pièces, 110, avenue Forget, chauffage central, eau chaude, complètement isolée, $7,665.00 payable $3,-165.00 comptant, balance $30.00 par mois comprenant capital et intérêt financés par compagnie assurance à 5%. S'adresser **LES ENTREPRISES BERGERVILLE LIMITEE,** pendant heures d'affaires.
YN-80R—V91192

1ère RUE, maison neuve, 3 logements, revenus $1,512 par année. Logement libre à l'acheteur. Prix $12,500. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e Avenue,** tél. 4-3836.
YC-80H—V91241

LIBRE A L'ACHETEUR, logement de 5 pièces, dans Limoilou. Maison à vendre, 6 logements, située sur 5e Rue, Limoilou. S'adresser 91, **19e RUE.**
LC-80H—V91237

AVENUE BUISSON, Sillery. Maison seule, moderne, 9 pièces plus bain tuile. Grand terrain. Chauffage huile. S'adresser 252 **MARGUERITE-BOURGEOYS.** Tél.: 6003. LN-80—V91256

AVENUE CASOT, maison de 3 logements, dont deux de 9 pièces plus un de 10 pièces, système de chauffage buckwheat, deux garages. **P.-G. DUSSAULT,** 251, St-Joseph, chambre 313, tél.: 3-7595.
NN-80H—V91379

ST-FIDELE, 21ème RUE, maison seule, 8 pièces plus chambre bain tuile, fini moderne, chauffage eau chaude. Possession immédiate. S'adresser **L.-N. LABRECQUE, 91, 19ème Rue,** tél. 4-3380.
BC-80H—V91384

RUE STE-ANNE. Maison 2 logements et un magasin, avec bon revenu, à vendre, conditions faciles. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e Avenue,** tél. 4-3836.
NN-80H—V91383

CHARLESBOURG, maison 2 logements, 4 pièces chacun, plus chambre bain, planchers bois dur, système buckwheat. S'adresser **P.-G. DUSSAULT,** 251, St-Joseph, chambre 313, tél. 3-7595.
NN-80H—V91382

RUE PERE ARNAULD, Maison 8 appartements, grand terrain, poulailler, garage. Prix $4,000.00. Rue Franklin, paroisse St-Joseph, 2 maisons. Prix $4,000.00. Logement libre à l'acheteur. S'adresser **O. LEROUX, 187, 3e Avenue,** tél. 4-3836.
NN-80H—V91381

MAISONS DEMANDEES

ST-SACREMENT, belvédère ou Sillery. Je suis acheteur d'une propriété. S'adresser **DONAT SIMARD, 46C, RUE ARAGO,** tél.: 3-0760. SN-81H—V87431

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES

DORCHESTER AUTO PARTS REG'D. Alex. Thibaudeau, prop. Assortiment complet, pièces neuves et usagées. Antifreeze, chaînes, pneus neufs et d'occasion, moiffeurs, batteries, radiateurs neufs, vitres sécurité et cristal. Gros et détail. **297, DORCHESTER,** tél.: 2-2898. SSN-Acc.AutoH—V89135

PIECES NEUVES ET USAGEES, toutes marques de chars, pneus, batteries, réparation de chars. Réparations et passage resserts. **ABATTOIR D'AUTOS ST-ROCH, 14 RUE ST-ROCH.**
CIN-Acc-autos-H—V88995

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Achetons chars usagés, accidentés et scraps. **LUDGER FERLAND, 103 1ère AVENUE,** tél.: 4-2920.
HIN-autoH—V90325

BATTERIES ET PNEUS

Pneus neufs

PNEUS de toutes grandeurs à vendre avec permis. Hoist neuf de tous les modèles. Livraison immédiate. **UNIVERSAL AUTO, 33, DE LA COURONNE,** tél.: 5113.
SN-AutoH—V87426

HUILE A MOTEUR

HUILE A MOTEUR en canistre d'un gallon, 59c. Aussi huile 100% pure Pennsylvanie en bottle d'une pinte. **SILVER OIL REG'D, 39, STE-THERESE,** tél.: 4-0169.
HHN-Huile à moteurH—V89399

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES, haute-ville, Sillery, St-Roch ou Limoilou. Maison 1 ou plusieurs logements logement disponible si possible. Ecrire **O. LEROUX, 187, 3e Avenue,** tél 4-3836. NN-81H—V91380

MATERNITES

MATERNITE PRIVEE, dirigee par un medecin d'expérience, chambres privées et mi-privées, confort sécurité, toute maladie traitée, bebés placés, avantages religieux. **CLINIQUE ST-THOMAS, 26-28, rue ST-THOMAS, Montmagny.**
SN-Maternité—V87476

MATERNITE LICENCIEE — Etablie depuis 19 ans, médecins au choix de la patiente, repas servis dans la chambre, discrétion, avantages religieux, placons bébés, prix réduit pour place demandée d'avance. Aussi servante. **10 D'ARTIGNY.** Téléphone 2-1966. IAX-Mat-R—U84702

CLINIQUE STE-ANNE, 5829 PARC AVENUE, Montreal, maternité privee licenciée, pour jeunes filles, pensions avant terme, bebés placés. Considération, discrétion absolue. DO 5984 CPX-Mat-H—V79441

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix. Pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitement toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 680 **CHEMIN STE-FOY,** Québec. ROX-Mat-R—V74095

CLINIQUE ST-JOSEPH, hôpital privé, 1206, **ST-VALLIER.** Sécurité, confort des hôpitaux. Direction gardes-malades graduées. Médecin à votre choix. Discrétion. Avantages religieux. Prix réduits pour place demandée d'avance. Placons bébés. **TELEPHONE: 3-4055.** CLX-H—V91927

ON DEMANDE A ACHETER

LOUIS ENRG. Achetons argenterie, bijouterie, diamants, bagues, montres, vieil or, lunettes d'approches, kodaks, instruments précision, instruments de musique. Toute transaction confidentielle. **28 RUE ST-JOSEPH,** tél.: 4-1431.
CAN-86H—V88047

LE PLUS HAUT PRIX PAYE pour le vieil or, joncs, bagues, dents or, bijoux antiques, diamants, collections de timbres de malle. **OMER RUSSEAU,** bijoutier diamantaire, 46½ **RUE ST-JOSEPH.** Tél. : 4-1372. CIN-86H—V89000

BOIS CHAUFFAGE demande, croûte érable, bois 2 pieds aux chars ou camions. Plus haut prix payé **MARTIAL CARON, ENRG, 41 RUE JULIEN,** tél.: 3-1584.
HIN-86H—V90331

ON DEMANDE A ACHETER un petit bicycle (2 roues) pour enfant de 10 ans, en bon ordre **TEL. : 2-2803.**
BN-86R—V91044

JE SUIS ACHETEUR de romans usagés, policier, d'aventures, amour, en français seulement. Plus haut prix payé **PAUL VILLENEUVE,** restaurant, 196, **D'ARGENSON.** Tél.: 4-0068. AC-86H—V90913

Achetons Vendons

ACHETONS VETEMENTS USAGES. Habits, robes, lingeries, chaussures, etc. Payons plus haut prix. Téléphonez au **MAGASIN DE LINGERIE USAGEE, 1D, STE-THERESE,** tél.: 4-0017
SN-86H—V87422

OBJETS PERDUS

MANTEAU BEIGE uni, perdu jeudi entre 8 h. ½ et 10 h. ½, rue Bégin, emporté par le vent. **TEL.:** 6224. Récompense promise. LN-87—V91080

MONTRE pour dame, marque Vadis, perdu, du Palais Montcalm, Côte d'Abraham, de la Couronne, à rue du Roi, récompense promise: **M. W. DEVARENNES, 244 de la Salle,** tél: 5436 LN-87—V91133

MONTRE-BRACELET pour homme perdue le 3 décembre, carré Jacques-Cartier, chemin Ste-Foy, dans tramway ou autobus. **29, MARIE-OUILLET,** tél. 2-7212. Récompense promise. EN-87—V91345

SET DE CLEFS avec anneau perdu le 4 décembre. **TEL. 4-4731, ou 289, PRINCE-EDOUARD. M. TREMBLAY.**
87—V91320

MONTRE-BRACELET pour homme, bracelet cuir noir, perdue partir 546, St-Jean à la côte du Palais au carré Jacques-Cartier, autobus Canardière à rue de la Ronde. **41, DE LA RONDE,** tél. 4-1178.
EN-87—V91399

MONTRE-bracelet dame, perdue samedi soir, rue Dorchester, des Commissaires, Caron, La Salle, Mgr Gauvreau à La Tour. **Mme TREMBLAY, 1101½ CARON,** récompense promise. 87—V91288

CACOCHE NOIRE, perdue samedi de la Station du Palais à 60 chemin Ste-Foy contenant papiers de valeur. **O. LAMBERT 60 CH. STE-FOY** appt. 6 Récompense.
LN-87—V91120

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits

ANIMAUX PERDUS

CHIEN FOX-TERRIER. La personne qui retient ce chien sera poursuivie selon la loi. Chien blanc, tête brune, répondant au nom de "Duky". **M. ARMAND CLOUTIER, 280, 4e Avenue,** tél. 5714.
88—V91323

AUTOMOBILES DEMANDEES

NOUS SERIONS ACHETEURS d'autos usagées de toutes marques **LOTE AUTO ENRG., 55, 3e AVENUE BNX-13** U78480

ACHETONS camions, autos et machineries pour argent comptant, dompeuses neuves, usagées, toutes sortes. **GIROUX MOTORS SALES, 666 AVE ROYALE,** Beauport-Est. Tél.: 4-1246
HIX-13H—V79122

NOUS SOMMES ACHETEUR de chars usagés toute marque. Payons argent comptant. **41, 1ère AVENUE,** tél.: 2-6339.
SN-13H—V87423

AUTOMOBILE DEMANDE. On demande un 7 passagers en bonne condition. Argent comptant, de 1937 en montant. S'adresser **130, DE LA COURONNE.**
NN-13—V91339

ACHETONS AUTOS
POUR ARGENT COMPTANT
PAUL MAHEUX
597, Blvd Charest Tél.: 3-4167
NN-13H—V87909

A VENDRE OU A ECHANGER

TAXIS 7 passagers avec licences, taximètre, à vendre ou échanger pour coupé. **636 ST-VALLIER, 2e étage.**
YN-14—V91138

PACKARD 37, à l'état de neuf sur tout rapport, vrai bijou à vendre ou échanger. **20 BERGEMONT.** YN-14—V91104

FORD DE LUXE 1936, en parfaite condition, prêt pour l'hiver, à vendre ou à échanger. **392, ST-FRANÇOIS,** tél. 3-0762.
YN-14—V91183

FORD 31, coupé, valeur $275.00 coach, en très bon ordre, tél.: 2-0348. **M. LESSARD, 216, ST-FRANÇOIS.**
BN-14—V91148

BUICK COACH 1940, en parfait ordre, à vendre ou échanger. **TEL. 6353, 1285, ST-VALLIER.** EN-14—V91200

PLYMOUTH 36 COUPE, propre et bien chaussé. Série 6285704B2. S'adresser le jour, **341 ST-LUC,** le soir 101½ **CHEVRIERE.**
NN-14—V91283

ANIMAUX PERDUS

CHIENNE de 8 mois, noire moustachée blanc, patte à l'arrière a une plaque blanche. La personne qui la retient n'est pas inconnue. 23, **BLVD LANGELIER.**
BN-88—V91394

PIANOS A VENDRE

MAGNIFIQUES pianos neufs artistiques d'accord et en parfait ordre aussi pianos usagés: **J.-C. MARCOUX,** marchand, professeur de musique, expert accordeur de pianos, 669 **ST-VALLIER,** Tél.: 9775.
LC-93—V90714

REMEDES

TRAITEMENT spécial par correspondance. Maladies sexuelles chez hommes et femmes, règles douloureuses, trop abondantes, ménopause leucorrhée impuissance, prostate. **Dr J.-A. COTE, 6854, ST-DENIS, MONTREAL.**
HCN-Remèdes—V89290

RADIOS A VENDRE

RADIO CABINET à vendre. **M. BLOUIN,** 86 rue De la Salle, Québec. Tél.: 5914.
CA99—V90741

PETIT RADIO de table à vendre : **J. TREMBLAY, 145 MGR GAUVREAU.**
LN-99—V91231-C

RADIO en parfait ordre, ondes courtes, ondes longues, marque DeForest-Crosley, 2581½, **RICHELIEU,** tél. 9159.
99—V91331

RADIOS CABINETS 7 et 11 lampes, en bonne condition. 138, **RUE AIGUEBELLE,** St-François d'Assise. EN-99—V91319

RADIO MARCONI 5 lampes, cabinet de table. **20 RUE LESAGE,** St-Malo
EN-99—V91299

REMEDES

PILULES MATERNELLES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait, permettant à la mère de nourrir son enfant, tant qu'elle le veut, sans avoir de troubles periodiques. Pilules maternelles efficaces dans ces dysménorrhée, règles douloureuses, trop fréquentes chez femmes, jeunes filles. Composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin ou envoyez $2.00 mandat-poste, DR JOS. COMTOIS, B. P. St-Barthélemy, P.Q., envoyées affranchies 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610 St-Jacques à Québec, Pharmacies Brunet et Livernois.
135-ACN-Remède—V91087

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée, avec expérience, pour 4 personnes, bon chez-soi, vacances payées, chambre seule, références. 670, **1e AVENUE,** tél.: 2-4981 EN-104—V91029

SERVANTE demandée pour ouvrage général, pas d'enfant, lavage en dehors. **20 FRASER le soir.** BN-104—V91050

ON DEMANDE UNE SERVANTE générale, salaire $35.00 par mois. Références exigées. S'adresser **89 Ch. STE-FOY,** coin Ave Moncton. HQN-104—V90071

FILLE GENERALE demandée. Références exigées, **59 AVE LAURIER,** M Auger. Tél.: 4-1139. NN-104H—V90452

SERVANTE DESANDEE pour ouvrage général, connaissant la cuisine. Références exigees, très bon salaire. Pharmacie **COUTURE, 51 ST-JOSEPH** ou téléphone 4-5157. LN-104—V87053

ON DEMANDE cuisinière et bonne, avec références, chambre seule. **Mme C. SIMARD, 158, CH. ST-LOUIS,** coin Vaquelin. LN-104—V91086

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général. Pas de cuisine. **202 AVENUE BROWN, Tél. 2-2291** YN-104—V91143

BONNE DEMANDEE, de 9 h. à 2 h. tous les jours. Ouvrage général. **396, 2e AVENUE.** EN-104—V91176

FARGO 41 3T., GMC 1940 2T., Chevrolet coach 1939, motocyclette Indian 1942, moteurs neufs pour Fargo, Dodge, Chrysler, Plymouth. Hoist hydrauliques neufs, usagés. **GIROUX MOTORS SALES Ltée, 666, Ave ROYALE, BEAUPORT-EST,** Co. de Québec. Tél.: 4-1246. HIX-12H—V79121

NASH SEDAN 1942, Fargo 2 tonnes 1939, Studebaker sedan 1938, 8 cylindres, Ford 1940, pouvoir sur 4 roues ; Plymouth sd 36, Cadillac 36, Chevrolet 2 T. 1938. **PAUL MAHEUX, 597, Blvd. CHAREST,** tél.: 3-4167. HON-12H—V90189

SNOWMOBILE à vendre, grosse patente de trucks neufs, Landry 16 passagers, en bon ordre avec de très bonnes conditions. S'adresser au **GARAGE PELLETIER, N.-D. D'HEBERTVILLE,** Lac St-Jean, P.Q.
LN-12—V90388-C

CHEVROLET COACH 1937, en très bonne condition, radio, chaufferette,

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Séance du 4 décembre 1945

	Rerm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
Alld Chemical	187	186	186	186
American Can	106	106	106	106
Amm Car & F		61	61	61
Amn Loco		40	39⅞	39⅞
Am Smelting	58¾	65¼	65¼	65¼
Amn T & T	190½	191¼	191	191¼
Am Water W		23	23	23
Anaconda Copper	47⅛	47⅛	46⅞	46⅞
Atchison Ry	110¼	109	109	109
Baldwin Loco	34⅜	34	33¼	33¼
Balt & Ohio	26	26	26	26
Bethleem Steel	96	96½	95¾	95¾
Boeing Aircraft		30⅜	30⅛	30⅜
Briggs Mfg	30⅛	30¼	30¼	30¼
Canada Dry	42⅜	42½	42½	42½
Canadian Pacific	17½	17½	17½	17½
Ches & Ohio		56½	56½	56½
Chrysler	139	138¾	137	138
Com Solvents	23½	23¼	23¼	23¼
Cons Edison N Y	33½	33⅞	33⅞	33⅞
Crane Corp		43¼	42½	42½
Curtis Wright	8⅛	8	8	8
Do A	29	28½	28½	28½
Douglas Aircraft	88	88¾	88¾	88¾
Dupont de Nem	184½	185¼	186	185¾
Gen Electric	47¼	47¾	47⅜	47⅜
General Foods	53	51⅞	51⅞	51⅞
Gen Motors	70¾	70	69⅞	70¼
Goodyear Tire		60½	60½	60½
Graham Paige	10	10½	10½	10½
Int Harvester	99½	99½	99½	99½
Int Nickel	38¼	38¼	38⅛	38¼
Int Paper	44	43⅝	43⅝	43⅝
Do priv	117	117	117	117
Johns Manville	144	144	144	144
Kennecott	50	50½	50¼	50½
Montgom Ward	75	75	74⅜	74¾
Nat'l Distillers		69¼	69¼	69¼
N Y Central	31⅜	31⅜	31¼	31⅜
North Amn Co	31	30⅝	30⅜	30⅝
Radio Corp	17	17⅛	16¾	16¾
Sears Roebuck	37	36⅞	36⅞	36⅞
Southern Pac	60	60⅛	59¾	59¾
Southern Ry	56¼	56	56	56
Stan Brands		48	46	46
Stand Oil of N J	67¾	67	66⅜	66⅜
Union Carbide	101¾	102¼	102¼	102¼
United Air Craft	34¼	34¼	34¼	34¼
U S Rubber	69⅞	68½	68½	68½
U S Steel	82	82⅞	81⅜	81⅜
Westing Elec	36½	36½	36½	36½
Youngst Sheet	63⅜	63⅜	63⅜	63⅜

Mots Croisés du "Soleil"

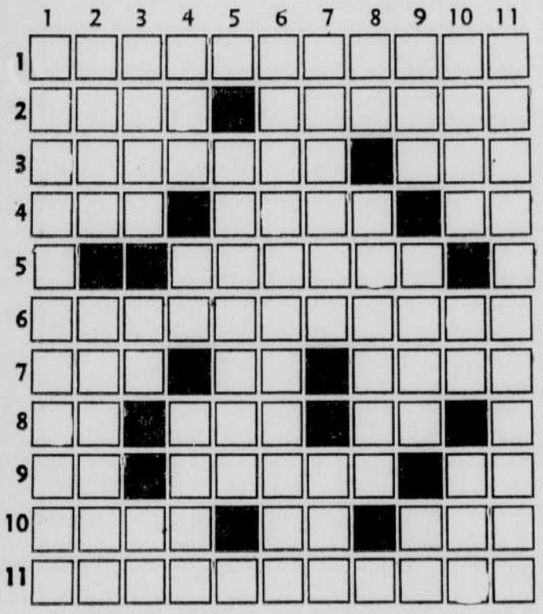

HORIZONTALEMENT

1—Petite lutte quelconque.
2—Se jeter impétueusement. — Orgueilleux, fier.
3—De la Perse. — Cri des charretiers.
4—Epoque. — Parcourra des yeux. — Conjonction négative.
5—Troublé complètement la raison.
6—Qui a rapport à l'obédience.
7—Ce qui revient dans une loterie. — En les. — Fleuve d'Irlande.
8—En quel endroit. — Brut. — Ile de l'Atlantique.
9—Symbole du glucinium. — Meuble disposé pour qu'on puisse s'y asseoir. — Etui de métal.
10—Pont de Paris. — Sans ornement. — Ecorce du chêne réduite en poudre.
11—Action d'éreinter.

VERTICALEMENT

1—Science, partie de l'histoire naturelle, qui traite des reptiles.
2—Suinter. — Rouler comme une boule.
3—Rivière de France se jetant dans la Dordogne. — Conj. copulative. — Venu au monde.
4—Port dans l'Ile de Ré. — Prép. latine (à, vers, pour). — Eus la hardiesse.
5—Le premier poète tragique de l'Italie, né à Asti.
6—Font une démonstration collective publique.
7—Ile de France (Charente-Inférieure). — Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager.
8—Première note de la gamme ordinaire. — Changé en mal.
9—Seigneur, chez les anciens Arabes. — Nom officiel de l'Irlande libre. — Equerre.
10—Interjection familière d'interrogation. — Préposition: dans. — Fils de Jacob.
11—Renversement extérieur de la paupière.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	S	E	V	E	■	G	R	A	B	A	T
2	A	L	E	S	E	R	■	L	A	V	A
3	T	A	N	■	R	E	P	E	R	E	R
4	A	N	E	■	U	S	E	S	■	R	E
5	N	■	R	A	D	E	R	E	N	T	■
6	E	L	E	M	I	■	I	R	A	I	S
7	■	E	R	A	T	E	R	A	S	■	A
8	E	V	■	S	E	M	E	■	I	F	S
9	C	R	E	S	S	O	N	■	L	O	S
10	H	E	L	E	■	I	T	A	L	I	E
11	U	S	U	E	L	S	■	N	E	E	R

Directeurs de la Banque de Montréal

MM. R.-C. Berkinshaw et Henry G. Birks ont tous deux été élus membres du conseil d'administration de la Banque de Montréal, lors de l'assemblée annuelle de cette importante institution.

M. Berkinshaw est vice-président et gérant général de la Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, vice-président de Toronto Elevators Limited et directeur de la Mutual Life Assurance Company of Canada, de Crown Trust Company et de Easy Washing Machine Co. Limited.

M. Birks est président de la bijouterie bien connue Henry Birks & Sons, Limited, président de Central Investment Corporation, président (1944) du Montreal Board of Trade et président général (1945) de Welfare Federation Campaign, de Montréal.

L'INDICE DES DIV.

L'indice des paiements de dividendes compilé par la maison Nesbitt, Thomson & Company, Limited est demeure inchangé en novembre au niveau de 140.0. La stabilité remarquable des taux de dividendes a maintenu l'indice pratiquement au même point depuis huit mois et c'est la plus longue période stationnaire depuis 1926, soit depuis la compilation de l'indice

Le dollar canadien

New-York, 5. — (P. C.) Le dollar canadien a fermé inchangé à un escompte de 9 3-16 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling est demeurée invariable à $4.03 1-2.

QUEBEC POWER COMPANY QUEBEC

SOUMISSION pour GAZOLINE

Avis public est par les présentes donné que des soumissions pour dix chars (plus ou moins) de gazoline de première ou deuxième qualité, adressées à H.-G. Bossé, Directeur des Achats Quebec Power Company, Québec seront reçues d'ici à mercredi le 12 décembre 1945. Veuillez soumissionner sur les deux qualités de gazoline.

Québec 3 décembre 1945.

Nouvelles promotions à la Banque Royale

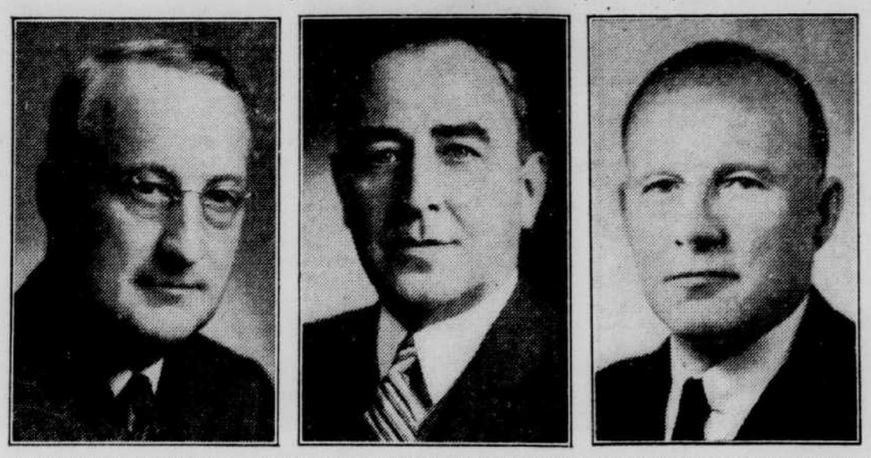

M. SYDNEY G. DOBSON (à gauche), vice-président et gérant général de la Banque Royale du Canada, a été élu vice-président de l'Exécutif. M. Dobson était gérant général depuis 1934 et il était entré au service de la banque à Sydney, N.-E., sa place natale. M. BURNHAM L. MITCHELL (au centre) a été nommé directeur et vice-président de la banque. Natif de Merogomish, N.-E., M. Mitchell était assistant-gérant général de la banque depuis 1935. M. JAMES MUIR (à droite) succédera à M. Dobson comme gérant général de la banque. M. Muir est né en Ecosse et il a servi dans l'ouest du pays, à New-York et en Amérique du Sud, où il fut assistant-surintendant des affaires. Il était assistant-gérant général de la banque depuis 1935.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tel. : 2-1521

Séance du 4 décembre 1945

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
255	Alg Steel	18	18	18	18
20	Alum Lt 5 p	106	106	106	106
436	Asbest Corp	29¾	30	29¾	29⅞
1685	Acad A pfd	20½	20½	20½	20½
75	Do pfd	102¾	103	102¾	103
100	Bulolo Gd Dr	21	21	21	21
875	Bath Pap A	19⅜	19½	19⅜	19½
80	Bell Tel	180	180	180	180
790	Braz Tract	26⅜	26⅜	26¼	26¼
101	B C Pow A	25¼	25¾	25¼	25¼
6472	Do B	4¼	4¾	4¼	4¼
175	Brit A B N	22½	22½	22½	22½
50	Bruck Silk	19	19	19	19
125	Build Prod A	23½	23½	23½	23½
1665	Can Brew	22⅞	23	22⅞	22⅞
775	Can Car	15⅞	16	15⅝	16
157	Can Celan	55½	56	55½	56
245	Do priv	40½	40½	40	40
55	Do Droits	23	23	23	23
260	Can Cem	13½	13½	13½	13½
57	Do priv	130	130	130	130
695	Can Ind A A	15⅞	16	15¾	15¾
910	Do B	13½	13⅞	13½	13¾
12985	Can Pac Ry	19⅞	20¼	20⅛	20
210	Can Steams	18	18	18	18
1295	Cockish Flow	15¼	15⅝	15	15½
365	Con Smelt	83	83	83	83
110	Dist Seag	89	89	88½	88½
10	Do priv	115½	115½	115½	115½
300	Dom Coal pr	13	13	13	13
555	Dom Steel B	13¼	13¼	13	13¼
1510	Dom Tar	19½	19¾	19½	19¾
55	Dom Textile	91½	91½	91½	91½
450	Dom Stores	22¼	22¼	22¼	22¼
985	Dryden Pap	12⅞	12⅞	12⅝	12¾
25	Davies A	29⅜	29⅜	29⅜	29⅜
50	Do B	13¼	13¼	13¼	13¼
400	Electrolux	18½	18½	18½	18½
1025	Enam & H	9½	11	9½	11
315	Gatin Pow	15½	15½	15¼	15¼
125	Gen Ste W	19⅜	19¾	19⅜	19¾
200	Gypsum	13¼	13¼	13¼	13¼
300	Hamil Brid	9	9⅛	9	9⅛
110	Holling G M	15¾	15¾	15¾	15¾
320	How Smith	28	28	28	29
385	Hud Bay M	38½	38½	38½	38½
1050	Imp Oil	15¼	15¼	15¼	15⅜
775	Imp Tob	13¼	13⅜	13¼	13⅜
100	Intern Nick	42¼	42¼	41¾	41¾
895	Intern P&P	48¾	48¾	48	48¼
10	Int Pap pr	127½	127½	127½	127½
365	Int Petrol	22¼	22¼	22	22⅛
210	Intern Pow	53	54	53	54
205	Do priv	115	115	114¾	114¾
250	Labatt	23½	23½	23½	23½
235	Mas Harris	14¼	14¼	14¼	14¼
355	McColl Fr	14	14	13⅞	14
125	Mitchell Rob	26	26	26	26
575	Molson Br	27¾	28	27¾	28
1325	Mont Power	22¼	22¼	22	22¼
325	Nat Brew	44	44¼	44	44¼
90	Do priv	44	44	44	44
320	Nat Steel C	23½	23½	23½	23½
615	Noranda M	62½	62½	61	61¼
100	Ott C & Air	7¼	7¼	7¼	7¼
150	Page Her	30½	30½	30	30
425	Powell Riv	27½	28	27½	28
200	Prov Transp	14½	14½	14¼	14½
+680	Power Corp	13	13	12⅝	12½
1000	Price Bros	46	47	46	47
70	Do priv	102¾	102¾	102¾	102¾
5	Que Power	17	17	17	17
248	Sag Pow pr	105¼	105¼	105¼	105¼
1005	Shaw Pow	21¾	21¾	21½	21¾
150	Sher Will	28½	29	28½	29
15	Simon H	29	29	29	29
175	Sicks Brew	36	37⅛	36	37
350	South Can Pw	13½	13½	13½	13½
2380	St Law Corp	10⅞	10⅞	10½	10½
910	Do priv	38	38¼	37½	37¾
400	St Law Pa pr	80	80	80	80
140	Steel of Can	78½	79	78½	79
25	Do priv	79¾	79¾	79¾	79¾
950	Standard	11¼	11¾	11½	11¾
260	Tooke Bros	34½	35	34½	35
675	United Steel	7¼	7¼	7⅛	7⅛
700	Walker Hir	102	104	102	104
702	Winn Elect A	13⅞	14	13⅞	14
200	Zellers Ltd	35	35	35	35
	BANQUES:				
250	Montréal	20	20	20	20
35	N Ecosse	29½	29½	29½	29½
1225	Royale	18½	18½	18⅜	18⅜

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

Séance du 4 décembre 1945

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
2320	Abitibi	5½	5½	5⅜	5⅜
585	Do pr 6 pc	76½	77½	76½	77
90	Do pr 7 pc	172	172	172	172
3225	Brown	6⅛	6¼	6⅛	6¼
95	Do priv	77¼	77½	77¼	77½
105	B A Oil	23¼	23¼	23¼	23¼
565	Can & D S	24	24	23¾	23¾
250	Can Cem Inv	15½	15½	15½	15½
5	Can Ind B	165	165	165	165
1900	Can Marc	5½	5½	5¼	5¼
1400	Can W Lumb	285	285	280	280
305	Cdn Vick	13	13¾	13	13½
200	Comm Alc	6	6	6	6
50	Do priv	7¾	7¾	7¾	7¾
4376	Cons Paper	14⅛	14	14¼	14¼
130	Dom Wool	13	13⅛	13	13⅛
885	Donn A	17	17⅛	17	17⅛
550	Fleet Aircr	5½	5½	5½	5½
1105	Ford of Can A	29½	30	29½	30
837	Fraser Co	47⅞	48	47½	48
25	La St J Pw	57	57	57	57
75	Lambert	8¼	8¼	8¼	8¼
125	MacLar Pow	33	33	33	33
310	Mas Har pr	29⅜	29¼	29⅜	29¼
500	Minn & On	17	17	17	17
735	Maple L'Mil	13½	13¾	13½	13½
1009	Do Rts	100	115	100	115
155	Mt Royal H	10½	10½	10¼	10¼
125	Noord Aviat	12	12	12	12
66	Que P&P pr	40⅛	40⅛	40	40
200	Uni Corp B	23½	23½	23½	23½
320	United Dist	9½	10	9½	10
	MINES:				
16000	Aldermac	10½	10½	10	10½
2000	Arno Mines	7	7	7	7
1580	Astorin	85	85	82	82
4500	Beatrice	35	36	35	35
700	Bonville	30	30	30	30
31000	Cart Mal	11	14	10	14
16000	Cent Cad	34½	35	34½	35
1500	Centremag	53	53	52	52
1500	Centurv Min	32	32	32	32
1000	Corrnor	60	60	60	60
2000	East Sull	425	425	425	425
2300	Fal Nickel	170	172	170	170
2600	Elder	142	142	140	140
500	Fed Kirkl	18	18	18	18
4300	Fontana	45	45	44	45
1000	Goldora	57	57	57	57
1000	J M Cons	7	7	7	7
42	Kirkland G R	10	10	10	10
100	Lake Shore	233⅜	233⅜	233⅜	233⅜
2200	Lingm La	140	140	137	139
1000	Louvicourt	137	137	137	137
2100	MacDonald	325	335	315	315
25	Min Corp	900	900	900	900
2000	Normetal	102	102	100	100
1250	O'Brien	2345	355	345	355
12000	Ommitrons	27	27	26¾	27
1000	Pand Cad	40	40	40	40
100	Pato Cons	700	700	700	700
6800	Pitt	36	36	35	35
500	Que Gold	130	130	130	130
300	Red Crest	12½	12½	12½	12½
500	Red Crest	12½	12½	12½	12½
1000	Rochette	31	32	31	32
700	Siscoe	83	83	83	83
1078	Stad Rouyn	88	88	88	88
8500	Standard	45	45	43	44
800	Sullivan	290	290	290	290
	HUILES:				
2500	Homestead	9	9	8½	8½

Volume : 222,900 actions, dont 90,000 industrielles et 132,900 minieres.

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, 5.— (PC) En fermeture, hier, sur le Canadian Commodity Exchange, le beurre du Québec 92 points et frais cotait 36b cents la livre. Les oeufs B-1 de l'Est : A-gros, 43b cents la douzaine; A-moyens, 41b; A-poulettes, 35b. Les options : les oeufs de décembre se vendaient 42b cents la douzaine.

Montréal, 5.— (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés hier par le ministère fédéral de l'agriculture :

OEUFS : Ontario et Québec : A-gros, 44 à 45 cents la douzaine; A-moyens, 41-42; A-poulettes, 36-38. Arrivages : 799 caisses.

BEURRE : Prix de gros, Québec pasteurisé, frais et entreposé, No 1, 36 1-2 cents la livre; No 2, 35 1-2. Arrivage courant, Québec No 1 pasteurisé, 35 1-4, livré à Montréal; No 2, 34 3-4, livré à Montréal. Première qualité de crémerie, prix aux commerçants, 38; première qualité en tinettes, prix aux commerçants, 37. Arrivages : 1,723 boites.

FROMAGE : Arrivage courant, blanc et coloré de l'Ouest et du Québec, 22 cents la livre; prix de gros, 22 3-4 à 23. Arrivages : 208 boites.

PATATES : Sac de 75 lbs, Ile du P.-E., N.-B. et Québec, $1.85; Maine, sac de 100 lbs, $2.47; sac de 50 lbs, $1.23.

WENDELL GOLD

Suivant un rapport de M. T.-R. Goedicke, B. Ss., géologiste de Wendell Gold Mines, le résultat de l'échantillonnage de six carottes prises sur la propriété située dans le canton Duverny aurait donné entre $11.15 et $13.47. Ces échantillonnages proviennent de la zone de cisaillement qui traverse la propriété. Cette zone a dix pieds de large et contiendrait du quartz et du porphyre.

Bourse de Toronto

Séance du 4 décembre 1945
Cours fournis par la P. C.

		Haut	Bas	Ferm.
4500	Ansley	24	23½	23½
6500	Aldermac	11	9⅞	10½
14300	Arjon	52½	51	52
3400	Armistic	89	83	89
14500	Arntfield	55	52	52
42750	Astoria	87	81	83
10300	Aubelle	63	61	62
5300	Aumaque	124	121	123
1900	Aunor	440	430	430
8400	Bagamac	55	52	53
10120	Athona	37	35	35
150	Base Metal	18	16	16
12900	Bear	170	163	170
2225	Beattie	135	133	135
9800	Beaulieu Yel	75	69	69
3500	Bidgood	39	38¾	38¾
7250	Bonetal	43	41	41
1000	Bonville	30	30	30
3200	Boycon	35	34	35
7800	Brit Dom	39	38	38
500	Buffadd	155	150	150
12400	Buff Cdn	44	38	39
8220	Bunk Hill	6½	5½	6½
16400	Buff Red L	55	52	54
5100	Cal Edm	210	195	205
8800	Calmont	45	40	45
1600	Campbell Rl	210	200	210
3200	Cen Mal	116	110	110
14500	Cent Por	34	33	33
8000	Caribou	52	48	50
2090	Chesterv	180	175	175
10600	Cit Mal	33	32	32
2300	Co Will	470	460	460
2810	Cockshutt	15¾	14⅞	15½
24800	Colomac	133	125	125
6600	Courner	61	58	61
310	Dome	30½	30	30
5600	Dickenson	149	142	145
6000	Div Min	82	81	82
15600	Duvay	46	45	45
3000	Donalda	139	135	135
19450	Duquesne	165	156	161
9000	East Cr	12	11¾	13
1800	East Mal	260	252	252
2400	East Sulliv	430	425	530
7300	Elder	143	140	140
23606	Eldona	175	165	167
90700	Fed Kirk	18	16	16
2400	Francoeur	78	77	77
1370	Frobish	545	530	535
1606	Giant	950	945	945
7750	Gillies	21½	20	21½
13200	Glenora	19	18	19
19700	Gold L	57½	55	56
14100	Gold Cr	93	90	90
1311100	Goldgate	42	38	39
6700	Gold Man	180	175	175
8500	Goodfish	8	8	8
29300	Halcrow	18	16	16
150	Halnor	485	485	485
800	Hard Rock	87	87	87
13500	Harker	22	20	20
7800	Heva	58	56	56¾
80	Hollinger	16	16	16
900	Home	375	365	375
26900	Homer	36	35	35
8000	Hugh Mal	26½	24⅞	26½
23200	Indian Lake	95	90	92
65150	Int Ur	188	184	188
23200	Jacknife	36	31	35
5180	Jol Que	69	68	68
7000	Kayrand	34	33	34
1010	Kerr Add	16¾	16½	16½
10440	Kirk L	202	198	201
15000	Kirk Tow	38	37	37
700	Labrador	685	650	650
800	L Dufault	115	110	110
3000	Lake Fortune	17	17	17
410	L Shore	23½	23	23⅛
26700	Lapaska	51	48	49
10400	Lingman	145	135	140
86500	Lynx	34	33	34
2950	Madsen	415	405	410
7000	Man & Ea	5½	5	5½
17000	Marlon	39	38	38
30	McIntyre	74¼	74¼	74¼
9500	McLellan	8	7	7
7600	Mid Cont	18	15	15
400	Mining Cpn	880	880	880
22100	Newbid Lam	64	58	60
7900	Nib	34	32	33
6649	Nipiss	425	380	420
980	Noranda	62	61¼	61¼
7800	Nordon	40	40	40
10950	Normetal	103	95	97
5500	Norseman	30	28	39
10500	Northlan	19	17	17
1200	Nicholson	30	28	29
5150	O'Brien	360	335	355
18800	Orenada	77	67	67
19800	Omnitrans	28	26	26¾
4400	Pac Ref	36	35	35
4766	Pamour	230	225	225
3575	Pandora	40	39	40
6000	Parbec	23	22	22½
24510	Paymast	70½	74	75
6500	Pen Rey	38	36	37
800	Perron	150	145	145
6300	Pen Por	69½	60	69½
20125	Premier	285	252	264
2500	Que Man	70	68	68
4800	Queenston	99	97	99
8200	Rochette	30	29	30
28400	Rouyn Merg	60	54	54
1169	San Ant	585	580	585
36925	Senator	145	136	143
4720	Siscoe	85	83½	84
3600	Stada	90	88	90
17100	Steep Ro	263	255	265
2173	Sulliv	295	290	290
2300	Surf Inlet	52	50	50
2955	Teck Hu	530	515	515
4300	Trans Res	138	132	135
8400	Upp Cda	255	248	255
750	Venture	14¼	14¼	14¼
12000	Vermilata	15⅞	15½	15½
5800	Vicour	76	74	74
1200	Waite Amu	440	430	430
3400	Wasa L	140	137	140
13500	West Mal	56	53	55
4000	Wilt Co	23	22	23
15100	Winora	38	36	36
100	Wrt Harg	530	530	530
8500	Ymir	33	31	33
	CURB:			
2800	C West Lbr	285	275	285
500	Dalhousie	36	36	36
200	Foothill	140	140	140
2800	Osisko	130	125	130
600	Pend Ore	290	285	285

Volume : 1,782,000 actions.

COURS DES HUILES

Cours fournis par Gulf Securities Corp.

	Off.	Dem.
Admiral	--	24
Alberta Pacific	19	20
Anaconda	5½	6
Anglo Canadian	100	--
Calmont	39	42
Calgary & Edmonton	195	210
Coastal Oils	--	25
Commoil	25	--
Commonwealth	42	45
Dalhousie	16½	18
Foothills	130	--
Grease Creek	3	3⅛
Highwood Sarcee	--	11
Home Oil	360	365
Lethbridge	--	2
Madison	2½	4
McDougall Segur	8	10
McLeod Oil	--	7
Mercury Oil	7½	8
Mill City	8½	10
Model Oil	20	22
National	13	16
Oxalta	--	55
Phillips	3	3½
Richfield	3½	4½
Royal Can.	3½	4
Royalite	1900	--
Southwest	15½	--
Supoonee	10	--
Sunset	7	9
Turner Valley	14	--
United	7½	8
Vulcan	23	--

PLUS D'ECHANGES

Montréal, 5. — (P. C.) Le volume d'échanges des titres industriels sur les marchés mobiliers de la métropole a atteint en novembre son plus haut niveau depuis plus de huit ans; en effet, le total des transactions industrielles s'est chiffré par 2,108,268 actions contre 432,341 seulement en octobre. Il y eut aussi 4,496,174 actions minières transigées comparativement à 4,401,046 en octobre.

A L'IMPERIAL OIL

M. Thomas S. Johnston, autrefois de la Standard Oil of N. J., vient d'être nommé gérant du département de la Marine de l'Imperial Oil et de l'International Petroleum, à Toronto.

Solide bilan de Souih. Canada Pow.

Montréal, 5.— (PC) Le rapport financier annuel de Southern Canada Power Company Limited qui couvre l'exercice termine le 30 septembre 1945 révèle que la compagnie a enregistré un surplus applicable aux dividendes de $751,603, soit l'équivalent de $0.81 1-2 par action ordinaire comparativement à $721,950 ou 74 cents par action l'année fiscale précédente.

Les recettes brutes se sont accrues de $293,329 à $3,562,784. Les frais d'opération ont haussé de $100,635 à $1,372,901, l'augmentation étant attribuable à l'accroissement des dépenses d'entretien. Les impôts ont augmenté de $141,185 à $738,900. Le compte du surplus ressort maintenant à $666,624 au lieu de $660,295 au 30 septembre 1944.

Le bilan indique que le fonds de roulement s'est amélioré, ayant passé de $3,369,174 à $3,442,295. L'actif disponible se traduit par $4,382,825 et le passif exigible par $940,287. Les valeurs en portefeuille se sont accrues de $2,993,243 à $3,284,455.

Le rapport mentionne que la compagnie a étendu son service à 3,129 nouveaux clients, dont plusieurs fermiers, ce qui porte à 39,975 le total de ses abonnés. La production de kilowatt-heures a augmenté de 3 pour cent à 272,921,890 K.H. au cours de l'exercice.

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 4 décembre 1945

	Off.	Dem.
Argentine 4 1-2 71	101½	102
Australie 5 55	106	107
Bolivie 7 58	12¾	13
Bresil 6 1-2 57	69½	71
Do 7 52	71½	44
Do 5 51	69	70½
Buenos Aires 4 3-8 77	92⅞	93½
Chili 6 61	21⅝	22½
Colombie 3 70	58¾	59
Norvège 4 1-2 56	104	....
Pérou 6 60	30¼	30¾
Rio de Jan 6 1-2 58	43	....
San Paulo 7 40	78½	80

DOMINION DU CANADA
Achats • Ventes • Echanges
71, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC)
Téléphone : 2-5618
J.C. BOULET LIMITÉE

EPICIERS-UNIS
Prix spéciaux pour jeudi et vendredi

GRUAU JIFFY, Mother Jackson, pqt ½ lb ..... .19
CAFE bannière d'argent boîte 1 livre .49
SOUPES CREME DE CHAMPIGNON ou ASPERGES, Clark, 3 btes ..... .29
BOVRIL CORDIAL, bout. 5 ozs ..... .45
bout. 16 ozs 1.19 bout. 20 ozs 1.37
FARINE préparée pqt 3 lbs .23 pqt 6 lbs .43
VIANDES A SANDWICH SANS-O, boîte 3

(Suite de la page 15)

TERRES A VENDRE

TERRE A BOIS: 40 arpents par 4, boisée à la grandeur, contenant 350 à 400 cordes bois fuseau, balance épinettes, voie d'évitement passe sur propriété. Situee Millage 44, sur chemin de fer Québec-La Malbaie. JOS SIMARD, camionneur, Petite Rivière St-François, Co. Charlevoix. Tel: 49 S11 YN-108—V91117

NON CLASSIFIEES

Ulcères Variqueux

TRAITEMENT ambulatoire au bureau seulement. Détails sur demande. Dr L.-G. PERRIN, 24, RUE DU PONT, QUEBEC. P. Q. ROX-115R—V74688 (3)

GAUVIN & GAUVIN

AUX 1,000 CRAVATES

336, rue St-Jean

(Angle Ste-Geneviève)

ACN-115R—V91268

Pour maigrir

ESSAYEZ les tablettes Maigrol, inofensives, efficaces. Traitement deux semaines $1.00. Procurez-vous-les aux PHARMACIES DUBE, 152 ST-JEAN, 269 ST-JOSEPH.

Par malle $1.00

AC-115R—V90933

PATATES MOYENNES

No 1 $1.85

EMILE ROBITAILLE, 70 Ste-Julie

Près Parlement

téléphone: 3-5002

HEN-115R—V89850

J.-W. CANTIN

446, rue St-Joseph. Tél.: 8007

GRAND ASSORTIDE: Mobiliers de chambre, sets à dejeuner, chesterfields, fauteuils, chaufferettes électriques, tabagies, coffres en cèdre, meubles à ouvrage, jouets, urnes, skis, miroirs, poêles, lampes sur table et sur pied, cendriers, etc.

RC-Sug.H—V91092

Une fournaise saute

Un accident est survenu à bonne heure aujourd'hui à la Compagnie "Canadian Oil", dans le quartier de St-Malo, quand une fournaise surchauffée a fait explosion. Les pompiers de la compagnie se sont mis immédiatement à l'oeuvre et les dommages sont peu considérables.

Les pompiers de la ville, appelés par les boites d'alarme Nos 481 et 482, sont retournés à leurs quartiers peu de temps après l'alerte.

Les licenciements

Ottawa, 5. (P.C.)). — Les quartiers généraux de la Défense nationale ont annoncé hier que 13,180 hommes et femmes ont été licenciés des forces armées canadiennes durant la semaine terminée le 24 novembre. Cela porte à 312,178 le nombre des licenciements à date.

SOULAGEZ VITE LE

Rhume de Poitrine

avec la Pénétrante

BUCKLEY'S STAINLESS WHITE RUB

--Une discussion très vive sur le bill 15 à Ottawa

(Suite de la 1ère page)

dit M. Gagnon. Les Tsars qui les dirigent doivent se sentir à l'aise; ils sont et ils resteront au-dessus de la loi. Ils sont et ils resteront au-dessus des représentants du peuple. M. Gordon continuera de dicter ses ordres à tout le monde, y compris les législatures provinciales".

M. Gagnon parle ensuite de "l'ineffable commission des prix", qui a toléré et stimulé, par ses interventions inopportunes et ses négligences coupables, assure-t-il, "que le manufacturier abandonne la fabrication d'articles bon marché pour y substituer des marchandises donnant de gros bénéfices".

La qualité des marchandises a été diminuée sans que les prix fixés aient subi une baisse correspondante. Les ouvriers du comté de Chicoutimi, qui ont peiné comme des galériens pendant la guerre pour ne retirer que des salaires réduits de moitié par les impôts, sont fatigués des ennuis et des vexations du service sélectif. De leur côté, les propriétaires aimeraient bien redevenir maitres de leurs maisons et avoir le droit de changer de locataires à volonté. Suivant M. Gagnon, le peuple ne veut plus des commissions de toutes sortes, "véritables écoles de vice et de déformation morale" qui ont poussé les gens à prendre tous les moyens possibles pour eluder la loi.

Le bill No 15, poursuit le depute de Chicoutimi, est un blanc-Seing donné au gouvernement pour conserver au pays une atmosphère de guerre afin de satisfaire ceux des partisans du gouvernement qui veulent une puissante armée en temps de paix. On prive la population de sucre afin de ne pas déplaire aux trustards qui ne veulent pas en importer de l'Amérique du Sud. On rationne la viande pour en expédier davantage à l'Angleterre, qui achète son blé en Argentine et son bacon au Danemark quand ça fait son affaire.

Après avoir loué le courage et l'héroïsme dont le peuple canadien a fait preuve pendant la guerre, M. Gagnon dit que toutes les privations endurées semblent avoir été inutiles et que le Canada devrait suivre l'exemple des Etats-Unis, qui ont relâché les rênes dès la fin des hostilités afin d'atteindre la suprématie commerciale dans le monde. "Le Canada, dit-il, perdra le rang qu'il occupe dans l'échelle du commerce international si on ne lève pas au plus tôt les barrières posées par les différentes commissions de contrôle".

M. Gagnon, qui est marchand de meubles à Bagotville, demande si on permettra encore aux manufacturiers de meubles de fabriquer des lits dont la tête et le pied sont en papier pressé et qui se vendent trois fois plus cher que les lits d'acier d'avant guerre. En terminant, il admet la nécessité de maintenir certains organismes de surveillance, mais refuse de croire à l'urgence du bill tel que rédigé. "Je tromperais les ouvriers, les cultivateurs, les commerçants et les industriels de mon pays, dit-il, si je ne protestais pas contre l'empiètement malsain de l'autorité dans le domaine de l'initiative privée, et je mériterais la réprobation des citoyens de la ma région si j'approuvais une mesure destinée à les priver de vêtements, de transports, de loisirs, de pain et de liberté."

M. LESAGE

Pendant son discours, le député de Chicoutimi avait été interrompu à plusieurs reprises par M. Maurice Lalonde, libéral de Labelle, et d'autres libéraux, et avait été défendu par M. Georges Héon, conservateur indépendant d'Argenteuil, qui cria à un moment : "Laissez-le donc parler".

En prenant la parole, l'orateur suivant, M. Lesage, accuse le député de Chicoutimi d'avoir traité son sujet d'une façon superficielle et d'avoir été inspiré "par une personne qui n'est pas dans cette Chambre". Le député de Montmagny-L'Islet déclare ensuite que le devoir des députés consiste à légiférer pour résoudre les problèmes économiques de la période de transition sans dépasser les bornes de la constiution et sans porter atteinte aux droits des provinces ni à la souveraineté du Parlement. Mais il reconnait que, pour éviter l'inflation et distribuer avec justice les marchandises et les services disponibles, il importe d'établir une organisation quelconque et de lui donner les pouvoirs nécessaires pour qu'elle puisse examiner constamment la situation et agir rapidement en cas d'urgence.

Avant de discuter la question de savoir quelle sorte d'organisation il faut établir, M. Lesage expose la situation économique actuelle en ce qui concerne les prix, les loyers, les appovisionnements et la distribution. Il faut admettre, dit-il, que le danger d'inflation est encore plus grand qu'il ne l'était pendant la guerre. Si le contrôle des prix, y compris celui des loyers, était subitement supprimé, nous assisterions à une hausse immédiate des prix et le parlement en serait responsable. La valeur du dollar diminuerait et une obligation de $100 pourrait n'avoir une valeur réelle que de $60 ou $65.

Quant au problème de satisfaire les besoins essentiels de la population, M. Lesage fait observer que la pénurie des marchandises que le pays produit ou importe pour ses propres besoins va subsister pour une période indéterminée et que les organismes du gouvernement doivent continuer de faire les achats nécessaires à l'étranger. De même, le contrôle des exportations doit être maintenu pour que la totalité de nos produits ne soit pas expédiée outre-frontière. Le rationenment et les priorités sont encore nécessaires aussi comme étant les seuls moyens de distribuer avec justice les choses les plus essentielles.

Le député de Montmagny-L'Islet demande quelle doit être l'organisation chargée d'empêcher la dislocation économique du pays et quels doivent être les pouvoirs de cette organisation.

"La constitution, dit-il, partage les pouvoirs législatif entre le Parlement et les législatures provinciales. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est un contrat bilatéral et une partie ne peut pas demander à l'autre de céder certains de ses droits pendant une certaine période à moins d'être prête à faire de même à l'égard de l'autre partie quand c'est nécessaire . . .

"C'est en vertu de ce principe de réciprocité que certains des pouvoirs législatifs provinciaux doivent être cédés au Parlement fédéral en cas d'urgence afin d'assurer la stabilité économique de l'ensemble du pays par des lois et des règlementations centrales. Si ces lois et règlementations ne sont pas uniformes et ne sont pas appliquées d'une manière uniforme dans tout le Canada, nous aurons le même chaos qu'entrainerait l'absence de tout contrôle".

Après avoir cité quelques exemples pour démontrer ce dernier point, M. Lesage assure que les provinces ne seraient pas en mesure d'agir efficacement. "Notre économie, dit-il, est un tout national complet et tout contrôle qu'on y applique doit être unique et être appliqué à l'ensemble du Canada. C'est une utopie de prétendre que les provinces peuvent appliquer un contrôle économique uniforme.

"Je suis un ardent partisan de l'autonomie provinciale, je ne suis pas un centralisateur ,mais il faut être pratique".

Le député de Montmagny-L'Islet soutient ensuite que le Parlement, à cause de sa procédure lente et complexe ne peut pas accomplir la tâche de réglementer les prix, les importations, les exportations, la production et la distribution. Le Gouvernement et ses organismes ont préservé avec succès l'économie canadienne pendant la guerre. La commission des prix et du commerce, par exemple ,a accompli un travail formidable et merveilleux. Mais l'opposition conservatrice revendique peut-être les droits du Parlement avec l'intention de faire disparaitre immédiatement tout contrôle économique.

Toutefois, M. Lesage n'est pas prêt à céder tous les droits du Parlement au gouvernement. Il est en faveur du principe du bill, mais il se réserve le droit de discuter l'étendue des pouvoirs en comité, car; dit-il, "je ne crois pas que mes électeurs m'ont confié un mandat simplement pour que je le transmette au gouvernement . . . Je ne crois pas avoir le droit de faire plus que donner au gouvernement les seuls pouvoirs législatifs nécessaires pour affronter la situation..."

Le député admet qu'il est nécessaire que les arrêtés passes au cours de la guerre restent en vigueur, mais il estime que, si le gouverneur-en-conseil a pris la responsabilité de les passer, il devrait prendre la responsabilité de les continuer au moyen d'un nouveau décret.

M. Lesage proteste aussi contre l'article du bill qui donnerait au Sénat, c'est-à-dire à une seule des deux Chambres, le droit d'abolir des arrêtés passés en vertu d'une loi adoptée par les deux Chambres. "S'il y a une situation d'urgence, déclare-t-il, et je crois qu'il y en a une, pouvons-nous prendre un risque quelconque, même avec le Sénat ?"

Pour obtenir la même protection que cet article vise à donner, il propose en terminant d'établir un comité parlementaire qui serait chargé de surveiller, par l'entremise de sous-comités au besoin, les règlementations et ordonnances du gouvernement et de ses organismes et de voir à ce que le pays soit graduellement dégagé des contrôles.

M. HACKETT

M. Hackett regrette que le Canada trouve nécessaire d'adopter les méthodes dictatoriales des pays qu'il vient de vaincre. Au début de la guerre, le gouvernement envahit le domaine constitutionnel des provinces sous prétexte que le conflit avait fait naitre un état d'urgence. La guerre est finie maintenant et le député de Stanstead assure que l'état d'urgence cessa d'exister lorsque les hostilités cessèrent. Par conséquent, on peut se demander si la loi que le gouvernement veut faire voter n'est pas anticonstitutionnelle.

Le bill 15 admet franchement, dit-il, qu'il existe un état d'urgence différent de l'état d'urgence qui existait au cours de la guerre. L'orateur a interdit aux députés de discuter la 2e édition du bill 15, mais il est évident que le gouvernement ne pouvait pas maintenir la position qu'il avait prise dans la 1ere édition du bill et qu'il a présenté la 2e édition avec l'espoir d'éviter un débat.

Au dire de M. Hackett, le bill 15, 1ère édition, avait au moins l'avantage d'être parfaitement compris de tout le monde et le bill 15, 2e édition ne réussit qu'à dérouter un peu tout le monde. Il voudrait être éclairé sur le sens du paragraphe suivant : "Le gouverneur-en-conseil peut accomplir et autoriser tels actes et choses, et établir à l'occasion tels arrêtés et règlements qu'il juge, en raison de la continuation des circonstances critiques nationales résultant de la guerre contre l'Allemagne et le Japon, nécessaires ou opportuns."

S'il existe aujourd'hui un état d'urgence, M. Hackett est convaincu que cet état d'urgence découle de la législation totalitaire à laquelle on eut recours pendant la guerre pour vaincre les états totalitaires. Et si nous avons un état d'urgence dû aux contrôles, dit-il, pourquoi faudrait-il d'autres contrôles pour nous dégager des contrôles ? Quiconque prend un stimulant, quiconque fait naitre en lui-même une énergie artificielle doit en payer le prix. On ne peut pas plus décontrôler graduellement qu'on ne peut endiguer seulement la moitié d'un fleuve.

Le député de Stanstead voudrait que les provinces exercent elles-mêmes les pouvoirs que le gouvernement demande. Il croit, par exemple, que l'Ontario et le Québec, devraient contrôler eux-mêmes les loyers comme la constitution leur en donne le droit. Mais il y a à Ottawa un groupe d'autocrates qui gouvernent par arrêtés ministériels et il faudrait la même énergie pour nous défaire des contrôles que celle que nous avons su déployer au cours de la guerre.

Ce qu'il faut, déclare M. Hackett en terminant, ce n'est pas une loi de pouvoirs transitoires, mais un gouvernement assez énergique pour supprimer les contrôles et rétablir la démocratie au Canada.

M. RAYMOND

Pour le chef du Bloc Populaire, le bill 15 consacre l'établissement pur et simple de la dictature en temps de paix au Canada. Il est la négation du gouvernement responsable, il est anti-démocratique, il est anti-constitutionnel. En un mot, il n'a aucune raison d'être. Seule la guerre, et il n'y en a plus, ou la famine, et s'il y en a en Europe il n'y en a pas ici, pourraient justifier l'attitude actuelle du gouvernement fédéral.

Pour M. Raymond, le pays n'est pas dans des circonstances critiques. Le fait qu'il envoie la moitié de sa viande inspectée au Royaume-Uni, ne fait que prouver que l'on vit dans l'abondance et que la situation est normale.

Le député de Beauharnois-Laprairie reproche au gouvernement d'avoir les pouvoirs extraordinaires que lui donne encore la loi des mesures de guerre et de ne pas les utiliser pour régler le conflit industriel de Windsor qu'il déplore comme tout le monde.

Il assure que lorsque le gouvernement fédéral se substitue aux assemblées législatives provinciales, il viole la constitution.

DES TRIPLETS : A Saint-Ferdinand, comté de Mégantic, madame URBAIN BINETTE est la maman de trois garçons baptisés sous les prénoms de JEAN-PIERRE, JEAN-PAUL et JEAN-LOUIS. Les bébes pèsent respectivement 5 1-2 livres, 6 et 5 1-2 livres et sont en excellente santé.

En terminant, M. Raymond répète que s'il y a des contrôles à exercer il faut que les provinces les exercent dans la mesure où il leur revient de les exercer. Ce n'est que lorsqu'on lui aura démontré que les provinces ne peuvent pas exercer ces contrôles qu'il se croira justifiable d'approuver un projet de loi comme le bill 15.

AUTRES ORATEURS

M. Hlynka, premier à parler au début de la seance du soir, assure que les contrôles ont mis le Canada dans une camisole de force et que, maintenant que la guerre est finie, le peuple ne veut plus de cela et demande que le Parlement établisse un contrôle sur les contrôles. Il ne s'objecte pas, cependant, à l'octroi de certains pouvoirs sur les questions de routine et les questions d'urgence et termine son discours en protestant contre la façon dont furent traités certaines catégories de naturalisés au cours de la guerre.

M. Hazen prétend que le bill 15 donne au gouvernement des pouvoirs qui ne doivent jamais être exercés en temps de paix. Il rappelle que le premier ministre, M. Mackenzie King, ne s'attendait à aucune opposition contre le principe du bill et affirme que le bill énumère des pouvoirs dictatoriaux. Le député de St-John-Albert fut interrompu à plusieurs reprises par M. George A. Cruickshank, libéral de Fraser-Valley. Celui-ci rappele à l'ordre par l'Orateur, s'écria : "order my foot". Il lit un discours rédigé par George Drew (le premier ministre de l'Ontario).

M. GARDINER

En prenant la parole, M. Gardiner annonce que personne n'est plus opposé que lui aux contrôles et que le parti libéral ne veut maintenir que les contrôles absolument nécessaires pour la protection des droits et du bien-être de la collectivité. Il annonce aussi qu'il est opposé aux contrôles pour les mêmes raisons qu'avait mentionné, M. Hackett. "Je suis aussi désireux que n'importe qui, dit-il, de supprimer les contrôles, mais il faut se placer dans un juste milieu entre ceux qui veulent faire disparaitre les contrôles du jour au lendemain et ceux qui voudraient les maintenir indéfiniment."

M. Hackett poursuit le ministre, a dit que le bill était confus et il a lu le préambule pour le prouver. Pourtant, ce texte est clair et limpide. Nous demandons à la Chambre le pouvoir de passer des arrêtés sur lesquels le Parlement sera invité à se prononcer. S'il y a quelque chose de plus confus que la confusion elle-même, c'est le discours de M. Hackett. Sans s'en rendre compte, le député de Stanstead a fait un brillant éloge du gouvernement, car toute son argumentation reposait sur le fait que les contrôles établis pendant la guerre permirent de remporter la victoire.

Ce qu'il faut, assure M. Gardiner au milieu de bruyantes interruptions, c'est un gouvernement capable de montrer maintenant autant d'énergie qu'il en montra au cours de la guerre. Continuant de déchiqueter le discours du député de Stantead, le ministre fait observer qu'un homme doit prendre bien garde, lorsqu'il parle en Chambre, de dire une chose dans une phrase et d'affirmer le contraire dans la phrase suivante. Après avoir dit que les contrôles furent nécessaires pour gagner la guerre, M. Hackett a prétendu que les conditions que nous affrontons n'ont pas été entrainées par la guerre et qu'il faut supprimer immédiatement tous les contrôles.

M. Gardiner rappelle qu'au cours de la guerre les conservateurs lui disaient qu'il ne réussirait jamais à augmenter la production porcine, mais qu'ils furent étonnés d'être noyés sous l'avalanche de porcs qui déferla de l'ouest grâce au contrôle du gouvernement. Puis le ministre de l'Agriculture déclare :

"Nous voulons le même gouvernement que celui qui fut assez énergique, à la veille des dernières élections générales, pour donner aux Canadiens la loi des allocations familiales. Lorsque cette loi fut présentée, les députés conservateurs de cette Chambre envoyèrent leurs chefs un peu partout dans le pays pour la combattre. Et lorsqu'il s'agit de voter, aucun de ces députés eut assez de cran pour se prononcer dans le sens que l'avaient fait leurs chefs."

Aucun bill, affirme le ministre, n'a jamais été aussi chargé de garanties pour les droits du peuple et ceux des représentants du peuple. Le gouvernement ne refuse pas d'accepter des conseils et, dit M. Gardiner en terminant, "nous espérons que cette mesure recevra l'approbation, non seulement des premiers ministres des provinces et des membres de la Chambre, mais aussi celle de la grande majorité du peuple canadien.

M. Boucher, l'orateur suivant, qualifie de petit autocrate le ministre de l'Agriculture et assure que son discours n'a fait que prouver encore mieux que le gouvernement est déterminé à continuer de gouverner à coups de décrets.

M. Fleming dit qu'un voile de mystère enveloppe encore le nom de l'auteur de la 1ère édition du bill 15 et trouve drôle que le gouvernement, chaque fois qu'il se trouve dans un bourbier, fait appel au ministre de l'Agriculture pour l'en tirer. M. Flemimng sympathise avec ceux des libéraux qui, à son dire, sont dans l'humiliante position d'avoir à choisir entre sacrifier leurs principes et renverser le gouvernement, et termine en disant que l'histoire du bill 15 est une histoire de retraite, de reddition et de confusion.

M COLDWELL

M. Coldwell annonce en prenant la parole qu'il fut très heureux de constater, en lisant les amendements proposés par le gouvernement, que la plupart des modifications suggérées par la CCF vendredi dernier avaient été acceptées. Il n'a pas de sympathie pour ceux qui dénoncent les pouvoirs que le bill donne au gouvernement parce qu'ils appartiennent à un parti (conservateur) qui a fait voter des mesures semblables dans des circonstances différentes. Et M. Coldwell cite un bill qui fut sanctionné le 3 août 1931, alors que les conservateurs étaient au pouvoir. Ce bill débute ainsi: "Considerant qu'il est dans l'intérêt national que le Parlement seconde et complète les mesures de secours des provinces et des autres corps publics par les moyens que le gouverneur-général pourra juger opportuns." Au dire de M. Coldwell, jamais un gouvernement canadien n'a osé faire voter des lois donnant des pouvoirs aussi étendus.

Le chef de la CCF ne peut pas comprendre les conservateurs qui parlent de supprimer les contrôles et qui, l'instant d'après, affirment qu'il faut des contrôles pour que les gens puissent se loger, se nourrir et se vêtir pendant la période de transition sans avoir à payer des prix effarants. M. Coldwell reproche, cependant, au gouvernement d'avoir apporté des amendements. Il eut été préférable, à son avis, de retirer totalement le premier bill et de présenter ensuite un bill entièrement nouveau, car cela aurait rendu plus facile pour les députés de se prononcer en faveur du principe.

"Nous voterons pour le principe, poursuit le chef de la CCF, et ce principe est que, dans les circonstances présentes, le Parlement doit donner au gouvernement le droit d'exercer certains contrôles dans l'intérêt public. Si le gouvernement outrepasse ce pouvoir, la Chambre devra le discipliner."

M. Coldwell fait observer que le gouvernement n'a plus la forte majorité qu'il avait auparavant et qu'il lui faut tenir compte de l'opinion publique. Interrompu par un conservateur, il dit qu'il fut un temps où les conservateurs ne tenaient compte que de la volonté d'un seul homme (M. Bennett), qui plaça le Canada sous la plus sollde dictature que le pays eut jamais connue.

Si la CCF était au pouvoir, poursuit M. Coldwell, elle serait contrainte de faire ce que fait le gouvernement libéral et ce qu'ont fait tous les autres gouvernements du Commonwealth britannique, y compris le gouvernement travailliste anglais, qui a demandé et obtenu des pouvoirs exceptionnels pour une période de cinq ans. M. Coldwell n'aime pas certains des pouvoirs qu'implique le bill, mais à son avis la démocratie comporte de l'auto-discipline. "Et si, dans une démocratie, il devient nécessaire d'accorder temporairement au gouvernement le pouvoir de faire des choses dans l'intérêt de cette démocratie, ce pouvoir doit être accordé."

La Chambre aura l'occasion, pendant l'examen du bill en comité, poursuit M. Coldwell, d'essayer de l'amender. Si les amendements proposés par le gouvernement constituent une capitulation de la part du gouvernement comme l'a dit un conservateur, les conservateurs devraient dire que l'opposition a gagné son point. "On ne peut pas prétendre que le bill est absolument mauvais et, l'instant d'après, soutenir que le gouvernement a capitulé devant les critiques de la Chambre et du pays."

Le major Fulton, dernier orateur, prétendit que le gouvernement avait appelé la CCF à son aide pour faire passer le bill parce que beaucoup de libéraux y étaient opposés et M. Coldwell se leva de nouveau pour déclarer qu'il avait parlé comme chef de la CCF et seulement comme chef de la CCF.

LA MAISON

SYLVIO MARCEAU Enr.

800 St-Vallier — Tél.: 2-5212

DIRECTEURS D FUNERAILLES

EMBAUMEMENT par un expert diplômé

SERVICE D'AMBULANCE jour et nuit.

FRS POULIOT gérant

SALONS MORTUAIRES et SALLES RECEPTION gratuits, à la disposition des clients, jour et nuit.

TANCREDE GIGNAC, Prop. J.-E. Pouliot, P.-H. Tremblay, surintendant embaumeur

SERVICES SPECIALISES

Au Salon Fleuri Enrg.

FLEURS naturelles et artificielles, plantes etc 343-345 RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068 RLX-serv-sp-H—V82588

Wilfrid Dubois, Inc.

Directeur de Funérailles Embaumeur gradué

Salons mortuaires gratis à la disposition du public. Bureau: 2 rue Durocher, tél.: 5288; rés. 38 Caron, tél.: 3-2281. Wilfrid Dubois, prés.; Jos.-H. Bureau, vice-président, tél.: 4-6946.

CIN-Serv. Sp-H—88895

DELWAIDE & GOFFIN

Manufacturiers de monuments

Propriétaires de carrières

Vendeurs autorisés du granit "Rock of Ages" Barré V. T.

Nous avons un beau choix de monuments Prêts pour livraison

Automobile à votre disposition

TELEPHONEZ: 3-4390

un des patrons ira vous chercher

Satisfaction garantie

Catalogue et prix sur demande.

35 ans d'expérience

1365 St-Vallier, Tél.: 3-4390

1361CBN-serv-sp-H—V86688

C.-A. GAUCHER

84, ST-VALLIER

QUEBEC. TEL.: 3-1847

MANUFACTURIER de Membres Artificiels Bandes abdominales. HERNIAIRES. Corsets, etc., etc.

3-HEN-SSR—V91361

Reliures d'art

Le relieur d'art, Jacques Blanchet, de Montréal, qui a obtenu un grand succès, dans la Métropole, la semaine dernière, à l'exposition de ses travaux de reliure tenue à l'Ecole du Meuble, sur la rue Berri, est actuellement à Québec pour organiser une exposition de ses oeuvres. Cette exposition sera ouverte demain soir, jeudi, le 6, à huit heures et demie, au Foyer du Palais Montcalm. Cette exposition, la première du genre, dans notre ville, sera tenue sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec et de l'Association des relieurs.

Grève dans deux usines de la Dominion Textile

Montréal, 5. (PC)— A peine deux heures après que le syndicat de l'industrie textile eut averti la Dominion Textile qu'il n'était pas satisfait des augmentations de salaire et des ajustements de travail, une grève éclatait dans deux filatures de cette compagnie dans la métropole et 1500 ouviers abandonnaient le travail en guise de protestations. Un porte-parole du syndicat a déclaré que la grève n'avait pas été sanctionnée par le syndicat mais qu'elle avait été causée par le fardeau supplémentaire de travail imposé aux ouvriers en retour d'une augmentation de salaire de trois sous de l'heure accordée par le Conseil régional du travail de Québec dans le cours de l'été. La compagnie a publié un communiqué hier soir affirmant que cette grève est illégale.

LE SOLEIL, QUEBEC, 17
Mercredi 5 décembre 1945

In Memoriam

BERNARD — A Québec, le 5 décembre 1945, à l'âge de 63 ans 10 mois, est décédée dame Marie-Louise Thibault, épouse de M. Joseph-Arthur Bernard, demeurant à 119 rue Aqueduc.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de W. Laberge Inc., No 185 Avenue des Oblats, à 7 heures 45, pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière St-Charles.

5déc-2fs—V91437

BOISVERT — A Québec, le 3 décembre 1945, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédée dame Hermine Boucher, épouse de feu Wenceslas Boisvert.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la Compagnie Hubert Moisan, No 299 rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

4déc-2fs—V91274

COUTURE — A Québec, le 3 décembre 1945, à l'âge de 73 ans 8 mois, est décédé M. Herménégilde Couture, époux de dame Laura Boivin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ des salons mortuaires Charles Cloutier Enrg., No 1741½ rue d'Aiguillon, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Paix, et de là au cimetière St-Charles.

Le teajet se fera en automobile.

—V91353

GENEST — A St-Bernard, le 4 décembre, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédé le docteur J.-L.-N. Genest, époux de dame Albertine DesRuisseaux.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 décembre, à 10 heures, après l'arrivée du train du Québec Central.

4déc-2fs—V91373

GRAVEL — A Château Richer, le 3 décembre 1945, à l'âge de 65 ans 8 mois, est décédé M. Georges-Hyppolite Gravel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 30, pour l'église du Château-Richer et de là au cimetière de la paroisse.

4déc-2fs—V91272

GRENIER — A Québec, le 4 décembre 1945, à l'âge de 62 ans, est décédé le lieutenant-colonel Thomas Grenier, gérant de la Cie des Taxis Jaunes Ltée, époux de dame Augustine Gauvin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 157 Avenue Murray, à 8 heures 45, pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière Belmont.

4déc-3fs—V91277

LEGARE — A Québec, le 3 décembre 1945, à l'âge de 84 ans 7 mois, est décédé M. Joseph Legaré, époux de feu madame Stéphanie Guérin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, No 299 rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles. 5déc-2fs—V91388

LEPINE — A Québec, le 4 décembre 1945, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédé M. G.-Adélard Lépine, doyen des directeurs de funérailles de Québec, et membre des Chevaliers de Colomb au quatrième degré. Il était l'époux en premières noces de feu dame Lumina Lortie, et en secondes noces de feu dame Alice Gosselin.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Adélard A. Gustave Lépine, 42 chemin Ste-Foy, à 8 heures 30, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière Belmont. 5déc-2fs—V91445

RENAUD — A Charlesbourg, le 4 décembre 1945, à l'âge de 78 ans, est décédé Alfred Renaud, industriel, époux de dame Philomène Falardeau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 268 1ere Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Charlesbourg, et de là au cimetière de la paroisse. 4déc-3fs—V91283

TANGUAY — A Ste-Justine, est décédé Maurice Tanguay, fils de M. Napoléon Tanguay.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 6 décembre, à l'église de Ste-Justine, et de là au cimetière de la paroisse.

—V91410

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

LEVALLEE — Vendredi, le 7 décembre, à l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté à 8 h. 30, le service anniversaire de madame Georges LeVallée (née Marie Hanley).

—V91290

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GERMAIN — Mme Pierre Germain et son fils Paul remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Pierre Germain, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

—V91297

ST-PIERRE — M. et Mme Paul St-Pierre, 15, 6e Rue, St-Esprit, remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fille Rita, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes sympathie, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

—V91344

--La tension augmente entre les gouvernements russe et iranien

(Suite de la 1ère page)

déjà. Le cabinet du premier ministre Hakimi a été convoqué d'urgence hier, probablement pour considérer le nouveau refus de Moscou. On croit que les Russes ont promis des compensations au gouvernement de Téhéran s'il veut considérer la question d'Aberbaijan comme une affaire ne concernant que l'Iran et la Russie.

M. Adélard Couture réélu président

Le Syndicat national des mécaniciens de machines fixes, au cours de sa dernière réunion, a procédé au choix de ses officiers pour l'année 1945-46.

C'est M. Adélard Couture qui a été réélu président. Les autres officiers élus ou réélus sont : M. Alfred Giroux, vice-président ; M. Maurice Arteau, secrétaire-archiviste ; M. Jos. Aubin, trésorier ; M. J.-F. Thibault, secrétaire-financier ; M. Alfred Couture, gardien.

Ont été choisis pour représenter le syndicat auprès du Conseil Général : MM. Adélard Couture, Alfred Giroux, Jos. Aubin, J.-F. Thibault, Alfred Couture et J. Guay.

Congrès de la L.I.C.

Le congrès de la Ligue Indépendante catholique (L.I.C.) aura lieu de nouveau à Montréal, le 8 décembre prochain. Le programme comporte une messe spéciale pour les congressistes, que célébrera Mgr Valois, directeur diocésain de l'Action catholique. Il y aura dîner à l'hôtel Windsor, sous la présidence de Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. Le dîner sera suivi d'un forum dirigé par le Dr Adolphe L'Archevêque sur "les relations sociales".

Semaine Sociale à St-Hyacinthe en 1946

La Commission générale des Semaines sociales du Canada s'est réunie, à Montréal le 27 novembre dernier sous la présidence du R. P. Archambault, S.J. L'endroit et le sujet de la prochaine Semaine sociale ont été définitivement fixés. Elle se tiendra à St-Hyacinthe, en septembre 1946, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Douville, et aura comme thème général: La Jeunesse.

Messagers demandés

Nous aurions besoin de quelques garçons, avec bicycle, âgés de 14 ou 15 ans, pour faire des messages en ville. Pas de gros colis à transporter ni de travail le soir ou le samedi après-midi. Baptistaire exigé. S'adresser au bureau du Soleil, rue de la Couronne, Québec.

(Toutes les actions de cette émission ayant été placées, cette annonce n'est publiée que pour mémoire.)

La mise en souscription des actions mentionnées ci-dessous est limitée au territoire canadien; elle ne s'étend pas au territoire des Etats-Unis d'Amérique. Cette annonce n'a pas pour objet de placer la moindre partie de cette émission aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires ou possessions, ni d'en faire souscrire les actions par qui que ce soit qui y réside, ni de provoquer de cette source des demandes. Aussi ne doit-elle, sous aucun prétexte, être considérée comme ayant été préparée à ces fins.

NOUVELLE ÉMISSION

$5,000,000

Saguenay Power Company, Ltd.

(Constituée suivant les lois de la Province de Québec)

Actions Privilégiées Rachetables et Amortissables; au Dividende Cumulatif de 4¼%

(valeur nominale $100 l'action)

De l'avis des avocats-conseils, les compagnies d'assurance régies par la loi fédérale de 1932, telle qu'amendée, concernant les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, sont autorisées à mettre en portefeuille des actions privilégiées de cette émission.

On fournira sur demande une circulaire contenant les détails de cette émission.

Prix d'émission: $100 l'action. Rendement: 4¼%

(Le dividende sur ces actions s'accumulera à partir du 1er janvier 1946)

Nous offrons ces actions, sous les réserves d'usage en ce qui concerne leur acceptation par nous et la constatation par nos avocats-conseils, MM. Montgomery, McMichael, Common, Howard, Forsyth & Ker, de la régularité de cette émission au point de vue juridique.

Nous nous réservons le droit de refuser la totalité ou une partie des souscriptions et d'attribuer aux souscripteurs un nombre d'actions inférieur à celui qu'ils auraient souscrit.

A.E.-Ames & Co. Limited

The Dominion Securities Corporation Limited — The Wood Gundy Corporation, Limited — Royal Securities Corporation Limited

Mitchell, Young, Weir & Company Limited — Collier, Norris & Quinlan Limited — L. G. Beaubien & Co., Limited

Nesbitt, Thomson & Company, Limited — Greenshields & Co Inc — Savard, Hodgson & Co. Inc.

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Limited — W. C. Pitfield & Company, Limited — René-T. Leclerc Incorporée

Clément, Guimont, Inc. — J. C. Boulet, Limitée — Legueux & DesRochers Limitée

Hamel, Fugère & Cie, Limitée

OBTENEZ LE BON SOULAGE

Bois de pulpe

Grands producteurs et exportateurs de bois de pulpe, les Canadiens apprendront avec intérêt mais sans plaisir qu'un manque de bois a réduit des deux-tiers la production de papier en Norvège. En regard des 4 millions de mètres cubes de bois requis pour subvenir aux besoins de l'industrie de la pulpe, la production de cette année ne sera que d'un million et demi. Le manque de chaussures et de vêtements pour les bûcherons prive surtout l'industrie de la pulpe.

Poivre et sel

Baptiste reste frêt.

La navette se repose.

La loi elle-même perd contrôle.

Le père-prodige écrase son enfant.

La pudeur interdit l'usage de la vérité.

Le concours de préjugés recommence.

La discrétion s'impose même dans le sourire.

Toronto cherche le moyen de se faire aimer.

Faute de mieux, construisons des maisons de glace.

Que l'hérétique soit brûlé vif, avec ses mauvais livres!

Les guerres impériales coûtent cher aux nations qui s'en désintéressent.

Sujet d'un prochain débat: Quelle différence y a-t-il entre la candeur naive et la naiveté candide?

Ne pas confondre

Sans doute pour Eve, un journal parisien publiait récemment cette petite annonce: "Le Dr Jean Adam qui, membre de "France d'abord", fut un résistant actif pendant l'occupation, nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec le Dr Jean Adam qui écoutait à genoux les discours d'Hitler et que la Cour de Justice de Nevers vient de condamner".

Sur le Rhin

On vient d'inaugurer officiellement la reprise de la navigation sur le Rhin. Au cours des derniers mois la Marine française a joué un rôle actif sur le fleuve. Ses premières formations s'établirent à Strasbourg dès avril dernier. Une école de pilotage fut d'abord constituée avec l'aide d'anciens pilotes du Rhin de 1918, tous volontaires pour cette tâche rendue très difficile par les destructions de ponts et les épaves.

L'exemple de M. Truman

Le président des Etats-Unis se révèle, par diverses attitudes et déclarations, un aussi grand homme que son prédécesseur. Et c'est par de petits détails qu'il donne parfois la mesure de son grand coeur. Ainsi, l'autre jour, il parcourait en avion 2,000 milles pour aller embrasser sa mère à l'occasion de son 93e anniversaire de naissance. Quelles que soient ses erreurs, les Américains, qui ont le culte filial, seront portés à lui pardonner beaucoup pour ce geste.

Radiodiffusion

L'Australie sera dotée du plus grand réseau radiophonique au monde à la fin de cette année, quand le gouvernement aura terminé la construction de 17 nouveaux postes de radio. Ces nouveaux postes sont censés desservir 500,000 auditeurs des régions rurales et ils ne coûteront que $195,000. Il peut être intéressant de retenir ces chiffres au cas où le gouvernement de Québec exécuterait son projet d'une radio provinciale. Une fois le projet exécuté, le gouvernement australien possédera 53 postes de radio et l'un des plus grands postes émetteurs à ondes courtes du monde.

Mince succès

Les conservateurs anglais ont réussi à faire réélire dans une élection complémentaire l'ancien ministre de l'Information, M. Brendan Bracken, qui est un protégé de M. Churchill. Mais dans la circonscription de Bournemouth, où avait lieu cette élection, les travaillistes sont arrivés du troisième au deuxième rang avec 3,000 votes de plus qu'en juillet, et les conservateurs en ont perdu 11,000. Ce qui veut dire, indubitablement, que la rhétorique de M. Churchill n'y peut rien: les Anglais sont bien décidés à donner aux travaillistes une bonne chance de montrer de quoi ils sont capables dans l'administration du pays.

Gazette rimée

Le bien et le mal

Ici-bas tout est relatif
et l'homme doit aux circonstances
d'être beau au superlatif
ou laid à faire pénitence

Il n'y a pas d'égalité
entre les dons de la nature;
l'intelligence et la santé
se partagent à l'aventure.

Mais entre le bien et le mal
le concours paraît plus honnête,
cependant que l'être normal
en a la perception plus nette.

Faut-il donc attendre la mort
pour comprendre enfin le mystère
de tant d'injustices du sort
que l'on prétend voir sur la terre ?

Avant le dernier jugement
devant la justice éternelle,
l'on discerne assez sagement
les prix de vertu personnelle.

Et la beauté sans la bonté
de charme paraît dépourvue,
près de la sainte charité
dans l'ombre d'un cloître entrevue.

Le rimailleur

Majorité substantielle au général Dutra

Ria de Janiero, 5. (P.A.) — Le gén. Eurico Gaspar Dutra avait toujours une bonne avance aujourd'hui sur son plus proche adversaire dans les élections présidentielles, suivant les derniers rapport parvenus. Le candidat communiste, Yeddo Fiuza, était loin en arrière.

Les derniers rapports donnaient à Dutra 296,591 votes ; au gén. Eduardo Gomes, 198,417; à Fiuza, 74,293; et au candidat agraire Rollim Telles, qui n'a aucune chance de se faire élire, 2,931. Dutra a l'appui de Getulio Vargas, déposé Gomes dirige les éléments opposés à Vargas.

M. Gill est vivant

Un citoyen de Toronto, inspecteur pour le gouvernement fédéral, M. Gill, a été transporté d'urgence, hier soir, de l'hôtel St-Roch où il demeurait à l'hôpital du St-Sacrement, à la suite d'une maladie soudaine.

Nous apprenons, ce midi, que M. Gill a passé une bonne nuit et qu'il reposait paisiblement au cours de la matinée.

EPICIER LICENCIE **SYLVAIN** VIANDE
154 Crémazie — Tél.: 2-6825
La Bombe Atomique dans la qualité et les prix

POULETS au lait "A", 6 à 7 lbs .37 **VEAU DE LAIT, fesse comp. .29**

LARD à rôtir, soc ou épaule, la livre .25
LARD haché, frais, la livre .25
BACON tranché, ½ livre .25
JAMBON fesse ou cottage, moitié ou comp. .37
POIS VERTS, FEVES JAUNES ou **VERTES**, bte 15 ozs, doz 1.50

Boeuf Steer Bleu
BOEUF à rôtir, haut-côte, la livre .21
BOEUF à soupe, travers de côte, bas côte .10
ROTI de surlonge, 5 à 6 livres .41
VEAU DE LAIT devant complet .18
SOUPE au poulet et nouilles Lipton, doz 1.40

CAMIONS **GMC** — 1945 —
De ½ tonne à 3 tonnes
PIECES ET ACCESSOIRES GENERAL MOTORS
Pour : Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac, LaSalle, Camions G.M.C. et Maple Leaf.
REPARATIONS DE TOUS GENRES
Mécanique, Débossage, Peinture, Bourrure, Housses de sièges faites sur commande.
AUTOMOBILES, INC.
12 de la Couronne, Québec. *Tél. : 2-1208*

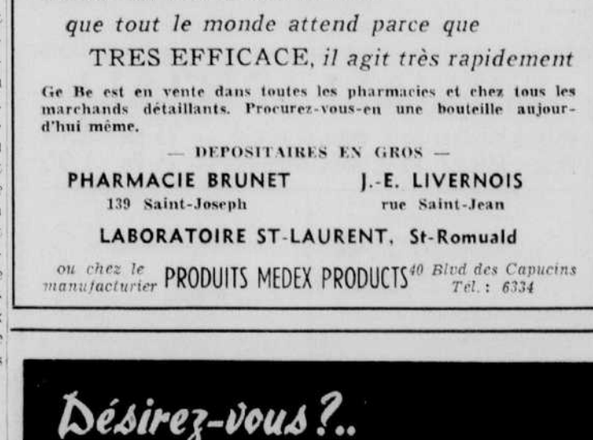

Ge Be *est le nouveau SIROP*
que tout le monde attend parce que
TRES EFFICACE, *il agit très rapidement*

Ge Be est en vente dans toutes les pharmacies et chez tous les marchands détaillants. Procurez-vous-en une bouteille aujourd'hui même.

— DEPOSITAIRES EN GROS —
PHARMACIE BRUNET, 139 Saint-Joseph — J.-E. LIVERNOIS, rue Saint-Jean
LABORATOIRE ST-LAURENT, St-Romuald
ou chez le manufacturier PRODUITS MEDEX PRODUCTS *40 Blvd des Capucins Tél. : 6334*

Désirez-vous?..
—faire accorder
—réparer ou
—répeinturer
votre piano
Vous faut-il faire
réparer votre
radio lessiveuse réfrigérateur
NOS EXPERTS SONT A VOTRE SERVICE
Signalez: 2-6458
Lindsay
203 rue Saint-Jean
IL N'EN COÛTE JAMAIS PLUS — SOUVENT MOINS — POUR LA QUALITÉ

La Couronne ne soumet pas au jury les aveux de P.-H. Déry

La déclaration faite par Paul-Henri Déry au constable Ludger Guillemette, alors que celui-ci venait de lui apprendre la mort de sa tante, Mme Alfred Giroux, ne sera pas mise devant le jury qui est présentement chargé de juger Déry, en cour des Assises criminelles, sur l'accusation de meurtre qui a été portée contre lui à la suite de la mort de Mme Giroux trouvée la gorge tranchée dans son logement de la rue Claire-Fontaine, le 17 février dernier.

Au cours de la séance d'hier matin, alors que les jurés avaient été priés de se retirer, en attendant que le tribunal se prononce sur l'admissibilité des déclarations qui devaient être rapportées par le témoin, le constable Guillemette témoigna qu'il avait annoncé à Déry, alors détenu dans une cellule de l'hôtel-de-ville, la mort de Mme Giroux, lorsque l'accusé déclara : "Quand je hais quelqu'un, je le hais pour longtemps. Elle est morte, j'suis ben content".

Il s'agissait pour le tribunal de décider si cette déclaration était légale et pouvait être portée à la connaissance du jury. Hier matin, les parties avaient plaidé sur ce point, Me Noël Dorion, c.r., argumentant pour la Couronne que cette déclaration avait été faite librement et volontairement et que partant elle était légale, et Me Antoine Rivard, c.r., alléguant pour la défense qu'elle devait être rejetée parce qu'alors le détenu était dans un état d'infériorité qui le rendait incapable de poser un acte pleinement libre et volontaire. Un ajournement avait cependant été accordé jusqu'à l'après-midi aux procureurs des deux parties, pour leur permettre de compléter leur preuve sur ce point. A l'ouverture de la séance d'hier après-midi cependant, Me Dorion déclara que la Couronne renonçait à cette preuve sur la déclaration. De ce fait même, celle-ci ne fut pas portée à la connaissance des jurés.

Avec les témoignages des médecins-légistes Jean-Marie Roussel et Gustave Desrochers, la Couronne a terminé sa preuve hier après avoir fait entendre plus de 25 témoins. Appelé à identifier le cheveu retracé sur le couteau trouvé en possession de Déry, le Dr Roussel a déclaré que l'examen microscopique avait révélé que ce cheveu était absolument identique à ceux trouvés sur la victime. Le Dr Desrochers, qui fit l'autopsie du cadavre, a fait rapport de son examen des blessures, citant notamment une coupure de 8 pouces et demi de longueur au cou, coupure allant jusqu'à une profondeur d'un quart de pouce dans le larynx, et la perforation d'un poumon à une profondeur de deux pouces.

Le tribunal a également entendu au cours de cette séance M. Gustave Lépine, entrepreneur de funérailles, qui reçut à son établissement le 17 février dernier, le cadavre de Mme Alfred Giroux; le Dr Eucharist Samson, qui constata la mort de Mme Giroux lorsque celle-ci eut été transportée à l'Hôtel-Dieu; le Dr Roméo Gagnon, médecin au service de la sûreté municipale, qui rapporta certaines constatations médicales en rapport avec les blessures aux mains de Déry; M. Valère Leblanc, commis au greffe de la Paix, qui était dépositaire des effets produits lors de l'enquête préliminaire de Déry et qui remit par la suite ces effets au détective Guillemette; et enfin, M. Thomas Bliér, employé de chez Carrier & Goulet, qui fut un des premiers à monter au logement Giroux après la tragédie.

Les premiers témoins de la défense sont entendus ce matin. Il doit y en avoir une quinzaine en tout, mais on nous a déclaré que ces témoignages seront chacun de courte durée. Il est possible qu'un verdict soit rendu vendredi soir.

LE Dr ROUSSEL

Le Dr Jean-Marie Roussel, médecin-légiste de Montréal, a procédé dans cette cause à l'examen des objets et vêtements enlevés à l'accusé. Il a fait l'examen des taches rougeâtres qui apparaissaient sur presque tous les vêtements de Déry, sur le couteau, la clef anglaise, une bague, une montre-bracelet. Sur tous ces objets, il a découvert qu'il s'agissait de sang humain.

Un cheveu retracé sur le couteau trouvé dans la poche intérieure du paletot de Déry par les policiers qui le fouillaient, avait également été soumis à l'expertise du témoin. Dans son témoignage, celui-ci déclare que l'examen microscopique a révélé que ce cheveu était absolument identique, tant par la couleur, que par le diamètre et la structure à ceux trouvés sur la victime.

Le Dr Roussel n'a pas été interrogé par la défense.

LE Dr DESROCHERS

Le Dr Gustave Desrochers est médecin-légiste au service de la sûreté provinciale. Le 19 février, il procéda à la morgue Lépine à l'autopsie du cadavre de Mme Giroux.

L'examen externe a révélé les blessures suivantes: à la tête, une plaie contuse à la partie supérieure et arrière de la tête, faisant suite à un coup porté par un instrument contondant c'est-à-dire à surface plutôt large tel qu'une clef anglaise. Cette plaie était de trois pouces de longueur mais les os du crâne n'étaient ni fracturés ni enfoncés. Ce seul coup ne pouvait causer la mort; à la figure, une coupure s'étendant de l'oreille gauche à la muqueuse de la bouche, soit sur une longueur de deux pouces et demi; une autre coupure d'un pouce et demi au menton, s'étendant en profondeur jusqu'à l'os de la mâchoire; au cou: il y avait trois plaies principales. Une coupure de 8 pouces 1-2 de longueur s'étendant d'une oreille à l'autre et allant jusqu'à un quart de pouce à l'intérieur du larynx; plus bas, une coupure de 4 pouces 1-2, s'étendant jusqu'aux voies respiratoires sans cependant les pénétrer; et une troisième de même longueur s'étendant en profondeur jusqu'à la trachée et ouvrant même celle-ci d'un quart de

(Suite à la page 2, 6e col.)

Dr Antonio Landry
Chirurgien - Dentiste
205 rue St-Joseph
Téléphone : 3-0141

2 maisons à vendre
Possession immédiate. Un logement libre à l'acheteur dans chaque maison. Aucune offre raisonnable refusée. Il faut vendre d'ici à huit jours.
Pour information s'adresser à :
193, 11e Rue, Limoilou.
Téléphone: 3-5547
Conditions faciles

AVIS
Le Dr J. BELLEMARE
avertit sa clientèle qu'il est maintenant à son nouveau bureau à
985 CHEMIN STE-FOY.
Heures de bureau: 2 h. à 5 h. dans l'après-midi et 7 h. à 8 h. ½, le soir. TEL.: 3-6391.

Le lt D.-J. Mill est cité à l'ordre du jour

Le lieutenant de section D. J. Mill, fils de M. D. W. Mill, 468 St-Cyrille, à Québec, vient d'être cité à l'ordre du jour sur une liste de décorations publiée hier par le ministère de la Défense nationale pour l'Air. Le lieutenant de section Mill a été démobilisé récemment après avoir servi pendant cinq ans dans le C.A.R.C. La liste publiée hier porte les noms de sept aviateurs décorés de la Distinguished Flying Cross et de huit autres décorés de la Air Force Cross.

Incendie à la Québec Packers

Les pompiers de sept postes de la ville ont répondu à un appel, hier après-midi, vers cinq heures, pour un commencement d'incendie à la Québec Packers, rue d'Estimauville, à St-Pascal Baylon. L'alarme a été sonnée à 5 heures 26 et à 6 heures 47, les pompiers revenaient à leurs casernes.

Les flammes ont pris naissance alors qu'on était à poser de nouveaux réfrigérateurs. Du papier goudronné se trouvait à proximité et une légère explosion des matières réfrigérantes semble avoir été la cause de l'incendie. Comme la bâtisse était presque toute de ciment, les dommages n'ont pas été élevés. Le feu s'est cependant propagé au plafond de liège de la chambre de réfrigération, que les pompiers, sous la direction du député Lachance et du capitaine Lemoine, ont vite fait de contrôler. Peu de temps après, tous les hommes étaient revenus à leur caserne respective.

La construction en notre ville

La commission municipale d'urbanisme a ratifié à sa dernière séance pour un total de $76,075 de permis de construction et de réparation. Les projets de construction, qui prévoient l'aménagement de 15 nouveaux logis, en plus de différents plans industriels et commerciaux, devraient être exécutés d'ici quelques mois.

Voici les principaux permis: Mme J.-B. Cloutier, pour la réfection de l'immeuble situé à 53-55-57 rue Dalhousie, ancien immeuble "Bossé", en vue de l'installation des ateliers des "Bonbons Yolande", au montant de $8,500 ; M. Raymond Côté, aménagement d'un logement additionnel à 32 av. Marguerite Bourgeoys, $2,000 ; M. Lucien Jobidon, un magasin d'un étage dans la Canardière, $1,700 ; M. Jos Asselin, résidence, boulevard Roosevelt-Churchill, $10,000 ; Mme L. Laberge-Jobidon, maison de 2 logements dans la Canardière, $7,000 ; M. Phil. Rioux, maison de deux logements dans le boul. Benoit XV, $10,500 ; A. Lafleur Ltée, un entrepôt à 78 5e rue, $8,000; M. Ovila Tremblay, maison de 2 logements, avenue de la Bastille, $5,500 ; M. John Cazes, garage public, rue Châteauguay, $3,500 ; M. O. Duchesneau, maison de 4 logements dans l'av. Monk, $10,000 ; M. J.-A. Beaudet, résidence, av. de Callières, $4,500 ; Drouin & Drouin Ltée, marchands de bois, entrepôt dans la 1ère avenue, $1,500; Beaulieu & Filion Enrg, réfection de la façade d'un garage, à 207, rue Ste-Hélène, $1,800 ; J.-L. Tinti, aménagement de 2 logements de plus à 72 1-2, Ste-Ursule, $1,200. On signale en plus deux permis de réparation aux montants de $75 à $800.

La campagne du Timbre de Noël

La Ligue antituberculeuse de Québec a reçu hier un volumineux courrier, comme il n'y en avait pas eu depuis plusieurs jours : 336 lettres dont 303 avec argent ($517.35). Tandis que les noms choisis rapportaient $540. Soit une recette de $1,057.35. Le total s'élève maintenant à $14,624.85. C'est magnifique, à condition que l'élan soit maintenu. Et tous les espoirs ici sont permis, la Ligue n'ayant encore obtenu que 25 p.c. de réponses à ses 17,000 lettres dont un peu plus de 20 p.c. avec argent. Rappelons-nous surtout que l'objectif n'est même pas en vue. Il faudrait tout de suite $50,000 pour réorganiser les services du dispensaire et mettre la colonie de vacances en état de recevoir plus d'enfants de contact tuberculeux. Les huttes pourront-elles être construites ? Et le préventorium ouvrira-t-il ses portes ? La réponse est aux douze mille citoyens qui se sont promis d'envoyer leur oboles le plus tôt possible, mais qui ont peut-être oublié l'adresse. Nous la leur donnons encore : La Ligue antituberculeuse, chambre 503, édifice du Québec Power. Et l'on met dans l'enveloppe autant d'argent que la générosité et le sens social peuvent l'inspirer.

$100 — M. Adrien Dufresne, architecte, Beauport.

$50 — Laurentide Automobiles, Inc., J.-B. Renaud & Cie, Inc.

$25 — M. Léon-T. Des Rivières, M. Mark Drouin, C.R., J.-M. Dessureault, Inc., P.-A. Alain, Ltée, Can-

(Suite à la page 7, 3e col.)

Un hansard

A une assemblée d'électeurs tenue le 2 décembre dernier au comité de St-Sauveur, une résolution a été proposée et adoptée par des membres pour demander aux députés provinciaux de faire voter, dès la session de 1946, la loi nécessaire pour qu'un journal soit imprimé par le gouvernement lui-même, qui donnerait mot à mot le texte des débats à l'Assemblée législative.

Les membres ont aussi demandé qu'une copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de la province de Québec.

Guerre au cancer

Berkeley, Calif. (PA) — Le cyclotron de l'Université de Californie discontinuera de servir des fins militaires pour faire la guerre au cancer et autres maladies rebelles, ont déclaré hier les autorités. Des substances radioactives semblables à certains égards à celles employées dans les bombes atomiques pourraient servir à combattre le cancer.

Le Canada ne participe pas aux négociations de Washington

Ottawa, 5. (D.N.C.) — Le ministre des finances, M. J.-L. Ilsley, a déclaré en Chambre des Communes hier, que le Canada ne participait d'aucune façon aux négociations financières en cours à Washington entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis parce qu'il n'avait aucun droit de le faire, mais que la délégation britannique s'était arrêtée à Ottawa avant de se rendre à Washington et qu'elle n'ignorait rien des intérêts et des aspirations de notre pays dans le futur commerce international.

"Il y a beaucoup de gens nerveux, a dit M. Ilsley, qui ont peur que la Grande-Bretagne ne sacrifie nos intérêts. Je ne crois pas qu'elle le fasse, mais si elle le fait, nous ne pourrons faire plus que nous adapter à cette situation. Nous ne pouvons pas piétiner là bas devant une porte fermée en criant pour qu'on nous laisse entrer. Il faut agir avec une certaine dignité dans les questions de ce genre".

Le ministre des finances répondait à deux conservateurs, MM. J.-M. MacDonnell, de Muskoka-Ontario et John-T. Hackett de Stanstead qui soutenaient que le Canada devrait avoir au moins un observateur aux négociations en cours à Washington entre la Grande-Bretange et les Etats-Unis parce que ces négociations pourraient avoir des conséquences fatales pour notre commerce.

La Chambre débattait en deuxième lecture le bill ayant pour objet d'autoriser le gouvernement à accorder des crédits jusqu'à concurrence de $650 millions à tous les alliés du Canada, à l'exception de la Grande-Bretagne, pour qui des crédits ne seront votés qu'à la prochaine sesssion.

M. Ilsley déclara que les négociations actuelles à Washington n'étaient pas des négociations commerciales, mais des négociations financières. Le Canada cherche à obtenir des réductions tarifaires réciproques, sans essayer de relier les discussions commerciales à l'octroi de crédits.

M. MacDonnell dit que le Canada devrait avoir un observateur à Washington et qu'il devrait donner à la Grande-Bretagne une idée des crédits qu'il a l'intention de lui accorder. A son dire, les négociations anglo-américaines peuvent aboutir à des décisions qui auront un effet capital sur l'économie canadienne. Le ministre des Finances répondit que le Canada ignorait encore quels crédits il accorderait à la Grande-Bretagne parce qu'il ne savait pas quel serait le résultat des négociations anglo-américaines et que, de toute façon, les crédits du Canada à la Grande-Bretagne seraient petits comparés à ceux des Etats-Unis.

M. Angus MacInnis, C. C. F., de Vancouver-Est estime que le Canada, étant un pays autonome malgré ses liens avec la Grande-Bretagne,

(Suite à la page 7, 7e col.)

AVIS DIVERS

Gestion industrielle: — Assemblée régulière de l'Institut de gestion industrielle (Cost and Management Institute), ce soir, à 8 heures, à l'Ecole Supérieure de Commerce. Conférence de M. A.-F. Merciex, gérant général du journal "Le Soleil". Sujet: Orientation de la presse Canadienne et le rôle de la publicité. Le public est invité.
du journal "Le Soleil". Sujet : Le journal quotidien, gardien des intérêts du public lecteur et annonceur". Le public est invité.
Exposition de reliure d'art : — Ce soir, au Palais Montcalm, exposition de reliure d'art de M. Jacques Blanchet, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste et de l'Association des relieurs de la cité.
Stabilisation économique : — Conférence de M. Paul Rochon, secrétaire adjoint de la Commission des Prix à Ottawa, ce soir, à 8 heures, à la salle de la Faculté de Droit, 17, rue Ste-Famille. "Les prix: situation actuelle et les développements possibles". Entrée libre.
Villa Manrèse : — Récollection pour les anciens retraitants de la Villa Manrèse, ce soir, à 8 heures. Conférence de Me M.-L. Beaulieu. "L'historique du syndicalisme ouvrier, sa position, ses tendances actuelles."
Session intensive : — Ce soir, à 8 heures, à la Faculté des Sciences sociales de l'université Laval, session intensive de formation pour les employés des services sociaux publics.
Hôtel de ville: — Assemblée du Comité administratif cet après-midi, à 2 heures 30.
A Saint-Roch : — Réunion mensuelle des Dames de la Ste-Famille, ce soir, à St-Roch, avec sermon de circonstance.

Le colonel Bovey chez le maire

Le colonel Wilfrid Bovey, de Montréal, président de la commission de qualification des vétérans, s'est rendu à l'hôtel de ville, hier après-midi, pour rendre visite au maire Lucien Borne. La commission de qualification doit siéger à Québec, lundi prochain.

Conférence ajournée

Hamilton, Bermudes, 5. — (Reuter) La conférence anglo-américaine des télécommunications s'est ajournée ici hier soir sans avoir conclu d'accord complet concernant une nouvelle échelle de taux à charger entre le Commonwealth britannique et les Etats-Unis.

NOUS SOMMES DISPENSATEURS DE SANTÉ AU CANADA

Téléphonez : 2-8231 ou 2-8234 pour prompte livraison.

Cette scène familière a lieu des centaines de fois par jour dans les pharmacies de tout le Canada — où des savants experts préparent et distribuent les remèdes qui tiennent les Canadiens forts. Les **PHARMACIES DUBE** sont fières de leur part comme dispensateurs de santé au Canada. Pour avoir un service d'experts appelez-nous la prochaine fois que votre médecin vous écrira une ordonnance.

PHARMACIES DUBÉ
152 Saint-Jean — 269 Saint-Joseph

CARICATURE Cours complet en un seul volume. Nombreuses photos. Prix $2.00 — Par poste $2.10

GUIDE DU MENUISIER. Avec dessins de lignes et mesures canadiennes. Couverture solide. Format pratique. Prix $1.10.

MANUEL D'AJUSTAGE MECANIQUE. Gros volume de 400 pages. Bien expliqué. Nombreuses photos. Prix $2.25 par poste.

MANUEL DE CHAUFFAGE ET REFRIGERATION
Fort volume de 300 pages. Edition récente. Cours moderne. Couverture simili-cuir. Prix $2.50 — Par Poste $2.65.

Tous ces volumes sont bien expliqués en français et sont en vente à votre librairie de confiance:
LE CERCLE LITTERAIRE — EDIFICE MIGNIER
72 de l'Eglise, Québec.

Instruments de Musique
à des prix avantageux

CORNET TROMPETTE en argent, très belle condition, dans son étui, pour $65
SAXOPHONE - TENOR en argent, marque Holton en parfait ordre, pour $195
SAXOPHONE - ALTO en argent, marque Conn, presque pas usagé, dans son étui, pour $175
SAXOPHONE - ALTO en argent, marque King, reconstruit à neuf, dans son étui, pour $195
ACCORDEON-PIANO de marque Galenti italienne, 120 basses, clavier en ácre de perle, fini blanc. Un instrument artistique de grande valeur, à l'état de neuf $350
ACCORDEON-PIANO de 24 basses, fini blanc, presque neufs. Un Solanti pr $95. et un Hohner avec étui pr $145.
CLARINETTE "Brower" Si Bemol en argent, système Boehm, à l'état d'une neuve, dans un étui, pour $135
CLARINETTE EN DO Abbott en ébonite, reconstruite comme neuve, système Albert, dans son étui $75
VIOLONCELLE Un très bon violoncelle de marque allemande, en bonne condition, pour $75
VIOLONCELLE De marque italienne, belle sonorité, et en parfaite condition, très spécial à $95
FLUTE "SELMER" en argent neuve, et le plus récent modèle en argent et étui. $250
PIANO AUTOMATIQUE style colonial, modèle Classic de Mason & Rich, en belle condition, avec boue et 15 rouleaux $395
TENOR BANJO Marque Leedy avec résonateur en métal, une valeur de $150., pour $75
HAUT-BOIS Un bon haut-bois de la marque française Sioux & Robert, système Albert dans son étui, pour $75

INSTRUMENTS DE FANFARE
Il nous reste encore de très bons instruments en cuivre en parfait ordre.
ALTO TENOR — EUPHONIUM BASSE CIRCULAIRE — HELICON
ALTO CIRCULAIRE MELLOPHONE — TROMBONE A PISTONS
à de très bas prix !

Lorqu'il s'agit d'un instrument de musique ou d'un accessoire, il y va de votre intérêt de nous consulter.

J.E. VALIN
238 rue Saint-Jean — Téléphone : 2-8365